Quatre-vingtième année. — N° 84. Le Numéro : 7 francs. Mercredi 7 Avril 1948.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 100.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	2.000	1.100	600	300	250	200	150	3.000	1.650	900
Etranger	3.200	1.700	900	700	530	400	290	5.230	2.765	1.460

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : en outre de l'Édition des Lois et Décrets et des Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, des Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER 12 FRANCS

AVIS

Le *Journal officiel* a procédé à un tirage à part des décrets du 1er avril 1948 portant fixation du nouveau taux des **pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre** ainsi que des nouveaux taux des **allocations spéciales aux grands invalides et aux grands mutilés.**

Ce fascicule, qui porte le n° 485, est en vente au prix de **7 F** aux bureaux des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, à Paris (7e)**, et à la recette centrale des finances de la Seine (bureau de vente de l'Imprimerie nationale), **19, rue Scribe, Paris (9e).**

L'expédition de ce fascicule peut également être effectuée, moyennant le payement de la somme indiquée ci-dessus, sur demande adressée à la direction des Journaux officiel, **31, quai Voltaire, Paris (7e)** (compte chèque postal 100-97, Paris).

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 3 avril 1948 portant nomination au cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative (p. 3418).

Arrêté relatif au transfert et à la dévolution des biens de diverses entreprises de presse (rectificatif) (p. 3418).

(2 f.)

Ministère de la justice.

Décret du 20 mars 1948 chargeant un magistrat des fonctions de juge pour enfants (p. 3418).

Ministère de l'intérieur.

Décret n° 48-248 homologuant les décisions nos 48-022, 48-014 et 48-023 votées par l'assemblée financière de l'Algérie, au cours de sa session ordinaire de décembre 1947, en matière de droits de douane et de taxes intérieures sur les produits pétroliers (rectificatif) (p. 3418).

Arrêté du 29 mars 1948 portant remise de débet (p. 3418).

Ministère des forces armées.

Liste concernant les véhicules réquisitionnés pouvant être réclamés par leurs anciens propriétaires en application de la loi n° 47-1502 du 14 août 1947 et de l'instruction interministérielle du 27 décembre 1947 (*suite*) (p. 3418).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 48-637 du 31 mars 1948 modifiant le décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947 fixant à titre provisoire le régime de rémunération et les avantages accessoires des personnels de l'Etat en service dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion (p. 3420).

Décret n° 48-638 du 31 mars 1948 portant application aux fonctionnaires civils de l'Etat en service dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion, du complément provisoire de traitement institué par le décret n° 48-355 du 29 février 1948 (p. 3421).

Arrêté du 19 mars 1948 fixant le montant de l'indemnité de caisse et de responsabilité attribuée à l'agent comptable du port autonome de Strasbourg (p. 3422).

Arrêté du 6 avril 1948 fixant en baisse les prix des soufres industriels et agricoles (p. 3422).

Arrêté du 6 avril 1948 fixant en baisse les prix des engrais potassiques et de certains engrais composés (p. 3423).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 3 avril 1948 nommant le répartiteur chef de la section du charbon de l'office central de répartition des produits industriels (p. 3423).

Arrêtés autorisant l'emploi d'appareils électriques dans les mines grisouteuses (p. 3423).

Ministère des travaux publics et des transports.

Décret portant nomination de deux administrateurs généraux de l'inscription maritime (rectificatif) (p. 3424).

Arrêté du 25 mars 1948 relatif à l'organisation du travail de manutention dans les ports (conditions générales d'attribution de la carte professionnelle) (p. 3424).

Arrêté fixant les dates d'origine des chômages et de reprise de la navigation sur les voies navigables (rectificatif) (p. 3424).

Arrêtés portant attribution de fonctions, affectation et reclassement :

Administration centrale (p. 3424).

Conseil général des ponts et chaussées (p. 3424).

Ponts et chaussées (p. 3424).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Mérite social (*à suivre*) (p. 3425).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté du 2 mars 1948 portant augmentation du montant maximum des avances susceptibles d'être consenties au régisseur du service de contrôle sanitaire aux frontières des aérodromes d'Orly et du Bourget (p. 3445).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 3 avril 1948 portant désignation de membres des commissions départementales instituées par le décret n° 47-1807 du 12 septembre 1947 relatif à l'amnistie (p. 3445).

Jugements préparatoires d'absence (p. 3446).

Jugements définitifs d'absence (p. 3446).

Successions en déshérence (p. 3447).

Successions vacantes en Algérie (p. 3450).

Requêtes concernant des militaires, marins et civils disparus pendant la période comprise entre le 3 septembre 1939 et la date de cessation légale des hostilités (p. 3450).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis n° 310 de l'office des changes relatif aux relations financières entre la zone franc et l'Italie (p. 3451).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de concours pour des emplois d'interne en médecine à l'asile national des convalescents de Saint-Maurice (Seine) (p. 3454).

Annonces (p. 3452).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

Vu le décret du 24 novembre 1947 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Est nommé chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative: M. Muffragi (Paul).

Art. 2. — Le présent arrêté prendra effet à compter du 13 janvier 1948.

Fait à Paris, le 3 avril 1948.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

JEAN BIONDI.

Transfert et dévolution des biens de diverses entreprises de presse.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 mars 1948, page 2683, 1re colonne, 66e ligne, au lieu de: « L'imprimerie de Paris », lire: « L'imprimerie Paris ».

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 20 mars 1948 chargeant un magistrat des fonctions de juge pour enfants.

Par décret en date du 20 mars 1948, M. Poupard, juge au tribunal de première instance de Niort, est chargé pour trois ans des fonctions de juge des enfants audit tribunal, en remplacement de M. Preziosi qui a été nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Saintes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret n° 48-248 homologuant les décisions n°s 48-022, 48-014 et 48-023, votées par l'Assemblée financière de l'Algérie au cours de sa session ordinaire de décembre 1947, en matière de droits de douane et de taxes intérieures sur les produits pétroliers.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 février 1948, Décision n° 48-022, article 1er, page 1629:

Au lieu de:

N° 336 B. — Spindle et mazout de graissage, A l'importation: 8 p. 100,

Lire:

N° 336 B. — Spindle et mazout de graissage, A l'importation: 15 p. 100.

Remise de débet.

Par arrêté en date du 29 mars 1948, il est fait remise à Mme Dussauchoy, femme d'un gardien de la paix du corps urbain de Lyon, de la somme dont elle est redevable envers le Trésor public pour trop-perçu au titre des allocations familiales, à la date de l'arrêté susvisé.

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

***Listes concernant les véhicules réquisitionnés pouvant être réclamés par leurs anciens propriétaires en application de la loi n° 47-1502 du 14 août 1947 et de l'instruction interministérielle du 27 décembre 1947* (suite).**

GUERRE

Voitures de livraison (*suite*).

NUMÉRO d'ordre.	GENRE	MARQUE	TYPE	NUMÉRO matricule.	NUMÉRO du châssis.
En compte à la 1re région militaire. — Direction du matériel, Paris.					
1	V. G. L.	Cadillac.	»	019146 ex Z 200502	2717
2	V. G. L.	Ford.	V8 48	1950 RN 9	4266
3	V. G. L.	Dodge.	»	019357	229XA1032
4	V. G. L.	Hotchkiss.	486	152315	54342
5	V. G. L.	Buick.	»	019093	13489120
6	V. L.	Citroën.	11 BL	102290	I T 5431
7	V. L.	Citroën.	11 BL	104239	457348
8	V. L.	Citroën.	11 BL	104240	457349
9	V. L.	Citroën.	11 BL	104244	457390
10	V. L.	Citroën.	11 BL	104264	457428
11	V. L.	Citroën.	11 BL	104286 781 RP 2	457861
12	V. L.	Citroën.	11 BL	104324	392681
13	V. L.	Citroën.	11 BL	108221	1 T 5611
14	V. G. L.	Renault.	BCV 1	000076	935031
15	V. G. L.	Renault.	BCX 3	019173	869090
16	V. L.	Renault.	ACL 2	100012	817900
17	V. L.	Peugeot.	402 L	104313	796582
18	V. G. L.	Hotchkiss.	61635	019122	33381
19	V. L.	Renault.	BDS 2	104205	924725
20	V. L.	Citroën.	11 BL	100286	421198
En compte à la 1re région militaire.— Direction du matériel, Paris (suite).					

NUMÉRO d'ordre.	GENRE	MARQUE	TYPE	NUMÉRO matricule.	NUMÉRO du châssis.
En compte à la 1re région militaire. — Direction du matériel, Paris (suite).					
21	V. L.	Citroën.	11 BL	106955	83621
22	V. G. L.	Studebacker.	Sans	200198	198937 CW 3
23	V. G. L.	Renault.	BCX 1	019354	833868
24	V. G. L.	Renault.	BCX 4	019352	824582
25	V. G. L.	Renault.	BCX 5	019341	831777
26	V. G. L.	Renault.	BCX 1	019005	824119
27	V. G. L.	Cadillac.	CNED	019323	378155
28	V. G. L.	Ford.	81 A	019347	ITM 6467
29	V. G. L.	Ford.	V8 85	152411	412670
30	V. G. L.	Buick.	41 SED	U 200098	13329313
31	V. G. L.	Renault.	ACX 1	Z 200051	830308
32	V. G. L.	Packard.	V 28 A	019378	18
33	V. G. L.	Packard.	1705	019081	502649
34	V. G. L.	Chevrolet.	CSED	019295	6866
35	V. G. L.	Delahaye.	135	020116	47437
36	V. L.	Citroën.	11 BL	100194	430612
37	V. L.	Citroën.	7 C	104315	201632
38	V. L.	Citroën.	11 BL	107146	457892
39	V. L.	Citroën.	11 BL	107691	457011
40	V. G. L.	Plymouth.	410 C	000008	15153369
41	V. L.	Renault.	ACX 3	152309	805071
42	V. L.	Citroën.	11 BL	104127	456777
43	V. L.	Citroën.	11 BL	104149	457398
44	V. L.	Citroën.	11 BL	104131	441707
45	V. L.	Citroën.	11 BL	104676	402256
46	V. L.	Citroën.	11 BL	100185	406279
47	V. G. L.	Hudson.	Sans	019307	8129512
48	V. G. L.	Buick.	SED	019296	13228938
49	V. G. L.	Delahaye.	135	020005	49283
50	V. L.	Renault.	Sans	019084	983313
51	V. G. L.	Ford.	22	P 200003	534594
52	V. G. L.	Hudson.	Sans	019028	8111532
53	V. G. L.	Chevrolet.	339	019174	1511
54	V. G. L.	Delahaye.	148 L	019083 ex D 200001	48601
55	V. G. L.	Renault.	BCX 1	019092	831230
56	V. G. L.	Wauxhall.	CYSB	019100	7193
57	V. G. L.	Citroën.	7 C	104019	207757
58	V. L.	Citroën.	11 BL	100132	439594
59	V. L.	Citroën.	7 C	104183	086606
60	V. L.	Citroën.	11 BL	107326	457889
61	V. L.	Citroën.	11 BL	107692	389382
62	V. L.	Citroën.	11 BL	104253	457423
63	V. L.	Citroën.	11 BL	107806	458702
64	V. L.	Citroën.	11 A	152316	115532
65	V. L.	Citroën.	11 BL	104517	452872
66	V. L.	Citroën.	11 BL	104230	393960
67	V. G. L.	Buick.	40	019011	13730416
68	V. G. L.	Cadillac.	Sans	019045 ex L 250223	897
En compte à la 2e région militaire. — Direction du matériel, Lille.					
69	V. G. L.	Talbot.	T 23	019363	89124
70	V. G. L.	Ford.	V 8 48	152356	3185357
71	V. G. L.	Ford.	V 8 91 A	019052	4914922
72	V. G. L.	Buick Oldsmobile.	G 39 L C SED	019359	G 3915695
73	V. G. L.	Chevrolet.	T R C SED	152357	145110
74	V. G. L.	Chevrolet.	G A	152358	9859
75	V. G. L.	Chevrolet.	COAL 381	A 200054	H A 6799
76	V. G. L.	Lincoln.	86 H	019050	86
77	V. G. L.	Nasch.	R	152351	37287269
78	V. G. L.	Pontiac.	1066	019048	3926102311
79	V. G. L.	Pontiac.	LCBED	019051	39268816
80	V. G. L.	Plymouth.	415XH27	A 200105	415 X 1127
81	V. G. L.	Studebacker.	Diktator	G 50745	5228798
En compte à la 3e région militaire. — Direction du matériel, Rennes.					
82	V. G. L.	Chevrolet.	G luxe.	019053	15169
83	V. G. L.	Chevrolet.	Sedan.	019060	14529
84	V. G. L.	Delahaye.	135 M	020092	47157
85	V. G. L.	Studebacker.	Président.	019348	27206
86	V. L.	Peugeot.	402 B	103325	801164
87	V. L.	Peugeot.	402	103356	604232
88	V. L.	Peugeot.	402 L	103652	796158
89	V. L.	Peugeot.	402 L	103880	798630
90	V. L.	Citroën.	11 BL	103344	424080
91	V. L.	Citroën.	11 BL	103423	406419
92	V. L.	Citroën.	11 BL	100557	433116
93	V. L.	Citroën.	7 C	197581	083058
94	V. L.	Chenard-Walker.	Aigle 8	G 51666	391035

NUMÉRO d'ordre.	GENRE	MARQUE	TYPE	NUMÉRO matricule.	NUMÉRO du châssis.
En compte à la 4e région militaire. — Direction du matériel, Bordeaux.					
95	V. G. L.	Buick.	Sans	019034	134204
96	V. G. L.	Buick.	Sans	019369	839
97	V. G. L.	Pontiac.	C S	019031	283871
98	V. G. L.	Plymouth.	400 A	019040	46313
99	V. G. L.	Chrysler.	D 8	019312	106395-67
100	V. G. L.	Chevrolet.	CSTDL	G 52232	G A 567
101	V. G. L.	Renault.	BDZ 1	G 52812	926325
En compte à la 5e région militaire. — Direction du matériel, Toulouse.					
102	V. L.	Citroën.	7 C	100348	216605
103	V. L.	Citroën.	7 C	100459	212192
104	V. L.	Citroën.	7 C	100812	081555
105	V. L.	Citroën.	7 C	100893	208636
106	V. L.	Citroën.	7 C	105036	202581
107	V. L.	Citroën.	7 C	100891	098964
108	V. L.	Citroën.	7 C	105060	214154
109	V. L.	Citroën.	7 C	100895	092311
110	V. L.	Citroën.	7 C	108571	219806
111	V. L.	Citroën.	7 C	108572	218136
112	V. L.	Citroën.	11 B	100910	150989
113	V. L.	Citroën.	11 BL	105053	380117
114	V. L.	Citroën.	7 C	100337	217443
115	V. L.	Citroën.	7 C	100298	208303
116	V. L.	Citroën.	7 C	100881	I T 150
117	V. L.	Citroën.	11 BL	100128	361517
118	V. L.	Citroën.	11 B	100314	110636
119	V. G. L.	Buick.	48	019007	13451-625
120	V. G. L.	Buick.	41 Spécial	019015	3071384
En compte à la 6e région militaire. — Direction du matériel, Metz.					
121	V. G. L.	Chevrolet.	MT/RG SED	G 53811	1217-6
122	V. L.	Renault.	BDR 2	P 100063	919157
123	V. L.	Renault.	ADL 1	L 100394	771541
124	V. G. L.	Ford.	Effel	P 100747	137612
125	V. G. L.	Ford.	91 A	152362	657
126	V. G. L.	Renault.	BDR 2	152397	933419
127	V. G. L.	Lincoln.	Zéphyr H	019089	153
128	V. G. L.	Packard.	633	019177	1152906
129	V. G. L.	Lincoln.	864	019185	7301757
130	V. G. L.	Chevrolet.	NCSFD 39	019175	I B 991
131	V. G. L.	Renault.	ADJ 1	L 100834	902716
En compte à la 7e région militaire. — Direction du matériel, Dijon.					
132	V. G. L.	Dodge.	D 5	019026	4723663
133	V. G. L.	Renault.	BDH 4	019304	865704
134	V. G. L.	Chrysler.	Royal	019029	7581059
135	V. G. L.	Buick.	41 SED	019027	3110106
136	V. G. L.	Renault.	BCX 3	019281	822005
137	V. G. L.	Ford.	Mercury	000075	6050
En compte à la 8e région militaire. — Direction du matériel, Lyon.					
138	V. G. L.	Hudson.	82	S 100288	8218198
139	V. G. L.	Renault.	Vivasport	S 170108	982183
140	V. G. L.	Packard.	1600	019322	2008
141	V. G. L.	Pontiac.	SSED	019017	3925987
142	V. L.	Citroën.	11 BL	109615	360807
143	V. L.	Citroën.	11 BL	114450	407558
144	V. L.	Citroën.	7 C	102517	217389
145	V. L.	Renault.	BDR 2	11725 G 2	960618
146	V. L.	Citroën.	11 B	114060	131346
147	V. L.	Citroën.	7 C	108275	291148
148	V. L.	Citroën.	11 B	102802	123296
149	V. L.	Citroën.	11 BL	107490	I T 4502
150	V. L.	Citroën.	11 B	100051	128567
151	V. L.	Citroën.	11 B	114065	291569
152	V. L.	Citroën.	11 BL	107765	368999
153	V. L.	Citroën.	7 C	103068	201711
154	V. L.	Citroën.	7 C	102771	80211
155	V. L.	Citroën.	7 C	102779	201984
156	V. L.	Citroën.	7 C	102309	207892
157	V. L.	Citroën.	7 C	102691	202864
En compte à la 9e région militaire. — Direction du matériel, Marseille.					
158	V. G. L.	Chevrolet.	JA Luxe	019188	739
159	V. G. L.	Matford.	V8 F 91 A	019191	355
160	V. G. L.	Lincoln.	Zéphyr	019[illegible]	9373
161	V. G. L.	Buick.	41 SED 38	019373	13327436
162	V. G. L.	Renault.	BDZ 1	019193	0965099
163	V. G. L.	Cadillac.	V 8 CSED	019298	397207
164	V. G. L.	Renault.	BDV 1	000073	943684

(A suivre.)

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décret n° 48-637 du 31 mars 1948 modifiant le décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947 fixant, à titre provisoire, le régime de rémunération et les avantages accessoires des personnels de l'Etat en service dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion.

RAPPORT

Le décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947, qui a fixé à titre provisoire le régime de rémunération des personnels de l'Etat en service dans les départements d'outre-mer, a déterminé les droits des fonctionnaires appartenant précédemment aux cadres généraux et locaux de la France d'outre-mer et qui ont été intégrés dans les cadres métropolitains, comme conséquence de la loi du 19 mars 1946. Tous les intéressés doivent percevoir, d'une part, le traitement et les indemnités accessoires afférents à leur emploi; d'autre part, une indemnité de résidence calculée en fonction des nécessités locales et des situations de fait établies sous l'empire de l'ancienne réglementation coloniale.

Il a, en outre, prévu que les fonctionnaires dont le domicile, avant leur affectation dans un département d'outre-mer, était distant de plus de 3.000 kilomètres du lieu de leurs nouvelles fonctions, recevraient, pendant deux séjours successifs, une indemnité d'éloignement, fixée à quatre dixièmes des émoluments soumis à retenues pour pension et payée trimestriellement à terme échu.

Cette dernière disposition, dans son principe, avait pour objet de dédommager, sans distinction, les fonctionnaires auxquels leur affectation loin du centre de leurs intérêts impose de réelles sujétions, ainsi que les fonctionnaires originaires du département intéressé qui ont dû s'astreindre à une formation dans la métropole pour accéder à la fonction publique.

Pratiquement, elle devait surtout jouer en faveur des fonctionnaires des cadres supérieurs administratifs et techniques, dont le recrutement, en l'état actuel, ne peut être assuré que par l'apport de personnel de qualité. C'est pourquoi elle avait rencontré l'assentiment unanime des administrations, justement désireuses d'améliorer dans les meilleurs délais la marche des services qu'elles viennent de prendre en charge.

Il se trouve cependant que la formule de l'indemnité d'éloignement a suscité localement certaines appréhensions.

Il a paru opportun, après nouvelle consultation du comité consultatif des départements d'outre-mer, de modifier le régime de rémunération primitivement envisagé et de remplacer l'indemnité d'éloignement, d'une part, par une indemnité d'installation égale à six mois d'émoluments, qui serait allouée aussi bien aux fonctionnaires affectés de la métropole dans les départements d'outre-mer qu'à ceux affectés des départements d'outre-mer dans la métropole, à quelque cadre qu'ils appartiennent; d'autre part, par une indemnité de recrutement dans les départements d'outre-mer, qui serait allouée, sans distinction de provenance, à l'ensemble des fonctionnaires appartenant aux cadres de toute nature classés en catégorie A et aux ingénieurs et personnels scientifiques classés en catégorie B, dont le recrutement ne peut, à l'heure actuelle, être assuré que par du personnel ayant reçu une formation dans la métropole.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'avis du comité consultatif chargé de coordonner les mesures d'extension de la législation et de l'organisation métropolitaines aux nouveaux départements d'outre-mer;

Vu l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires;

Vu la loi n° 46-451 du 19 mars 1946 érigeant en départements français la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane française;

Vu le décret n° 47-1778 du 10 septembre 1947 portant règlement d'administration publique relatif aux conséquences, en ce qui concerne les fonctionnaires et agents des services publics, de la loi n° 46-451 du 19 mars 1946;

Vu le décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947 fixant, à titre provisoire, le régime de rémunération et les avantages accessoires des personnels de l'Etat en service dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 3 du décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947 susvisé est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 3. — 1° Les fonctionnaires de l'Etat qui recevront une affectation dans l'un des départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion, à la suite de leur entrée dans l'administration, d'une promotion ou d'une mutation dans l'intérêt du service, et dont le précédent domicile était distant de plus de 3.000 kilomètres du lieu de leurs nouvelles fonctions, percevront une indemnité d'installation fixée à six mois d'émoluments soumis à retenue pour pension.

« Cette indemnité sera liquidée sur la base des émoluments applicables aux fonctionnaires intéressés à la date de leur nomination dans les départements considérés. Elle sera payée en deux échéances, la première lors de l'installation des fonctionnaires dans leur nouveau poste, la seconde un an après.

« Au cas où les fonctionnaires quitteraient lesdits départements, pour quelque cause que ce soit, avant l'expiration d'une période d'un an, ils perdraient le droit à la seconde échéance de l'indemnité d'installation; au cas où ils quitteraient lesdits départements pour toutes autres causes que pour raison de maladie ou de service, avant l'expiration d'une période de trois ans à la Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion, et de deux ans à la Guyane française, il serait retenu sur leurs émoluments ultérieurs une fraction de l'indemnité d'installation perçue par eux fixée au prorata de la durée des services non effectués par rapport à la période de trois ans ou de deux ans fixée ci-dessus (s'ils ont reçu les deux échéances) ou à la moitié de cette période (s'ils n'ont reçu qu'une échéance).

« L'indemnité d'installation sera allouée, au même taux, dans les mêmes conditions et sous les mêmes réserves, aux fonctionnaires précédemment domiciliés dans l'un des départements d'outre-mer et affectés, à la suite de leur entrée dans l'administration, d'une promotion ou d'une mutation dans l'intérêt du service, dans un département distant de plus de 3.000 km, ainsi qu'aux fonctionnaires précédemment domiciliés à la Guadeloupe ou à la Martinique et affectés, à la suite de leur entrée dans l'administration, d'une promotion ou d'une mutation dans l'intérêt du service, à la Guyane française ou inversement;

« 2° Il sera alloué une indemnité de recrutement dans les départements d'outre-mer, fixée à 25 p. 100 des émoluments soumis à retenue pour pension et payée mensuellement à terme échu, aux fonctionnaires de l'Etat en fonction dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion occupant un emploi placé dans la catégorie A, ainsi qu'aux ingénieurs et aux personnels scientifiques en fonction dans les mêmes départements occupant un emploi placé dans la catégorie B, en vertu du décret n° 48-78 du 13 janvier 1948 et des décrets ultérieurs relatifs au classement hiérarchique des emplois permanents de l'Etat.

« En attendant l'intervention des décrets visés à l'alinéa précédent, la nomenclature des emplois ouvrant droit à l'indemnité de recrutement dans les départements d'outre-mer est fixée conformément à l'état annexé au présent décret ».

Art. 2. — L'article 8 (3°) du décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947 susvisé est complété par la disposition suivante:

« Les bénéficiaires auront toutefois la faculté de demander à passer leur congé dans un autre pays, à condition que la durée totale de l'absence, voyage compris, et le montant des frais, traitement compris, ne dépassent pas ceux qu'aurait entraîné leur congé attribué pour le territoire métropolitain ».

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques et tous les ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui aura effet du 1er janvier 1948 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

ANNEXE

Nomenclature provisoire des emplois ouvrant droit à l'indemnité de recrutement dans les départements d'outre-mer.

Directeurs, ingénieurs et ingénieurs en chef adjoints des services agricoles; directeurs de recherches; maîtres de recherches chargés de recherches et assistants de l'institut national de la recherche agronomique; inspecteurs de la protection des végétaux; directeurs des services vétérinaires et vétérinaires sanitaires d'Etat; inspecteurs en chef de travaux de laboratoire de la répression des fraudes; inspecteurs principaux, inspecteurs et inspecteurs adjoints des eaux et forêts; ingénieurs en chef, ingénieurs et ingénieurs adjoints du génie rural.

Inspecteurs d'académie, inspecteurs primaires, inspecteurs de la jeunesse et des sports, personnels enseignants et administratifs agrégés, licenciés et certifiés; physiciens de l'institut de physique du globe.

Trésoriers-payeurs généraux, directeurs et sous-directeurs, inspecteurs principaux, inspecteurs et assimilés des administrations financières et des services du Trésor.

Membres du corps préfectoral; présidents du conseil de préfecture; chefs de division et chefs de bureau de préfecture; commissaires principaux et commissaires de la sûreté nationale.

Magistrats des cours, tribunaux et justices de paix.

Médecins inspecteurs principaux de la santé.

Directeurs départementaux et inspecteurs du travail; directeurs régionaux; directeurs adjoints et sous-directeurs, inspecteurs principaux et régionaux de la sécurité sociale.

Ingénieurs en chef et ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, ingénieurs des travaux publics de l'Etat; administrateurs de l'inscription maritime; ingénieurs de la météorologie nationale, ingénieurs de la navigation aérienne et assimilés; ingénieurs des travaux météorologiques de l'Etat, ingénieurs d'exploitation de la navigation aérienne et assimilés; ingénieurs des travaux des télécommunications aériennes.

Directeurs et sous-directeurs, ingénieurs, inspecteurs principaux, ingénieurs des travaux, inspecteurs et assimilés des postes, télégraphes et téléphones.

Décret n° 48-638 du 31 mars 1948 portant application aux fonctionnaires civils de l'Etat en service dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion du complément provisoire de traitement institué par le décret n° 48-355 du 29 février 1948.

RAPPORT

En vertu de l'article 4 de la loi n° 48-337 du 27 février 1948, les décrets fixant les taux et les conditions d'attribution du complément provisoire de traitement sont applicables aux personnels de l'Etat en service dans les départements d'outre-mer intégrés dans les cadres métropolitains, sauf les ajustements rendus nécessaires par des différences de change.

La loi a donc réservé le bénéfice de l'avantage dont il s'agit aux personnels intégrés dans les cadres de fonctionnaires métropolitains en application des dispositions du règlement d'administration publique n° 47-1778 du 10 septembre 1947, tandis que les personnels contractuels auxiliaires et ouvriers non titulaires qui demeurent pour le moment soumis au régime de rémunération qui leur était précédemment applicable peuvent voir leur salaire rajusté suivant les nécessités à l'initiative des autorités locales.

Elle a prévu par ailleurs des ajustements en cas de disparité entre le franc métropolitain dans lequel est libellé le complément provisoire et la monnaie utilisée dans les départements considérés.

Enfin l'article 8 second alinéa de la loi du 27 février a décidé qu'une indemnité compensatrice sera attribuée aux fonctionnaires dont il s'agit de manière à leur assurer, compte tenu du régime d'indemnisation particulier à leur département, une augmentation annuelle de 24.000 F, sauf les ajustements rendus nécessaires par les différences de change:

1° Il est proposé en conséquence d'étendre le complément provisoire de traitement aux fonctionnaires civils titulaires des départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion (art. 1er);

2° Il est désormais nécessaire de prévoir qu'en cas de disparité entre le franc et la monnaie locale, les éléments de rémunération établis en francs, en fonction de la situation économique prévalant dans la France métropolitaine, seront payés pour leur contre-valeur en monnaie locale, d'après la parité en vigueur au jour du règlement, tandis que les éléments établis directement en monnaie locale, en fonction de la situation économique du département considéré, seront payés pour leur valeur nominale en monnaie locale (art. 2);

3° Il convient de préciser les conditions dans lesquelles, compte tenu du régime d'indemnisation particulier aux départements d'outre-mer et des conditions d'intégration des fonctionnaires qui y sont en fonctions, il sera alloué une indemnité compensatrice destinée à assurer en tout état de cause aux intéressés une augmentation annuelle, par rapport à leur situation au 31 décembre 1947, de 24.000 F à la Guadeloupe, à la Guyane et à la Martinique, actuellement comprises dans la zone du franc métropolitain, conformément aux dispositions de l'article 8, second alinéa de la loi du 27 février 1948 (art. 3);

4° L'application de la même garantie aux fonctionnaires en service à la Réunion aurait conduit à leur assurer une augmentation annuelle de 14.400 F C. F. A. Il a toutefois paru préférable, comme plus avantageux pour les intéressés, de prévoir, par analogie aux dispositions prises par ailleurs en faveur des fonctionnaires en service dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer et appartenant à la zone du franc C. F. A., que les fonctionnaires de la Réunion bénéficieront en tout état de cause d'une amélioration de 20 p. 100 de la rémunération en monnaie locale qu'ils percevaient au 31 décembre 1947 (art. 4).

L'indemnité compensatrice qui résulte de cette formule doit être réduite ou supprimée lors des améliorations ultérieures dont sont susceptibles de bénéficier les intéressés. Toutefois, cette disposition ne doit pas être interprétée comme entraînant, pour les fonctionnaires appelés à en bénéficier dans l'immédiat, la perte de toute amélioration ultérieure résultant, soit des améliorations générales, soit d'avancements personnels dans la hiérarchie administrative.

En fait, le régime d'indemnisation prévu pour le département de la Réunion devra être soumis à une revision lorsqu'auront été définitivement arrêtées les dispositions à prendre pour l'application du reclassement de la fonction publique aux personnels en service dans les territoires voisins dépendant du ministère de la France d'outre-mer et appartenant également à la zone du franc C. F. A. Il est en effet difficile de ne pas tenir compte de la situation réservée à ces derniers pour fixer le sort des fonctionnaires de la Réunion, bien que ceux-ci fassent désormais partie intégrante des cadres métropolitains.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi n° 48-337 du 27 février 1948 portant ouverture de crédits sur l'exercice 1948 en vue de la réalisation d'une première tranche du reclassement de la fonction publique et notamment les articles 4, 4e alinéa, 5 et 8, second alinéa;

Vu le décret n° 48-355 du 29 février 1948 portant attribution d'un complément provisoire de traitement ou de solde aux fonctionnaires et agents de l'Etat;

Vu le décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947 fixant à titre provisoire le régime de rémunération et les avantages accessoires des personnels de l'Etat en service dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion, modifié par le décret n° 48-637 du 31 mars 1948;

Vu le décret n° 48-413 du 9 mars 1948 fixant les taux et les conditions d'attribution de l'indemnité de résidence allouée aux fonctionnaires de l'Etat en service dans les départements d'outre-mer;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le complément provisoire de traitement, fixé par l'article 1er du décret n° 48-355 du 29 février 1948, est applicable aux fonctionnaires civils de l'Etat, intégrés dans le cadre métropolitain en vertu du décret n° 47-1778 du 10 septembre 1947, en service dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion.

Le complément provisoire de traitement suit le sort de la rémunération principale; son montant est réduit dans la proportion où cette rémunération se trouve elle-même réduite, pour quelque cause que ce soit.

Cessent d'être allouées, à compter du 1er janvier 1948: l'indemnité exceptionnelle de cherté de vie prévue par le décret du 2 novembre 1945, modifié par le décret du 4 janvier 1946, l'indemnité forfaitaire de cherté de vie prévue par la loi du 3 août 1946 et l'indemnité provisionnelle prévue par le décret n° 47-117 du 16 janvier 1947, modifié par le décret n° 47-1371 du 24 juillet 1947.

Art. 2. — En cas de disparité entre le franc et la monnaie ayant cours dans les départements d'outre-mer, le montant établi en francs du traitement réglementaire, du complément provisoire de traitement, de l'indemnité de recrutement dans les départements d'outre-mer, de l'indemnité compensatrice prévue par les articles 7, 8 et 9 du décret du 10 septembre 1947, du supplément familial de traitement, des indemnités diverses soumises à retenue pour pension, des versements mensuels aux personnels enseignants et aux magistrats, est payé aux fonctionnaires en service dans les départements considérés pour leur contre-valeur en monnaie locale, d'après la parité en vigueur au jour du règlement.

Le montant de l'indemnité de résidence prévue par le décret n° 48-413 du 9 mars 1948 et des indemnités pour charges de famille prévues suivant les barèmes applicables dans lesdits départements en vertu de l'article 6 du décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947, est payé pour sa valeur nominale en monnaie locale sur toute l'étendue du territoire où a cours cette monnaie.

Art. 3. — Les fonctionnaires visés par le second alinéa de l'article 8 de la loi n° 48-337 du 27 février 1948, en service dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française et de la Martinique, auxquels l'application du nouveau régime de rémunération résultant du décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947, du décret n° 48-413 du 9 mars 1948 fixant les taux et les conditions d'attribution de l'indemnité de résidence dans les départements d'outre-mer, et du présent décret, n'assurerait pas une augmentation annuelle de rémunération de 24.000 F par rapport à leur situation au 31 décembre 1947, recevront une indemnité compensatrice, non soumise à retenue pour pension, payable mensuellement et égale à la différence entre le montant brut annuel de leur nouvelle rémunération et celui de leur rémunération au 31 décembre 1947 augmenté de 24.000 F.

Les émoluments à retenir pour le calcul de cette indemnité sont fixés ainsi qu'il suit :

a) Situation au 31 décembre 1947 :

Traitement brut réglementaire ;

Indemnité forfaitaire de cherté de vie (décret n° 46-2721 du 26 novembre 1946, modifié par le décret n° 47-607 du 4 avril 1947) ;

Indemnité provisionnelle (décret du 26 mars 1947) ;

Allocation spéciale forfaitaire (considérée comme étendue à l'année entière pour la fraction fixée par l'article 1er du décret n° 47-2377 du 23 décembre 1947) ;

Majoration coloniale ;

Indemnité de zone, majoration familiale exclue ;

Eventuellement, indemnités diverses soumises à retenue pour pension ;

Versements mensuels aux personnels enseignants et aux magistrats.

b) Situation au 1er janvier 1948 :

Traitement brut réglementaire ;

Complément provisoire de traitement ;

Indemnité de résidence (décret n° 48-413 du 9 mars 1948), majoration familiale exclue ;

Eventuellement, indemnité compensatrice (art. 7, 8 et 9 du décret n° 47-1778 du 10 septembre 1947) ;

Indemnité de recrutement dans les départements d'outre-mer (art. 3, 2° du décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947) ;

Eventuellement, indemnités diverses soumises à retenue ;

Versements mensuels aux personnels enseignants et aux magistrats (compte tenu de la majoration de 20 p. 100 prévue par le décret n° 48-356 du 29 février 1948).

Cette indemnité sera réduite, le cas échéant, et supprimée à compter du jour où soit par suite d'une mesure d'ordre général, soit comme conséquence d'un avancement de grade, classe ou échelon, l'augmentation brute annuelle dont bénéficie l'intéressé (calculée sur les bases ci-dessus) aura été portée à une somme au moins égale à 21.000 F par an.

Art. 4. — Les fonctionnaires en service dans le département de la Réunion, auxquels l'application du nouveau régime de rémunération résultant du décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947, du décret n° 48-413 du 9 mars 1948 fixant les taux et les conditions d'attribution de l'indemnité de résidence dans les départements d'outre-mer, et du présent décret, n'assurerait pas une augmentation de 20 p. 100 de leur rémunération, telle qu'ils l'ont perçue en monnaie locale au 31 décembre 1947, recevront une indemnité compensatrice, non soumise à retenue pour pension, payable mensuellement et égale à la différence entre le montant brut annuel de leur nouvelle rémunération en monnaie locale et celui de leur rémunération en cette même monnaie au 31 décembre 1947 majoré de 20 p. 100.

Les émoluments à retenir pour le calcul de cette indemnité sont fixés ainsi qu'il suit :

a) Situation au 31 décembre 1947 :

Traitement brut réglementaire ;

Indemnité provisionnelle (décret du 26 mars 1947) ;

Allocation spéciale forfaitaire (considérée comme étendue à l'année entière pour la fraction fixée par l'article 1er du décret n° 47-2377 du 23 décembre 1947) ;

Majoration coloniale ;

Indemnité de zone ;

Eventuellement, indemnités diverses soumises à retenues pour pension ;

Versements mensuels aux personnels enseignants et aux magistrats.

b) Situation au 1er janvier 1948 :

Traitement brut réglementaire ;

Complément provisoire de traitement ;

Indemnité de résidence (décret n° 48-413 du 9 mars 1948) ;

Eventuellement, indemnité compensatrice (art. 7, 8 et 9 du décret n° 47-1778 du 10 septembre 1947) ;

Indemnité de recrutement dans les départements d'outre-mer (art. 3 (2°) du décret n° 47-2412 du 31 décembre 1947) ;

Eventuellement, indemnités diverses soumises à retenue ;

Versements mensuels aux personnels enseignants et aux magistrats (compte tenu de la majoration de 20 p. 100 prévue par le décret n° 48-356 du 29 février 1948).

Cette indemnité sera réduite, le cas échéant, et supprimée à compter du jour où soit par suite d'une mesure d'ordre général, soit comme conséquence d'un avancement de grade, classe ou échelon, l'augmentation brute annuelle dont bénéficie l'intéressé (calculée sur les bases ci-dessus) aura été portée à une somme au moins égale à 20 p. 100 des émoluments tels qu'ils ont été perçus en monnaie locale au 31 décembre 1947.

Art. 5. — Pour l'application des dispositions des articles 3 et 4 ci-dessus, les fonctionnaires affectés dans les départements d'outre-mer postérieurement au 31 décembre 1947 sont considérés comme s'ils y avaient été en service à cette date et reçu application des mêmes majorations de leur traitement de base et des mêmes indemnités attachées à la résidence que les fonctionnaires des cadres généraux des colonies en service dans les départements dont il s'agit.

Art. 6. — Le ministre des finances et des affaires économiques et tous les ministres intéressés sont chargés de l'exécution du présent décret, qui prendra effet au 1er janvier 1948 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

Indemnité de caisse et de responsabilité attribuée à l'agent comptable du port autonome de Strasbourg.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du directeur de la comptabilité publique,

Vu la loi du 26 avril 1924 ayant pour objet la constitution du port rhénan de Strasbourg en port autonome ;

Vu le décret du 27 septembre 1925 relatif à la constitution du port autonome de Strasbourg, et notamment son article 40 ;

Vu l'arrêté du 1er février 1940 relatif aux émoluments de l'agent comptable du port autonome de Strasbourg, et notamment son article 1er ;

Vu l'avis du conseil d'administration du port autonome de Strasbourg en date du 7 mars 1947,

Arrête :

Art. 1er. — L'indemnité de caisse et de responsabilité attribuée à l'agent comptable du port autonome de Strasbourg est portée de 2.000 à 12.000 F par an, à compter du 1er janvier 1947.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef de cabinet,
MAURICE CRUCHON.

Baisse des prix des soufres industriels et agricoles.

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu l'ordonnance n° 45-1 483 du 30 juin 1945 relative aux prix ;

Vu l'avis du comité national des prix,

Arrêtent :

Art. 1er. — Les prix limites de vente des soufres à usages industriels et agricoles sont fixés comme suit :

Soufre brut	1.333 F
Soufre trituré	1.658
Soufre trituré tamis modules 22 et 23 (Norme AFNOR M 61)	1.677
Soufre trituré ventilé tamis module 20 et 21 (Norme AFNOR M 61)	1.636
Soufre sublimé	1.932
Fleur de soufre extra légère	1.951
Soufre en canons	1.856

Ces prix s'entendent aux 100 kg, marchandise nue, poids net, en ce qui concerne le soufre brut, poids brut pour net pour les autres qualités, par 5.000 kg départ usine, taxes à la production et sur les transactions non comprises. Ils sont applicables aux stocks détenus par les producteurs à la date d'entrée en vigueur du présent arrêté. Ils ont été établis à partir d'un prix de péréquation du soufre de 1.025 F les 100 kg net, marchandise non dédouanée sur chaland en cas de transbordement direct ou à quai port d'importation.

Le prix du soufre brut ci-dessus fixé pourra être augmenté de 7,50 F aux 100 kg pour livraisons par quantités comprises entre 1.050 et 5.000 kg et de 15 F aux 100 kg pour les livraisons inférieures à 1.050 kg.

Art. 2. — A titre de mesure accessoire destinée à assurer l'application des prix fixés à l'article 1er du présent arrêté :

1° Les producteurs, détenteurs de stocks à la date d'entrée en vigueur du présent arrêté sont tenus de verser à la caisse de péréquation de l'industrie du soufre des indemnités compensatrices fixées suivant des modalités qui seront déterminées par décisions ultérieures ;

2° Sur toutes les livraisons effectuées aux prix fixés à l'article 1er du présent arrêté, les producteurs sont tenus de verser à la caisse de péréquation de l'industrie du soufre, les sommes ci-après fixées :

226 F aux 100 kg de soufre brut ;
227 F aux 100 kg de soufre trituré ;
236,5 F aux 100 kg de soufre sublimé en fleur ou en canon.

Le produit des versements devra être affecté par priorité au remboursement de l'avance de 100 millions consentie par le Trésor à la caisse de péréquation précitée en application de la loi n° 47-1497 du 13 août 1947 ;

3° Les prix définitifs revenant aux producteurs seront fixés en fin de campagne sur étude d'un rapport qui devra être présenté à la direction des prix avant le 1er septembre 1948.

Art. 3. — Cessent d'être applicables à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté les dispositions de l'arrêté n° 19 423 en date du 12 mars 1948, publié au *Bulletin officiel des services des prix* du 13 mars 1948.

Fait à Paris, le 6 avril 1948.

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
FÉLIX GAILLARD.

Pour le ministre de l'industrie et du commerce et par délégation:
L'inspecteur général,
P. DREYFUS.

Baisse des prix des engrais potassiques et de certains engrais composés.

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945;

Vu l'avis du comité national des prix,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les prix limites de vente, aux distributeurs en culture et fabricants d'engrais composés, des sels de potasse destinés aux usages agricoles sont fixés, en baisse, comme suit aux 100 kg:

Sylvinite 18 p. 100 de K^2O minimum garanti	235 80
Sels de potasse (sylvinite double 40 p. 100 de K^2O minimum garanti	567 »
Chlorure de potassium 40 p. 100 de K^2O minimum garanti	737 10
Chlorure de potassium 60 p. 100 de K^2O minimum garanti	862 80
Sulfate de potasse 48 p. 100 de K^2O minimum garanti	1.374 »

Ces prix s'entendent: marchandise nue rendue franco destination définitive gare de la Société nationale des chemins de fer français par wagon de 20 t, ou gare d'eau, taxes à la production et sur les transactions non comprises.

Pour les expéditions par wagons complets de moins de 20 t, les prix fixés ci-dessus pourront être majorés aux 100 kg de:

17,50 F pour les sylvinites 18 et 40 p. 100 de K^2O et de 18,50 F pour les chlorures de potassium et sulfates de potasse.

En cas de livraison en sacs, les prix fixés ci-dessus pourront être majorés de 7 F aux 100 kg pour livraison en sacs de 100 kg et de 11 F aux 100 kg pour livraison en sacs de 50 kg, les sacs pouvant être facturés au prix limite.

Art. 2. — En vue d'assurer l'application des prix fixés à l'article 1er ci-dessus et à titre de mesure accessoire, les mines domaniales de potasse d'Alsace sont tenues de verser au crédit d'un compte spécial ouvert dans leurs écritures une somme de 1.150 F par tonne de K^2O de sel vendu.

Ce compte ne pourra être débité que suivant des modalités qui seront déterminées par décisions ultérieures. Le produit des versements ainsi réalisés sera consacré à la conservation, l'amélioration et l'extension des moyens de production.

Art. 3. — Les prix limites aux mêmes conditions de vente des sels de potasse d'autres teneurs destinés aux usages agricoles seront déterminés d'après la teneur en K^2O de ces sels sur les bases ci-dessus à l'unité de K^2O de chlorure de potassium 49 p. 100 et de la sylvinite 18 p. 100, les teneurs de ces deux produits types étant admises respectivement pour 50 p. 100 pour le chlorure et pour 18 pour 100 pour la sylvinite.

Art. 4. — Le prix limite de vente à la production du nitrate de potasse agricole à 95 p. 100 de pureté est fixé à 3.000 F les 100 kg.

Ce prix s'entend marchandise en vrac, franco toutes gares de la Société nationale des chemins de fer français par wagon de 20 t minimum, taxes à la production et sur les transactions non comprises.

Pour les expéditions par wagons de moins de 20 t et de 10 t minimum, le prix fixé ci-dessus pourra être majoré de 18,50 F aux 100 kg.

Pour les livraisons en sacs, le prix ainsi fixé pourra être majoré de 14 F aux 100 kg pour mise en sacs de 50 et 75 kg.

Art. 5. — Les valeurs des unités fertilisantes des produits entrant dans la fabrication des engrais composés définis au paragraphe *a*) de l'article 30 de l'arrêté n° 19113 du 30 décembre 1947, sont fixées, en baisse, comme suit, en ce qui concerne la potasse K^2O et l'acide phosphorique P^2O^5.

Chlorure de potassium	16 23
Sulfate de potasse	30 92
Sylvinite 18 p. 100	11 20
Sylvinite 40 p. 100	15 31
Nitrate d'ammoniaque et chlorure de potassium	17 34
Scories de déphosphoration	20 45

Ces valeurs sont applicables dans la détermination du prix des engrais composés fabriqués avec les scories de déphosphoration Thomas et les engrais potassiques dont les prix sont fixés aux articles 1er à 3 ci-dessus.

Art. 6. — Sous réserves des dispositions édictées à l'article 5, cessent d'être applicables à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté, les dispositions de l'arrêté n° 19113 du 30 décembre 1947 relatives aux produits visés ci-dessus, publié au *Bulletin officiel des services des prix* du 7 janvier 1948.

Fait à Paris, le 6 avril 1948.

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
FÉLIX GAILLARD.

Pour le ministre de l'industrie et du commerce et par délégation:
L'inspecteur général,
P. DREYFUS.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Nomination du répartiteur chef de la section du charbon de l'office central de répartition des produits industriels.

Par arrêté en date du 3 avril 1948, M. Boucheny, ingénieur ordinaire des mines, est nommé répartiteur chef de la section du charbon de l'office central de répartition des produits industriels, en remplacement de M. Michel.

Emploi d'appareils électriques dans les mines grisouteuses.

Par arrêté en date du 15 mars 1948, est agréée, pour être employée dans les mines grisouteuses, « la boîte de jonction série BJA, type 2 », construite par la maison Bréguet, 3, boulevard Vauban, à Douai (Nord).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

Le joint aux entrées de câbles est assuré par une coulée de matière isolante d'une hauteur de 25 mm, et dont la masse ne présentera aucun vide interne.

Par arrêté en date du 16 mars 1948, est agréé, pour être employé dans les mines grisouteuses, « l'Electro de frein modèle 5077 A. M. » construit par la Société générale de constructions électriques et mécaniques Alsthom, à Belfort.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que si la différence de diamètre entre la tige de l'électro et son logement ne dépasse pas 0,5 mm.

Par arrêté en date du 18 mars 1948, est agréé, pour être employé dans les mines grisouteuses, le « coffret de manœuvres type XD 223-31 », construit par les établissements Merlin et Gérin, rue Henri-Tarze, à Grenoble.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° Lorsqu'ils seront munis d'une manette de commande, la différence de diamètre entre l'axe de cette commande et son logement ne devra pas être supérieur à 0,5 mm.

2° La plaque d'obturation avec traversées isolantes, la plaque support de bride ou l'obturateur devront faire avec le coffret des joints d'au moins 25 mm de largeur et leurs vis de fixation ne devront pas déboucher, suivant le cas, soit dans l'appareil adjacent, soit à l'extérieur;

3° Les entrées de câble devront être d'un type agréé et conformes aux règles d'agrément adoptées par la commission du grisou le 29 mai 1946; elles devront faire, avec la plaque support des joints, d'au moins 25 mm de largeur, et leurs vis de fixation ne devront pas déboucher à l'intérieur de l'appareil;

4° Il devra exister à proximité immédiate et en amont un sectionneur;

5° Une plaque indicatrice très apparente et fixée sur le couvercle, devra rappeler qu'il est obligatoire de couper le courant sur ce sectionneur avant d'ouvrir le coffret.

Par arrêté en date du 19 mars 1948, est agréé, pour être employé dans les mines grisouteuses, le « moteur NEG 36,6/14 M à rotor à double cage », construit par la Société générale de constructions électriques et mécaniques Alsthom, à Belfort.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre et ses paliers ne devra pas dépasser 0,5 mm;

2° Ils seront équipés de prises de courant d'un type agréé;

3° Si une seule prise de courant est utilisée, l'orifice restant libre sera obturé par la plaque prévue à cet effet;

4° Le circuit alimentant les fiches pilotes destinées à assurer la mise hors tension des contacts principaux préalablement à leur séparation devra être conforme à un type agréé par le ministre de l'industrie et du commerce.

Par arrêté du 20 mars 1948, est agréée, pour être apportée, par les houillères du bassin de la Loire, 2, place Jean-Jaurès, à Saint-Etienne, au « moteur MENDX 21 d », construit par le matériel électrique SW, 200, route d'Heyrieux, à Lyon, déjà agréé par arrêté en date du 15 février 1946, la modification définie par la notice descriptive et le plan n° 18.323 *bis* joints au présent arrêté.

Les houillères du bassin de la Loire ne pourront mettre des moteurs modifiés en service que si elles se sont assurées que la modification est conforme à la notice descriptive et au plan 18.323 *bis* joints au présent arrêté.

Par arrêté en date du 22 mars 1948 sont agréés pour être employés dans les mines grisouteuses des « moteurs série Gamma, types 562 et 562 *bis*, modèle DV », construits par la maison Bréguet, 3, boulevard Vauban, à Douai (Nord).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre moteur et son logement dans les paliers ne devra pas dépasser 0,5 mm;

2° Lorsqu'ils sont équipés d'entrée de câble du type MTCB le joint à l'entrée du câble dans la boîte de jonction sera assuré par une coulée de matière isolante.

Par arrêté en date du 23 mars 1948 est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « coffret de manœuvre type XD 233-11 A », suivant le plan A 4.550.001, construit par les établissements Merlin et Gerin, rue Henri-Tarze, à Grenoble.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'axe de commande et son logement ne devra pas être supérieur à 0,5 mm;

2° Ils seront équipés de boîtes à câble ou d'entrées de câble d'un type agréé; les joints de fixation de ces organes auront au moins 25 mm de largeur et les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de l'appareil;

3° Il devra exister à proximité immédiate et en amont un sectionneur;

4° Une plaque indicatrice très apparente fixée sur le couvercle devra rappeler qu'il est obligatoire de couper le courant sur ce sectionneur avant d'ouvrir le coffret.

Par arrêté en date du 24 mars 1948 sont agréées pour être employées dans les mines grisouteuses « les moteurs Dea, types 15 et 16 », construits par la société Constructions électriques Nancy, 1, rue Pierre-Villard, à Nancy.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre et son logement dans les paliers ne sera pas pas supérieure à 0,5 mm;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un modèle agréé. Ces entrées feront avec la boîte à bornes un joint d'au moins 25 mm et leurs vis de fixation ne devront pas déboucher à l'intérieur.

Par arrêté en date du 25 mars 1948 est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses l'interrupteur de fin de course type « 3277 PPA » construit par la Société générale de constructions électriques et mécaniques Alsthem, 36i, rue Lecourbe, à Paris (15e).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre de manœuvre et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm;

2° Il devra exister à proximité immédiate et en amont un sectionneur;

3° Une plaque indicatrice très apparente fixée sur le couvercle devra rappeler qu'il est obligatoire de couper le courant sur ce sectionneur avant d'ouvrir le coffret.

Par arrêté en date du 26 mars 1948 sont agréés pour être employés dans les mines grisouteuses les « moteurs Dea, types 23 et 24 », construits par la société Constructions électriques Nancy, 1, rue Pierre-Villard, à Nancy

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre et son logement dans les paliers ne sera pas supérieure à 0,5 mm;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un modèle agréé. Ces entrées feront avec la boîte à bornes un joint d'au moins 25 mm et leurs vis de fixation ne devront pas déboucher de l'intérieur.

Par arrêté en date du 27 mars 1948 sont agréés pour être employés dans les mines grisouteuses les « moteurs Dea, types 21 et 22 », construits par la société Constructions électriques Nancy, 1, rue Pierre-Villard, à Nancy.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre et son logement dans les paliers ne sera pas supérieure à 0,5 mm;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un modèle agréé. Ces entrées feront avec la boîte à bornes un joint d'au moins 25 mm et leurs vis de fixation ne devront pas déboucher à l'intérieur.

Par arrêté en date du 30 mars 1948 sont agréés pour être employés dans les mines grisouteuses les « moteurs Dea, types 17 et 18 », construits par la société Constructions électriques Nancy, 1, rue Pierre-Villard, à Nancy.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre et son logement dans les paliers ne sera pas supérieure à 0,5 mm;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un modèle agréé. Ces entrées feront avec la boîte à bornes un joint d'au moins 25 mm et leurs vis de fixation ne devront pas déboucher de l'intérieur.

Par arrêté en date du 31 mars 1948 sont agréés pour être employés dans les mines grisouteuses les « moteurs Dea 13 et 14 », construits par la société Constructions électriques Nancy, 1, rue Pierre-Villard, à Nancy.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre et son logement dans les paliers ne sera pas supérieure à 0,5 mm;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un modèle agréé. Ces entrées feront avec la boîte à bornes un joint d'au moins 25 mm et leurs vis de fixation ne devront pas déboucher à l'intérieur

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret portant nomination de deux administrateurs généraux de l'inscription maritime.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 février 1948: page 2071, 1re colonne, aux signatures, ajouter : « Le secrétaire d'Etat aux forces armées, Joannès Dupraz ».

Organisation du travail de manutention dans les ports (conditions générales d'attribution de la carte professionnelle).

Le ministre des travaux publics et des transports et le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu la loi n° 47-1746 du 6 septembre 1947 sur l'organisation du travail de manutention dans les ports et notamment les articles 3 et 23,

Arrêtent:

Art. 1er. — Délégation est donnée, à titre provisoire, aux directeurs des ports, aux ingénieurs des services maritimes et aux ingénieurs en chef des services de navigation, pour fixer, pour chacun des ports visés à l'article 1er de la loi du 6 septembre 1947, par décision prise après avis du bureau central de la main-d'œuvre, les conditions générales d'attribution de la carte de docker professionnel.

Art. 2. — Le directeur des ports maritimes et des voies navigables et le directeur de la main-d'œuvre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 25 mars 1948.

Le ministre des travaux publics et des transports,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

GEORGES BRIAND.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Pour le ministre et par autorisation:

Le directeur du cabinet,

FERNAND SAMSON.

Dates d'origine des chômages et de reprise de la navigation sur les voies navigables.

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er avril 1948:

2° *Lignes de la Belgique à Paris.*

Page 3150, colonne Observations, au lieu de: « La section à point de partage restera en eau de l'écluse du Chesne à l'écluse 3 de Malmy », lire: « La section à point de partage restera en eau de l'écluse 1 du Chesne à l'écluse 3 de Malmy ».

6° *Voies navigables du Midi.*

Page 3151, rivière de la Baïse: *a*) De la limite des départements du Gers et de Lot-et-Garonne.., 2e colonne, au lieu de: « 15 jours », lire: « 16 jours ».

7° *Voies navigables de l'Ouest.*

Même page, canal du Mignon: *a*) Ecluse de Sazay, 4e colonne, au lieu de: « 26 août », lire: « 26 juillet »; Vilaine canalisée: de Cesson à l'écluse de Malon, 3e et 4e colonne, au lieu de: « 1er septembre-4 août », lire: « 15 juillet-4 août »; Sèvre nantaise, 3e et 4e colonne, au lieu de: « 15 juillet-26 septembre », lire: « 1er septembre-26 septembre ».

Administration centrale.

Par arrêté du 30 mars 1948, M. Ruel (Maurice), directeur adjoint à l'administration centrale, a été chargé, sous l'autorité du directeur du personnel, et en sus de ses fonctions actuelles, du service social du ministère et des questions concernant la sécurité sociale et la mutualité.

Conseil général des ponts et chaussées.

Aux termes d'un arrêté du 26 mars 1948 et par modification de l'arrêté du 6 novembre 1941, M. Collin, inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, fera partie des 2e et 4e sections du conseil général des ponts et chaussées.

Ponts et chaussees.

Par arrêté du 25 mars 1948, l'ancienneté de M. Albert (Maurice) dans la 3e classe d'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées a été ramenée du 12 septembre 1943 au 21 juin 1943, compte tenu des bonifications pour services militaires prévues par le décret-loi du 1er septembre 1939.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

MÉRITE SOCIAL

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 25 octobre 1936, instituant la distinction du mérite social, modifié et complété par les décrets des 14 février 1937, 20 juin 1937 et 21 juin 1938;

Vu l'arrêté du 16 novembre 1936 précisant les caractéristiques de la Croix du mérite social,

Arrête:

Article unique. — Sont nommés dans l'ordre du Mérite social:

Au grade de chevalier.

AIN

M. Basset (Jean-Claude), président de section de la Fédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre des chemins de fer de France et de l'Union française, à Bourg.

M. Bredin (Paul-Pierre-Félix), secrétaire de section de la Société mutualiste du personnel de l'enregistrement, à Bourg.

M. Catimel (Jean-Claude), administrateur de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Birieux.

M. Challamel (Alexis-François), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Coupy.

M. Chosson (Paul), ex-secrétaire de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Marlieux.

M. Cochet (François), trésorier de la société de secours mutuels La Familiale, à Beynost.

M. Coudurier (Louis-Emmanuel), président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Bellegarde.

M. Dijon (Francis-Lucien), correspondant de section de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Virieu-le-Grand.

Mme Fournet, née Mathon (Eugénie-Marie-Antoinette), présidente de la société de secours mutuels L'Avenir, à Jassans-Riottier.

Mme Gallet, née Reinbold (Geneviève-Françoise), vice-présidente de section de la Société fraternelle familiale des arts et métiers, à Châtillon-sur-Chalaronne.

M. Gelas (Benoît), président de la caisse d'épargne de Saint-Trivier-sur-Moignans, à Saint-Trivier-sur-Moignans.

M. Goy (Alexandre-Jean-Marie), vice-président de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Saint-Genis-Pouilly.

M. Grosfilley (Louis-Antoine), président de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Chézery-Forens.

M. Grosrey (Fernand-Louis-André), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Saint-Genis-Pouilly.

M. Jandard (Jean-Marie), vice-président de la société mutualiste L'Avenir, à Jassans-Riottier.

M. Juennard (Marie-Lucien), secrétaire trésorier de la société mutualiste La Familiale, à Ozan.

M. Julliard (Gustave-Henri), ex-trésorier de la société de secours mutuels La Fraternelle à Chézery.

M. Lenglart (Gaston-François), correspondant de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Bourg.

M. Monin (Marie-Francisque-Georges), président de la société de secours mutuels Les Ouvriers, à Ambérieu.

M. Montillet (Claudius), président de la société de secours mutuels de Culoz, à Culoz.

M. Paumatau (Alfred-Eugène), président de la société de secours mutuels La Familiale bressane, à Bourg.

M. Pollet (Michel), président de la société de secours mutuels L'Union familiale, à Saint-Cyr-sur-Menthon.

Mlle Puvilland (Marie-Françoise), administratrice de la société Le Soutien mutuel des membres de l'enseignement public, à Dommartin.

M. Raffin (Marie-Alexandre), président d'honneur de la société La Protection mutuelle, à Bourg-en-Bresse.

M. Roche (Jean-Claude), administrateur de la succursale de Neuville-sur-Saône de la caisse d'épargne du Rhône, à Genay.

M. Ruggeri (Charles), trésorier de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Bellegarde.

AISNE

Mlle Basquin (Yvonne-Marie), trésorière adjointe de la société Mutuelle générale des postes, télégraphes, téléphones, à Villeneuve-Saint-Germain.

Mme Besse, née Maze (Marie-Marcelle-Augustine), vice-présidente de section de la Mutualité scolaire, à Monceau-lès-Leups.

M. Bon (Charles-Alexis-Arthur), administrateur de la Société mutualiste entre les agents de la société nationale des chemins de fer français, à Hirson.

M. Briffault (Louis-Isidore)), directeur de la caisse d'épargne de Laon, à Laon.

M. Bry (Pierre-Charles-Virgile), services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Quentin.

M. Bucourt (Georges-Charles-Henri), ex-secrétaire de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Saint-Quentin.

M. Carlier (Paul-Gaston), directeur de la caisse d'épargne de Laon, à Laon.

M. Chevalier (Marie-Elie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Château-Thierry, à Gandelu.

Mme Collery, née Monot (Marcelle), administratrice de la Société post scolaire de secours mutuels et de retraite de l'arrondissement de Saint-Quentin, à Saint-Quentin.

M. Daniel (Gaston-Désiré-Henri), secrétaire de section de la société postscolaire de secours mutuels et de retraite de l'arrondissement de Saint-Quentin, à Fieulaine.

M. Delavallée (Jean-Lucien-Arsène), administrateur de la société de secours mutuels des instituteurs et institutrices de l'Aisne, à Longpont.

M. Delval (Henri-Jean-Gabriel), services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Quentin.

M. Duménil (Dieudonné-Henri), administrateur de section de la société de secours mutuels des instituteurs et institutrices de l'Aisne, à Saint-Quentin.

M. Faglin (Jean-Léon), correspondant de section de la secours mutuels et d'entr'aide du personnel de la police, à Saint-Quentin.

Mme Fillion, née Arnaud (Fernande-Marie-Rose), secrétaire trésorière de la société postscolaire de secours mutuels et de retraite de l'arrondissement de Saint-Quentin, à Montigny-en-Arrouaise.

M. Fraize (Jean), secrétaire de la société de secours mutuels des fonctionnaires, agents et employés du ministère de l'intérieur, à Laon.

M. Gobert (Marcel-Anatole-Henri), correspondant de la caisse des assurances sociales, à Concevreux.

M. Guerbette (Jean-Auguste): services rendus aux œuvres sociales, à Vierzy.

M. Guyot (Alfred-Vital), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laon, à Brunehamel.

M. Herbet (André-Henri), trésorier de la société mutuelle de retraite des anciens combattants de Bohain, à Bohain.

M. Jeanpaul (Pierre), président de section du Comité central d'assistance aux prisonniers de guerre, à la Fère.

M. Lefèvre (Simon): services rendus aux œuvres sociales, à Bohain.

M. Lefranc (Georges-Louis), correspondant de section de la société La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Château-Thierry.

M. Leroy (Joseph dit Octave): services rendus aux œuvres sociales, à Levergies.

M. Maillard (Alphonse-Albert), trésorier de la société mutuelle de secours des aciéries et laminoirs de Beautor, à Beautor.

M. Mensuelle (Edouard-Joseph), administrateur de la société mutualiste entre les agents de la Société nationale des chemins de fer français, à Hirson.

M. Mercier (Emile-Alphonse-Joseph), trésorier de section de la Société des jardins ouvriers de Saint-Quentin, à Saint-Quentin.

M. Miette (Fernand-Eugène), secrétaire de la société de secours mutuels de Villeneuve-Saint-Germain, à Villeneuve-Saint-Germain.

M. Nizet (Georges-Fernand), administrateur de la société mutualiste entre les agents de la Société nationale des chemins fer français, à Hirson.

Mme Petit, née Dechaux (Marie-Madeleine), secrétaire trésorière de section de la société postscolaire de secours mutuels et de retraite de l'arrondissement de Saint-Quentin, à Vendhuile.

M. Rémy (Gaston), administrateur de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Fargniers.

M. Robert (Achille-Fernand), secrétaire de section de la société des jardins ouvriers de Saint-Quentin, à Saint-Quentin.

M. Van Duyse (Pierre): services rendus aux œuvres sociales, à Laon.

M. Vinchon (André), contrôleur de la société des jardins ouvriers de Saint-Quentin, à Saint-Quentin.

M. Warret (Paul-Joseph-Gabriel), secrétaire trésorier de section de la société postscolaire de secours mutuels et de retraite de l'arrondissement de Saint-Quentin, à Thenelles.

ALLIER

M. Abdon (Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Moulins, à Lurcy-Lévy.

M. Aupetit (Alfred-Jean-Marie-Paulin), président de la succursale de la caisse d'épargne de Moulins, à Lurcy-Lévy.

M. Aupetit (Eugène): services rendus aux œuvres sociales, à Montluçon.

M. Bouiller (Philippe), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Moulins, à Chevagnes.

M. Chapon (François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Moulins, à Châtel-de-Neuvre.

M. Daffix (Ernest), président de la société de secours mutuels en cas de décès des employés des chemins de fer de Montluçon, à Montluçon.

M. Galinie (Marcel), président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Montluçon.

M. Gibe (Claude), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Moulins, à Chevagnes.

M. Monnet (Louis-Gabriel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Moulins, à Varennes-sur-Allier.

M. Renard (Antoine), receveur de la société La Protection mutuelle, à Moulins.

M. Turlin (Maurice-Jacques-Alfred), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Moulins, à Varennes-sur-Allier.

ALPES (BASSES-)

M. Bourret (Pierre-Paul-Philippe), correspondant du service local des œuvres sociales de la marine, à Forcalquier.

M. Vigroux (Georges-Lucien), secrétaire de section de la société centrale de secours mutuels des préposés et commis des eaux et forêts de France, à Digne.

ALPES (HAUTES-)

M. Lombard (Jean-Marie-Antoine), président de section de la société La Protection mutuelle, à Veynes.

ALPES-MARITIMES

M. Ardisson (Séraphin-Jean), trésorier de la société de secours mutuels de Saint-Barthélémy, à Nice.

M. Allaud (Léopold), ex-délégué du comité national de solidarité du cheminot, à Cap-d'Ail.

M. Arene (Marius-Jean-Baptiste), président de la succursale de la caisse d'épargne de Cannes, à la Bocca.

M. Bellemand (Bertrand-Lucien), vice-président de la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel de la police de la région de Nice, à Nice.

M. Bré (Emile), secrétaire-trésorier de la société de secours mutuels l'Humanitaire, à Saint-Cézaire.

M. Demarest (Pierre-André), trésorier de la caisse de solidarité des voyageurs et représentants de commerce, à Nice.

M. Ferrero (Albert), correspondant de la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel de la police de la région de Nice, à Grasse.

M. Fourcade (Charles-Joseph-Marius), administrateur de la société mutuelle des anciens prisonniers de guerre de Nice et Alpes-Maritimes, à Nice.

M. Fromageau (Marcel), administrateur de la caisse d'épargne d'Antibes, à Antibes.

M. Garnier (Charles-Auguste), président de la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel de la police de la région de Nice, à Cannes.

M. Ghio (Paul-Henri-Auguste), trésorier de section de l'association des mutilés des yeux de France et des colonies, à Nice.

Mme Gilquin, née Brevet (Léonie-Félicie-Antonine) : services rendus aux œuvres sociales, à Nice.

M. Giraud (Jean-François), administrateur de la caisse d'épargne d'Antibes, à Antibes.

M. Gorry (Jean-Joseph), vice-président de la société de secours mutuels des voyageurs et représentants de commerce des Alpes-Maritimes, à Nice.

M. Gras (Louis-Marius), secrétaire de la société mutualiste Lympia, à Nice.

M. Langrais (Louis), vice-président de la caisse d'épargne d'Antibes, à Antibes.

M. Luponi (Alphonse-Théophile-Jean), secrétaire de la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel de la police de la région de Nice, à Nice.

M. Martin (Raoul-Jean-François), administrateur de la caisse d'épargne de Grasse, à Grasse.

M. Moutet-Fortis (Fernand-Olivier-Charles), ex-président de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Nice.

M. Nicolas (Eugène), administrateur de la caisse d'épargne de Grasse, à Grasse.

M. Plaucheur (Léon-Esprit), administrateur de la caisse d'épargne d'Antibes, à Juan-les-Pins.

M. Segond (Charles-Jean), trésorier adjoint de la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel de la police de la région de Nice, à Nice.

M. Travolti (Antoine), administrateur de la mutuelle des anciens prisonniers de guerre de Nice et Alpes-Maritimes, à Nice.

ARDECHE

M. Bertrand (Fernand-Joseph), trésorier de la société de secours mutuels Les Arts et métiers, à Tournon.

M. Bezal (Frédéric-Pierre), président de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Sernin.

M. Buffières (Léon-Casimir), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels Les Arts et métiers, à Tournon.

M. Peyrard (Raoul), correspondant de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Aubenas.

M. Richard (Georges), trésorier adjoint de section de la société La Protection mutuelle, à Granges-lès-Valence.

M. Roche-Defrance (Louis-Joseph-Jean), président de la société Les Arts et métiers, à Tournon.

M. Thibon (Joseph-Jean-Louis), trésorier de la société La Fraternelle des arts et métiers, aux Vans.

M. Vabre (Etienne), président de la société La Solidarité, à Flaviac.

M. Vincent (André-Clément-Louis), président de la société La Bienfaisance des familles, à Jaujac.

ARDENNES

M. Avril (Maurice-Paul), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Rocroi, à Aubigny.

M. Beaudelot (Honoré), administrateur de la société de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers L'Amicale, à Quatre-Champs.

M. Bouzin (Auguste), receveur de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Boulzicourt.

M. Cailleteau (Paul-Alfred), administrateur de la caisse d'épargne de Rethel, à Rethel.

M. Chevallot (Emile-Adolphe), trésorier de section de la société de retraite mutuelle régionale L'Union nationale des combattants des Ardennes, à Floing.

M. Clément (Alphonse-Lucien), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Vouziers.

M. Collin (Maurice), président de la société de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers L'Amicale, à Quatre-Champs.

M. Cossardeaux (Denis-Gaston), administrateur de la société mutuelle Saint-Eloi, à Vivier-au-Court.

M. Cotrelle (André-Félix-René), trésorier de la société de secours mutuels La Paix sociale, à Mézières.

M. Daumont (Paul-Louis), administrateur de la caisse d'épargne de Vouziers, à Vouziers.

M. Garoudeaux (Etienne-Eugène), administrateur de la caisse d'épargne de Vouziers, à Vouziers.

M. Geauf (Jules-Charles-Joseph), secrétaire-trésorier de section de la société de retraite mutuelle régionale l'U. N. C. des Ardennes, à Blagny.

M. Gueury (Emile), secrétaire de la société mutualiste d'Aiglemont, à Aiglemont.

M. Husson (Pierre-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Rocroi, à Maubert-Fontaine.

M. Lizot (Léon-Paul), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Rocroi, à Auvillers-les-Forges.

M. Magot (Marcel), vice-président de la société mutualiste l'Union départementale, à Aiglemont.

M. Massard (Georges), président de section de la société de retraite mutuelle régionale l'U. N. C. des Ardennes, à Vaux-aux-Bois.

M. Mercier (Julien-Jean-Baptiste-Joseph), secrétaire-trésorier de section de la société de retraite mutuelle régionale l'U. N. C. des Ardennes, à Aire.

M. Parizel (Alexandre-Jules), administrateur de la caisse d'épargne de Rethel, à Rethel.

M. Perin (Henri-Jean), délégué de la Société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Charleville.

M. Rousseaux (Emile-Auguste), président de la société mutuelle Saint-Eloi, à Vivier-au-Court.

M. Tavaux (René-Adrien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Rocroi, à Auvillers-les-Forges.

M. Waifard (Fernand-Léon), secrétaire-trésorier de section de la société de retraite mutuelle régionale l'U. N. C. des Ardennes, à Vouziers.

ARIEGE

M. Marquese (Jean-René), président de section de l'œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Saint-Girons.

M. Oulibou (Fernand-Jean), trésorier de la Mutuelle générale des P. T. T., à Foix.

AUBE

M. Adnet (René-Vital-Marie), ex-président de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Troyes.

M. Bailly (Georges), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels La Fraternelle troyenne, à Troyes.

M. Baudin (Raoul), trésorier adjoint de la société de secours mutuels La Fraternelle troyenne, à Troyes.

M. Beaujean (Roger), administrateur de section de la société La Mutuelle ouvrière d'Estissac et Thuisy, à Estissac.

M. Belin (Maurice-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Troyes, à Rilly-Sainte-Syre.

M. Berthelot (Elie-Marc), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Troyes, à Voue.

M. Bertholle (René-Alfred-Eugène), receveur à l'assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Romilly-sur-Seine.

M. Burtel (Marcel-Maximilien-Fernand), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Troyes, à Marigny-le-Châtel.

M. Chambert (Raymond-Georges-Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Troyes, à Chavanges.

M. Cochet-Grasset (Maurice-François-Joseph), président de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Romilly-sur-Seine.

M. Doyen (Pierre-Louis-Marie), ex-secrétaire de section du Comité national des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à la Chapelle-Saint-Luc.

M. Dupont (Fernand-Louis), receveur à l'assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Romilly-sur-Seine.

M. Dupont (Marcel), président de la caisse d'épargne de Troyes, à Troyes.

M. Fontaine (Charles-Antoine), secrétaire de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Troyes.

M. Foureur (Fernand-Auguste-Louis), trésorier de section de la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et Lorraine et des lignes secondaires, à Romilly-sur-Seine.

M. Guillemin (Etienne-Georges-Marie), administrateur de la succursale de Saint-Parres-lès-Vaudes de la caisse d'épargne de Troyes, à Sainte-Savine.

M. Hauvion (Robert-Etienne), secrétaire de la Société amicale de secours mutuels du personnel des établissements Mauchauffée, à Clerey.

M. Isselin (Albert-Stanislas), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Troyes, à Clerey.

M. Josset (Fernand-Louis), président de section de la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et Lorraine et les lignes secondaires, à Romilly-sur-Seine.

M. Lamotte (Jules-Marie-Georges) : services rendus aux œuvres sociales, à Troyes.

M. Maillot (Emile-Pierre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Troyes, à Chavanges.

M. Mansard (Jean), ex-trésorier du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Sainte-Savine.

M. Palissot (Marcel-James), receveur de la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et Lorraine et des lignes secondaires, à Sainte-Savine.

M. Perrin (Jean-Baptiste-Elie), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels La Fraternelle troyenne, à Troyes.

M. Pilancier (Maurice-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Troyes, à Jeugny.

M. Richard (Marcel-Jules), trésorier secrétaire de l'Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à la Chapelle-Saint-Luc.

M. Robin (Marius-Fernand-Camille), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Troyes, à Chennegy.

M. Roussel (Robert-Charles-Paul) : services rendus aux œuvres sociales, à Troyes

M. Royer (René-Ernest), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Troyes.

M. Souetre (Pierre-Hyppolite), administrateur de la société La Fraternelle troyenne, à Troyes.

AUDE

M. Bonnery (René), président de la société de secours mutuels de Villasavary, à Villasavary.

M. Bosc (Lucien-Marius), secrétaire de la société de secours mutuels Saint-Joseph, à Laurabuc.

M. Brunet (Louis), secrétaire de la société de secours mutuels La Fraternelle de Lézignan, à Lézignan-Corbières.

M. Carrière (Jean-Paul), président honoraire de la société mutualiste Saint-Louis, à Villespy.

M. Degrave (François-Maurice-Elisée), président de la société de secours mutuels Union fraternelle de Villesèque-Corbières.

M. Deloupy (Maurice-Albert), secrétaire de la société de secours mutuels L'Avenir, à Portel.

M. Demonte (Joseph-Michel), président de la société de secours mutuels Parfaite Union, à Leucate.

M. Gabanou (Albert-Séraphin), administrateur de la société mutualiste Saint-Michel, à Esperaza.

M. Guiraud (Marius-Armand), administrateur de la société mutualiste Saint-Michel, à Esperaza.

M. Izard (Jacques), secrétaire de la société de secours mutuels Sainte-Cécile, à Lézignan-Corbières.

Mme Julia (Elisabeth-Augustine) : services rendus aux œuvres sociales, à Narbonne.

M. Laurent (Etienne-Pierre) : services rendus aux œuvres sociales, à Narbonne.

M. Mas (Pierre-Honoré), président de la société de secours mutuels La Capenducienne, à Capendu.

M. Rieux (Joseph-Pierre), administrateur de la société mutualiste Saint-Michel, à Esperaza.

M. Rouquet (Auguste), ex-trésorier de la société de secours mutuels Saint-Roch, à Trèbes.

M. Trel (Adrien-Jacques), président de section de la société La Protection mutuelle, à Narbonne.

AVEYRON

M. Andrieu (Guillaume), trésorier de section de la société La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, téléphones et télégraphes, à Colombies.

M. Galtier (Pierre-Victor-Jean-Hippolyte), président de section de la société La Protection mutuelle, à Tournemire.

M. Mousses (Louis), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Millau.

M. Sirven (Gustave-Albert), administrateur de la société de secours mutuels Association amicale des anciens apprentis du S. A., à Capdenac-Gare.

M. Taurines (Joseph-Jules-Marie), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels L'Avenir, à Millau.

M. Tremolières (Adolphe-Joseph), directeur de la caisse d'épargne d'Espalion, à Espalion.

BOUCHES-DU-RHONE

M. Autuche (Joseph-Marcel), administrateur de la société mutualiste La Provence nouvelle, à Marseille.

M. Barthélémy (Joseph-Marius-Lazare-Laurent), administrateur de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Bordala (Pierre), administrateur de section de la société Union des agents P. L. M., à Miramas.

M. Bourguignon (Jean), président de section de la société La Protection mutuelle, à Miramas.

M. Brés (Marius), administrateur de la Société philanthropique des commis et employés de la ville de Marseille, à Marseille.

M. Brest (Léonard-Adrien-Gontran), vice-président de la Société de prévoyance et de secours mutuels de Saint-Martial, à Marseille.

M. Carlier (Emile-Anicet), secrétaire de la Société d'entr'aide et de secours mutuels et social des anciens élèves des écoles militaires préparatoires, à Marseille.

M. Caudana (Louis-André-Charles), visiteur de la société de secours mutuels La Provence nouvelle, à Marseille.

M. Clément (Henri-René), administrateur de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Court (Emile-Jean), vice-président de la société de secours mutuels Union des agents des trains P. L. M., à Marseille.

Mlle Dauphin (Philippine-Anne), administratrice de la société de secours mutuels La Provence nouvelle, à Marseille.

M. Dessarps (Gabriel), conseiller à la société de secours mutuels Les Prévoyants de la société provençale de constructions navales, à Marseille.

M. Di-Domenico (Pascal-Joseph), secrétaire de section de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail, à Marseille.

M. Duchazeau (André), président de section de la société La Protection mutuelle, à Marseille.

M. Durbec (Jean), secrétaire de la société de secours mutuels Sainte-Marie, à Marseille-Saint-Just.

M. Eyries (Paul-Marie-Joseph), président de section de l'Association des mutilés des yeux de France et des colonies, à Marseille.

M. Garnier (Auguste-Francis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Marseille.

M. Gervais (Jean-André), conseiller à la société de secours mutuels Les Prévoyants de la société provençale de constructions navales, à Marseille.

M. Granon (Gédéon-Baptistin), vice-président de la société mutualiste Saint-Augustin, à Marseille.

M. Guarracino (Joseph-Alphonse-Georges), président de la société de secours mutuels Saint-Bienvenu, à Marseille.

M. Guigue (Raymond-Marius), président de section de la société La Protection mutuelle, à Arles.

M. Habert (Jules), trésorier de la société de secours mutuels Saint-Gérard-Tenque, à Martigues.

M. Isola (Eugène-Louis), vice-président de la société de secours mutuels et de sauvetage Les Héros du devoir, à Marseille.

M. Joiet (Ernest-Honoré), administrateur de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Kling (Franck), ex-secrétaire du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Marseille.

M. Lajard (Emile), administrateur de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Laurent (Max), ex-trésorier de la société mutualiste Sainte-Cécile humanitaire, à Marseille.

M. Layale (Louis-Flavien), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Arles.

M. Lert (Fernand), président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Arles.

M. Maurizi (Fortuné), vice-président de la société mutualiste La Provençale, à Marseille.

M. Merentier (Marius), président de l'Association mutuelle des mutilés, anciens combattants, veuves de guerre, ascendants et descendants de la commune des Pennes-Mirabeau, aux Pennes-Mirabeau.

M. Mondet (Félix-Ambroise), administrateur de la société La Protection mutuelle, à Marseille.

M. Monsche (Paul-Louis-Joseph), services rendus aux œuvres sociales, à Marseille.

M. Morisson (André-Louis), correspondant de section de la mutuelle générale des P.T.T., à Marseille.

M. Neples (Lucien), administrateur de la société de secours mutuels Les Héros du Devoir, à Marseille.

M. Paoli (Eloi-Jean-Baptiste), vice-président de la société de secours mutuels La Provence nouvelle, à Marseille.

M. Pellegrin (Amédée-Jean-Noël), administrateur de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Estaque-Plage.

M. Peysselon (Marius), conseiller à la société de secours mutuels Les Prévoyants de la société provençale de constructions navales, à Marseille.

M. Poggi (Joseph), trésorier de la société de secours mutuels et de sauvetage Les Héros du Devoir, à Marseille.

Mme Poli, née Santoni (Françoise-Marie), correspondante de la société de secours mutuels des employés de la Société générale, à Marseille.

M. Pons (Marcellin-Joseph), vice-président de l'Association mutuelle des officiers d'académie et de l'instruction publique, à Marseille.

M. Reinier (Roger-Elie-Michel), ex-trésorier du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Marseille.

M. Reynaud (Charles-Marie-Paul), administrateur de la Société philanthropique des commis et employés de la ville de Marseille, à Marseille.

M. Rippert (Marius), président de la société mutualiste La Provençale, à Marseille.

Mme Rivière, née Pascalini (Clémence-Félicie), administratrice de la société mutualiste La Provence nouvelle, à Marseille.

Mme Rovini, née Delsey (Jeanne-Joséphine), visiteuse de la société mutualiste La Provence nouvelle, à Marseille.

M. Sibon (Victor-Antoine), trésorier de la Société mutuelle de retraites des anciens combattants et victimes de la guerre, à la Ciotat.

M. Tirant (Paul-Marcel-Louis), président de la société de secours mutuels La Cabannaise, à Cabannes.

M. Vaillant (Jean), services rendus aux œuvres sociales Etablissements Coder, à Marseille.

M. Valette (Léon-François), services rendus aux œuvres sociales, à Marseille.

M. Ventre (François), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels Les Sauveteurs provençaux, à Marseille.

M. Verlaque (Marius-Pascal-Louis), secrétaire de la société de secours mutuels L'Espérance, à Marseille.

M. Vidy (Michel-Edmond), secrétaire de la société de secours mutuels Sainte-Cécile, à Marseille.

M. Vincens (Pierre-Marius), président de la société de secours mutuels Les Enfants des Basses-Alpes mutualistes, à Marseille.

M. Violet (Lazare), conseiller à la société de secours mutuels Les Prévoyants de la Société provençale de constructions navales, à Marseille.

CALVADOS

M. Bourdon (Jean-Marcel-Joseph), trésorier secrétaire de la société de secours mutuels des employés et ouvriers de la Compagnie européenne du gaz, à Caen.

M. Brouilly (André-Adrien-Emile), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Caen.

M. Fauny (Paul-Henri), correspondant de la société mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Caen.

M. Frigout (Alphonse), président de section de l'Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Lisieux.

M. Jourdain (Fernand-Désiré), ex-président de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Caen.

M. Lantin (Georges-Pierre-Alexandre), président de section de la société La Protection mutuelle, à Falaise.

M. Lobas (Henry-Léon), directeur de la caisse d'épargne de Caen, à Caen.

M. Leconte (Alfred-Louis-René), correspondant de la société mutualiste Le Soutien mutuel des membres de l'enseignement public, à Vassy.

M. Leheribel (André-Louis), trésorier de la société mutualiste des employés du commerce, de l'industrie et du port de Caen, à Caen.

M. Lelandais (Maurice-René), trésorier de la société de secours mutuels des employés et ouvriers des anciens établissements Uhlem et Cie, à la Rivière-Saint-Sauveur.

M. Vincent (Eugène-Maurice), président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Trouville-sur-Mer, à Trouville-sur-Mer.

M. Vitry (Arthur-Charles-Gaston), président de section de la société La Protection mutuelle, à Caen.

CANTAL

M. Dancy (Antoine-Jean-Baptiste), administrateur de la caisse primaire d'assurances sociales du Cantal, à Aurillac.

M. Delort (Pierre), trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des Postes, télégraphes et téléphones, à Aurillac.

M. Furnon (Jean-Emile), administrateur de la société mutualiste de la Société générale d'entreprises, à Pl'aux.

M. Laborie (Firmin), secrétaire de section de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Aurillac.

CHARENTE

M. Aubouin (André-Jean), président de section de la société Le Préventorium des enfants des chemins de fer français, à Angoulême.

M. Belly (Edmond), vice-président de la société de secours mutuels de Confolens, à Confolens.

Mme Bernier, née Leger (Désirée-Hortense), déléguée à la Société mutualiste du personnel du métropolitain, à Parzac.

M. Castillon (Marcel), président de section de la société La Protection mutuelle, à Angoulême.

M. Degremont (Henri-Félix-Louis), président de section de l'Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Angoulême.

M. Février (André), trésorier de la société de secours mutuels des Ouvriers réunis de la ville de Cognac, à Cognac.

Mlle Marchesson (Mathilde-Alice-Marie), trésorière adjointe de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Angoulême.

M. Pronzac (André), trésorier adjoint de la société de secours mutuels La Bienfaisante de la classe ouvrière, à Jarnac.

M. Robouant (Raoul), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Angoulême.

CHARENTE MARITIME

M. Baudet (Hyacinthe-Silas-Léopold), administrateur de la succursale de Saint-Genis de la caisse d'épargne de Jonzac, à Mosnac-sur-Seugne.

M. Boussiron (Alexis-Albert-André), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de la Rochelle, à Nuaille-d'Aunis.

M. Caillaud (Jean), président de section de la société La Protection mutuelle, à Tasdon-la-Rochelle.

M. Caussègue (Léon-Bernard), administrateur de la société de secours mutuels de Cercoux, à Bassolais-Cercoux.

M. Conan (François-Gabriel-Joseph), vice-président de section de la Fédération nationale des sous-officiers, à Rochefort-sur-Mer.

M. Coupillaud (Raymond), secrétaire de la société de secours mutuels La Solidarité, à Rochefort-sur-Mer.

M. Crépeau (Edouard-Charles), président de section de la société Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Rochefort.

M. Defois (Amand), président de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Jean-d'Angély.

M. Drouet (Nathalis-Aimé), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Saintes, à Mortagne-sur-Gironde.

M. Estignard (Alexandre-Henri-Joseph), secrétaire de la caisse d'épargne de Jonzac, à Jonzac.

M. Gaboreau (Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Saintes, à Gémozac.

M. Gaborit (Nathalis-Emile), trésorier de la société de secours mutuels d'Arces-sur-Gironde, à Arces-sur-Gironde.

M. Goumard (Claude-Aristide), commissaire à la société mutualiste La Prévoyante du Bois-Plage-en-Ré, au Bois-Plage-en-Ré.

M. Grelier (André), contrôleur de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Saintes.

M. Jaud (Alexis-Prosper), vice-président de la société de secours mutuels de Saint-Savinien, à Saint-Savinien.

M. Laidin (Alexandre-Pierre), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de la Rochelle, à Nuaille-d'Aunis.

M. Lavergne (Adrien), commissaire de la société mutualiste La Prévoyante du Bois-Plage-en-Ré, au Bois-Plage-en-Ré.

M. Marchais (François-Théophile), trésorier de la société de secours mutuels Le Secours immédiat des cheminots de Rochefort, à Rochefort-sur-Mer.

M. Massiou (André), trésorier de la Société mutuelle chirurgicale, à Saintes.

M. Mongis (Benjamin-Joseph), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de la Rochelle, à Nuaille-d'Aunis.

M. Moreau (Marcel-Auguste), administrateur de la caisse d'épargne de Marennes, à Marennes.

M. Moucel (Lucien), ex-administrateur de l'Orphelinat national des chemins de fer de France et des colonies, à Fontcouverte.

M. Ponset (Léon), trésorier de la société de secours mutuels des Hommes de Jonzac, à Jonzac.

M. Poupard (Pierre), président de la société mutualiste de l'aéronautique, à Rochefort-sur-Mer.

M. Pricart (Marcel-Noël-Hippolyte), secrétaire de la société mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Saintes.

M. Reigner (Arthur), administrateur de la caisse d'épargne de Marennes, à Marennes.

M. Robin (Jean-Baptiste), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Jonzac, à Jonzac.

M. Senet (Jules-Pierre-André), secrétaire de la société de secours mutuels, à Angoulins-sur-Mer.

M. Vallegeas (Jean-Maurice), président de section de la société La Prévoyance, à Saintes.

M. Vieilleville (Frédéric), secrétaire de la société Union fraternelle, à Saint-Aigulin.

CHER

M. Aussage (Edouard), secrétaire de section de la société de secours mutuels Aide et protection, à Bourges.

M. Beaupère (André-Louis), administrateur de la société mutualiste de la ville de Bourges, à Bourges.

M. Bourin (Marcel-Cyprien), président de section de la Société d'encouragement au dévouement, à Bourges.

M. Gallier (Fernand-Amédée), receveur de la société La Protection mutuelle, à Vierzon.

M. Garnier (Philippe), secrétaire adjoint de la société mutualiste de la ville de Vierzon, à Vierzon.

M. Isnard (Maurice-Pierre), délégué de section de la société de secours mutuels Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Bourges.

M. Mercier (Adolphe-Emile), secrétaire de section de la société Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Bourges.

M. Rapin (Pierre-Robert), président de la société Mutuelle des sourds-muets du Centre, à Bourges.

M. Salle (Fernand-Julien), trésorier de la société Mutualité céramique, à Vierzon.

M. Soubret (Marcel), président de la société de secours mutuels et de retraites des cantonniers des chemins départementaux du Cher, à Bourges.

M. Thibault (Charles-Abraham), président de section de la société La Protection mutuelle, à Bec-d'Allier.

M. Tixier (Charles-Albert), trésorier de la société de secours mutuels et de retraite des cantonniers des chemins départementaux du Cher, à Bourges.

CORREZE

M. Dessagnes (Marcel-Gaston), receveur de la société La Protection mutuelle, à Brive.

M. Hermen (Pierre), ex-président de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Ussel.

M. Mazonnie (Antoine), receveur de la société La Protection mutuelle, à Brive.

M. Niffle (Jean-Baptiste), administrateur de la caisse d'épargne d'Ussel, à Ussel.

Mlle Soustre (Yvonne), ex-trésorière de la société de secours mutuels Le Soutien mutuel des membres de l'enseignement public, à Seilhac.

CORSE

M. Alessandri (Jean-André-Auguste-Louis) : services rendus aux œuvres sociales, à Ajaccio.

Mlle Capiassi (Marie-Vincentine) : services rendus aux œuvres sociales, à Santa-Reparata di Balagna.

M. Carella (Antoine-Marie) : services rendus aux assurances sociales, à Ajaccio.

M. Casabianca (François-Marie) : services rendus aux œuvres sociales, à Ajaccio.

M. Ceccaldi (Jean) : services rendus aux assurances sociales, à Porto-Vecchio.

M. Corticchiato (Pascal-Antoine) : services rendus à la société de secours mutuels des employés de la préfecture et des sous-préfectures de la Corse, à Ajaccio.

M. Quilichini (Don Ventura) : services rendus aux assurances sociales, à Ajaccio.

M. Vinciguerra (Jules), administrateur de la caisse primaire de sécurité sociale de Corse, à Ajaccio.

COTE-D'OR

M. Andrevon (Ernest), ex-administrateur de la caisse d'épargne de Beaune, à Seurre.

M. Badot (Henri), secrétaire de la société mutuelle de l'Union bressane, à Dijon.

M. Belorgey (Antonin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Seurre.

M. Bock (Pierre), trésorier de section de la société mutuelle de retraite du groupe régional de l'Union nationale des combattants, à Saint-Romain.

M. Bouillot (Louis-Frédéric), trésorier de section de la société mutuelle de retraite du groupe régional de l'Union régionale des combattants, à Seurre.

M. Carnet (Auguste-Albert), secrétaire de la société mutualiste des Laumes, aux Laumes.

M. Danjean (Henri), président de section de la société mutualiste des personnels civils du ministère de la guerre, à Dijon.

M. Debys (Maurice-Camille), président de section de la société La Protection mutuelle, à Tillenay.

M. Desbois (Lucien-François), trésorier de la société mutuelle Union bressanne, à Dijon.

M. Frossard (Gaston-Victor), président de section de la société La Protection mutuelle, à Tilchâtel.

M. Gaillard (Georges), trésorier adjoint de section de la société La Protection mutuelle, à Dijon.

M. Gardey (Eugène), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Dijon.

M. Gevaudan (Marcel-Claude), président de section de la société Le Préventorium des enfants des chemins de fer français, les Laumes, Alésia.

M. Jardel (Pierre), ex-vice-président de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Dijon.

M. Labourdette (Pierre), secrétaire adjoint de section de la société de secours mutuels Aide et Protection, à Dijon.

M. Lalire (Louis-Elie), ex-secrétaire de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Dijon.

M. Glauchamp (Joseph), contrôleur de la société Union bressane, à Dijon.

M. Millot (René-Abel-Edouard-Joseph), secrétaire trésorier de section de l'œuvre de l'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Dijon.

M. Mongin (René-Albert), trésorier de section de la société mutuelle de retraite du groupe régional de l'Union nationale des combattants, à Baigneux-les-Juifs.

M. Potot (André-Jules), correspondant de la société Le Soutien mutuel des membres de l'enseignement public, à Dijon.

COTES-DU-NORD

M. Allene (Pierre-Jean), correspondant de la caisse normalienne, filiale du Soutien mutuel, à Quintin.

M. Coant (François-Marie) : services rendus à l'Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Saint-Brieuc.

M. Cœuret (Charles), administrateur de la caisse d'épargne de Lamballe, à Lamballe.

M. Delattre (Marcel-Victor-Joseph), ex-trésorier de l'Union des sociétés de secours mutuels familiales du commerce et de l'industrie du Pas-de Calais, à Saint-Brieuc.

M. Jan (Marcel-Thomas), président de section de la Société mutualiste du personnel de l'enregistrement, à Saint-Brieuc.

M. Lagadec (Yves-Marie), trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Ploumagoar.

M. Meheust (Henri-Ernest-François), receveur de la société L'Orphelinat des chemins de fer français, à Dinan.

M. Tersoux (Jean), président de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Saint-Brieuc.

CREUSE

M. Butaud (Jean-Bernard-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Bourganeuf, à Bourganeuf.

M. Decousset (Isidore-Lucien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Boussac, à Châtelus-Malvaleix.

M. Jacquet (Gustave-Marc), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Boussac, à Châtelus-Malvaleix.

M. Lecante (Félicien-Jean-Alfred), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Boussac, à Châtelus-Malvaleix.

M. Massaux (Marie-Louis-Auguste), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Guéret.

DORDOGNE

M. Gayou (Albert), receveur à la société La Protection mutuelle, à Périgueux.

M. Polosse (Jean-Eugène-Alexandre), président de la société de secours mutuels des C. F. D., à Thiviers.

M. Prouilhac (Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Périgueux.

DOUBS

Mlle Amstoutz (Gabrielle-Marie), administrateur de la société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Doubs, à Audincourt.

M. Babey (Roger-Léon), trésorier de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs, à Besançon.

M. Bouvier (Henri), trésorier adjoint de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs, à Besançon.

M. Courbet (Emile-Justin), ex-secrétaire de la Caisse de retraites de la fédération comtoise des sociétés de secours mutuels à Besançon.

M. Hugenschmitt (André-Henri-Victor), administrateur de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs, à Besançon.

M. Jean (Alphonse-Victor), administrateur de l'Union des sociétés de secours mutuels du Doubs, à Besançon.

M. Laboureau (André-Antoine), ex-président de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Besançon.

M. Peugeot (Eugène-Robert), vice-président de la société de secours mutuels de Beaulieu, à Hérimoncourt.

M. Peugeot (Jean-Pierre), président de la société de secours mutuels de Beaulieu, à Seloncourt.

M. Pochard (Eugène-Jacques), trésorier de section de la société de secours mutuels des médaillés du travail de Beaulieu-Valentigney, à Valentigney.

DROME

Mme Bancel, née Grobon (Anna-Jeanne-Léonie), administrateur de la caisse d'assurances sociales Le Travail, à Bourg-lès-Valence.

M. Deloche (Georges), administrateur de la société de secours mutuels Le Secours du lendemain, à Bourg-lès-Valence.

M. Devaux (François-Claude), receveur de la société La Protection mutuelle, à Bourg-de-Péage.

M. Faure (Maurice-Jules-Auguste), ex-administrateur de la caisse Le Travail de la Drôme, à Valence.

M. Pichat (Albert-Marie), président de section de l'œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Nyons.

M. Solerieu (Henri-Jean), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Nyons.

EURE

M. Braud (Marcel-Emile-Albert), président de section de la société La Protection mutuelle, à Gisors.

M. Delaunay (Henri-Edgar), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Louviers, au Neubourg.

M. Drouet (Gaston-Pierre-Nicolas), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Louviers, à Gaillon.

M. Dubroca (Gaston-Pierre), trésorier adjoint de l'amicale mutuelle d'Evreux, à Evreux.

M. Ducy (Georges-Louis-Joseph), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Louviers, au Neubourg.

M. Dujardin (Albert-Joseph), directeur de la caisse d'épargne de Bernay, à Bernay.

M. Duvère (Maurice-Henri), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Louviers, à Pont-de-l'Arche.

M. Fauchet (Henry-Léon-Jean-Baptiste), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Louviers Croix-Saint-Leufroy, à Autheuil.

M. Feugray (Fernand-Germain), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Louviers, à Pont-de-l'Arche.

Mlle Hervey (Antoinette-Valentine), vice-présidente de la caisse primaire d'assurances sociales des assistantes sociales, à Damps.

M. Lacroix (Georges), président de la société mutualiste du personnel de l'enregistrement, à Evreux.

M. Lavenant (Jules), trésorier de la société de secours mutuels La Fraternelle d'Ecos, à Ecos.

M. Launay (Alexandre-Pierre), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Louviers, à Gaillon.

M. Lefebvre (Wilfrid-Frédéric-Auguste), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Louviers, à Croix-Saint-Leufroy.

M. Masse (Lucien-Charles-Adrien), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Louviers, à Croix-Saint-Leufroy.

M. Million (Fernand-Georges), secrétaire de la société L'Amicale mutuelle d'Evreux, à Evreux.

M. Moreau (André-Léopold), directeur de la succursale de Pont-de-l'Arche de la caisse d'épargne de Louviers, à Igoville.

Mme Morel, née Moye (Eugénie) : services rendus aux œuvres sociales, à Fontaine-sous-Jouy.

M. Noye (Armand-Alphonse), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Louviers, à Gaillon.

M. Pruvost (Octave-Alfred-Charles), secrétaire de section de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Evreux.

M. Sery (Maurice-Jules-Marie), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Louviers, à Gaillon.

M. Talon (Maurice-Georges), ex-trésorier de la société L'Amicale mutuelle d'Evreux, à Evreux.

M. Vidal (Alfred-Louis), receveur de la société L'Amicale mutuelle d'Evreux, à Evreux.

EURE-ET-LOIR

M. Aubry (Louis-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Arrou.

M. Benoist (Georges-Léon-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Terminiers.

M. Bibaut (Philémon-Alfred), directeur de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Châteaudun.

M. Chevallier (Louis-Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Arrou.

M. Clément (Gaston), directeur de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Châteaudun.

M. Collet (Jules-Paul-Joseph-Alexis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Brou.

M. Delaubert (Pierre-Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Orgères.

M. Fallou (Ernest-Isidore), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Sancheville.

M. Faucheux (Charles-Armand-Fulgence), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Orgères.

M. Gascon (Albert), vice-président de la Société de secours mutuels des établissements Firmin Didot et Cie, aux Buissons (Dreux).

M. Gaucheron (Ernest-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Orgères.

M. Goupil (François-Louis-Désiré), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Bonneval.

M. Grosjean (Paul), délégué de section de la société de secours mutuels Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Dreux.

M. Heulin (Emmanuel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Cloyes.

M. Lecoy (Charles-Joseph), directeur de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Châteaudun.

M. Legrand (Etienne), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Cheautun, à Cloyes.

M. Mandin (Albert-Henri), ex-secrétaire de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Chartres.

M. Neveu (Georges-Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Bonneval.

M. Pares (Aristide), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Arrou.

M. Paris (René-Pierre-Albert), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Chartres.

M. Piau (Amédée-Louis-Désiré), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Terminiers.

M. Pinot (Paul-Gustave-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Terminiers.

M. Poulin (Marcel-Frédéric), directeur de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Châteaudun.

M. Prejean (Paul), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Courtalain.

M. Proust (Charles-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Bonneval.

M. Provost (Kléber-Louis Jules), receveur de la société La Protection mutuelle, à Mainvilliers.

M. Rolland (Achille-Henri), directeur de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Châteaudun.

M. Sidoine (Louis-Célestin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Courtalain.

M. Tourne (Raymond-Maurice), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Sancheville.

M. Vedrenne (Lucien-Germain-Léon), président d'honneur de section de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Chartres.

M. Yvon (Alcide), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteaudun, à Arrou.

FINISTERE

M. Alavoine (Joseph-Marie), directeur de la caisse d'épargne de Quimper, à Quimper.

M. Audren de Kerdrel (Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brest, à Lanniis.

M. Bannier (Joseph-Francis), administrateur de section de la Société mutualiste des voyageurs de commerce et de l'industrie de Brest et du département, à Landerneau.

M. Bardon (Roger), directeur de la caisse d'épargne de Brest, à Brest.

M. Bernes (Alexandre-Louis), directeur de la caisse d'épargne de Quimper, à Quimper.

M. Fagon (Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brest, à Kéribin-Ploudalmezeau.

M. Fritz (Auguste), administrateur de la Fédération nationale des blessés du poumon, à Brest.

M. Hervé (Yves-Marie), ex-président de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Carhaix.

M. Jugan (Auguste-Marie), vice-président de la Société mutualiste des voyageurs, employés de commerce et d'industrie de Brest et du département, à Landerneau.

M. Kerbrat (Paul-Henri), président de la société mutualiste de Lambézellec, à Brest.

M. Le Forestier de Quillien (Joseph-Henri-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brest, à Landerneau.

M. Le Gac (Joseph-Marie), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Ergué-Armel.

M. Le Jacq (Henri), délégué de section de société de secours mutuels Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Quimper.

M. Mailloux (Jean-Marie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brest, à Saint-Renan.

M. Mallegol (Julien-Marie), administrateur de l'Union départementale des blessés du poumon, à Brest.

M. Normand (Jean-Marie), administrateur de section de l'Union départementale des blessés du poumon, à Brest.

M. Quillevère (François), administrateur de la société mutualiste de Lambézellec, à Lambézellec-Brest.

M. Richard (Joseph-Marie), administrateur de la société mutualiste des voyageurs et employés de commerce et de l'industrie de Brest et du département, à Landernau.

M. Roudaut (Gabriel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brest, à Saint-Renan.

M. Sauvage (Georges-Gabriel) secrétaire de la société de secours mutuels Association amicale des coloniaux et anciens coloniaux de Quimper et du Sud-Finistère, à Quimper.

M. Scheidhauer (William-Michel), secrétaire de la caisse d'épargne de Brest, à Brest.

M. Scoarnec (Edouard-Marie), trésorier de section de la société mutualiste des Voyageurs, employés de commerce et d'industrie de Brest et du département, à Landerneau.

M. Vautrain (Olivier), administrateur de section de l'union départementale des Blessés du poumon, à Brest.

GARD

M. Agulhon (André-Louis), trésorier de section de l'Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Villeneuve-les-Avignon.

M. Arlhac (Auguste), président de la société de secours mutuels La Prévoyance ouvrière, à Beaucaire.

M. Avrilon (Marcel-Henri), trésorier de la société mutualiste des Voyageurs et représentants de commerce, à Nimes.

M. Badouin (Albin), correspondant des assurances sociales, à Calvisson.

M. Cavalier (Louis), correspondant de la caisse des assurances sociales, à Gabrières.

M. Chaumette (Albert-Clément), correspondant des assurances sociales, à Bagnols.

M. Clauzel (Jean-Paulin), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Alès.

M. Dalard (François), vice-président de la société de secours mutuels La Solidarité ouvrière, à Nimes.

M. Delord (Franc), correspondant de la société Le Soutien mutuel, à Saint-Gilles.

M. Dizier (Léonce), correspondant de la caisse départementale d'assurances sociales, à Uzès.

M. Dugas (Emile), receveur de la société de secours mutuels des agents des trains de la 9e section, à Nimes.

M. Eyriac (Paul-Pierre-Louis), administrateur de section de la caisse de secours du Personnel de l'Usine des Tubes, à Bessèges.

M. Genoyer (Marcel), trésorier de section de la société mutuelle générale des Postes, télégraphes et téléphones, à Nimes.

M. Gleize (Louis-Jean-Léon), trésorier de la société de secours mutuels des employés de la Société générale, à Nimes.

M. Goudet (Elie), receveur de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Nimes.

M. Guibal (Fernand), directeur de la caisse d'épargne du Vigan, au Vigan.

M. Issolre (Félix-Jean), secrétaire de mairie, services rendus aux Assurances sociales, à Fourques.

M. Jean (Albert-Emile), président de section de la société Le Préventorium des enfants des chemins de fer français, à Nimes.

M. Justet (Jules), correspondant local des Assurances sociales, à Rousson.

M. Kin (Joseph-Charles), administrateur de la société de secours mutuels Les Employés de commerce, à Nimes.

M. Nadal (Julien-Antonin), trésorier de la société de secours mutuels de Saint-Quentin-la-Poterie, à Saint-Quentin-la-Poterie.

M. Pastre (Louis-Marius-César), correspondant de la Caisse primaire de sécurité sociale, à Aigues-Mortes.

M. Péladan (Abel-Emile), président de la société de secours mutuels La Conciliante sociale, à Alès.

M. Perd (Joseph-Marius), secrétaire de la société de secours mutuels La Paysanne, à Connaux.

M. Perraudin (Claude), secrétaire de la Société de secours mutuels des agents des trains de la 9e section, à Nîmes.

M. Pitot (Vincent), directeur de la Caisse d'épargne du Vigan, au Vigan.

M. Richard (Emile-Marcel), président de l'amicale du personnel des tramways, à Nîmes.

M. Rivière (André-Henri), vice-président de la Société de secours mutuels du personnel de l'usine de Salindres, à Salindres.

M. Rouquette (Joseph-Célestin), président de la société de secours mutuels Les Travailleurs réunis, à Pouzilhac.

M. Tournayre (Louis-Félix-Paul), correspondant de la Sécurité sociale, à Saint-Césaire-les-Nîmes.

M. Viala (Jean), directeur de la Caisse d'épargne du Vigan, à Molières-Cavaillac.

GARONNE (HAUTE-)

M. Bouilles (Pierre), administrateur de la société de secours mutuels Les Travailleurs, à Cugnaux.

M. Cauquil (Paul-Joseph-François), secrétaire-adjoint de la société La Protection mutuelle, à Toulouse.

M. Daude (Alfred-Louis), ex-président du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Toulouse.

De Gorsse (Pierre-Ernest-Gaston), services rendus aux œuvres sociales, à Toulouse.

M. Jousla (Emile), président de section de l'œuvre de l'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Toulouse.

M. Latour (Félix), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Montrejeau.

M. Orliac (André-François), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Toulouse.

M. Pailhe (Bernard-Jean-Baptiste-Dominique), ex-trésorier de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Toulouse.

M. Pomies (Eugène-Antonin), administrateur de la Société de secours mutuels de Calmont, à Calmont.

GERS

M. Larroque (Abdon-Jean-Louis), président de section de la société La Protection mutuelle, à Auch.

M. Petit (Sylvain), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Auch.

GIRONDE

M. Aubiant (André-Antoine-Henri), directeur de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Bordeaux.

M. Belin (René-Arnaud), conseiller de la société mutuelle maladie des anciens combattants, à Bordeaux.

M. Bergez (Robert-Gaston), président de la société de secours mutuels Tobafranc, à Bordeaux.

M. Blanchard (Marcel-Etienne), secrétaire de la société de secours mutuels Saint-Martin-Montussay, à Montussay.

M. Blouin (Jean-Gaston), président de section de la société de secours mutuels La Sauvegarde du Poilu, à Pompignac.

M. Bouchard (Marcel), ex-président de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Bordeaux.

M. Brochet (François), président de la société de secours mutuels l'Union mutualiste, à Saint-Jean-de-Blaignac.

Mme Cassagne, née Grujet (Jeanne-Geneviève), ex-trésorière de la société de secours mutuels Les Mères de famille de Blaye, à Blaye.

M. Castaing (Gabriel), vice-président de la société mutualiste de Sainte-Hélène, à Sainte-Hélène.

M. Castaing (Pierre), vice-président de la caisse de prévoyance de la caisse départementale des assurances sociales, à Bordeaux.

M. Castillon (Jean-René), contrôleur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Bordeaux.

M. Cathala (Cyprien-Jean-Jacques), vice-président de la Société mutualiste du personnel du contrôle et des enquêtes économiques, à Bordeaux.

M. Chavanel (Pierre), président de la société mutualiste Union fraternelle des artisans de Bordeaux et de la Gironde, à Bordeaux.

M. Chièze (Léon), vice-président de section de l'Association générale des mutilés de la guerre et anciens combattants, à Bordeaux.

M. Chiron (Paul-Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Réole, à Targon.

M. Corsan (André), administrateur de la caisse de prévoyance de la caisse départementale des assurances sociales, à Bordeaux.

M. Davanseau (Daniel-Jean), président de la société mutuelle Cenpa-Caisserie, à Talence.

M. Davant (Marcel-Guillaume), vice-président de la société de secours mutuels La Communale de Caudéran, à Caudéran.

M. Dubarry (Jean-Jacques), directeur de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Bordeaux.

M. Duberga (Daniel-Pierre), administrateur de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Bordeaux.

M. Dubouilh (Marcel-Guillaume), président de la société de secours mutuels La Saint-Martin-de-Cours-les-Bains, à Cours-les-Bains.

M. Dubreuil (Pierre), vice-président de section de l'association générale des mutilés de la guerre et anciens combattants, à Bordeaux.

M. Ducasse (Jean-Louis), commissaire de la société mutuelle de retraite des anciens combattants et victimes de la guerre du Sud-Ouest, à Bordeaux.

M. Dunie (René-Guillaume-Elie), président de section de la société mutualiste Union républicaine, à Lerm-et-Musset.

M. Elies (Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Castelnau-de-Médoc.

M. Favre (Jules-Désiré), vice-président de la société mutuelle Maladie des anciens combattants, à Bordeaux.

M. Fonteyraud (Louis), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Bordeaux.

M. Garat (Emile-Pierre), commissaire de la société mutuelle de retraite des anciens combattants et victimes de guerre, à Bordeaux.

M. Gimeau (Marcel-Pierre), administrateur de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Bordeaux.

M. Guyonnet-Duperat (Pierre-Philippe), administrateur de la société mutuelle d'entr'aide du personnel dépendant du ministère de la justice, à Bordeaux.

M. Harribey (Adrien), secrétaire de la caisse de prévoyance de la caisse départementale des assurances sociales de la Gironde, à Bordeaux.

M. Januard (Georges-Pierre-Edgard), directeur de la caisse d'épargne de Bourg-sur-Gironde, à Bourg-sur-Gironde.

M. Jothy (Henri), vice-président de la société de secours mutuels Tobafranc, à Bordeaux.

M. Labat (Oscar-Jean), vice-président de section de la société de secours mutuels Aide et protection, à Saint-Macaire.

M. Labrouche (Joseph-Marcelin), vice-président de la société mutualiste La Centrale, à Bordeaux.

M. Lacoste (Etienne), vice-président de la société de bienfaisance de secours mutuels des amis réunis, à Floirac.

M. Ladoues (Pierre-Roger), président de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Bordeaux.

M. Lande (René-Pierre), trésorier adjoint de la société de secours mutuels Association amicale des employés de Paris-Bordeaux, à Bordeaux.

M. Langlois (Jean-Marcelin), trésorier de la caisse de prévoyance de la caisse départementale des assurances sociales, à Bordeaux.

M. Laprie (Jean), syndic de section de la société de secours mutuels de Villandraut, à Villandraut.

M. Liosa (Fernand-Joseph-Jean), administrateur de la société de secours mutuels L'Union, à Bègles.

M. Lambert (Alcide-Guillaume), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Blanquefort.

M. Lavigne (Roger), trésorier adjoint de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Bordeaux.

M. Levraud (Aurélien-Jean), directeur de la caisse d'épargne de Bourg-sur-Gironde, à Bourg-sur-Gironde.

M. Lorliot (Marcel), président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Saint-Yzan-de-Soudiac.

M. Magal (Eugène-Marie), trésorier de la société mutualiste fraternelle des anciens militaires et anciens combattants, à Bègles.

Mme Magnan, née Rigollier (Jeanne-Léoncia), chef de section de la société de secours mutuels Les Mères de famille, à Bayon.

M. Magot (André-François), secrétaire de la société de secours mutuels La Fraternité, à Gauriac.

M. Malie (Paul), administrateur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Bordeaux.

M. Marchanseau (René-Louis), président de la société de secours mutuels L'Ascension, à Saint-Médard-en-Jalles.

M. Masson (Jean-Etienne-Gabriel), collecteur de la société de secours mutuels Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Bordeaux.

M. Merin (Daniel-Jean-Marc), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Réole, à Pellegrue.

M. Miquau (Jean-Camille), archiviste de la Société mutuelle des anciens combattants, à Talence.

M. Molina-Aaron (Alexandre), trésorier adjoint de la Fédération nationale des vieux travailleurs français du Sud-Ouest et de la France, à Bordeaux.

M. Oberon (Jean-Maurice), trésorier adjoint de section de la Société mutuelle de retraite des anciens combattants et victimes de guerre, à Montagne.

M. Ondicola (Martin-Marcel), secrétaire adjoint de section de la Société des anciens combattants de la Société nationale des chemins de fer français et victimes de guerre, à Bordeaux.

Mlle Pointet (Charlotte-Marguerite), vice-présidente de la société de secours mutuels Union fraternelle des ouvriers de l'usine à pétrole de Blaye, à Blaye.

M. Portron (Michel-Auguste), ex-président de la société de secours mutuels Les Corps d'Etat et pères de famille réunis, à Blaye.

M. Pujo (Edouard-Pierre), administrateur de la société mutualiste Union des Hautes-Pyrénées, à Bordeaux.

M. Pujolle (Guillaume-Jean-Simon), vice-président de la société Union des Hautes-Pyrénées, à Tresses.

M. Queron (Albert-Alfred-Auguste), trésorier de l'Association générale des mutilés de la guerre et anciens combattants, à Bordeaux.

M. Rebeyrol (Gaston), trésorier de la société mutuelle du personnel de la maison Broquart, à Bordeaux.

M. Renaud (Frank-Charles), secrétaire de la société de secours mutuels La Sauvegarde du poilu, à Cenon.

Mme Rouchereau, née Chauvet (Charlotte), trésorière de section de la société de secours mutuels Aide et protection, à Mourens.

M. Roujon (Paul-Justin), ex-secrétaire du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Bordeaux.

M. Saule (Jérôme-Marie-Joseph), trésorier de section de la Société mutuelle de retraite des anciens combattants et victimes de guerre, à Arcachon.

M. Sausset (Albert-Pierre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Réole, à Saint-Macaire.

M. Souffron (Alphonse-Louis), ex-secrétaire de la société de secours mutuels Les Vrais Amis réunis, à Bayon.

M. Taris (Etienne), président de la société de secours mutuels Saint-Croix, à Louchats.

M. Tilhet (Philippe), administrateur de la société de secours mutuels La Fraternité, à Gauriac.

HERAULT

M. Abbal (François-Jean), ex-président de la société de secours mutuels L'Egalitaire, à Montblanc.

M. Agret (Albert-Pierre), président de section de la société La Protection mutuelle, à Montpellier.

M. Baissat (Joseph), administrateur de la Société mutualiste du personnel du contrôle et des enquêtes économiques de Montpellier.

M. Bimond (Henri-Adrien), trésorier de la société mutualiste Anciens élèves des frères des écoles libres catholiques, à Montpellier.

M. Boudet (Eloi-Adolphe-Firmin), directeur de la caisse d'épargne de Clermont-l'Hérault, à Clermont-l'Hérault.

M. Boyer (André-Marius-Henri), vice-président de la société L'Avenir abeilhanais, à Abeilhan.

M. Carivenc (Clément-Baptiste-Georges), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Béziers.

M. Catalourda (Charles-Jean-Joseph), président de l'Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Montpellier.

M. Colerch (Marcel-Jean-François), trésorier de la société de secours mutuels Union frontignanaise, à Frontignan.

M. Combes (Emile-Gaston), administrateur de la caisse d'épargne de Sète, à Sète.

M. Cordellana (René), dit Cordellhan (Rémy), président de la société de secours mutuels La Délivrance, à Cazouls-les-Béziers.

M. Delannes (Marius), président de la société de secours mutuels de Baillargues, à Baillargues.

M. Gallier (Henry), secrétaire de la caisse d'épargne de Clermont-l'Hérault, à Clermont-l'Hérault.

M. Gleizes (Jean-Calixte), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Béziers, à Béziers.

M. Hugol (Marcel-Marius), trésorier adjoint de la société de secours mutuels La Solidarité, à Saint-Thibéry.

M. Idrac (Georges-Emile-Honoré), président de la société de secours mutuels La Solidarité nissannaise, à Nissan.

M. Lafferrerie (Louis-Jean), président de section de la société La Protection mutuelle, à Béziers.

M. Leblond (Joseph), trésorier de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Béziers.

M. Mathieu (Kléber-Emile-Eugène), secrétaire de la société de secours mutuels Union frontignanaise, à Frontignan.

M. Milhaud (Georges-Bruno), administrateur de la caisse primaire de sécurité sociale de Sète.

M. Molinie (Etienne), ex-administrateur de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de guerre, à Béziers.

M. Pages (Henri), directeur de la caisse d'épargne de Clermont-l'Hérault, à Clermont-l'Hérault.

M. Raynard (Louis-François-Paul), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels L'Union des Familles, à Saint-Pargoire.

M. Roque (Joseph-André-François), ex-président de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Béziers.

M. Sicart (Louis-Georges), directeur de la caisse d'épargne de Béziers, à Béziers.

M. Stouder (Louis-Joseph), ex-trésorier de la Société philanthroppique et de secours mutuels de Montbazin, à Montbazin.

M. Valette (Joseph-Lucien-Siméon), président de section de la société La Protection mutuelle, à Sète.

M. Vidal (Georges), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Béziers, à Béziers.

ILLE-ET-VILAINE

M. Baudoin (Vincent-Armand), administrateur de section de la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel du ministère du travail, à Rennes.

M. Bourges (Lucien), délégué de section de L'Amicale de prévoyance des fonctionnaires des services actifs de la sûreté nationale, à Rennes.

M. Cadeville (Charles), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Rennes.

M. Caplin (Georges-Louis), trésorier de section de la société Le Préventorium des enfants des chemins de fer français, à Rennes.

M. Chehpeliades (Jules-Gabriel), président de section de la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel du ministère du travail, à Rennes.

M. Deguelle (Arthur-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Malo, à Combourg.

M. Desnos (Augustin), contrôleur de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Dewante (Auguste), vice-président de la société de secours mutuels des typographes de Rennes, à Rennes.

M. Duros (Célestin-Alexandre-Marie, délégué de section de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public, secondaire et supérieur, à Rennes.

M. Garnier (René-Paul-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Malo, à Combourg.

M. Geffroy (Jean-Baptiste), vice-président de la société Mutualité diocésaine Saint-Yves, à Rennes.

M. Grimault (Léon-Jean) : services rendus aux œuvres sociales, à Rennes.

M. Jouquet (Jean), ex-président de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Rennes.

M. Jus (Gabriel), trésorier adjoint de section de l'Orphelinat des chemins de fer français, à Rennes.

M. Labitte (Alexandre), receveur de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Lebourg (Ernest-Hyacinthe), receveur de la société La Protection mutuelle, à Paramé.

M. Lefranc (Louis), contrôleur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Rennes.

M. Le Guilloux (Ernest), contrôleur de l'association générale Municipale de secours mutuels, à Rennes.

M. Limon (Pierre-Marie), trésorier de la société de secours mutuels du Ferré, le Ferré.

M. Loret (Julien), président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Saint-Servan-sur-Mer.

M. Marchegay (Jean), secrétaire de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Rennes.

M. Morvan (Pierre), trésorier de section de la société nationale mutualiste des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Rennes.

M. Mouisel (Arsène-Isidore), vice-président de la société mutualiste des établissements Jamet frères, à Rennes.

M. Renoux (Georges), trésorier de section à la société Orphelinat des chemins de fer français, à Rennes.

M. Vallière (Charles), receveur de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

INDRE

M. Audoueineix (Alexandre-Ernest-Marie), président de section de la Société mutualiste du personnel de l'enregistrement, à Châteauroux.

M. Avrain (Jules-Emile-Félix), directeur de la caisse d'épargne de Châteauroux, à Châteauroux.

M. Blanchet (Armand-Eugène), administrateur de la société Entente mutualiste issoldunoise, à Issoudun.

M. Bosse (Marie-Joseph-Emile), directeur de la caisse d'épargne de Châteauroux, à Châteauroux.

M. Bouland (André-Pierre), administrateur de la Société de secours mutuels des établissements Balsan, à Châteauroux.

M. Bucheron (Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Issoudun, à Reuilly.

M. Cantagrel (Marcel-Albert), président d'honneur de la société Mutuelle générale des postes télégraphes et téléphones, à Châteauroux.

M. Cloue (Paul), administrateur de la caisse d'épargne d'Issoudun, à Issoudun.

M. Demenais (Clément-Edmond-André), trésorier de la société œuvre de l'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Châteauroux.

Mlle Descouchant (Louise-Marie-Ernestine), déléguée de la Société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Châteauroux.

M. Fauveau (Jules-Ernest), vice-président de la société Entente mutualiste issoldunoise, à Issoudun.

M. Franconnet (Cyrille-Jean-Maxime), trésorier de la Société de secours mutuels des établissements Balsan, à Châteauroux.

M. Gigot (Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Issoudun, à Chabris.

M. Grolleau (Camille-Amédée-Yvan), vice-président de la caisse d'épargne d'Issoudun, à Issoudun.

M. Joffe (Gaston-Henri), services rendus aux œuvres sociales, à Châteauroux.

M. Louis (Raphaël), secrétaire de la société Entente mutualiste issoldunoise, à Issoudun.

M. Mamalet (Auguste), correspondant de la société mutualiste Le Soutien mutuel des membres de l'enseignement public, à Géhée.

M. Mardon (Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châteauroux, à Buzançais.

Mme Meslin, née Bonesme (Hélène-Marie), correspondante de la caisse primaire de sécurité sociale de l'Indre, à Châteauroux.

M. Plisson (Jean-Camille), secrétaire de la Société de secours mutuels des habitants de Saint-Août, à Saint-Août.

M. Porcheron (Anthime), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Issoudun, à Vatan.

M. Talichet (Charles-Geoffroy), directeur de la caisse d'épargne de Châteauroux, à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE

M. Anxoine (Marcel-Jules-François), vice-président de section de l'Orphelinat des chemins de fer français, à Tours.

M. Bonsens (Armand-Louis), secrétaire de la Société familiale de retraites des poilus de Touraine, à Esvres.

M. Boucher (Paul-Louis-André), secrétaire de la caisse d'épargne de Chinon, à Chinon.

M. Brochard (Georges-Paul), secrétaire de la Caisse mutuelle de retraites des poilus de Touraine, à Saint-Martin-le-Beau.

M. Brosson (Désiré-Benjamin), secrétaire de la Caisse mutuelle de retraites des poilus de Touraine, à Saché.

M. Courlault (Maurice-Raymond-Henri), président de la société de secours mutuels Solidarité des ateliers de la Compagnie industrielle de matériel de transports de Saint-Pierre-des-Corps, à Tours.

M. Delaunay (François-Jean-Marie), administrateur de la Caisse mutuelle de retraites des poilus de Touraine, à Saint-Pierre-des-Corps.

M. Denis (Ernest-Henri), contrôleur de la société de secours mutuels Solidarité des ateliers de la Compagnie industrielle de matériel de transports de Saint-Pierre-des-Corps, à Tours.

M. Dreux (Félix-Jules-Augustin), vice-président de la société de secours mutuels L'Union de Rochecorbon, à Rochecorbon.

M. Duthell (François), directeur de la caisse d'épargne de Chinon, à Chinon.

M. Fombeurre (Octave), ex-vice-président de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Tours.

M. Gaillault (Roger-Constant-Célestin), receveur de l'Orphelinat des chemins de fer français, à Tours.

M. Gasché (Roger-Alphonse), receveur de la société de secours mutuels Solidarité des ateliers de la Compagnie industrielle de matériel de transports de Saint-Pierre-des-Corps, à Tours.

M. Gerrand (Pierre-Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chinon, à Ile-Bouchard.

M. Le Baron (Joseph-Marie), trésorier de la société de secours mutuels Les Anciens de la Rhénanie, Ruhr et Tyrol, à Tours.

M. Mahoudeau (Joseph-Hippolyte), secrétaire de la Caisse mutuelle de retraites des poilus de Touraine, à Saint-Ouen-les-Vignes.

M. Pouan (Raphaël-Joseph-Aimé), président honoraire de la société de secours mutuels l'Union de Rochecorbon, à Rochecorbon.

M. Rigault (Auguste-Félix), secrétaire-adjoint de la Société mutualiste des ouvriers d'Amboise, à Amboise.

M. Suhard (Louis), vice-président de la société mutualiste complémentaire de la sécurité sociale de la police de Tours, à Tours.

M. Talon (René-Honoré), administrateur de la société mutualiste des ouvriers d'Amboise, à Amboise.

M. Tourrier (Georges-Emile-Armand), trésorier de la société de secours mutuels Les médaillés du travail de Touraine, à Saint-Avertin.

ISERE

M. Arthaud (Eugène-Auguste), receveur de la société La protection mutuelle, à Grenoble.

M. Baron (Raoul), administrateur de la société de secours mutuels des ateliers Neyret-Beylier et Piccard Pictet, à Grenoble.

M. Beaudoux (Georges), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Saint-Priest.

M. Bernard-Brunel (Emilien-Georges), receveur de la société La Protection mutuelle, à Grenoble.

M. Bonny (André-Frédéric), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Saint-Symphorien-d'Ozon.

M. Chardonnet (Vincent-Georges-André), vice-président de la société de secours mutuels La Fraternelle des établissements Bouchayer et Viallet, à Grenoble.

M. Crenon (Claudius-Louis), secrétaire de la société de secours mutuels La Bienfaitrice, à Saint-Hilaire-de-la-Côte.

M. Christolome, dit Christoud (Marc), président de section de la société de secours mutuels des anciens militaires de cavalerie du département de l'Isère, à Saint-Laurent-du-Pont.

M. Curtet (Léon-Gabriel), commissaire de la Société des anciens militaires d'artillerie, à Grenoble.

M. Cuzin (Charles-Louis), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Grenoble, à Domène.

M. Darier-Chatelain (Adolphe-Emile-Marius), trésorier de la société Fraternelle des ouvriers et employés des établissements Bouchayer et Viallet, à Grenoble.

M. Demeure (Gustave), administrateur de la Société philanthropique des employés et commis de Grenoble, à Grenoble.

M. Duquaire (René-Victor), président de la société de secours mutuels de Pont-de-Chéruy, à Pont-de-Chéruy.

M. Fabolon (Emile-Désiré), commissaire de la société mutualiste de Coublevie, à Coublevie.

M. Ferrand (Albert-Jean-Henri), vice-président de la société de secours mutuels des ouvriers et employés des établissements Jaya, à Grenoble.

M. Franza (Emile-Barthélémy), receveur de la société La Protection mutuelle, à Grenoble.

M. Gontier (Charles-Pierre-François), président de la société Bienfaisance mutuelle, à Corenc.

M. Gratlier (Louis), secrétaire de la société de secours mutuels des ateliers Neyret, Beylier et Piccard-Pictet, à Grenoble.

M. Gros (Etienne), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Saint-Symphorien-d'Ozon.

Mme Lamy, née Bonnet (Marie-Louise), secrétaire de section de l'orphelinat des Chemins de fer français, à Grenoble.

M. Leblanc (Elie-Raphaël), secrétaire de la société mutualiste de la caisse de retraites du corps des sapeurs-pompiers volontaires de la ville de Grenoble, à Grenoble .

M. Oriol (Jules-Alexandre), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Grenoble.

M. Paire (Florimond-Victor-Gustave), chef de section de la société de secours mutuels de Jallieu, à Jallieu.

M. Planet (Henri-Michel), vice-président de la société de secours mutuels et de retraite pour la vieillesse du personnel ouvrier des Manufactures françaises de boutons-pression, à Grenoble.

M. Plantier (Eugène), secrétaire général de la société de secours mutuels de Sérézin-du-Rhône, à Sérézin-du-Rhône.

M. Perrier (Aimé-Léon), trésorier de la société de secours mutuels des Ateliers Neyret, Beylier et Piccard-Pictet, à Grenoble.

M. Piton (Albert-Antony), commissaire de la société des anciens militaires d'artillerie, à Montbonnot-Saint-Martin.

M. Regnier (Gustave-Guillaume), receveur de la société la Protection mutuelle, à Grenoble.

M. Rivot (Gustave-Gabriel-Etienne), services rendus aux œuvres sociales, à la Cote-Saint-André.

M. Ronchietto (Jules-Joseph), délégué à l'Union mutualiste inter-ateliers, à Grenoble.

M. Spagnolo (Jean-Baptiste-Rémy), trésorier de la société de secours mutuels des ouvriers et employés de l'Anthratale, à Bourg-d'Oisans.

M. Tardieu, secrétaire de la société de secours mutuels des cordonniers, à Grenoble.

M. Vallet (Bernard-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Saint-Symphorien-d'Ozon.

M. Viland (Joseph-Marcellin), vice-président de section de la société de secours mutuels des anciens militaires de cavalerie du département de l'Isère, à Grenoble.

JURA

M. Girardet (Louis-Auguste), président de la caisse d'épargne de Lons-le-Saunier, à Lons-le-Saunier.

M. Jacquot (Claude-Marie-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels caisse de secours et de retraite des sapeurs-pompiers de Dole.

M. Lemontey (Philippe-Charles-Léon), directeur de la caisse d'épargne de Lons-le-Saunier, à Lons-le-Saunier.

M. Pelen (Louis-Joseph-Elie), directeur de la caisse d'épargne de Lons-le-Saunier, à Lons-le-Saunier.

M. Randot (Louis-Jean-Baptiste), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Lons-le-Saunier, à Lons-le-Saunier.

M. Ravassard (Alphonse), administrateur de la société de secours mutuels de Lons-le-Saunier, à Lons-le-Saunier.

LANDES

M. Cousseau (Henri-Jean-Baptiste-Auguste), trésorier de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Dax.

M. Duhau (Jean-Auguste), président de la société de secours mutuels de Saint-Michel, à Benesse-les-Dax.

M. Ricarrère (Gaston), secrétaire trésorier de la mutualité scolaire landaise, à Montaut.

M. Sansoube (Georges), président de la société de secours mutuels de Saint-Pierre, à Montaut.

LOIR-ET CHER

M. Bellanger (Edgar-Gaston), administrateur de la caisse d'épargne de Blois, à Moisy.

M. Brin (Natalis-Camille), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Suèvres.

M. Caussel (Raymond-Emile), président de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Blois.

M. Chassier (Gustave-Jacques), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Onzain.

M. Daulin (Marcel-Robert-Anatole), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Saint-Dyé-sur-Loire.

M. David (Théotime-Eugène-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Saint-Laurent-des-Eaux.

M. Denis (Charles-Médéric-Ambroise), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Montrichard.

M. Deschamps (Alexandre-Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Mer.

M. Goudeau (Camille), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Oucques.

M. Lehoux (Camille-Emile), ex-trésorier de la société mutualiste de la chocolaterie Poulain, à Blois.

M. Percheron (Charles-Maurice), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Herbault.

M. Philippeau (Alfred), contrôleur de la société de secours mutuels Le Pain mutuel, à Blois.

M. Salle (Lucien-Henri), vice-président du conseil d'administration de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Ouzouer-le-Marché.

M. Terrien (Marcel-Raymond-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Seigy.

M. Villiers (Clair-Edmond), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Marchenoir.

LOIRE

M. Achard (Jean-Marie), ex-trésorier du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Saint-Etienne.

M. Audibert (Pierre-Antoine-Jean), administrateur de la caisse d'épargne de Rive-de-Gier, à Rive-de-Gier.

M. Barnaud (Gaston), contrôleur de la société de secours mutuels Les Travailleurs réunis de Saint-Romain-le-Puy, à Saint-Romain-le-Puy.

M. Béal (Barthélémy-Claude-Marius), trésorier de la société de secours mutuels La Fraternelle forézienne, à Saint-Etienne.

M. Berthier (Eugène), administrateur de la société La Solidarité mutualiste roannaise, à Roanne.

M. Bouquin (François-Félicien), secrétaire-trésorier de section de la société Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Matel.

M. Brenier (Nicolas-Elie), trésorier de la Société mutualiste des ouvriers de la manufacture française d'armes, à Saint-Etienne.

M. Brochet (François), président de section de la société La Protection mutuelle, à Rive-de-Gier.

M. Buisson (Benoît-François-Hilaire), administrateur de la caisse d'épargne de Rive-de-Gier, à Chantelezard.

M. Burellier (Pétrus-Antoine), contrôleur de la société La Solidarité mutualiste roannaise, à Roanne.

M. Cancel (Joannès), président de la société de secours mutuels Les Travailleurs réunis, à Terrenoire.

M. Canonnier (Denis), directeur adjoint de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Etienne, le Chambon-Feugerolles.

M. Cognat (Jean), président de section de la société La Protection mutuelle, à Terrenoire.

M. Colas (Jean-Francis), contrôleur de la société La Solidarité mutualiste roannaise, à Roanne.

M. Crétin (Simon), président de section de la société La Protection mutuelle, à Montbrison.

M. Delorme (Antoine-Amédée), directeur-adjoint de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Etienne, à Saint-Bonnet-le-Château.

M. Dorel (Louis-Jules-Maximin), directeur adjoint de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Etienne, à Bourg-Argental.

Mme Dufaure de Citres, née Javelle (Marie-Thérèse), administratrice de la Mutualité maternelle de Saint-Etienne, à Saint-Etienne.

M. Duperray (Simon-Joseph), administrateur de la société La Solidarité mutualiste roannaise, à Roanne.

M. Durand (Francisque-Benoît), trésorier de la Société mutuelle des produits chimiques de Roche-la-Molière, à Roche-la-Molière.

M. Forestier (Marius-Joseph), secrétaire adjoint de la Mutualité des anciens artilleurs, à Saint-Etienne.

M. Forissier (Jean-Baptiste), vice-président de la Société mutualiste et de retraite des ouvriers métallurgistes, à Saint-Etienne.

M. Granger (Barthélémy), président de la Société de secours mutuels des anciens militaires de l'armée de mer et coloniale, à Saint-Etienne.

M. Gravier (Baptiste-Léon), receveur de la société La Protection mutuelle, à Saint-Etienne.

M. Hermelin (Maurice-Claudius), secrétaire de la Société mutualiste des établissements Rivoire et Marx, à Saint-Etienne.

M. Lachize (Joseph), président de la société La Solidarité mutualiste roannaise, à Roanne.

M. Longère (Claude-Marie), administrateur de la société La Fraternité du bâtiment et ameublement, à Roanne.

M. Malecot (Marius), administrateur de la Société mutualiste des ouvriers de la manufacture française d'armes, à Saint-Etienne.

M. Martin (Paul), directeur adjoint de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Etienne, à Roche-la-Molière.

M. Mousserin (Charles) : services rendus aux œuvres sociales, à Mably.

M. Mure (Jean), receveur de la société La Protection mutuelle, à Saint-Etienne.

M. Oriol (Jean-Marius), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Saint-Etienne, à Saint-Julien-Molin-Molette.

M. Paradis (André), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Etienne.

M. Perrichon (François), directeur adjoint de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Etienne, à la Talaudière.

M. Prohet (Henri-Mary-Emile), ex-président du comité national des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Saint-Etienne.

M. Raffard (Romain), administrateur de la société mutualiste des coiffeurs de l'arrondissement de Saint-Etienne, à Saint-Etienne.

M. Raymond (Joseph), trésorier de la société de secours mutuels Les Travailleurs réunis de Saint-Romain-le-Puy, à Saint-Romain-le-Puy.

Mme Richard, née Sauve (Marie-Joséphine), déléguée de la société Mutualité maternelle de Saint-Etienne, à Saint-Etienne.

Mlle Roche (Yvonne-Marie-Antoinette), trésorière de la société de secours mutuels La Fraternelle de Balbigny, à Balbigny.

M. Seon (Antoine), services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Etienne.

M. Thevenon (Claudius), administrateur de la société La Solidarité mutualiste roannaise, à Roanne.

M. Troncy (Auguste-Victor), président adjoint de la société La Solidarité mutualiste roannaise, à Roanne.

M. Varenne (Jean-Baptiste), directeur adjoint de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Etienne, à Usson-en-Forez.

M. Veluire (Pierre-Antoine), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tarare, à Panissières.

M. Vende (Louis-Marius), secrétaire de la société de secours mutuels Mutualité des anciens artilleurs, à Saint-Etienne.

M. Vialatte (Antoine), administrateur de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Saint-Chamond.

M. Vial (Vincent), directeur adjoint de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Etienne, à Roche-la-Molière.

M. Villard (François-Antoine), secrétaire de la société mutualiste de la ville de Rive-de-Gier, à Rive-de-Gier.

M. Vincent (Raymond), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels des Ouvriers réunis de Feurs, à Feurs.

LOIRE (HAUTE-)

M. Charrier (Clément-Alphonse), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Langeac.

M. Chaussinand (Victor), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, au Puy.

M. Col (Adrien-Joseph), délégué de section de la société de secours mutuels des Fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, au Puy.

M. Granier (Georges), trésorier de section de la société La Mutuelle des finances, au Puy.

M. Jean (Maurice), directeur de la caisse d'épargne du Puy, au Puy.

M. Rochette (Eugène-Antonin), directeur adjoint de la caisse d'épargne du Puy, au Puy.

M. Varennes (Antoine), directeur adjoint de la caisse d'épargne du Puy, au Puy.

LOIRE-INFERIEURE

M. Antier (Auguste-Emmanuel), administrateur de la société de secours mutuels des anciens élèves de l'école mutuelle et du Lancastre, à Nantes.

M. Barbier (Etienne), trésorier-adjoint de la société de secours mutuels L'Adieu, à Nantes.

M. Beauverger (Louis-Marie), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Nantes.

M. Beillevaire (Alphonse-Emile-Marie), services rendus à la caisse chirurgicale mutuelle familiale de la Loire-Inférieure, à Nantes.

M. Berger (Marcel), président de la commission régionale d'action sanitaire et sociale des caisses de sécurité sociale, à Nantes.

M. Bernard (Jean), administrateur de la société de secours mutuels Sainte-Croix, à Nantes.

M. Biraud (Jules-Eugène-Marie), vice-président de la société mutualiste des anciens combattants, à Nantes.

M. Bocquel (Georges), trésorier de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Nantes.

M. Broband (Henri-Clément), administrateur de la caisse d'épargne de Saint-Nazaire, à Saint-Nazaire.

M. Busson (Léon), trésorier de section de la société de secours mutuels Union des travailleurs de France, à Nantes.

M. Cassard (Joseph-Louis), vice-président de la société mutualiste des anciens combattants, à Nantes.

M. Chesneau (Jules), vice-président de la société de secours mutuels Philanthropique des tailleurs de pierre, à Nantes.

M. Cochard (Paul-Maurice), président de la société mutualiste du personnel de l'usine de Nantes des établissements Kuhlmann, à Nantes.

M. David (Henri-Pierre-Hippolyte), secrétaire-adjoint de la société de secours mutuels des ouvriers menuisiers, à Nantes.

M. Freret (Henri-Désiré), administrateur de la caisse d'épargne de Saint-Nazaire, à Blain.

M. Gauffriaud (René-Eugène), archiviste de la société de secours mutuels Les Angevins réunis, à Nantes.

M. Gicquiaud (Emile), trésorier de la société de secours mutuels L'Adieu, à Nantes.

M. Glotin (Pierre-Marie), président de la société de secours mutuels philanthropique des tailleurs de pierre, à Nantes.

M. Guilbaud (Georges-Louis-Francis), vice-président de section de la société de secours mutuels L'Adieu, à Nantes.

M. Guilbaud (Louis-Paul), trésorier de la société de secours mutuels Forgerons et bienfaisance réunis, à Nantes.

M. Kervarec (Joseph-Guillaume), administrateur de la société de secours mutuels des agents des phares et balises de France et des colonies, à le Pellerin.

M. Lecoq (Henri), vice-président de la société mutualiste de Rezé-Trentemoult, à Bouguenais.

M. Ledenmat (Charles-Henri), vice-président de la société de secours mutuels L'Idéal des travailleurs, à Nantes.

M. Legal (Emmanuel-Marie-Joseph), président de l'association des vieux travailleurs d'Herbignac, à Herbignac.

M. Leleon (Charles-Hilaire-François), président de section de la société nationale des vieux travailleurs de France, à Nantes.

M. Leroy (Paul), vice-président de la société de secours mutuels Union des travailleurs de France, à Nantes.

M. Mordelle (Albert-Eugène-Charles), secrétaire de section de la mutuelle générale des P. T. T., à Nantes.

M. Mossu (Georges-Louis), vice-président de la société de secours mutuels La Prévoyante de Penhoët, à Saint-Nazaire.

M. Moutier (Jean), secrétaire de section de la société de secours mutuels Union des travailleurs de France, à Nantes.

M. Nouailles (Henri-Joseph), contrôleur de la société Aide mutuelle des comptables, sténosdactylos et assimilés de Nantes et banlieue, à Nantes.

M. Parrot (Jean), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels de la Compagnie générale de construction de locomotives, à Nantes.

M. Pelletier (Albert-Alfred), services rendus aux œuvres sociales, à Pornichet.

M. Renck (Jean), administrateur de la société de secours mutuels et d'entr'aide du ministère du travail, à Nantes.

M. Sautejeau (Etienne), président de la société de secours mutuels du Pallet, au Pallet.

M. Soyez (Henri-Joseph), vice-président de la société La Mutuelle de Pornichet, à Pornichet.

M. Telair (Alexandre), trésorier de la société de secours mutuels l'Adieu, à Nantes.

M. Touret (Ernest), secrétaire de la société de secours mutuels Forgerons et Bienfaisance réunis, à Basse-Indre.

M. Tremet (Auguste-Marie), président de la société de secours mutuels l'Avenir de Saint-Joseph, à Nantes.

LOIRET

M. Archer (Abel-Albert), président de la section de la société La Protection mutuelle, à Malesherbes.

M. Boureux (Ulysse-François-Désiré), président de la société mutuelle, retraite des anciens combattants de Saint-Gondon, à Saint-Gondon.

M. Bourgeois (Henri), administrateur de la société mutualiste des habitants de Saint-Maurice-sur-Aveyron, à Saint-Maurice-sur-Aveyron.

M. Breton (Georges-Félix-Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à la Ferté-Saint-Aubin.

M. Caillard (Fernand-Célestin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à Fay-aux-Loges.

M. Coudere (Emile), trésorier de la caisse de secours du syndicat des cheminots du Tarn, à Meung-sur-Loire.

M. Delahais (Marcel-Marie-Jean), président de l'Association orléanaise pour jardins ouvriers, à Orléans.

M. Gabellier (Charles-Octave-Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à Patay.

M. Gaudry (Emile-Lucien), vice-président de l'Amicale mutualiste des mobilisés de Saint-Gondon, à Saint-Gondon.

M. Goblet (Georges-Jean-Sylvain), trésorier de la société La Protection mutuelle, à Orléans.

M. Hurey (René-Albert), correspondant de la société de secours mutuels des employés de la Société générale, à Orléans.

M. Legendre (Adelmar), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à Vitry-aux-Loges.

M. Masson (Henri-Frédéric-Alexis), président de section de la société La Protection mutuelle, à Orléans.

M. Maulien (Félix), directeur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à Saint-Jean-de-la-Ruelle.

M. Mellet (Aristide-Louis), président de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Gien, à Gien.

M. Picault (René-Félix-Gustave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à Patay.

M. Piedon (Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à Jargeau.

M. Potentier (Alphonse), trésorier de section de la société de secours mutuels La Fraternelle de Montargis, à Chalette-sur-Loing.

M. Potier (Elie-Fernand), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à Vitry-aux-Loges.

M. Revault (Henri-Louis-Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à Neuville-aux-Bois.

M. Richard (André-Alfred), vice-président de section de la société Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Orléans.

M. Ringuède (Fernand), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à Fay-aux-Loges.

M. Rouilly (Paul), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à Jargeau.

LOT

M. Joubert (Yvan), trésorier de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à Cahors.

LOT-ET-GARONNE

M. Campo (René-Pierre), président de section de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Agen.

M. Delest (Maurice), receveur de la société La Protection mutuelle, à Nérac.

M. Fabre (Frédéric), secrétaire de l'Union mutualiste de Nérac, à Nérac.

M. Mortembusque (Joseph), secrétaire de section de la société Le Soutien mutuel des membres de l'enseignement public, à Villeneuve-sur-Lot.

M. Rivière (Barnabé-Félix-Auguste), délégué de section de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public, secondaire et supérieur, à Marmande.

M. Sanson (Jacques), trésorier de la société de secours mutuels de Sainte-Bazeille, à Sainte-Bazeille.

LOZERE

M. Rouquet (Dieudonné-François-Marius), services rendus aux œuvres sociales, à Mende.

M. Saliel (Antoine-Etienne), vice-président de la société de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers de Marvejols, à Marvejols.

M. Velay (Louis-Jean-Marie), président de la société des jardins ouvriers de Mende, à Mende.

MAINE-ET-LOIRE

M. Aviron (Roger-Emile), vice-secrétaire de la société mutualiste des sapeurs-pompiers, à Angers.

M. Babin (Albert-René-Constant), correspondant de la caisse primaire de sécurité sociale n° 49 D, à Bécon-les-Granits.

M. Barbet (Henri-Louis), directeur de la caisse d'épargne de Baugé, à Baugé.

M. Bourdais (François), trésorier de la société mutuelle chirurgicale de l'Anjou, à Angers.

M. Boursier (Henri-Jean-Pierre-Marie), secrétaire de la société de secours mutuels de Montrevault, à Montrevault.

Mme Boux, née Alzon (Berthe-Ludovine-Eugénie), administratrice adjointe de la société mutualiste de la ville de Saumur, à Souzay.

M. Brevet (Charles-Jean-François), contrôleur de la société de secours mutuels Le Pain mutuel, à Angers.

M. Brun (Pierre), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Saumur, à Saumur.

M. Canel (Jules-Henri), vice-président de la société mutuelle chirurgicale de l'Anjou, à Angers.

M. Chatelais (Joseph-Marie-Pierre), administrateur de la caisse d'épargne de Cholet, à Cholet.

M. Chauvet (Emile-Jules), vice-trésorier de la société mutualiste La Probité, à Angers.

M. Chereau (Jules-Eugène), trésorier de la société mutualiste de Saint-Florent-le-Vieil, à Saint-Florent-le-Vieil.

M. Chevrotin (Auguste-Louis), président de section de la société La Protection mutuelle, à Angers.

M. Cocu (Louis-Constant), administrateur de la société de secours mutuels de la Tessouaille, à la Tessouaille.

M. Cousson (Louis-Fernand), vice-président de la société des jardins familiaux de Beausséjour, à Angers.

Mlle Delien (Juliette-Clémentine-Augustine), administratrice de la caisse de l'orphelinat des sociétés mutualistes de Maine-et-Loire, à Angers.

M. Drouilles (Henri-Philippe-Odilon), président de section de la société La Protection mutuelle, à Cholet.

M. Fraquet (Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Durtal.

Mme Forestier, née Garlan (Philomène-Louise-Lucienne), secrétaire de section de l'Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Cholet.

M. Girard (Charles), administrateur de la société mutualiste La Renaissance, à Avrillé.

M. Girardeau (Pierre-Joseph-Marie), vice-secrétaire de la société de secours mutuels La Famille, à Cholet.

M. Goron (Paul-Gabriel), administrateur de la société mutualiste de Montreuil-Bellay, à Montreuil-Bellay.

M. Gourdon (Eugène-Marie-Joseph), trésorier de la société mutualiste La Fraternelle, à Jallais.

M. Guilleux (Marcel), receveur de l'orphelinat des Chemins de fer français, à Angers.

M. Herieau (Joseph-Louis), administrateur de la société mutualiste de Beaufort-en-Vallée, à Beaufort-en-Vallée.

M. Herin (Alfred), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Noyant.

M. Hudon (Paul-Charles), secrétaire de la société de secours mutuels La Famille, à Cholet.

Mlle Lacroix (Félicie-Marie-Augustine), administrateur de la société mutuelle Prévoyances amicales de l'usine et de l'atelier fusionnées, à Angers.

M. Leroy (Paul-Louis), administrateur de la société mutuelle chirurgicale de l'Anjou, à Angers.

M. Ligot (Maurice-Alexandre-Yves), président d'honneur de la société mutuelle chirurgicale de l'Anjou, à Angers.

M. Margottin (René-Emile-Jean), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Saumur, à Saumur.

M. Ménard (Félix-François), correspondant de la caisse primaire de sécurité sociale d'Anges, à Chaudefonds-sur-Layon.

M. Mercier (Joseph-François-Jean), administrateur de la Société mutualiste des voyageurs, représentants placiers de commerce et agents d'assurances d'Angers, à Angers.

M. Moreau (Gustave-Louis-Joseph), contrôleur de la société de secours mutuels des cantonniers des chemins départementaux et vicinaux de Maine-et-Loire, à Saint-Florent-le-Vieil.

M. Moreau (Henri-François), services rendus aux œuvres sociales, à Seiches-sur-le-Loir.

M. Ne (Lucien-René), trésorier de la société de secours mutuels du travail, à Angers.

M. Nepveux (Paul-Henri-Joseph), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Saumur, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

M. Oger (Théodore-Auguste), vice-président de la société mutuelle Prévoyances amicales de l'usine et de l'atelier fusionnées, à Angers.

M. Pelluau (Eugène-Ernest), administrateur de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Saint-Clement-de-la-Place.

M. Reneaume (Marcel-Jules-Georges), délégué de l'amicale de prévoyance des fonctionnaires des services actifs de la sûreté nationale, à Champtocé-sur-Loire.

M. Rochard (Louis), trésorier de la société de secours mutuels de la Possonnière, à la Possonnière.

M. Salle (Louis), trésorier de la société de secours mutuels de Baracé, à Baracé.

M. Saulet (René-Jean), correspondant de la caisse primaire de sécurité sociale n° 49 D d'Angers, à Thouarcé.

M. Sicot (Marcel-Camille), administrateur de la société mutualiste des menuisiers et autres corporations réunies, à Angers.

M. Thibault (Joseph-Armand), correspondant de la caisse primaire de sécurité sociale n° 49 D, à Martigne-Briand.

M. Vigneron (Joseph-Louis-Jean-Marie), président de la société de secours mutuels L'Hermitage, à Angers.

MANCHE

M. Alain (Jules), secrétaire de la société La Fraternelle Saint-Loise, à Saint-Lo.

M. Duwald (Achille), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Villedieu-les-Poêles.

M. Esnault (Gaston-Henri), secrétaire de la société de secours mutuels des ouvriers de toutes professions, à Saint-Hilaire-du-Harcouet.

M. Girard (Georges), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Coutances.

M. Gosselin (Georges-Joseph-Louis), directeur de la caisse d'épargne d'Avranches, à Avranches.

M. Heraud (Henri-Hippolyte-Marie-Edmond), directeur de la caisse d'épargne d'Avranches, à Avranches.

M. Le Bars (Yves-Marie-Célestin), président de la société mutualiste du personnel de l'enseignement, à Coutances.

Mme Souef, née André (Berthe-Louise), présidente de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Lo.

M. Valet (René-Alfred-Louis), secrétaire-trésorier de la société de secours mutuels L'Union des petits chaudronniers, à Cherbourg.

M. Vallée (René-Eugène), secrétaire du conseil d'administration de la caisse d'épargne d'Avranches, à Avranches.

MARNE

M. Baudin (Louis-Dominique), président de la société l'Union des vieux travailleurs de France, à Châlons-sur-Marne.

M. Bertaux (Achille-Arthur), administrateur de la caisse d'épargne de Reims, à Reims.

M. Boitel (Louis-Octave), secrétaire de la caisse d'entr'aide fraternelle de l'U. N. C., à Châlons-sur-Marne.

M. Bouquet (Arthur), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne.

M. Bourcellier (Louis-Henri), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne.

M. Brésillon (Emile-Paul), vice-président de la société de secours mutuels L'Espérance, à Marcilly-sur-Seine.

M. Brochot (René-Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sézanne, à Esternay.

M. Carraud (Julien-Marie-Hippolyte), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne.

Mlle Cavallier (Marie-Louise-Jeanne-Estelle), déléguée de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Reims.

M. Cocteaux (Victor-Auguste), ex-trésorier de la société de secours mutuels de Saint-Vincent, à Avenay.

M. Dagonet (Marie-Casimir), vice-président de la société de secours mutuels de Boursault, à Boursault.

M. Dart (Marcel-Ernest-Edmond), administrateur de la société de secours mutuels de Montmirail, à Montmirail.

M. Direz (Julien-Louis), receveur à l'Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Reims.

M. Douart (Raoul-Albert), trésorier adjoint de la société mutuelle de retraite des anciens combattants de la Marne, à Bannes.

M. Droz (Achille-Hippolyte), directeur adjoint de la caisse d'épargne d'Epernay, à Epernay.

M. Ferrant (Georges-Raymond), receveur de la société La Protection mutuelle, à Compertrix.

M. Gallet (Roger-Alphonse-Michel), secrétaire de section de la société mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Châlons-sur-Marne.

M. Giry (Jean), président de section de l'Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à la Janette.

M. Gueu (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sézanne, à Saint-Just-Sauvage.

M. Henry (Paul), administrateur de la société de secours mutuels de Saint-Martin-de-Pleurs, à Pleurs.

M. Jaloux (Maurice-Marie), administrateur de la caisse d'épargne de Reims, à Reims.

M. Jésus (Maurice-Amédée), administrateur de la caisse d'épargne de Sézanne, à Sézanne.

M. Ladame (Paul-Fernand-Louis), délégué de section de la société de secours mutuels Association des anciens combattants les Caurettes, à Reims.

M. Lambelin (Alphonse-Jean-Ferdinand), directeur adjoint de la caisse d'épargne d'Epernay, à Epernay.

M. Laurent (Gaston-Léon), directeur adjoint de la caisse d'épargne d'Epernay, à Epernay.

M. Laval (Raoul-Gabriel), vice-secrétaire de la société de secours mutuels d'Ay-Champagne, à Ay.

M. Maès (Henri), receveur à l'Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Châlons-sur-Marne.

M. Marteau (Maurice-Auguste), trésorier adjoint de la société mutuelle de retraite des anciens combattants de la Marne, à Corribert.

M. Martin (Georges-Gaston), services rendus à la société mutualiste de la police châlonnaise, à Châlons-sur-Marne.

M. Molez (Albert-Irénée), administrateur de la caisse d'épargne de Sezanne, à Baye.

M. Monchot (Alexandre-Jacques-François), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne.

M. Nicolle (Maurice-Fernand), administrateur de la caisse d'épargne de Sezanne, à Sezanne.

M. Perrier (Louis), administrateur de la société mutualiste de retraites des combattants et victimes de la guerre de l'Union fédérale marnaise, à Reims.

M. Petitpas (Louis-Raphaël), secrétaire de la société de secours mutuels d'Ay-Champagne, à Ay.

M. Pierrot (Charles-Alexandre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sezanne, à Saint-Just-Sauvage.

M. Prieur (Joseph-Narcisse), secrétaire de la société de secours mutuels L'Espérance de Marcilly-sur-Seine, à Marcilly-sur-Seine.

M. Rollet (Fernand-Alphonse), ex-trésorier de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Epernay.

M. Scholer (René-Marcel), trésorier de section à l'Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Compertrix.

M. Schwing (Georges-Emile), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels des cantonniers et chefs cantonniers, à Sainte-Menehould.

M. Simon (Aimé-Jules), contrôleur de l'Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Reims.

M. Simon (Jean-Paul-Marie), administrateur de la caisse d'épargne de Reims, à Reims.

M. Thiebault (Louis-Henri), receveur à l'Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Vitry-le-François.

M. Van Landschoot (Henri-Louis), président de section de la société La Protection mutuelle à Vitry-le-François.

M. Vatier (Gaston), services rendus aux œuvres sociales à Sainte-Menehould.

Mme Viard (Marie-Emélie-Augustine), en religion sœur Sidonie, services rendus aux assurances sociales à Vienne-le-Château.

M. Villain (René-Jean), vice-trésorier de l'association mutuelle et philanthropique du personnel de la police de Reims, à Reims.

MARNE (HAUTE-)

M. Arland (Victor-Arthur), président de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Bologne.

M. Barret (Alfred-Edmond-Victor), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Breuvannes.

M. Bodson (Abel-Fernand), receveur à l'Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Chaumont.

M. Cadart (Gaston-Pierre), administrateur de la caisse d'épargne de Chaumont, à Chaumont.

M. Carteret (Alexandre-Louis-Gabriel-René), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Juzennecourt.

M. Chaput (Georges-Victor), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Bourmont.

M. Chelle (Paul-Félix-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Laferte-sur-Aube.

M. Choquet (Jean-Marie-Isidore), trésorier de section de la société de secours mutuels Les médaillés militaires, à Langres.

M. Geoffroy (Pierre), trésorier correspondant de la société mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Chaumont.

Mme Guignard, née Petit (Germaine-Louise), secrétaire de la société de secours mutuels des agents et fonctionnaires du ministère de l'intérieur, à Chaumont.

M. Jeanny (Pierre-Louis-Bernard), trésorier de la société de secours mutuels des employés de préfecture, à Chaumont.

M. Joachim (Louis-Auguste), receveur à l'Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Chaumont.

M. Jullien (Henri-Guillaume), président du comité départemental de la société de secours mutuels et de prévoyance du personnel de l'enregistrement, à Chaumont.

M. Ladam (Gustave-Alfred), secrétaire de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Châteauvillain.

M. Marsilley (Henri-Julien), président de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Châteauvillain.

M. Morel (Paul-Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Laferté-sur-Aube.

M. Pargon (Georges-Marie-Anatole), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Saint-Blin.

M. Ravier (Jules-Louis-Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Biesles.

M. Simonet (Raymond-Georges), receveur de la société Association fraternelle des employés et ouvriers de la Société nationale des chemins de fer français, à Joinville.

M. Theriat (Constant-Jules-Asertyl), président de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Vignory.

M. Vautrin (Léon-Marie-Victor), vice-président de la succursale de la caisse d'épargne de Chaumont, à Saint-Blin.

MAYENNE

M. Adam (Ernest), administrateur de la société mutualiste des employés, voyageurs et représentants du département de la Mayenne, à Laval.

M. Aubert (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Viviers.

M. Elber (Georges-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Gorron.

M. Gaine (Louis-Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Sainte-Suzanne.

M. Gendron (Joseph), commissaire de la société mutualiste La Prévoyante, à Craon.

M. Germont (René-Eugène-Patrice), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Lassay.

M. Goujon (François-Elie-Joseph-Edouard), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Grez-en-Bouère.

M. Guilloux (André), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Meslay-du-Maine.

M. Guinoiseau (Félix), commissaire de la société mutualiste La Prévoyante, à Craon.

M. Hiron (Louis-Eloi), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Lassay.

M. Hunulme (Auguste-Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Bazougers.

M. Legros (Henri-Marcel), collecteur de section de la société de secours mutuels la Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Louverne.

M. Lemoine (Jean), administrateur de la société mutualiste des employés, voyageurs et représentants du département de la Mayenne, à Laval.

M. Marlette (François), contrôleur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Laval.

M. Martin (Pierre-Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Bazougers.

M. Pèle (Pierre-Marie-Auguste), président de la caisse mutuelle de retraite du groupe de la Mayenne des anciens combattants, à Mayenne.

M. Pleurdeau (Marcel-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Bazougers.

M. Poulain (Emmanuel-Julien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Juvigné.

M. Richard (Auguste-Alexandre), délégué de l'orphelinat des chemins de fer français, à Laval.

M. Terrasson de Senevas (Etienne-André-Marie), services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Ellier-du-Maine.

M. Théard (Edouard-Henri), administrateur de section de la société de secours mutuels la Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Laval.

MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Bourion (Gabriel-Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Bayon.

M. Colin (Louis-Isidore), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Bayon.

M. Cordier (René), archiviste de la société de secours mutuels « Le Souci du lendemain », à Nancy.

M. Courty (Octave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Briey, à Longwy.

M. Crusem (René-Jean-Robert), secrétaire de la société familiale mutuelle de secours des ouvriers des usines Gouvy, à Belleville.

M. Dubois (Julien-Cornélie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Pont-Saint-Vincent.

M. Fournier (Oscar-Joseph), vice-président de la société mutualiste du personnel du contrôle et des enquêtes économiques à Nancy.

M. Gauthier (Bernard-Marc), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Bayon.

M. Gigleux (Joseph-Léon-Antoni), administrateur de la caisse d'épargne de Pont-à-Mousson, à Pont-à-Mousson

M. Goffinet (Georges-Alfred), président de section de l'assurance mutuelle des agents des chemins de fer français à Nancy.

M. Guépratte (Symphorien-François-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Pont-à-Mousson, à Pont-à-Mousson.

M. Guillaume (Gaston), administrateur de la société mutuelle des ouvriers et employés de Longwy et environs, à Longwy-Haut.

M. Harmant (Jean-Baptiste-Léon), services rendus aux œuvres sociales, à Nancy.

M. Jacolin (René), ex-président du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Nancy.

M. Lanneret (Georges), ex-secrétaire du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Laxon.

M. Lay (René-Léon), services rendus aux œuvres sociales, à Nancy.

M. Louis (Paul-René), trésorier de section de la société de secours mutuels « La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et Lorraine et les lignes secondaires », à Jarville.

M. Michelet (Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Nancy.

M. Michon (Daniel-Charles-Armand), administrateur de la société mutuelle du personnel de la Compagnie lorraine d'Electricité, à Nancy.

Mme Ostermann, née Gumbinger (Joséphine), services rendus aux œuvres sociales, à Nancy.

M. Parcot (Paul), président de la société de secours mutuels des artisans de l'Est, à Champigneulles.

M. Picard (François-Nicolas), services rendus aux œuvres sociales, à Montauville.

M. Renault (Emile-Théophile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Pont-Saint-Vincent.

M. Simonin (Charles), trésorier de la société l' « Amicale de prévoyance des agents de police de la ville de Nancy », à Nancy.

M. Vannesson (Camille-Amédée-Léon), trésorier de la caisse d'épargne de Pont-à-Mousson, à Pont-à-Mousson.

M. Veccheider (Léon), administrateur de la caisse d'épargne de Cirey-sur-Vezouze, à Cirey-sur-Vezouze.

M. Voirin (Joseph-Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Dombasle.

MEUSE

M. Alips (Etienne-Marcel), président de section de la société L'Orphelinat des chemins de fer français, à Bar-le-Duc.

M. Barborin (René-Léon-Louis), vice-président de la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est d'Alsace et Lorraine et des lignes secondaires, à Savonnières-devant-Bar.

M. Bastien (Paul), administrateur de la caisse d'épargne de Montmédy, à Damvillers.

M. Beausoleil (Louis-Henri-Aimé), administrateur de la caisse d'épargne de Verdun, à Souilly.

M. Bonnet (Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Juvigny-sur-Loison.

M. Chapuis (René-Augustin), trésorier de la société La Protection mutuelle, à Verdun.

M. Clément (Jules-Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Verdun, à Fresnes-en-Woëvre.

M. Coulmon (Georges-René), président de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Verdun.

M. Delaval (Gaston), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Bar-le-Duc.

M. Emery (Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Verdun, à Fresnes-en-Woëvre.

M. Guinard (Marc-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Dun-sur-Meuse.

M. Henrion (Charles-Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Stenay.

M. Henry (Paul-Pierre), président de section de la société La Protection mutuelle, à Bar-le-Duc.

M. Legardeur (Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Verdun, à Souilly.

M. Marchal (Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Verdun, à Fresnes-en-Woëvre.

M. Mouton (Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Verdun, à Varennes-en-Argonne.

M. Waslet (Alfred-Jules), directeur de la caisse d'épargne de Verdun, à Verdun.

MORBIHAN

M. Audic (Paul-Yves), président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Auray.

M. Forjonel (Auguste), correspondant de la Société mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Vannes.

M. Le Corre (Joseph-Jean), trésorier de la société mutualiste Groupe amical morbihannais des voyageurs et représentants de commerce, à Larmor-Plage.

M. Le Courtois (Robert), administrateur de la caisse de sécurité sociale de la circonscription de Vannes, à Vannes.

M. Legris (Robert-Marcel-Edmond), trésorier de la Société mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Vannes.

M. Rennecon (Henri-Léon), ex-président du Comité national de la solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Quiberon.

MOSELLE

M. Baron (Maurice-Louis), administrateur de la caisse de malades des employés La Solidarité et la Prévoyance, à Metz.

M. Becker (Louis), président de section de l'Orphelinat des chemins de fer français, à Forbach.

M. Brable (Jules), administrateur de la caisse d'épargne du Châtel-Saint-Germain, à Petit-Châtel.

M. Burck (Guillaume-Auguste), administrateur de la caisse d'épargne de Sarrebourg, à Sarrebourg.

M. Condé (Georges-Pierre), administrateur des rentes de la caisse d'assurance des employés de Strasbourg, à Montigny-les-Metz.

M. Deutsch (Arthur), administrateur de la caisse d'épargne de Sarrebourg, à Sarrebourg.

M. Fink (Paul), administrateur de la caisse d'épargne de Sarreguemines, à Sarreguemines.

M. Froment (Xavier), receveur de l'Orphelinat des chemins fer français, à Reding.

Mme Gasser (Catherine), en religion, sœur Marie-Victor, services rendus aux œuvres sociales, à Basse-Yutz.

M. Gasser (Lucien-Louis), administrateur de la caisse d'épargne de Sarrebourg, à Sarrebourg.

M. Lambert (Joseph-Antoine), secrétaire trésorier du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Montigny-les-Metz.

M. Mazy (Ferdinand), administrateur de la succursale de Metz, de la caisse d'épargne de Châtel-Saint-Germain, à Châtel-Saint-Germain.

M. Mertz (Pierre), administrateur de la société de secours minière de Sarre et Moselle, à Hombourg-Haut.

M. Metz (Xavier), ex-délégué de la Caisse de maladie de l'ancien réseau A. L., à Reding.

M. Meyer (Charles), administrateur de la caisse d'épargne de Sarrebourg, à Valleroysthal-Trois-Fontaines.

M. Muller (Louis), ex-président de la caisse d'épargne de Phalsbourg, à Phalsbourg.

M. le docteur Sauvage (René-Clément), services rendus aux œuvres sociales, à Basse-Yutz.

M. Schneider (Charles-Marie-Nicolas), administrateur de la Fédération nationale des sous-officiers, à Châtel-Saint-Germain.

M. Senne (François), président de section de l'association fraternelle des employés et ouvriers de la Société nationale des chemins de fer français, à Sarreguemines.

M. Wagner (Charles-Jules), vice-président de la caisse de secours mutuels La Relève, à Tombas.

M. Weistroffer (Nicolas-Adolphe), services rendus aux œuvres sociales, à Thionville.

NIEVRE

Mlle Barthélemy (Elise-Marie-Philomène-Antoinette), ex-administrateur du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Nevers.

M. Bernot (Anicet), secrétaire de section de la société de secours mutuels des Poilus nivernais, à Guérigny.

M. Berthelot (Roland-Robert), trésorier de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Nevers.

M. Billy (Louis), président de section de la société La Protection mutuelle, à Cosne.

M. Boillereau (Hubert-Alphonse-Jean-Baptiste), secrétaire de la société de secours mutuels des Poilus nivernais, à Moulins-en-Gilbert.

M. Demangeon (Pierre-Brice-Paul-Léon), trésorier de la société mutuelle, retraite des anciens combattants et victimes de la guerre de l'union fédérale de la Nièvre, à Nevers.

M. Favier (Henri-André), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Nevers,

M. Fleurot-Lescot (Jules-Aimé), président de la section de la société de secours mutuels Amicale des poilus d'Orient, à Nevers.

M. Girault (Albert-Victor-Alexis), président de section de la société La Protection mutuelle, à Clamecy.

M. Herselin (Pierre-Henri), receveur de la société La Protection mutuelle, à Coulanges-lès-Nevers.

M. Larue (Pierre-Désiré-Marcel), vice-président de la société de secours mutuels Les Corporations réunies de Nevers, à Nevers.

M. Mathe (Robert), receveur de la société La Protection mutuelle, à Nevers.

M. Maréchal (Jean-Marie), receveur de la société Le Sanatorium des cheminots, à Nevers.

M. Martin (André-Michel), receveur de la société Le Sanatorium des cheminots, à Nevers.

M. Martin (Marcel-Jean-Marie), secrétaire de section de la société de secours mutuels des Poilus nivernais, à Ourouer.

M. Maugras (Charles-Etienne), secrétaire de section de la société de secours mutuels des Poilus nivernais, à Brassy.

M. Plancheton (François), administrateur de la société La Pacific, à Nevers.

M. Relahtees (Charles), secrétaire de la société de secours mutuels de prévoyance et de retraites de Decize et alentours, à Decize.

NORD

Mme Annebicque, née Joly (Berthe-Henriette-Adéline), trésorière de section de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Orchies.

M. Ansart (André) : services rendus aux œuvres sociales, à Aubigny-au-Bac.

M. Bailleul (Henri-Léon), correspondant de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Roubaix.

Mme Balon, née Gilbert (Georgette-Jeanne-Marie), trésorière de section de la société scolaire de mutualité La Prévoyante, au Poirier.

M. Bara (Arthur), porte-drapeau de la Société fraternelle des médaillés militaires, à Marly.

M. Becu (Daniel-Marcel), trésorier de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Somain.

M. Becuwe (Paul-Ernest), collecteur de la caisse de secours de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Lille.

Mme Behiels, née Ilus (Yvonne), secrétaire de la société de secours mutuels Les Anciens sous-officiers français, à Roubaix.

M. Binet (Léon-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Arleux.

M. Bion (François), vice-président de l'Association amicale des anciens élèves de l'école de garçons de la place Général-de-Gaulle, à Anzin.

M. Bouchez (Jules), correspondant de la société de secours mutuels des employés et agents de la police de Lille, à Lille.

M. Bousis (Oscar-Aimé-Louis), administrateur de la société de crédit immobilier de l'arrondissement d'Avesnes, à Avesnes-sur-Helpe.

M. Bray (Ernest), ex-président du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Douai.

Mme Brogniart, née Proust (Gabriel-Léonie), ex-administrateur de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Douai.

M. Bury (Dominique-Jules), délégué de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Iwuy.

M. Butruille (Joseph-Adrien-Antoine-Marie), administrateur de la caisse d'épargne de Douai, à Douai.

M. Byls (Raymond-Julien-Louis), administrateur de la société mutualiste des voyageurs et employés de Lille et du Nord de la France, à Lille.

M. Carlier (Auguste-Joseph), trésorier de section de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Monchecourt.

M. Casier (Victor-Jules-Désiré), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lille, à Mons-en-Barœul.

M. Caspar (Camille), correspondant de la société Le Soutien mutuel des membres de l'enseignement public, à Haveluy.

M. Caulier (André-Henri-Florent), président de l'Association mutuelle des employés de la mairie de Dunkerque, à Rosendaël.

M. Celet (Paul-Ernest), ex-secrétaire de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Maing.

M. Claisse (Benoît-Charles), trésorier de section de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, au Cateau.

M. Cochet (Gaston), ex-trésorier de section de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Orchies.

M. Cognet (Paul-Marius), services rendus aux œuvres sociales, à Lille.

M. Cornet (Marcel), président de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Douai.

M. Cornillot (Robert-Emile-Albert), trésorier de l'association mutuelle des anciens marins de la région du Nord, à Lille.

M. Coulmont (Omer-Jules), administrateur de l'association mutuelle des anciens marins de la région du Nord, à Lille.

M. Coupet (Gustave), administrateur de la caisse d'épargne d'Estaires, à Estaires.

M. Couvreur (Albert-Julien), secrétaire de section de la société de secours mutuels des médaillés militaires, à Condé-sur-Escaut.

M. Daleux (Ernest-Henri), commissaire de la société de secours mutuels de l'association mutuelle des médaillés d'honneur et du travail de Tourcoing et ses cantons, à Mouvaux.

M. Damman (Roger-Louis-Pierre), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Cappelle-la-Grande.

M. Debaecker (Georges-Désiré-André), administrateur de section de la société de secours mutuels Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Lille.

M. Decottignies (Gaston-Charles), secrétaire de section de la société mutualiste du régiment des sapeurs-pompiers Au Feu, à Hellemmes.

M. Dekeister (Georges), trésorier de section de la société de secours mutuels Les Vétérans des armées de terre, de mer et de l'air, à Rosendaël.

M. Delattre (Marcel-Paul), administrateur de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Douai-Dorignies.

M. Delbeke (Maurice-Léon), services rendus aux œuvres sociales, à Lille.

M. Delrue (Henri-Raphaël), trésorier de l'union nationale des victimes civiles de la guerre, à Lille.

M. Deltour (Gustave), directeur de la caisse d'épargne de Cambrai, à Cambrai.

M. Delvallée (René), président de section des amicales laïques du secteur d'Avesnes, à Maubeuge-sous-le-Bois.

M. Demeester (Julien-Eugène-Henri), président de la société de secours mutuels La Prévoyante de l'association des artistes musiciens de Dunkerque, à Dunkerque.

M. Demenios (Léon-Charles-Alfred), délégué de la société de secours mutuels L'Union amicale des anciens sous-officiers de l'arrondissement de Douai, à Sin-le-Noble.

M. Demetz (Achille), commissaire de la société de secours mutuels Association mutuelle des médaillés d'honneur et du travail de Tourcoing, à Tourcoing.

M. Denys (Jean-Corneille), administrateur de la caisse d'épargne de Bergues, à Bergues.

M. Derquenne (André-Henri-Jules), président de section de la société de secours mutuels Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Valenciennes.

M. Deruelle (Marcel-Victor), délégué de section de l'amicale de prévoyance des fonctionnaires des services actifs de la sûreté nationale, à Lille.

M. Descheirder (Pierre-Henri), secrétaire adjoint de section de la fédération nationale des mutilés et invalides du travail, à Tourcoing.

M. Deschepper (Léon-Julien), trésorier de section de la société de secours mutuels Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Roncq.

M. Desplanque (Georges-Benjamin), président de l'amicale laïque du bourg et du Canon d'Or, à Lambersart.

M. Dorleant (André-Alphonse-Alexis), administrateur de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Flers-Pont-de-la-Deule.

M. Dubois (Henri), collecteur de la société de secours mutuels Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Roubaix.

Mme Dubois, née Candellier (Jeanne), trésorière de section de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Bugnicourt.

M. Duchatelet (Louis-François-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels des ouvriers d'Avesnes-le-Sec, à Avesnes-le-Sec.

M. Ducoulombier (Fernand-Henri), administrateur de la société de secours mutuels des Anciens sous-officiers français, à Roubaix.

M. Dufour (Hector-Lucien), ex-vice-président de la société de secours mutuels La Concorde, à Neuville-sur-Escaut.

M. Dujardin (Henri-Jules-Thomas-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Marq-en-Barœul.

M. Dumoulin (Eugène-Louis), administrateur de la caisse mutuelle de retraite de l'union nationale combattants, à Tourcoing.

M. Duquesne (Louis-Julien), délégué de section de la société de secours mutuels Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Coudekerque-Branche.

M. Emig (Léon-Henri-François), administrateur de la succursale de Thumesnil de la caisse d'épargne de Lille, à Lille.

M. Etienne (Maurice-Henri-Louis), administrateur de la société de secours mutuels Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Cambrai.

M. Fauquet (René-Charles), trésorier de la société mutuelle des employés et des cadres du bâtiment et des travaux publics, à Lille.

M. Favier (Fernand), secrétaire de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Hellemmes.

M. Feys (Gustave), administrateur de la société mutualiste de la boulangerie du Nord, à Tourcoing.

M. Fievet (Fernand-Georges-Marcel), secrétaire de l'union nationale des prisonniers civils de guerre, à Solre-le-Château.

M. Figard (Henri), président de section de la société l'Orphelinat des chemins de fer français, à Hellemmes.

M. Florin (Raymond), administrateur de la société La Mutuelle, à Tourcoing.

M. Fontaine (Charles-Louis), trésorier de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Fresnes-sur-Escaut.

M. Fourez (Emile-Joseph), contrôleur de la société Mutuelle retraite de la fraternelle des combattants Wattrelosiens, à Wattrelos.

M. Fournay (Jules-Victor-Joseph), administrateur de la société de prévoyance des employés de l'arrondissement de Douai, à Flers-en-Escrebieux.

M. François (Henri), secrétaire de la société association des mutilés et anciens combattants, à Roeux.

Mme Gallez, née Lesnes (Marguerite), administrateur de la société mutualiste des écoles publiques du canton de Valenciennes-Est l'Abeille, à Onnaing.

M. Gambier (Georges-Philippe), trésorier de section de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Dechy.

M. Geeraert (André), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Coudekerque.

M. Gérard (Henri), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Somain.

M. Gelez (Raoul-Louis), président de la société mutuelle d'entr'aide du personnel de la compagnie de Fives-Lille, à Lille.

M. Gielen (Clément) : services rendus aux œuvres sociales, à Lille.

M. Gochon (Maurice-Albert), trésorier de la société de secours mutuels Les Amis solidaires, à Lille.

M. Gorgue (Albert) : services rendus aux œuvres sociales, à Lille.

M. Gosselin (Clovis), trésorier de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Valenciennes.

M. Grassart (Joseph-Henri), secrétaire de la société mutualiste La Madelon, à Sains-du-Nord.

M. Grébert (Louis-Célestin), vice-président de la société mutualiste des voyageurs et employés de Lille et du Nord de la France, à Lille.

M. Grignion (Albert-Henri), vice-président de la société de secours mutuels Les Amis réunis, à Lille.

M. Hallez (Fernand-Joseph), secrétaire de l'union des mutilés, anciens combattants, veuves et victimes de guerre de l'U. F. et H. P. A. C., à Lomme.

M. Hornoy (Albert-Alfred), ex-secrétaire de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Hazebrouck.

M. Houplines (Augustin-Charles-Jules), ex-secrétaire de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Sin-le-Noble.

M. Hulo (Jean), président de l'association philanthropique douaisienne, à Douai.

M. Jovenet (Abel-Moïse), trésorier adjoint de l'association amicale des sapeurs-pompiers de Douai, à Douai.

M. Labitte (Edmond-Emile), administrateur de la caisse de secours de la chambre des métiers du Nord, à Lille.

M. Lahaye (Nestor-Henri), délégué de la société de secours mutuels du personnel du ministère de l'agriculture, à Douai.

M. Lartige (Victor-Antoine), administrateur de la société de secours mutuels La Concorde, à Neuville-sur-Escaut.

M. Lebreton (Jean-Marie-Louis), ex-secrétaire de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Hellemmes.

Mme Le Gry, née Nuez (Suzanne-Emilienne) : services rendus aux œuvres sociales, à Lille.

M. Leclercq (Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lille, à Cysoing.

M. Lemort (Victor-Jean-Baptiste), ex-secrétaire du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Hellemmes.

M. Leplant (Léon), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Somain.

M. Leroux (Omer-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne d'Estaires, à Estaires.

M. Lescut (Charles-César-Eusèbe), administrateur de la caisse d'épargne d'Hautmont, à Hautmont.

M. Letoret (Jules-Léon), secrétaire de section de l'Union nationale des prisonniers civils de Guerre, à Trelon.

M. Lixon (Robert-Marcel), administrateur de la société de secours mutuels l'Egalité, à Maubeuge.

Mlle Locoge (Clotilde), services rendus aux œuvres sociales, à Douai.

M. Logiez (Armand-Richard), vice-président de la société de secours mutuels l'Union du personnel de la compagnie des tramways électriques de Lille et de sa banlieue, à Lille.

M. Loraine (Jules), trésorier adjoint de l'Association mutuelle des anciens marins de la région du Nord, à la Madeleine.

M. Maerten (Lucien-Désiré), ex-administrateur de la Maison des P. T. T., à Hellemmes.

M. Maginelle (Léon), administrateur de l'Association mutuelle des anciens élèves et amis de l'école Michelet, à Denain.

M. Mallez (Ildephonse-Paul-René), administrateur de la caisse d'épargne de Cambrai, à Cambrai.

M. Masquelier (Louis-Hubert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lille, à Mons-en-Barœul.

M. Meurant (Adolphe), président de l'Union des anciens combattants du faubourg de Douzies, à Maubeuge.

M. Meys (Georges-Ghislain), secrétaire de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Maubeuge.

M. Millien (André-Louis-Gilbert), administrateur de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Auby.

M. Moerman (Joseph), administrateur de la caisse mutuelle de retraite de l'U. N. C. de Tourcoing et ses cantons, à Mouvaux.

Mme Montay, née Surrans (Adolphine), administrateur de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Somain.

M. Moreau (Louis-Marcel-Adolphe), trésorier de section de la société mutualiste des écoles publiques des cantons de Valenciennes-Est l'Abeille, à Sebourg.

M. Myngers (Albert-Joseph), président de la société mutualiste La Prévoyance, à Halluin.

M. Nicodème (Paul-Ernest), trésorier de la société mutualiste du régiment de sapeurs-pompiers au feu, à Hellemmes.

M. Obert (Roger-Adolphe), secrétaire de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Hazebrouck.

M. Paulet (Camille-Fortuné), receveur de la société La Protection mutuelle, à Perenchies.

M. Petiau (René-Louis), administrateur de la caisse d'épargne d'Hautmont, à Hautmont.

M. Poly (Jules-Jean-Baptiste), administrateur de section de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Gouzeaucourt.

M. Posière (Marc), administrateur de la société mutualiste des écoles publiques du canton de Valenciennes-Est l'Abeille, à Preseau.

M. Prevost (César) : services rendus aux œuvres sociales, à Lille.

M. Richard (René-Benoist-Maurice), vice-président de la société Association amicale des anciens sous-officiers, brigadiers-chefs et caporaux-chefs de l'arrondissement de Valenciennes, à Valenciennes.

M. Rosado (Henri-Jules), secrétaire de section de la société mutualiste du personnel de l'enregistrement, à Lille.

M. Rousseaux (Désiré-Edouard), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lille, à Leos.

M. Ruyssen (Anthime-Charles), président de l'association des retraités intercommunaux de Dunkerque et environs, à Malo-les-Bains.

M. Sailly (Clovis), secrétaire de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre 1914-1918, 1939-1945, à Mareiz.

M. Saint-Martin (André-Louis), administrateur de la caisse chirurgicale mutualiste de l'arrondissement Dunkerque-Hazebrouck, à Saint-Pol-sur-Mer.

M. Segard (Chrysostome-Jean-Baptiste-Fénelon), administrateur de la société de secours mutuels la Solidarité, à Escaudœuvres.

M. Selosse (Adolphe-Julien), ex-administrateur de la société mutualiste l'Union fraternelle, à Ascq.

M. Selosse (Emile-Joseph), commissaire de l'Association mutuelle des médaillés d'honneur et du travail de Tourcoing et ses cantons, à Tourcoing.

Mme Solasse, née Lemaire (Sophie-Augustine), trésorière de la section de la société mutualiste scolaire la Jeunesse prévoyante, à Dechy.

M. Smagghue (Charles-Ferdinand-Jean-Baptiste), administrateur de la caisse d'épargne d'Estaires, à Estaires.

M. Souloumiac (Robert-Eugène-Marius), ex-administrateur de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Coudekerque-Branche.

M. Suindeau (Maurice-Emile), président de section de la société de secours mutuels Association amicale des sourds-muets du Nord et du Pas-de-Calais, à Marquette-lès-Lille.

M. Tassart (Marcel), vice-président de l'Association mutuelle des anciens élèves et amis de l'école Michelet, à Denain.

M. Théron (Marcel-Raymond), vice-président de la société de secours mutuels Association des comptables et employés de l'arrondissement de Lille, à Armentières.

M. Thérouanne (Aimable-Georges-Fernand-Emile), secrétaire adjoint de la société mutualiste des écoles publiques du canton de Valenciennes-Est, l'Abeille, à Saultain.

Mlle Tison (Jeanne-Hortense-Marie-Joséphine), trésorière de la section de la société mutualiste scolaire la Jeunesse prévoyante, à Montigny-en-Ostrevent.

Mlle Tison (Marguerite-Louise), trésorière de section de la société mutualiste scolaire la Jeunesse prévoyante, à Auby-lès-Douai.

M. Tixier (Hector-Auguste), administrateur de la société mutualiste Union ouvrière d'Anzin, à Anzin.

M. Torcq (Georges), services rendus aux œuvres sociales, à Lille.

M. Tourneur (Fernand-Charles), vice-président de la société de secours mutuels la Prévoyante de l'association des artistes musiciens de Dunkerque, à Dunkerque.

M. Treca (Anatole-Marie-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Douai, à Douai.

Mme Tricart, née Marcand (Jeanne-Eugénie-Lucie), trésorière de section de la société mutualiste scolaire La Jeunesse prévoyante, à Amiche.

Mme Tytgat, née Morillon (Yvonne) : services rendus aux œuvres sociales, à Lille.

M. Valencaux (Auguste-Emile), vice-président de la société de secours mutuels du groupe Sage, à Dunkerque.

M. Vandaele (Marius-Marcel-Julien-Aurélien) : services rendus aux œuvres sociales, à Arneke.

M. Van Eeghem (Henri-Louis-Cornil), trésorier de la société de secours mutuels La Famille dunkerquoise, à Dunkerque.

M. Vanesssèche (Paul), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels Fraternelle des combattants wattrelosiens, à Wattrelos.

M. Vanhove (Pierre-Henri-Victor), secrétaire de la caisse de solidarité des fonctionnaires municipaux, à Faches-Thumesnil.

M. Vasseur (Louis), président de section de la société mutualiste du régiment des sapeurs-pompiers au feu, à Ronchin.

M. Vendeville (André-Louis-Antoine), ex-président de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à la Madeleine.

M. Vermeersch (André-Léon-Emile), administrateur de la société de secours mutuels Caisse de solidarité des fonctionnaires municipaux, à Lille.

M. Vervaene (Charles-Henri), secrétaire adjoint de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Wattrelos.

Mlle Walrand (Adrienne-Marie), services rendus aux œuvres sociales, à Maubeuge.

M. Wattiez (Stéphane-Léon) : services rendus aux œuvres sociales, à Lambres-lès-Douai.

M. Wauthier (Rachel), vice-président de la mutuelle retraite Groupement de la fédération nationale des combattants républicains de Marly et environs, à Marly.

M. Wettge (Charles-Louis-Philippe-Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lille, à Hellemmes.

M. Wicart (Louis-Jean-Baptiste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Somain.

OISE

M. Barat (René-Charles), services rendus aux œuvres sociales, à Beauvais.

Mlle Beauvais (Yvonne-Andrée), secrétaire générale du Comité de vigilance et d'action pour la défense de l'enfance de Compiègne et la région, à Compiègne.

M. Bleuzet (Pierre-Adolphe), secrétaire de la caisse d'épargne de Senlis, à Senlis.

M. Calais (Charles-Eugène), administrateur de section de la caisse de secours de l'Union nationale des combattants, à Creil.

M. Carron (Albert-Armand), président de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Sacy-le-Grand.

M. Champion (Froeder-Ernest), ex-président de section du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Compiègne.

Mme Chasteloux (Marcelle-Félicie) (en religion sœur Jean-Agnès) : services rendus aux œuvres sociales, à Beauvais.

M. Cheret (Marcel), secrétaire de la société de secours mutuels de Saint-Leu-d'Esserent, à Saint-Leu-d'Esserent.

M. Codevelle (Théodore), administrateur de la caisse d'épargne de Compiègne, à Compiègne.

M. Curan (Pierre-Louis), secrétaire de section de la caisse de secours mutuels de l'Union nationale des combattants, à Creil.

M. Declercq (Fidèle-François), président de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Compiègne.

M. Delayen (Jacques-René-Maurice) : services rendus aux œuvres sociales, à Liancourt.

M. Demont (Anthime-Louis), président de la Société de secours mutuels et de prévoyance de Chambly, à Chantilly.

M. Evrad (Robert), président de la caisse d'épargne de Compiègne, à Compiègne.

M. Fleury (Arthur-Léopold), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Compiègne, à Thourotte.

Mme Gérard (Eugène-Jeanne-Désirée) : services rendus aux œuvres sociales, à Beauvais.

M. Larde (Raymond-Achille-Edmond), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Compiègne, à Ribecourt.

M. Leblond (Léon-Henri), vice-président de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Compiègne.

M. Lesage (Henri-Eugène), secrétaire-trésorier de la Société de secours mutuels de Saint-Vaast-les-Mello, à Cramoisy.

M. Luyller (Jules), administrateur de la Société de secours mutuels Saint-Vincent de Paul, à Compiègne.

M. Merigault (Louis-Eugène), administrateur de la caisse d'épargne de Senlis, à Senlis.

M. Muller (Henri-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Compiègne, à Compiègne.

M. Pecqueux (Gaston-Raphaël), receveur de la société La Protection mutuelle, à Nogent-sur-Oise.

M. Prestelle (Elie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Compiègne, à Guiscard.

M. Quilliet (Maurice-Edouard), secrétaire de la société de secours mutuels La Saint-François-Xavier, à Beauvais.

M. Rebour (Pierre-Joseph) : services rendus aux œuvres sociales, à Beauvais.

M. Ribeyre (Charles-Antoine), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Compiègne, à Lassigny.

M. Tenaillon (Albert), administrateur de la caisse d'épargne de Compiègne, à Compiègne.

M. Varin (Pierre-Gustave-Placide), président de section de la société La Retraite mutualiste, à Herchies.

ORNE

M. Bonnefon (Marcel), délégué de la société mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Alençon.

M. Boulivet (Léon-Paul-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Alençon, au Merlerault.

M. Brault (Germain-Rémy-Simon), trésorier de la société de secours mutuels de Randonnai, à Randonnai.

M. Cadoret (Henri), président de section de la société l'Orphelinat des chemins de fer français à Argentan.

M. Fouquet (Paul-Victor), administrateur de la caisse d'épargne d'Alençon, à Alençon.

M. François (Marcel), délégué de section de la mutuelle des finances, à Alençon.

M. Gauthier (Théophile), receveur de la société La Protection mutuelle, à Sarceaux.

M. Herbinière (Jules-Emile-Gustave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Alençon, au Sap.

M. Lemoine (Gustave-Joseph-Constant), administrateur de la caisse d'épargne d'Alençon, à Alençon.

M. Malicot (Georges-Alfred), président de section de la société La Protection mutuelle, à Argentan.

M. Menant (Adolphe-Jules-Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Aleçon, à Gace, provisoirement à Ligny-sur-Mer.

M. Michel (Eugène-Désiré), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Alençon, à Mortrée.

M. Noire (Léon-Valentin-Jacques), administrateur de la caisse d'épargne d'Alençon, à Alençon.

M. Petit (Edmond-Pierre), président de la société de secours mutuel des ouvriers et employés des mines de fer d'Halouze, au Chatellier.

M. René (Emile-Auguste-André), administrateur de la société Le Pain de la Mutualité, à Randonnai.

M. Syda (Adolphe-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Alençon, à Essai.

PAS-DE-CALAIS

M. Bée (Gaston-Maxime), administrateur de la société de secours mutuels et de prévoyance des Neuf Communes, à Saint-Martin-au-Laert.

M. Belvalette (Charles), président de la société de secours mutuels de l'usine Finalens, à Douvrin.

M. Bernard (Armand-Olivier), président de la société Association mutuelle des cheminots des mines de Courrières, à Billy-Montigny.

M. Bernard (Emile-Marc), administrateur de la société Union des combattants et mutilés, à Auchel.

Mme Bernière (Clémence), services rendus aux œuvres sociales, à Sains-en-Gohelle.

M. Bodart (Eugène-François), ex-administrateur du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Boulogne-sur-Mer.

M. Bournisien (Roger-Fernand), secrétaire de la société mutualiste La Semeuse du Petit Gourgain, à Calais.

M. Bruge (Victor-Jules), administrateur de la société mutualiste L'Union des familles nombreuses, à Saint-Pierre-lez-Auchel.

Mme Capron, née Wallart (Madeleine-Rachel), collectrice de la société de secours mutuels scolaire du canton de Carvin, à Hénin-Liétard.

M. Charlez (Jean-Marie), président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Lens.

Mlle Cloez (Marcelle-Marie), collectrice de la société de secours mutuels scolaire du canton de Carvin, à Courcelles-les-Lens.

M. Croutelle (Michel-Alphonse), secrétaire de la société de secours mutuels Union des familles nombreuses, à Calonne-Ricouart.

Mme Cuvellier, née Degouy (Germaine), vice-présidente de la société de secours mutuels du canton de Carvin, à Carvin.

M. Debaye (François-Jean-Baptiste), services rendus aux œuvres sociales, à Courrières.

M. Decceuvelaère (Henri), trésorier de la société de secours mutuels La Fraternité, à la Clarence-Divion.

M. Deconninck (Joseph), secrétaire adjoint de la caisse de secours mutuels des ouvriers mineurs, à Avion.

M. Delaby (Louis-Marie), trésorier de la Mutuelle dotale de Méricourt, à Lens.

M. Delacourt (Joseph-Honoré), vice-président de la société de secours mutuels La Communale, à Calais.

M. Delbecque (François-Séraphin-Joseph), administrateur de la société mutualiste Union des familles nombreuses, à Rimbert-lez-Auchel.

M. Delmon (Ernest-Pierre), secrétaire de la société d'habitations à bon marché Le Logement bon marché du travailleur, à Oignies.

M. Demonchaux (Lucien), administrateur de la caisse de secours mutuels des ouvriers mineurs, à Avion.

M. Denceuville (Albert-Aristide-Joseph), trésorier adjoint de la société La Protection mutuelle, à Saint-Pol-sur-Ternoise.

M. Denneulin (Paul), administrateur de la société mutualiste d'entr'aide sociale du personnel des tuileries de Leforest,, à Leforest.

M. Deruy (Maurice-Edmond-Arsène), secrétaire de l'Union des combattants et mutilés d'Auchel, à Auchel.

M. Delœuf (Albert-Paul), délégué de la Société anonyme de crédit immobilier de la région d'Oignies, à Libercourt.

M. Dubois (Léon-Gontran), vice-président de section de l'Union nationale des anciens combattants, à Dourges.

M. Duflos (Marius), secrétaire de la société de secours mutuels L'Avenir, à Auchel.

M. Dufour (Raphaël), président de la société de secours mutuels La Prévoyante, à Annay-sous-Lens.

M. Duhamel (François-Alphonse), vice-président de la société de secours mutuels La Renaissance, à Auchel.

M. Dupuis (Jean-Baptiste), administrateur de la société de secours mutuels Union fraternelle, à Lens.

M. Eloy (Jules), président de la société de secours mutuels La Diévaloise, à Diéval.

M. Fasquel (Charles-Frédéric-Adolphe), trésorier de la société de secours mutuels La Semeuse de Calais, à Calais.

M. Foulon (Gaston-Eugène), administrateur de la société de secours mutuels La Communale, à Moulin-le-Comte, par Aire-sur-la-Lys.

M. Gambet (François-Vincent), vice-président de la société de secours mutuels scolaire du canton de Carvin, à Hénin-Liétard.

M. Gensane (Clément-Joseph-Clovis), collecteur de la société de secours mutuels scolaire du canton de Carvin, à Hénin-Liétard.

M. Gourmaux (Louis-Joseph), vice-président de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Angres.

M. Haniquaut (Jean-Alfred) : services rendus aux œuvres sociales, à Arras.

M. Hay (Gustave-Henri-Louis) : services rendus aux œuvres sociales, à Arras.

M. Horel (Gaston), administrateur de la société d'habitations à bon marché Le Logement à bon marché du travailleur, à Oignies.

M. Houseaux (Fernand), administrateur de l'Union des anciens combattants d'Harnes, à Harnes.

M. Hugot (Emile) : services rendus aux œuvres sociales, à Courrières.

M. Humez (Maurice-Auguste-Clément), sous-caissier de la succursale de la caisse d'épargne de Boulogne, à Guines.

M. Joncquel (Benjamin-Henri), administrateur de la société de secours mutuels La Revanche, à Vendin-lez-Béthune.

Mlle Laude (Suzanne-Marie-Thérèse), déléguée de section de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Béthune.

M. Lefranecq (Charles-Louis-Joseph), trésorier de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Lozinghem.

M. Le Goff (Marcel-Prudent), vice-président de la société Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Saint-Martin-Boulogne.

M. Legrand (Georges-Alexandre-Joseph), secrétaire de section de la Société des blessés du poumon, à Arras.

M. Lempereur (Alexandre), secrétaire de la société de secours mutuels L'Humanité, à Dourges.

M. Lepretre (Lucien-Eugène-Ernest), vice-président de la Mutuelle des anciens militaires, à Calais.

M. Lefocart (Georges-Emile) : services rendus aux œuvres sociales, à Arras.

M. Loire (Marcel), administrateur de la société de secours mutuels La Vulcaine, à Lens.

M. Lucas (Elisée-Cyprien-Joseph), délégué de la société de secours mutuels de Bailleul-sire-Berthoult, à Bailleul-sire-Berthoult.

M. Maillauran (Eleuthère-Jules-Alfred), ex-administrateur du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Boulogne.

M. Marcotte (Georges-Jules-Eugène), trésorier adjoint de section de l'Orphelinat des chemins de fer français, à Pont-de-Briques.

Mme Meresse, née Segard (Flore-Caroline), collectrice de la société de secours mutuels scolaire du canton de Carvin, à Evin-Malmaison.

M. Merlen (Robert-Marcel-Eugène), président de l'Association fraternelle des ouvriers et employés de la fonderie d'Audruicq, à Audruicq.

M. Millien (Alfred-Lucien), vice-président de la société de secours mutuels La Prévoyance, à Calais.

M. Monsigny (Victor-Julien), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Sallaumines.

M. Morel (Clotaire), président de la société de secours mutuels L'Amicale des machinistes d'extraction des mines de Courrières, à Sallaumines.

M. Morel (Paul), administrateur de la société mutualiste Union des familles nombreuses, à Auchel.

M. Naze (Damas-Adolphe), secrétaire de l'Association des combattants et victimes de la guerre de Dourges, à Dourges.

M. Noël (Victor-Philogone), vice-président de la société de secours mutuels La Semeuse de Calais, à Calais.

M. Nourtier (Albéric), vice-président de la société de secours mutuels La Lumière, à Allouagne.

M. Petit (Victor-Charles), administrateur de la société de secours mutuels La Clarence, à Camblain-Châtelain.

M. Philippe (Gustave), vice-président de l'Association des anciens combattants et victimes de la guerre de Dourges, à Dourges.

M. Poiret (Julien-César-Fernand), correspondant de la Caisse primaire de sécurité sociale d'Arras, à Graincourt-lès-Havrincourt.

Mlle Pollaert (Marthe-Marie-Hubertine) : services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Folquin.

M. Ponchel (Emile-François-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels La Prévoyante, à Calonne-Ricouart.

M. Pronier (Emile-Louis-Jean), président de la société de secours mutuels La Prévoyance, à Courcelles-lès-Lens.

M. Quillet (Florimond-Henri-Léon), correspondant des œuvres sociales des usines métallurgiques de Marquise, à Marquise.

M. Rappe (Louis-Joseph), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels de Bailleul-Sire-Berthoult, à Bailleul - Sire - Berthoult.

M. Ribeauville (Pierre-Ignace), secrétaire de la société Union des mutilés et victimes de la guerre, à Dourges.

M. Roberval (Auguste-Joseph), commissaire de la société de secours mutuels La Solidarité du Petit-Courgain, à Calais.

M. Rucart (Adolphe), trésorier de la société L'Union des poilus, à Dourges.

M. Sergeant (Albéric-Joseph), délégué de la société de secours mutuels de Bailleul-Sire-Berthoult, à Bailleul-Sire-Berthoult.

M. Sorriaux (Lucien-Emile-Druon), correspondant de la Fédération des sociétés postales de mutualité de France et des colonies, à Boulogne-sur-Mer.

M. Sylvestre (Louis), trésorier de la société de secours mutuels L'Union, à Dourges.

M. Tallon (Félix-Auguste-François), administrateur de la société de secours mutuels de l'usine de Feuchy des engrais d'Auby, à Feuchy.

M. Therle (Arthur) : services rendus aux œuvres sociales, à Mazingarbe.

M. Tillie (Elie-Georges-François), secrétaire de la société La Mutualité de Calais-Nord, à Calais.

M. Triquet (Victor-Gaston-Joseph), président de la société de secours mutuels La Prévoyante, à Calonne-Ricouart.

M. Toulouse (Célestin), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Violaines.

M. Vandenbroucke (Léon-Alphonse), porte-drapeau à la Société mutuelle des anciens militaires, à Calais.

M. Vercruyse (Alfred-Benoit-Louis), porte-drapeau de la société de secours mutuels La Solidarité auchelloise, à Calonne-Ricouart.

M. Vincent (Casimir), secrétaire de la Société mutualiste de solidarité burbure, à Rimbert-lès-Auchel.

M. Wallez (Léon), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Liévin.

M. Wins (Rieul-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels L'Unic, à Auchel.

M. Wintrebert (Marius), administrateur de la société La Mutualité de Calais-Nord, à Calais.

M. Wissocq (Georges-Lucien), vice-président de la société Association mutuelle mixte des employés et anciens employés des cars électriques de Calais, à Calais.

PUY-DE-DOME

M. Bernard (Roger-François-Marcel), président de la Mutuelle du corps des sapeurs-pompiers de Royat, à Clermont.

M. Bes (Clément-Joseph-Marius), ex-président du Comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Clermont-Ferrand.

M. Bosq (Jean), trésorier adjoint de la société mutualiste Les Travailleurs réunis de la Bourboule, à la Bourboule.

M. Boucheron (François-Louis-Gabriel), vice-président de section de la société La Solidarité militaire, à Clermont-Ferrand.

M. Brunel (Louis-Albert), trésorier de la Société mutualiste des ouvriers et artisans, à Billom.

M. Calihot (Ernest), secrétaire de l'Union des sociétés mutualistes du Puy-de-Dôme, à Gerzat.

M. Chausse (Arsène-Dominique), président adjoint de la société Mutuelle générale des P. T. T., à Clermont-Ferrand.

M. Chomette (Henri), vice-président de la Caisse chirurgicale mutualiste du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand.

M. David (Robert-Maurice-Jean-Pierre), président de la société La Ruche d'Auvergne, à Chamalières.

M. Debiard (Henri-Pierre), administrateur de l'Union des sociétés mutualistes du Puy-de-Dôme, à Saint-Georges-de-Mons.

M. Gourbayre (Pierre-André), trésorier de la société Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Issoire.

M. Limouzin (Jean-Baptiste), président de la société Union fraternelle des sapeurs-pompiers et musiciens, à Mezel.

M. Mallet (Louis-Pierre), président de la Société mutuelle des artisans coiffeurs, à Clermont-Ferrand.

M. Marchetti (Charles), vice-président de l'Union des sociétés de secours mutuels du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand.

M. Mosnier (Roger-René), trésorier de la Société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel du ministère du travail, à Clermont-Ferrand.

M. Noailles (François-Martin-Claude), vice-président de section de la Mutuelle générale des P. T. T., à Clermont-Ferrand.

M. Pascal (Emile), ex-administrateur des caisses d'assurances sociales départementale et Le Travail, à Clermont-Ferrand.

M. Paul (Marcel), correspondant de la Caisse mutuelle d'assurances sociales agricoles du Puy-de-Dôme, à Doranges.

M. Rocher (Joseph), président de la société La Bienveillance, à Thiers.

M. Roffy (Adolphe), vice-président de la Société mutualiste des cantonniers du service vicinal du Puy-de-Dôme, à Aubière.

M. Roumy (Pierre), président de l'Association des vieux travailleurs Michelin, à Clermont-Ferrand.

M. Verois (Pierre), receveur de la Société de retraites et de secours des agents et ouvriers des chemins de fer français, à Clermont-Ferrand.

PYRENEES (BASSES-)

M. Camy (Emile-Jean-Marie), secrétaire de l'Association fraternelle des employés de commerce, à Pau.

Mme Colorado, née Dinguidart (Elisa), présidente de section de la société Association amicale des sourds-muets du Midi, à Pau.

M. Guilhemotonia (Cyprien), président de section de la société La Protection mutuelle, à Biarritz.

M. Jouaudon (Pierre-Zacharie), trésorier de l'Association fraternelle des employés de commerce, à Pau.

M. Noël (Jean-Maurice-Laurent), secrétaire trésorier de la Société mutuelle de Bayonne, à Bayonne.

PYRENEES (HAUTES-)

M. Arrou (Félix), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tarbes, à Vic-Bigorre.

M. Baure (Gaston-Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tarbes, à Argelès-Gazost.

M. Blanc (Camille-Eugène-Antoine), ex-trésorier de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Tarbes.

M. Boucourt (Louis-Alexandre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tarbes, à Lourdes.

M. de Colomb (Albert-Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tarbes, à Lourdes.

M. Ducournau (Léon), receveur de la société La Protection mutuelle, à Tarbes.

M. Duflou (William-Germain), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tarbes, à Lourdes.

Mme Laens, née Courouau (Léontine-Cécile), receveuse de la société La Protection mutuelle, à Tarbes.

M. Sanjou (Sylvain-Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tarbes, à Lourdes.

PYRENEES-ORIENTALES

M. Baille (François-Jean-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels de Saint-Aldon-et-Semnan, à Arles-sur-Tech.

M. Beaulhéac (Pierre-Louis), président de section de la fédération nationale des cheminots, anciens combattants et victimes des guerres, à Perpignan.

M. Bonaure (Alexandre), délégué de la société de secours mutuels Association des employés de commerce, à Perpignan.

M. Bosch (Aimé-Laurent-Albert), président de section de la société La Protection mutuelle, à Cerdère.

M. Bray (Jean-Valentin-Marie-Alphonse) : services rendus aux œuvres sociales, à Perpignan.

M. Combes (Joseph), trésorier adjoint de section de la Société mutuelle générale des P. T. T., à Perpignan.

M. Connes (Pierre), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels Association des employés de commerce, à Perpignan.

M. Coste (Jean), secrétaire de la société de secours mutuels Association des employés de commerce, à Perpignan.

M. Coste (Michel-Philippe-Joseph), président de la société familiale L'Union, à Bouleternère.

M. Daydo (Justin), trésorier de la société de secours mutuels Saint-Sébastien, à Pézilla-de-la-Rivière.

M. Mach (Marcel), administrateur de la société de secours mutuels Association des employés de commerce, à Perpignan.

M. Marty (Jean), trésorier adjoint de la société de secours mutuels Association des employés de commerce, à Perpignan.

M. Maureille (Paul-Eugène) : services rendus aux œuvres sociales, à Perpignan.

M. Mitjaville (Jean), trésorier adjoint de la société de secours mutuels Association des employés de commerce, à Perpignan.

M. Ribell (Pierre-Sébastien-Bonaventure), président de section de la Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Perpignan.

M. Thubert (Michel-Jacques-Joseph), administrateur de la caisse primaire de sécurité sociale, à Saint-Laurent-de-Cerdans.

RHIN (BAS-)

M. Andrès (Ernest), secrétaire de la caisse mortuaire Secours individuel, à Schiltigheim.

Mme Barthel (Marie-Eugénie) : services rendus aux œuvres sociales, à Saverne.

M. Boehm (Benjamin), président de la caisse de décès Aide mutualiste, à Schiltigheim.

M. Bernhardt (Albert), assesseur de la caisse mortuaire Fraternité, à Strasbourg-Neuhof.

M. Braun (Joseph), receveur de l'orphelinat des chemins de fer français, à Strasbourg-Montagne-Verte.

M. Chevalier (Lucien-Emile), secrétaire de la caisse mortuaire Au Soleil, à Schiltigheim.

M. Chevallier (Marcel-Marie-Jean) : services rendus aux œuvres sociales, à Strasbourg.

M. Dollinger, secrétaire de la caisse mortuaire de l'union des syndicats des cheminots, à Strasbourg.

M. Dorléans (Amour-Céleste-Georges), président de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Haguenau.

M. Dupéroux (Auguste), vice-président de la caisse de secours mortuaires des anciens de la marine de Strasbourg, à Strasbourg.

M. Durrenberger (Adolphe), caissier de la caisse de décès du syndicat des mécaniciens et chauffeurs, à Strasbourg-Neudorf.

M. Endel (Georges), administrateur de la sociétés des Amis des jardins ouvriers de Strasbourg, à Strasbourg.

M. Feltz (Charles), administrateur de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à Zellwiller.

M. Fritsch (Albert), président de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à Saverne.

M. Gruber (Gustave-Frédéric-Jacques) : services rendus aux œuvres sociales, à Strasbourg-Neudorf.

M. Haar (Eugène), président de section de la caisse mortuaire de l'union des syndicats des cheminots, à Haguenau.

M. Heitz (Joseph), receveur de l'orphelinat des chemins de fer français, à Sélestat.

M. Hirtzel (Emile), trésorier de la caisse mortuaire de l'Union des syndicats des cheminots A. L., à Strasbourg.

M. Huber (Joseph-Ignace), assesseur de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers et de ses amis, à Strasbourg-Neuhof.

M. Huck (Charles-Martin-Aloïse), administrateur de la caisse de décès, Fraternité Bouxwiller, à Dinsheim.

M. Lechner (Eugène), administrateur de la société d'habitation à bon marché, Le foyer du fonctionnaire, à Strasbourg-Cronenbourg.

M. Mallo (Frédéric), président de section de la caisse primaire de sécurité sociale, à Bouxwiller.

M. Mangold (Charles), président de la Société pour le développement des jardins ouvriers Strasbourg-Nord, à Strasbourg.

M. Mattern (Auguste), secrétaire de la caisse mortuaire, Au Soleil, à Schiltigheim.

M. Metz (Désiré-Antoine), secrétaire de l'Amicale des invalides, veuves, orphelins de guerre et anciens combattants, à Obernai.

M. Meyer (Louis), vice-président de la société mutualiste L'Alsace, à Strasbourg.

M. Mutschler (Edouard), administrateur de la Société des Amis des jardins ouvriers de Strasbourg, à Strasbourg-Neudorf.

M. Ott (Antoine), vice-président de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à Ohnheim.

M. Riebel (Charles), vice-président de la société de secours mutuels en cas de décès, La Secourable, à Strasbourg.

M. Riehl (Charles), président de la caisse mortuaire Secours individuel, à Schiltigheim.

M. Roehm (René-Lucien), trésorier de la caisse de secours mutuels en cas de décès Amitié, à Strasbourg-Neudorf.

M. Roos (Auguste), vice-président de la caisse mortuaire Fraternité-Strasbourg et environs à Strasbourg-Neuhof.

M. Royer (Ernest), administrateur de la caisse en cas de décès des employés des P. T. T., à Strasbourg.

M. Schely (Louis-Joseph), secrétaire de la caisse mortuaire de l'Harmonie de l'électricité de Strasbourg, à Strasbourg.

M. Schmitt (Georges), trésorier de la caisse en cas de décès, Cronenbourg, à Strasbourg-Cronenbourg.

M. Schuhler (Georges), président de la caisse mortuaire des ateliers de Bischheim, à Bischheim.

M. Sohn (Georges), secrétaire de la caisse de secours mutuels en cas de décès, l'Ancre, à Lingolsheim.

M. Stengel (Marcel), assesseur de la caisse en cas de décès, Cronenbourg, à Strasbourg-Cronenbourg.

M. Stoetzer (Albert-Guillaume), trésorier de la société mutualiste Strasbourg 1884, à Strasbourg.

Mme Thieling, née Hoffert (Emilie), services rendus aux œuvres sociales, à Bouxwiller.

M. Urban (Auguste), président de la caisse de décès La Consolante, à Schiltigheim.

M. Wendling (Emile), délégué de la société pour le développement des jardins ouvriers, à Strasbourg.

M. Winter (Auguste), caissier de la caisse de décès La Consolante, à Schiltigheim.

M. Zacharias (Frédéric-Ferdinand), vice-président de la société mutualiste Fidélité, à Strasbourg.

RHIN (HAUT-)

M. Bellan (Joseph), vice-président de la caisse de secours mutuels en cas de décès de Huningue, à Huningue.

M. Bilger (Albert), président de la société de secours mutuels en cas de décès de Riedisheim, à Riedisheim.

M. Boehm (Albert-Armand), commissaire de la société anonyme coopérative d'habitation à bon marché de l'arrondissement de Mulhouse, à Riedisheim.

M. Clerc (Joseph-Charles), président de la société Saint-Vincent-de-Paul de Mulhouse et environs, à Mulhouse.

M. Daesslé (Albert-Joseph), président de l'association amicale des anciens marins à Colmar.

M. Dangel (Antoine-François), directeur de la caisse d'épargne de Guebwiller, à Guebwiller.

M. Freudenreich (Achille), ex-président de section du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Colmar.

M. Gerber (Camille), président de la caisse mortuaire « Union » de Mulhouse, à Mulhouse.

M. Hel (Louis-Emile-François), encaisseur de la caisse mortuaire La Bienfaisante à Sainte-Marie-aux-Mines.

M. Kahn (Georges-Jacques), administrateur de la société Bienfaisance des jeunes gens israélites de Mulhouse, à Mulhouse.

M. Messler (Eugène), secrétaire de la caisse de secours mutuels en cas de décès à Hegenheim et environs, à Hegenheim.

M. Schweyser (René), services rendus au comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de guerre à Mulhouse.

M. Voegele (Charles-Louis-Emile), directeur de la caisse primaire de sécurité sociale section d'Altkirch, à Altkirch.

M. Wirth (Joseph), ex-vice président de l'office d'assurance sociale de l'arrondissement d'Altkirch, à Altkirch.

RHONE

M. Arnaud (Ferdinand-Auguste), président de la société philanthropique des retraités de la ville de Lyon, à Lyon.

M. Arnaud (René-Joseph-Claudius), trésorier de la société La Protection mutuelle à Givors.

M. Augoyat (Antonin), trésorier de la société mutuelle L'Union d'Ouroux, à Ouroux.

M. Barraud (Henri), secrétaire de la S. S. M. de divers états a Villeurbanne.

M. Begonnet (Jean), président de section de la société La Protection mutuelle à Lyon.

M. Belingard (François-Claude), trésorier de la S. S. M. et de retraites des verriers à Givors.

M. Bernard (Louis), vice-président de la société de secours mutuels d'Oullins, à Oullins.

M. Besseyre (Marius-Auguste), trésorier de la société mutuelle Tous Arts et Métiers à Caluire.

M. Billard (Joseph-Jacques-Claude), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône à Saint-Symphorien-sur-Coise.

M. Blanc (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Vaugneray.

M. Bonche (Louis), président de la société mutualiste et familiale de Lyon, à Villon.

M. Bonhomme (Claudius), vice-président de la société de secours mutuels L'Union fraternelle, à Sainte-Foy-l'Argentière.

M. Bourriquand (Jean-Antoine), vice-président de la société mutualiste de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

M. Branche (Jean), trésorier de la société mutualiste de tous corps d'état, à Lyon.

M. Bray (Roger), trésorier adjoint de la société de secours mutuels des employés de commerce, à Lyon.

M. Carteron (Antoine), administrateur de la succursale de Sainte-Foy-l'Argentière de la caisse d'épargne du Rhône, à Souzy-l'Argentière.

M. Casati (Louis-Marie-Joseph-Pascal), directeur de la caisse d'épargne du Rhône, à Lyon.

M. Cayla (Emile), vice-président de la société scolaire et postscolaire de secours mutuels des 1er, 2e, 4e arrondissements de Lyon, à Lyon.

M. de Chalendar (Alphonse-Louis), directeur de la caisse d'épargne du Rhône, à Lyon.

M. Chambard (Pierre), secrétaire adjoint de la société mutualiste de tous corps d'état, à Lyon.

M. Chanvillard (François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Chaponost.

M. Chapel (Marin-Jean), secrétaire et trésorier de section de la société de secours mutuels Union des travailleurs de France, à Anse.

M. Chapiron (Antoine-Marie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Villechenève.

M. Chavanis (Jean), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Tarare, à Tarare.

M. Cherpin (Louis-Marie-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Thizy.

M. Chevalier (Claude-Pierre-Georges), trésorier adjoint de la 60e société mutualiste, à Lyon.

M. Chosson (Pierre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Vénissieux.

M. Claperon (Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Villechenève.

M. Crotte (Pierre-Henri), secrétaire adjoint de la 43e société de secours mutuels, à Belleville-sur-Saône.

M. Daret (Pierre-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Brignais.

M. Devers (Emmanuel-Paul-Marie), vice-président de la société de secours mutuels des patrons et ouvriers d'arts et métiers, à Lyon.

Mme Drevard, née Guigal (Marguerite), administrateur de section de la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel du ministère du travail, à Lyon.

M. Dubessy (Jean-Claude-Marie), directeur de la caisse d'épargne de Tarare, à Tarare.

M. Ducher (André-Claude-Emile), président de la société de retraite Le Sou par jour, à Lyon.

Mlle Duray (Andrée), secrétaire de section de la Société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel du ministère du travail, à Lyon.

M. Dussud (Etienne-Jean), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne du Rhône, à Saint-Martin-en-Haut.

M. Duty (Joseph-Philibert), secrétaire-adjoint de la Société de secours mutuels des patrons et ouvriers d'art et métiers, à Lyon.

M. Emain (Claude-Antoine), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne du Rhône, à Saint-Symphorien-sur-Coise.

M. Etaix (Laurent), directeur de la Caisse d'épargne de Tarare, à Tarare.

M. Faure (Antoine-Etienne), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne du Rhône, à Mornant.

M. Fontange (Louis-Joachim), trésorier de la 43e Société de secours mutuels, à Belleville-sur-Saône.

M. Franckhauser (Jean-Louis), secrétaire de la Société de secours mutuels d'Oullins, à Oullins.

M. Fregonara (Alfred), secrétaire de la société de secours mutuels familiale des médaillés militaires et divers de Lyon, à Vénissieux.

M. Game (François), administrateur de section de la société de secours mutuels Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Lyon.

M. Game (Louis), secrétaire adjoint de la Société de secours mutuels des tireurs d'or passementiers, à Lyon.

M. Gillet (Marius), directeur de la Caisse d'épargne de Tarare, à Tarare.

M. Girard (Lucien-Constant), vice-président de la Caisse d'assistance mutuelle des combattants volontaires du Rhône et du Sud-Est, à Lyon.

M. Giraud (Roger Henri), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne du Rhône, à Cours.

M. Gonnard (Joannès-Antonin), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne du Rhône, à Villechenève.

M. Grillet (Charles), trésorier adjoint de la 39e Société de secours mutuels de Lyon, à Villeurbanne.

M. Grizaud (Joannès), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne du Rhône, à Villechenève.

M. Gros (Etienne), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne du Rhône, à Chaponost.

M. Guerpillon (Auguste-Marie), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne du Rhône, à Villechenève.

M. Guillaume (Claudius), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne du Rhône, à Soucieu-en Jarret.

M. Guyot (Ennemond-François), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne du Rhône, à Saint-Martin-en-Haut.

M. Hugonnet (Louis-Charles), vice-président de la Société mutualiste toutes professions, à Lyon.

M. Jacquemin (Jean-Claude-Marie), trésorier de la société de secours mutuels L'Assurance du Lendemain, à Lyon.

M. Janin (Louis), président de la Société secours mutuels et de retraites des anciens chasseurs à pied et alpins, à Lyon.

M. Jeampierre (Jean-Marie), administrateur de la société de secours mutuels L'Union fraternelle, à Saint-Foy-l'Argentière.

M. Jobert (Paul-Joseph-Emile), administrateur de la société de secours mutuels L'Ardéchoise, à Lyon.

M. Jullien (Marcel-Antoine), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne du Rhône, à Saint-Martin-en-Haut.

M. Laffay (Raymond-Jean), secrétaire de la société de secours mutuels des anciens chasseurs à pied et alpins, à Lyon.

M. Lepin (François-Etienne), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Bibost.

M. Loudoueineix (Léonard), syndic de la société mutualiste de Fontaines-sur-Saône, à Fontaines-sur-Saône.

M. Malbec du Roq (Marcel), délégué de l'amicale de prévoyance des fonctionnaires des services actifs de la sûreté nationale, à Lyon.

M. Marchand (Etienne-Claude), secrétaire de la 60e société mutualiste, à Lyon.

Mme Mathey, née Finete (Marie), vice-présidente de la société de secours mutuels des employés de commerce, à Lyon.

M. Merlin (Léon), président de la société de secours mutuels Tous arts et métiers, à Lyon.

M. Mermoz (Emile-André), trésorier de la société de secours mutuels du personnel de la Soudière, de Saint-Fons, à Saint-Fons.

M. Messy (Georges-Pierre-Louis), administrateur de l'agence de la caisse d'épargne du Rhône, à Lyon.

M. Michard (Joseph), syndic de la société Le Mutualiste lyonnais, à Oullins.

M. Michaud (Georges-Joseph), vice-président de la société de secours mutuels des anciens chasseurs à pied et alpins, à Lyon.

M. Montmaneix (Henri-François), administrateur de la caisse centrale de la caisse d'épargne du Rhône, à Lyon.

M. Morel (Joanny), syndic de la société de secours mutuels La 39e de Lyon, à Lyon

M. Morel (Marcel), ex-trésorier du comité national de solidarité des cheminots en faveur des victimes de la guerre, à Oullins

M. Notin (Jean-Baptiste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Villechenève.

M. Payet-Bernoud (Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Vénissieux.

M. Plumier (Georges), président de la société mutualiste amicale Compagnie électro-mécanique, à Lyon.

M. Ponvienne (Pierre-Charles), administrateur de la société de secours mutuels L'Ardéchoise, à Lyon.

M. Pradel (Antoine), administrateur de la caisse d'épargne de Tararen, à Pontcharra-sur-Turdine.

M. Prallet (Henry), censeur de la société de secours mutuels des employés de commerce, à Lyon.

M. Ravichon (Pierre-Antoine), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Albigny-Montrottier.

M. Renaud (Emile), syndic de la société de secours mutuels de la dorure, à Lyon.

M. Renaud (Nicolas), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Lyon.

M. Rochat (Paul), administrateur de la société mutualiste Tous arts et métiers, à Lyon.

Mlle Roux-Levrat (Francine), secrétaire de la société de secours mutuels La 39e, à Lyon.

M. Sangouard (Alfred), receveur de la société de secours mutuels La Solidarité Est, à Lyon.

M. Sicot (Jean-Henri-Louis), administrateur de la société de retraite pour la vieillesse Le Sou par jour, à Lyon.

M. Seve (Etienne), administrateur de la société de secours mutuels Communal, à Millery.

M. Streichenberger (Paul-Eugène), administrateur de l'agence de Perrache de la caisse d'épargne du Rhône, à Lyon.

M. Terraillon (Joannès-Francis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tarare, à Pontcharra-sur-Turdine.

M. Thiollier (Joanny-Jean-Marie) ,administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Saint-Martin-en-Haut.

M. Thollet (Antoine), ex-administrateur de la société de secours mutuels L'Union fraternelle, à Sainte-Foy-l'Argentière.

Mlle Trichard (Suzanne-Antoinette), ex-trésorière de l'œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Lyon.

M. Valentin (Pierre), secrétaire de la société scolaire et postscolaire de secours mutuels des 1er, 2e, 4e arrondissements de Lyon, à Caluire.

M. Vandeoux (Albert-Jean), trésorier de la société de secours mutuels Les Commis et Employés d'agents de change, à Lyon.

M. Verrière (Pierre), dit Petrus, directeur de la caisse d'épargne de Tarare, à Tarare.

M. Viallet (Lucien-Louis-Joseph-Ernest), vice-président de la société de secours mutuels des compositeurs, imprimeurs, employés d'imprimerie et des arts s'y rattachant, à Lyon.

M. Viricel (Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Rhône, à Saint-Symphorien-sur-Coise.

SAONE (HAUTE-)

M. Barjou (Georges), délégué de section de l'assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Rosières-sur-Mance.

M. Bourquin (Louis), administrateur de la caisse d'épargne d'Héricourt, à Saint-Valbert.

M. Gaudel (Henri-Georges), vice-président de la caisse d'épargne de Lure, à Lure.

M. Lods (Ernest-Charles), président de la caisse d'épargne d'Héricourt, à Héricourt.

M. Monnier (Paul-Frédéric), vice-président de la caisse d'épargne d'Héricourt, à Héricourt.

M. Noly (Paul), administrateur de la caisse d'épargne d'Héricourt, à Héricourt.

M. Normand (André-Abel), président de section de la société Le Soutien mutuel des membres de l'enseignement public, à Gray.

M. Pindeler (Henri), trésorier de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Lure.

M. Raget (Lucien-François), receveur à l'assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Echenoz-la-Meline.

M. Rousset (Albert-Adolphe-Marcel), receveur à l'assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Naveune-Vesoul.

SAONE-ET-LOIRE

M. Blondeau (Michel-Louis), administrateur de la caisse d'épargne de Chalon-sur-Saône, à Chalon-sur-Saône.

M. Bury (Lucien), président de section de la société l'Orphelinat des chemins de fer français, à Mâcon.

M. Charleux (Joseph-Marie), président honoraire de la société La Protection mutuelle, à Montchanin.

M. Coquille (Alexandre), vice-président de la caisse d'épargne de Tournus, à Tournus.

M. Degueurce (Baptiste-Jean-Louis), services rendus aux œuvres sociales, à Monceau-les-Mines.

M. Develay (Lazare), trésorier de la société de secours mutuels Saint-Jacques, au Creusot.

M. Feignier (André-Jean-Marie), administrateur de la caisse d'épargne de Mâcon, à Mâcon.

Mme Godillot, née Carlet (Jeanne), receveuse de la société La Protection mutuelle, à Etang-sur-Arroux.

M. Gonthey (Antoine), administrateur de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers, à Chalon-sur-Saône.

M. Guichard (Claudius), contrôleur de la société La Protection mutuelle, à Paray-le-Monial.

M. Jandot (Alexandre), président de la société mutualiste de Saint-Vallier, à Monceau-les-Mines.

M. Kerambrun (Daniel-Ernest-Baptiste), président d'honneur de la société mutualiste de Saint-Vallier, à Saint-Vallier.

M. Lauprêtre (Jean), président de section de la société La Protection mutuelle, à Cluny.

M. Lucenay (Antoine), administrateur de la société de secours mutuels de sapeurs-pompiers, à Chalon-sur-Saône.

M. Marguerite (Jules-Benoit), administrateur de la caisse d'épargne de Tournus, à Tournus.

M. Matray (Maurice-Etienne), vice président de la Société mutualiste des voyageurs et employés de commerce de Mâcon, à Mâcon.

M. Mazille (Léon-Georges), secrétaire de la société de secours mutuels L'Union des Travailleurs, à Monceau-les-Mines.

M. Mommessin (Joanny), administrateur de la caisse d'épargne de Mâcon, à Charnay-lès-Mâcon.

M. Morice (Lucien), trésorier adjoint de la société de secours mutuels des employés et voyageurs de commerce et d'industrie de Chalon-sur-Saône, à Chalon-sur-Saône.

M. Pinchard (Abel-Louis), administrateur de la caisse d'épargne de Mâcon, à Mâcon.

M. Poulet (Paul-Léon-Edmond), président de la caisse d'épargne de Tournus, à Tournus.

M. Reboulet (Maxime), trésorier adjoint de la société de secours mutuels l'Union, à Saint-Germain-du-Plain.

M. Rollet (Edmond-François), administrateur de la caisse d'épargne de Mâcon, à Mâcon.

M. Roy de Lachaise (Henri-Marie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mâcon, à Romenay.

M. Servy (Joseph-Rémy), administrateur de la caisse d'épargne de Chalon-sur-Saône, à Chalon-sur-Saône.

M. Simon (Pierre-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mâcon, à Saint-Gengoux-le-Nal.

M. Tiercin (Lucien), trésorier à la société de secours mutuels des employés et voyageurs de commerce et d'insdustrie, à Chalon-sur-Saône.

SARTHE

M. d'Acher de Montgascon (Jean), directeur de la caisse d'épargne de la Flèche, à la Flèche.

M. Adolphe (Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Mallcorne.

Mme Bailloul, née Corbelle (Constance-Marie), services rendus aux œuvres sociales à Bessé-sur-Braye.

M. Bazoge (Constant-Louis-Vital), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Souge-le-Ganelon.

M. Bosse (Jean), trésorier de la société de secours mutuels de Cherré, à Cherré.

M. Boudvin (Auguste-Alexis), président de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Oize.

M. Boulay (Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mamers, à Gesnes-le-Gondelin.

M. Bourgeteau (Fernand-Auguste-Maxime), administrateur de la caisse d'épargne de Mamers, à Nogent-le-Bernard.

M. Bourlier (Jules-Gustave), vice-président de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à la Ferté-Bernard.

M. Brière (Constant), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Auvers-le-Hamon.

M. Bry (René), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Auvers-le-Hamon.

M. Chaignon (Henri-Victor), administrateur de la Mutuelle des anciens combattants de la Sarthe, au Mans.

M. Chamoreau (Louis), administrateur de la Société philanthropique des voyageurs, au Mans.

M. Cheminas (Louis-Gabriel), porte-drapeau de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à la Ferté-Bernard.

M. Cherbœuf (Edouard), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Mallcorne.

M. Cheneau (Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mamers, à Lamnay.

M. Chesneau (Félix-Gustave-Eugène), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de la Chartre, à Chahaignes.

M. Chève (Auguste-Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Précigné.

M. Cosme (Clément-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Souligne-sur-Ballon.

M. Courant (Léon-Gustave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, au Breil-sur-Merize.

M. Delaunay (Albert-Emile-Alphonse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, aux Aunais-Moulins-le-Carbonnel.

M. Drouard (Lucien-Alphonse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, au Breil-sur-Merize.

M. Drouet (Marcel-Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Beaufay.

M. Fouquet (Louis-Alphonse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Sillé-le-Guillaume.

M. Gaboyer (Marcel-Frédéric-Eusèbe), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, la Poterie, Moulins-le-Carbonnel.

M. Galliot (Louis-Marie-François), président de section de la société La Protection mutuelle, à Sillé-le-Guillaume.

M. Garnier (André-Alfred-Louis), directeu de la caisse d'épargne de la Sarthe, au Mans.

M. Grassin (Edmond-René), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Ecommoy.

M. Guérin (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mamers, à Saint-Georges-du-Rosay.

M. Guespin (Hilaire-Félix), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de la Chartre-sur-le-Loir, à Chahaignes.

M. Guillin (Honoré-Joseph-Auguste), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels de la commune de la Ferté-Bernard, à la Ferté-Bernard.

M. Guyon (Louis-Julie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Rouesse-Vasse.

M. Hormain (Louis-Armand), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mamers, à Saint-Aubin-des-Coudray.

M. Jarossay (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mamers, à Ségrie.

M. Javelle (Ernest-Emile), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de la Chartre-sur-le-Loir, à Chahaignes.

M. Laloue (Henri), président de la caisse d'épargne de la Flèche, à Pirmil.

M. Langlais (Emmanuel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, au Lude.

M. Lebouleux (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Marigné-Laille.

M. Leclercq (Georges-Ernest-Victor), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de la Chartre-sur-le-Loir, à Chahaignes.

M. Lefeuvre (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Poillé.

M. Legros (Louis-Alfred), administrateur de la caisse d'épargne de Mamers, à Mamers.

M. Leroux (Eugène-Frédéric), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mamers, à René.

M. Leroux (Victor-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans à Sougé-le-Ganelon.

M. Leroy (Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Noyen.

M. Leroyer (Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Poillé.

M. Liberge (Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mamers, à Saint-Maixent.

M. Manceau (Hippolyte), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Courcelles.

M. Martineau (Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Marigné-Laille

M. Meslin (Henri-Emile-Hughes), président de section de la société de secours mutuels Le Mutilé sarthois, à Changé.

M. Métivier (Gustave-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Vallon-sur-Gée.

M. Olivereau (Ernest-Henri-Albert), directeur de la caisse d'épargne de la Chartre-sur-le-Loir, à la Chartre-sur-le-Loir.

M. Paysan (Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mamers, à Oisseau-le-Petit.

M. Pellerin (Marcel-Marius), président de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à la Flèche.

M. Pellerot (Abel), président de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Chemu.

M. Pelois (Félix), secrétaire de section de la société de secours mutuels La Prévoyance entre tous les employés et ouvriers des chemins de fer français, au Mans.

M. Penard (René-Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Saint-Jean-de-la-Motte.

M. Pichereau (Jean-Louis-Victor), administrateur de la caisse d'épargne de Mamers, à Mamers.

M. Piogé (Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Beaufay.

M. Porcher (Auguste-Adolphe-Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Sillé-le-Guillaume.

M. Quatecous (Robert), vice-président de la société de secours mutuels de Connerré, à Connerré.

M. Rade (Adolphe-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Courcemont-lès-Chères.

M. Raveneau (Eugène-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Vallon-sur-Gée.

M. Remars (Jules), président de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à la Fontaine-Saint-Martin.

M. Renaudin (Louis-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Parennes.

M. Renou (Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Pontvallain

M. Renou (Isidore-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Parennes-au-Bourg.

M. Revillot (Léon-Elie), directeur de la caisse d'épargne de la Chartre-sur-le-Loir, à la Chartre-sur-le-Loir.

M. Riche (Alfred-Alphonse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Rouesse-Vasse.

M. Rouault (Louis-Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Montbizot.

M. Ruel (François-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mamers, à Neufchâtel-en-Saosnois.

M. Suet (Henri), président de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Courcelles.

M. Trefou (Jules-Adrien), receveur adjoint de la société de secours mutuels de Vibraye, à Vibraye.

M. Trouillet (Célestin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mamers, à Greez-sur-Roc.

M. Vicaire (Richard), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mamers, à la Fresnaye-sur-Chedouet.

SAVOIE (HAUTE-)

M. Cerruto Tamiet (Norbert), trésorier de la société de secours mutuels La Philanthropique, à la Roche-sur-Foron.

M. Clerc (Edouard-Philibert), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Ambilly.

M. Depierre (Edmond), président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Annemasse.

Mme Gauthron (Antoinette), secrétaire de la société de secours mutuels des fonctionnaires et agents de préfecture, à Annecy.

M. Guerret (Victor-Ernest), président de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Gervais-les-Bains, le Fayet.

Mme Morozzo, née Bacalério (Catherine) : services rendus à la société de secours mutuels des sanatoriums et établissements de cure pour tuberculeux de la station climatique de Passy, au Plateau-d'Assy.

M. Pillet (Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Ville-la-Grand.

(A suivre.)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Augmentation du montant maximum des avances susceptibles d'être consenties au régisseur du service de contrôle sanitaire aux frontières des aérodromes d'Orly et du Bourget.

Le ministre de la santé publique et de la population et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 94 du décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;

Vu le décret du 19 mars 1940 portant règlement de police sanitaire aérienne;

Vu l'arrêté du 19 avril 1947 instituant une régie d'avances pour le service de contrôle sanitaire aux frontières des aérodromes d'Orly et du Bourget,

Arrêtent :

Art. 1er. — L'article 2 de l'arrêté du 19 avril 1947 est modifié ainsi qu'il suit : « Le montant maximum des avances qui pourront être consenties au régisseur est fixé à 80.000 F. Il en sera justifié dans le délai d'un mois et dans les conditions prévues par les règlements sur la comptabilité publique ».

Art. 2. — Le directeur de l'hygiène publique au ministère de la santé publique et de la population et le directeur de la comptabilité publique au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 mars 1948.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
CAVAILLON.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
MAURICE CHUCHON.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Désignation de membres des commissions départementales instituées par le décret n° 47-1807 du 12 septembre 1947 relatif à l'amnistie.

Par arrêté en date du 3 avril 1948, sont nommés membres de la commission départementale de Meurthe-et-Moselle, en exécution de l'article 5 du décret n° 47-1807 du 12 septembre 1947 :

Front national : M. Thouvenin (Camille), en remplacement de M. Klein.

Organisation de résistance de l'armée : M. de Préval en remplacement de M. Rousseau.

Jugements préparatoires d'absence.

Par jugement en date du 30 juillet 1947, le tribunal de première instance de Thionville a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence du nommé Reitz (Pierre), né le 18 septembre 1861 à Cattenom, qui a quitté son domicile à Cattenom depuis environ cinquante ans et depuis plus de quatre ans n'a plus donné de ses nouvelles.

Jugements définitifs d'absence.

Par jugement en date du 11 janvier 1947, le tribunal de première instance d'Angers a déclaré l'absence du nommé Colaisseau (Félix-Alexandre), expert comptable, né le 17 octobre 1888 à la Possonnière (Maine-et-Loire), fils de Félix-Auguste et de Marie-Alexandrine Pipard, domicilié à Angers, 62, rue Volney, et disparu dans la nuit du 12 au 13 décembre 1937 à bord du paquebot *Sidi-Bel-Abbès*, au cours de son voyage d'Oran à Marseille.

Par jugement en date du 23 décembre 1947, le tribunal de première instance de Nantes a déclaré l'absence du nommé Coton (Albert-Lucien), né le 31 mai 1911 à Nantes, demeurant à Nantes, 7, rue de Mazagran, prisonnier de guerre, stalag III D 510, mle 23160, disparu en avril 1945 à Berlin (Allemagne).

Par jugement en date du 9 juillet 1947, le tribunal de première instance de Brest (Finistère) a déclaré l'absence du nommé Fave (Auguste-Yves-Marie), né à Guissény le 6er juin 1911, demeurant au bourg de Guissény, disparu le 5 août 1911.

Par jugement en date du 5 février 1948, le tribunal de première instance de Montauban a déclaré l'absence du nommé Roselli (Pietro), né le 28 novembre 1915 à Fontanafredda (Italie), fils de Joseph et de Daneluz (Catherine), demeurant à Montpezat-de-Quercy (Tarn-et-Garonne), à partir du 2 mai 1941, époque de sa disparition.

Par jugement en date du 21 janvier 1948, le tribunal de première instance de Valence a déclaré l'absence du nommé Georges-Félix Minodier, né à Romans-sur-Isère (Drôme) le 3 novembre 1923, fils de Joseph-Jean-Marie et de Jeanne-Marie-Louise Reynaud, son épouse, domicilié à Romans, 10, impasse du Cours, militaire au 2e régiment de dragons, déporté en Allemagne, disparu depuis le 21 janvier 1945, date à laquelle il a été aperçu à Blechkammer (Haute-Silésie).

Par jugement en date du 21 janvier 1948, le tribunal de première instance de Valence a déclaré l'absence du nommé Marius-Antoine Chatelan, né à Bourg-de-Péage le 14 janvier 1891, fils de Jean-Pierre et de Clémentine-Phrosine Sivet, domicilié à Bourg-de-Péage, 17, rue Gabriel-Péri, arrêté par les Allemands le 30 septembre 1943, interné à Lyon, puis à Compiègne, déporté à Saxenhausen-Orianenburg (Allemagne), disparu depuis les premiers jours du mois de février 1945, date à laquelle il a été évacué par les Allemands au camp de Saxenhausen-Orianenburg (Allemagne).

Par jugement en date du 10 février 1948, le tribunal de première instance de Nantes a déclaré l'absence du nommé Santerre (Joseph-Louis-Marie), né le 17 septembre 1905 à Limerzel (Morbihan), fils d'Auguste et de Lalande (Marie-Joseph), marié à Vannes le 25 avril 1934 avec Le Bot (Geneviève-Marie-Louise), agent de lycée, demeurant à Nantes, 10, passage des Ecoles, disparu en captivité en Allemagne, en novembre 1944.

Successions en déshérence.

Par jugement en date du 18 juin 1947, le tribunal de première instance du Mans a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

Femme Pichon (Marthe-Aimée), veuve de Joly (Henry), décédée à l'hôpital départemental des vieillards, au Mans, le 18 février 1944;

Coué (Jean-Louis), domicilié audit hospice, y décédé le 30 août 1944;

Mlle Coton (Marie), domiciliée audit hospice, y décédée le 10 août 1943;

Mlle Fourn (Françoise, domiciliée audit hospice, y décédée le 29 mai 1944;

Femme Sevin (Berthe), veuve de Mauger (François), domiciliée au Mans et décédée aux hospices de Mamers le 14 avril 1945;

Femme Chatillon (Anceline-Léontine-Pauline), décédée en son domicile, au Mans, le 3 janvier 1943;

Femme Maulouchet (Georgine-Léontine), veuve Leguet, décédée en son domicile, au Mans, le 11 novembre 1943;

Femme Blin (Octavie-Ernestine), veuve Leclerc (Charles), domiciliée au Mans, décédée aux hospices de cette ville le 6 janvier 1944;

Femme Bouzeau (Joséphine), veuve Després (Louis-François), décédée en son domicile, à Allonnes (Sarthe), le 14 février 1944;

Femme Geslin (Suzanne), veuve Babin, domiciliée au Mans, y décédée le 11 octobre 1944;

Collet (Octave), décédé en son domicile, au Mans, le 31 janvier 1944;

Femme Chatal (Rosalie-Amélie), veuve Quantin (René), domiciliée à Rouillon, décédée aux hospices du Mans le 18 mai 1944;

Mlle Bruneau (Marie-Louise), domiciliée au Mans, y décédée le 5 mai 1944;

Bouhaut (Louis-Marcel), domicilié à « la Prasle », à Ecommoy, décédé à l'hospice départemental des vieillards le 19 avril 1945;

Femme Després (Marie), veuve Pichon, domiciliée au Mans, y décédée le 24 septembre 1944;

Femme Ligot (Eugénie-Désirée), veuve Bedoire, domiciliée au Mans, y décédée le 8 août 1942.

Par jugement en date du 11 décembre 1947, le tribunal de première instance d'Annecy a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

Cardea (Antoine), sans profession, domicilié rue L.-Boch, à Annecy, décédé le 6 avril 1937 à Annecy, né le 27 octobre 1858 à Rosali (Italie), fils de Cardea (Bruno) et de Borello (Grace).

Girot (Henri), agent militaire, domicilié place du Château, à Annecy, décédé le 27 décembre 1941 à Annecy, né le 21 novembre 1901 à Longecourt-en-Plaine (Côte-d'Or), fils de Girod (Ernest-Antoine) et de Breniere (Marie-Amélie).

Surle (Renée-Joséphine), veuve Deglise, domiciliée à Faverges, décédée le 9 août 1942 à Faverges, née le 16 avril 1864 à Toulon (Var), fille de Surle (Antoine-Laurent) et de Tholance (Marie-Elisabeth).

Jacquet (Jeanne), veuve Maison (Gaspard), domiciliée 18, rue Carnot, à Annecy, décédée le 19 septembre 1943 à Annecy, née le 12 avril 1869 à Annecy, fille de Jacquet (Claude) et de Dubouloz (Claudine).

Durcea (Eugène), maçon, domicilié à Aviernoz, décédé le 15 juin 1943 à Aviernoz, né le 9 décembre 1903 à Saint-Gall (Suisse), fils de Durcea (Joseph) et de Bastian (Flora).

Raucaz (Clotilde), veuve Ginet (Jean), domiciliée 14, rue Sainte-Claire, à Annecy, décédée le 27 mars 1944 à Annecy, née le 11 août 1872 à Seythenex, fille de Jeanne Raucaz, veuve en premières noces de Marie (Constantin).

Dral (Isaac), tailleur, domicilié 17, rue Filaterie, à Annecy, décédé le 18 décembre 1943 à Argonnex, né le 12 janvier 1912 à Oudjda (Maroc).

Volsin (Camille), sans profession, domicilié à Faverges, décédé le 18 octobre 1917 à Faverges, né le 14 novembre 1864 à Faverges, fils de Volsin (Claude) et de Bouvard (Marie).

Wolck (Alexandre), sans profession, domicilié à Saint-Jean-de-Sixt, décédé le 12 janvier 1944 à Saint-Jean-de-Sixt, né le 5 décembre 1886 à Petrograd (Russie).

Deloche (Jean-Marie), domicilié rue du Jourdil, à Cran-Gevrier, décédé le 12 août 1936 à Cran-Gevrier, né le 21 avril 1886 à Cran-Gevrier, fils de Deloche (Joseph) et de Dufournet (Améliee).

Chesney (Jean-Marie), cordonnier, domicilié à Seynod, Croix-Rouge, décédé le 14 juin 1945 à Seynod, né le 20 juin 1867 à Saint-Roch, fils de Marie-Rosalie Chesney, décédée, veuf Claudine Chatenoud.

Conti (Luigi), propriétaire, domicilié 7, rue Perrière, à Annecy, décédé le 14 décembre 1943 à Annecy, né le 2 juin 1897 à Calestano (Italie), fils de Conti (Antoine) et de Sununciata (Ghiliani).

Par jugement en date du 9 décembre 1947, le tribunal de première instance de Thonon-les-Bains a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

Trentioni (Eerminio), ouvrier à Champanges; célibataire. Date du jugement déclaratif: 8 mai 1940.

Suchet (Marie-Emile), propriétaire à Sciez; célibataire. Date du jugement déclaratif: 13 mars 1942.

Pilloud (Marie-Joséphine), sans profession, à Evian-les-Bains, veuve Jovanon (Philippe). Date du jugement déclaratif: 17 mars 1942.

Bondaz (Marguerite), à Reyvroz, veuve Baille (Etienne). Date du jugement déclaratif: 27 mars 1942.

Cettour-Janet (Louise), à Bonnevaux; célibataire. Date du jugement déclaratif: 15 mai 1942.

Mizza (Giovani), forain à Thonon, rue des Granges; célibataire. Date du jugement déclaratif: 26 mai 1943.

Curton (François-Jean), marchand de bestiaux à Thonon, 64, route de Genève, veuf Burdin (Marie-Hortense). Date du jugement déclaratif: 13 janvier 1945.

Plassat (Jean-Charles), cultivateur à Anthy; célibataire. Date du jugement déclaratif: 2 février 1945.

Ticon (Michel), boulevard de la Corniche à Thonon, veuf Clouye (Joséphine). Date du jugement déclaratif: 24 mars 1940.

Boujard (Georges-Lucien), cultivateur à Neuvecelle; célibataire. Date du jugement déclaratif: 11 janvier 1939.

Par jugement en date du 11 décembre 1946, le tribunal de première instance de Carcassonne (Aude) a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession de la succession du nommé Borda (Albert), décédé à Lagrasse le 25 août 1945.

Par jugement en date du 5 février 1948, le tribunal de première instance de Clermont-Ferrand a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

Archon (Anne), domiciliée à Gerzat, décédée le 9 janvier 1939.

Bardet-Estival (Lucienne-Marcelle), domiciliée à Chignat, décédée le 6 octobre 1941.

Bardot (Julienne), veuve Petitjean, domicilié à Clermont-Ferrand, décédée le 14 janvier 1931.

Bertrand (Antoinette), domiciliée à Royat, décédée le 3 septembre 1941.

Bleuge (Stéphanie), domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 26 octobre 1938.

Broeders (Georges), domicilié à Montferrand, décédé le 8 juin 1942.

Bounieux (Joseph), domicilié à Beauregard-l'Evêque, décédé le 12 septembre 1930.

Brun (Marie), domiciliée à Champeyroux, décédée le 11 juillet 1938.

Chamberlaine (Annette), domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 12 septembre 1933.

Chaput (Marlette), veuve Gioux, domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 26 janvier 1933.
Charny (Emile), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 22 août 1936.
Chènevier (Félix), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 2 juin 1933.
Chigros (Joseph), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 5 mars 1925.
Comtesseyre (Auguste), domicilié à la Roche-Noire, décédé le 15 janvier 1944.
Coquelut (Marie), domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 11 mai 1931
Cournollet (Marie), veuve Clermont, domiciliée à Royat, décédée le 11 avril 1939.
Damerot (Marie-Antoinette), veuve Berthier, domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 21 novembre 1939.
Daudin (Marie), domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 2 mai 1940.
Davagnat (Marie), domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 11 décembre 1931.
Desgeorges (Jean-Henri), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 9 novembre 1939.
Dessales (Pierre), domicilié à Cébazat, décédé le 6 novembre 1936.
Dufourin (Francine), domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 5 août 1942.
Erragne (Antoine), domicilié à la Garandie-Aydat, décédé le 13 février 1939.
Fabre (Julien), domicilié à Billom, décédé le 6 juillet 1933.
Gallet, veuve Rudel, domiciliée à Billom, décédée le 6 juillet 1933.
Germain (Gilberte), domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 26 décembre 1943.
Gorlier (Félix), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 17 février 1940.
Goutebessis (Louis), domicilié à Chantaigut-Ceilloux, décédé le 23 juillet 1940.
Grimaud (Jeanne-Marie), domiciliée à Billom, décédée le 27 novembre 1931.
Herils (Pierre), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 4 mars 1939.
Jouvet (Marie-Antoinette), domiciliée à Royat, décédée le 25 janvier 1940.
Lacroix (François), domicilié à Aulnat, décédé le 23 octobre 1942.
Landry (Amable-Louis), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 21 novembre 1918.
Lantier (Adèle), domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 15 mars 1944.
Maitre (Marie), domicilié à Pont-du-Château, décédée le 28 décembre 1937.
Mathieu (Joseph), domicilié à Clermont-Ferrand, décédée le 13 décembre 1906.
Melun (Marie), domiciliée à Beaumont, décédée le 22 janvier 1931.
Mission (Marie-Louise-Juliette), veuve Mandet, domiciliée à Boisséjour, décédée le 3 juin 1938.
Noël (Eugène), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 21 juillet 1942.
Petitjean (Gilbert), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 13 janvier 1931.
Pont (André), domicilié à Saint-Flour-l'Etang, décédé le 5 juin 1940.
Pouenat (Paul), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 24 juillet 1941.
Rance (François), domicilié à Cournon-d'Auvergne, décédé le 6 septembre 1874.
Rigaud (Marie), domiciliée à Billom, décédée le 16 janvier 1941.
Robelin (Edouard), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 12 décembre 1940.
Robert (Jean), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 22 février 1940.
Ruines (Auguste), domicilié à Montferrand, décédé le 4 août 1941.
Salem ben Barka, domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 29 avril 1943.
Sapin (Louise), veuve Desnier, domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 17 février 1940.
Schaltembrend (Anna-Mathilde), domiciliée à Royat, décédée le 13 juillet 1941.
Seigneur (Cyprien), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 7 août 1938.
Serre (Marie), domiciliée à Clermont-Ferrand, décédée le 5 janvier 1939.
Tournadre (Marie), veuve Crochet, domiciliée à Clermont-Ferrand, décédé le 1er avril 1941.
Tournebize (Jean-Louis-Achille), domicilié à Clermont-Ferrand, décédé le 21 mai 1936.
Troudain (Blanche), domicilié à Clermont-Ferrand, décédée le 7 juin 1940.
Valadier (Emile), domicilié à Billom, décédé le 1er octobre 1938.

Par jugement en date du 4 février 1948, le tribunal de première instance de Jonzac (Charente-Maritime) a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions:

Becquet (Jean-Eugène-Alcide), né le 27 juillet 1875 à Jonzac, de Jean-Alcide-Noël Becquet et de Marie-Euphémie Thibaud, domicilié à Jonzac et y décédé le 27 janvier 1935.
Berthomé (Marie-Emilie), veuve Berthomé (Emile), née le 25 janvier 1865 à Barbezieux (Charente), de Jean-François Berthomé et de Anne Praneuf, domiciliée à Jonzac, et y décédée le 11 juin 1939.
Labodie (Jeanne), veuve Procas, née le 11 avril 1870 à Saint-André-de-Seignanx (Landes), domiciliée à Lamarthe, commune de Saint-Pierre-du-Palais, décédée à Or (Landes), le 28 juillet 1942.
Baranger-Martin (Emilienne), veuve Goumard (Camille), née à Gabariot (Charente-Maritime), domiciliée à Saint-Eugène, arrondissement de Jonzac, et y décédée le 25 septembre 1943.
Chasavay (Blanche), veuve de Charpy, née le 4 janvier 1870 à Toulouse (Haute-Garonne), domiciliée à Poteau, commune de Montendre, et y décédée le 6 juin 1915.
Garderes (Berthe), cantonnaire, domiciliée à Montguyon, arrondissement de Jonzac, et y décédée le 22 décembre 1943.
Gandon (Berthe-Léonide-Alice), veuve Richard (Jean), née le 5 décembre 1870 à Jonzac, de Léon Gandon et d'Hélène Dantier, domiciliée à Jonzac, et y décédée le 6 juin 1915.

Par jugement en date du 5 février 1948, le tribunal de première instance de Nice a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

Dellerba (Jacques), domicilié à Castellar, 58, rue de la République, y décédé le 9 juillet 1914.
Clais (Caroline), domiciliée à la Tour-sur-Tinée, hameau de Rousillon, y décédée le 27 janvier 1907.
Clais (Thérèse), veuve Agilli, domiciliée à la Tour-sur-Tinée, hameau du Rousillon, y décédée le 23 avril 1921.
Jamaux (François), domicilié à Nice, 36, rue Lépante, y décédé le 8 août 1936.
Authemen (Joseph-Edouard), domicilié à Saint-Martin-d'Entraumes, y décédé le 2 août 1935.
Murat (Marie-Eugénie), veuve Bertrand (Michel), domiciliée à Eze, décédée à Nice, le 11 février 1933.
Zina (Virginie), veuve Carnovale, domiciliée à Beausoleil, y décédée le 6 novembre 1928.
Pommeret (Maurice), domicilié à Beausoleil, y décédé le 9 septembre 1927.
Michaud (Ernest-François), domicilié à Nice, 77 *bis*, boulevard Gambetta, y décédé le 5 août 1939.
Groes (Clémentine-Madeleine), veuve Gasverde, domiciliée 1, rue Desboutins, à Nice, y décédée le 23 mai 1929.
Geiormini (Charles), domicilié à Beausoleil, 42, boulevard de la République, décédé à Nice, le 17 avril 1941.
Barretia (Eudore), domicilié à Nice, villa « Colette », avenue René-Maurice, décédé à l'hôpital Pasteur le 30 septembre 1941.
Landa (Nicolas), veuf Ivanoff, domicilié à Nice, 77 *bis*, boulevard Gambetta, décédé à Nice, le 11 mars 1942.
Sicco (Victoria), veuve Wandero (Cornélius), domiciliée à Nice, 23, avenue Malausséna, décédée à Nice le 30 août 1941.
Semey (Virginie-Augustine), veuve Jacquot, domiciliée à Nice, 41, rue Berlioz, y décédée le 23 septembre 1941.
Brault (Louise-Marguerite), domiciliée à Nice, 21, rue Delille, y décédée le 2 septembre 1941.
Tchegrinetz (Gregory), domicilié à Nice, immeuble Palladium, boulevard Gambetta, y décédé le 16 janvier 1942.
Dubuc (Georgette-Marguerite-Léonie), veuve Merle, domiciliée à Nice, 3, rue Emilie, y décédée le 20 mars 1942.
Dalsemo (Samuel), domicilié à Nice, 11, rue Deloye, y décédé le 22 mars 1942.
Antonoff (Catherine), née Pakpoff, domiciliée à Nice, immeuble Palladium, boulevard Gambetta, y décédée le 29 mai 1942.
Zilier (Marie), domiciliée à Nice, 78, rue Maréchal-Joffre, y décédée le 13 janvier 1943.
Asso (Victor), domicilié à Nice, 9, rue de l'Asile-de-Nuit, y décédé le 17 janvier 1943.
Janin (Rose), domiciliée à Nice, 53, boulevard du Righi, y décédée le 29 avril 1943.
Ferrière (Nazaire), domicilié à Nice, 39, avenue Montplaisir prolongée, y décédé le 28 octobre 1941.
Frisetti (Marguerite), née Lusinate, domiciliée à Nice, 9, rue Alexandri-Mari, y décédée le 19 mars 1943.
Dalbesio (Pauline), veuve Bigliotti, domiciliée à Nice, 6, rue du Collet, décédée à Nice le 23 avril 1943.
Maurel (Mélanie), domiciliée à l'hôpital psychiatrique à Nice où elle était internée, y décédée le 1er octobre 1943.
Forestier (Marthe), divorcée Bovy (Samuel), domiciliée à Nice, 22, rue Cais de Pierlas, y décédée le 1er octobre 1943.
Pernois (Marcellin), domicilié à Nice, 19, rue Xavier-de-Maistre, décédé à Nice, le 22 novembre 1943.
Daru (Marie-Adélaïde), veuve Trunel, domiciliée à Nice, 44, boulevard Joseph-Garnier, y décédée le 10 janvier 1944.
Mauron (Laurentine), domiciliée à Nice, 9, avenue Notre-Dame, décédée à Nice, à l'hôpital Saint-Roch le 22 décembre 1943.
Begingette (Marcel), domicilié à Nice, chemin des Collinettes, décédé à Nice, le 21 décembre 1943.
Petrenko (Michel), domicilié à Nice, chemin de Saint-Pierre-de-Féric, décédé à l'hôpital Pasteur à Nice, le 10 septembre 1942.
Klaessen (Henriette), domiciliée à Nice, 3, rue Jules-Gilly, décédée à l'hôpital Pasteur de Nice, le 7 juin 1940.
Dibelka (Hango), secrétaire à l'hôtel Hermitage à Nice, sans domicile connu, décédé à l'hôpital Pasteur à Nice, le 1er mars 1943.
Bendele (Anna), domiciliée à Nice, 16, rue Varnier, y décédée le 16 avril 1944.
De Groulard (Louis), domicilié à Nice, 68, boulevard de l'Observatoire, décédé à l'hôpital Pasteur, à Nice, le 8 décembre 1943.
Damilano (Catherine), domiciliée à Nice, 51, rue Bonaparte, décédée à l'hôpital psychiatrique, à Nice, le 9 février 1944.
Bessière (Irène-Marie-Rose), domiciliée à Nice, 29, rue Gounod, y décédée le 25 mai 1944.
Flour (Rosalie ou Rose), domiciliée à l'hospice de la Charité à Nice, y décédée le 3 mars 1942
Michel (Juliette), veuve Réibel, domiciliée à l'hospice de la Charité à Nice, y décédée le 14 février 1943.
Habel (Arthur), domicilié à Nice, 126, boulevard Gambetta, décédé à l'hôpital Pasteur à Nice, le 15 avril 1943.
Bartolozzi (Pierre), domicilié à Nice, 17, quai Maréchal-Lyautey, décédé à Nice le 27 juin 1943.
Giraud (Joséphine), veuve Coutines (Antoine), domiciliée à l'hospice de la Charité à Nice, y décédée le 8 septembre 1943.
Blanc (Clotilde), veuve Gois, divorcée Tiran, domiciliée à Nice, 11, rue Delille, y décédée le 13 octobre 1943.
Vignoly (Denès), sans domicile connu, décédé à l'hôpital Pasteur à Nice, le 31 mars 1938.
Marcone (Félix), sans domicile connu, décédé à l'hôpital civil de Nice, le 29 août 1939.
Yol (Aimé), domicilié à Nice, 219, boulevard du Mont-Boron, décédé à l'hôpital Pasteur le 29 juin 1943.
Defendini (Pauline), domiciliée à Nice, 18, avenue Maréchal-Foch, y décédée le 24 août 1944.
Baretta (Marie), veuve Navello, domiciliée à Nice, 49, avenue George-Clemenceau, décédée à Nice, le 11 octobre 1943.
Dalbera (Philippe), domicilié à Nice-Cimiez, propriété Belmondy, décédé à l'hôpital Pasteur le 21 août 1944.
Dubary (Marie), domiciliée à Nice, 29, avenue George-Clemenceau, décédée à l'hôpital Pasteur le 25 octobre 1944.
Kammer (Juidrich), domicilié à Nice, ave-Paderi, villa Faraldi, décédé à Nice le 15 novembre 1944.
Tabardel (Marguerite), veuve Dalvigny, domiciliée à Nice, 12, rue Verdi, décédée à Nice le 10 mars 1943.

Sternberg (Helly), domiciliée à Nice, 9, rue Paul-Déroulède, y décédée le 20 février 1943.

Bossen (Marie-Antoinette), veuve Cahy, domiciliée à l'hôpital psychiatrique à Nice, y décédée le 20 avril 1943.

Spellier (Bernhart), domicilié à Villefranche-sur-Mer, établissement du « Coq Hardi », la Corne-d'Or, décédé à Saint-Jean, Cap-Ferrat le 10 novembre 1944.

Maurel (Charles-Jules), domicilié à la Tour-sur-Tinée, hameau du Roussillon, y décédé le 5 avril 1942.

Legrand (Georges), domicilié à Nice, villa du Parc-Impérial, avenue Paul-Arène, décédé à Nice le 11 janvier 1945.

Marturano (Joseph), domicilié à Nice, 10, rue de l'Abbé-Grégoire, décédé à Nice le 16 juin 1944.

Martin (Hélène), domiciliée à Nice, 46, rue Auguste-Gal, décédée à Nice le 13 janvier 1945.

Jesurum (Léonie), domiciliée à Nice, 3, rue Cais-de-Pierlas, décédée le 23 décembre 1944.

Herbrad (Augustine), domiciliée à Nice, hôtel Marengo, avenue de la Victoire, décédée à l'hôpital Pasteur le 11 mai 1944.

Florence (Marie), domiciliée à Nice, 1, rue Gounod, décédée à Nice le 3 février 1945.

Leufroy (Marie-Louise), veuve Veau, domiciliée à Nice, 24, rue Alphonse-Karr, décédée à Nice le 20 décembre 1944.

Ghio (César), domicilié à Isola, décédé à l'hospice de Saint-Etienne-de-Tinée le 1er septembre 1943.

Coretti (Ange), domicilié à Revest-les-Roches, y décédé le 18 juillet 1944.

Dumoulin (Joanny), domicilié à Nice, avenue Joliette, « Castel Fleuri », y décédé le 25 juin 1945.

Dany (Mathilde), épouse Dumoulin, domiciliée à Nice, avenue Joliette, « Castel Fleury », y décédée le 25 juin 1945.

Prévost (Marie), veuve Beaudun, domiciliée à Nice, 26, rue Molière, y décédée le 23 juin 1945.

Norman (Laura), veuve Levra, domiciliée à Nice, 44 *bis*, rue de France, y décédée le 2 juillet 1945.

Viale (Richard), domicilié à Malaussène, y décédé le 10 août 1944.

Bruneau (Simone), épouse Viale, domiciliée à Malaussène, y décédée le 10 août 1944.

Bergez (Joséphine), domiciliée à Nice, 1, rue Bardon, décédée à Nice le 10 février 1945.

Roeycka (Zoé-Christiane-Maria-Constance), domiciliée à Nice, boulevard Carnot, pension « La Malouine », décédée à Nice le 12 juillet 1943.

Schmitt (Madeleine), domiciliée à Nice, 44 *bis*, rue de la Buffa, décédée à Nice le 30 mars 1945.

Teisseire (Jeanne), domiciliée à Nice, 2, place Magenta, décédée à Nice le 13 septembre 1945.

Abre (Victorine), veuve Louis (Paul), domiciliée à Nice, 39, avenue des Diables-Bleus, décédée à Nice le 23 octobre 1945.

Sandrin (Arthur), domicilié à Nice, 3, place Risso, décédé à Nice le 20 novembre 1933.

Ruffard (Amélie-Estelle), veuve Bianchi (Henri), domiciliée à Nice, 20, rue Assalit, décédée à Nice le 27 mars 1946.

Redon (Blanche), divorcée Fossati, domiciliée à Nice, 57, boulevard des Gorges-du-Vallon-Obscur, décédée à Nice le 1er février 1946.

Godin (Eléonore-Jeanne-Adrienne), veuve Depre, domiciliée à Nice, 15, rue Pastorelli, décédée à Nice le 1er septembre 1944.

Parquet (Charles), domicilié à Nice, 166, avenue de la Californie, décédé à Nice le 2 mai 1945.

Eloy (Marie-Eugénie), veuve Deprets, domiciliée à Nice, 5, rue Meyerber, décédée à Nice le 26 février 1945.

Chauvin (Albert), domicilié à Nice, 12, avenue Durante, décédé à Nice le 13 septembre 1946.

Chauvin (Odette), domiciliée à Nice, 12, avenue Durante, décédée le 13 septembre 1946.

Duvivier (Gustave), domicilié à Nice, 39, avenue de la Californie, y décédé le 10 août 1946.

Isnard (Anna), épouse Pincolini (Joseph), domiciliée à Nice, 33, boulevard de Riquier, décédée à Nice le 13 octobre 1946.

Musso (Anaïs), domiciliée à Nice, 2, rue Defly, y décédée le 8 janvier 1947.

Gay (Anselme), domicilié à Nice, 55, rue Bonaparte, y décédé le 25 décembre 1946.

Par jugement en date du 24 octobre 1941, le tribunal de première instance de la Seine a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possesion de la succession de Robinet (Léontine-Désirée), veuve Winter (Auguste-Simon), domiciliée à Ivry-sur-Seine, 77, boulevard Sadi-Carnot, décédée le 2 décembre 1933 au Kremlin-Bicêtre.

Par jugement en date du 1er mai 1942, le tribunal de première instance de la Seine a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession de la succession de Boitouzet (Béatrice-Louise-Marie), veuve Mizery, domiciliée à Paris, 9, rue du Parc-Montsouris (14e), y décédée le 26 mai 1940.

Par jugement en date du 19 mai 1944, le tribunal de première instance de la Seine a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession de la succession de Dumesnil (Paule), célibataire, domiciliée à Paris (5e), 71, rue Claude-Bernard, décédée à Paris (5e), le 23 janvier 1942.

Par jugement en date du 20 juin 1947, le tribunal de première instance de la Seine a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

Dreux (Denis-Eugène), veuf Roulin (Madeleine), domicilié à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédé à Paris (10e), le 1er septembre 1941.

Bernard (Pierre), époux Poncet (Honorine), domicilié à Paris (8e), 18, rue de Moscou, décédé à Paris (18e), le 24 octobre 1941.

Morguez (Emerantine-Angèle), célibataire, domiciliée à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédée à Ivry-sur-Seine, le 2 décembre 1941.

Belino (Lucien-Paul-Léon), célibataire, domicilié à Paris (10e), 14, rue Marie-Louise, décédé à Issy-les-Moulineaux, le 1er août 1941.

Dalbergue (Anne-Marie), célibataire, domiciliée à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédée à Paris (10e), le 4 septembre 1941.

Penin (Pierre), célibataire, domicilié à Paris, 170, boulevard Ney, décédé à Paris (18e), le 23 décembre 1941.

Julien (Jeanne), veuve Defeste (Albert), domiciliée à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédée à Paris (10e), le 6 décembre 1941.

Grunfarbe (Michèle), veuve Zebrowicz, domiciliée à Paris (13e), 24, avenue d'Italie, y décédée le 3 février 1946.

Goralski (Ladilas), célibataire, domicilié à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédé à Saint-Denis, le 15 août 1943.

Vautrin (Joseph-Jean-Louis), veuf Weiss (Marie-Victorine), domicilié à Paris (16e), 11, rue Chardon-Lagarche, y décédé le 17 décembre 1943.

Darcel (Jeanne), épouse Bourgneuf (Gaston), demeurant à Paris (5e) 3, rue Nicolas-Houel, décédé le 22 juin 1944 à Bagnoles-de-l'Orne, dans un bombardement aérien, ainsi que son conjoint.

Herman (Jacob), domicilié à Paris (18e), 4, cité du Talus, décédé le 12 octobre 1941 à Paris (18e).

Courtiau (Marie), veuve Melin (François), domiciliée à Paris (5e), 6, rue d'Arras, décédée le 26 décembre 1942 à l'Hôpital Cochin.

Quatrevaux (Louise), épouse Kemp (Joseph), domiciliée à Villemomble, 34, avenue Outrebon, décédée à Paris (20e), le 11 mars 1942.

Brisard (Lucile), épouse Audiger (Jean-Baptiste), domiciliée à Saint-Mandé, 10, avenue Victor-Hugo, y décédée le 26 décembre 1940.

Huc (Etienne), célibataire domicilié à Issy-les-Moulineaux, 51, rue Guynemer, y décédé le 19 mars 1941.

Guérin (Marie-Virginie), veuve Duffaud (Joseph-Ferdinand), domiciliée à Paris (13e), sans précision connue, décédée au Kremlin-Bicêtre, le 26 mars 1942.

Lambert (Aldrédine), domiciliée à Paris (9e), 6, rue Fromentin, décédée à Paris (4e), le 10 février 1942.

Pasquier (Gabrielle-Victorine), célibataire, domiciliée à Ivry-sur-Seine, 7, avenue de la République, y décédée le 5 avril 1942.

Sabatier (Antoine), célibataire, domicilié à Paris (10e), 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, y décédé le 12 mars 1942.

Foucard (Camille-Léontine), veuve Georges-Alphonse Douillard, domiciliée à Issy-les-Moulineaux, 51, rue Guynemer, y décédée le 23 décembre 1942.

Dulac (Marie-Félicité), veuve Casenave (Arthur-Victor), domiciliée à Issy-les-Moulineaux, 51, rue Guynemer, y décédée le 16 mai 1942.

Chauvey (Jean-Claude-Louis), veuf Lerude (Florentine-Joséphine), domicilié à Issy-les-Moulineaux, 51, rue Guynemer, y décédé le 12 mai 1942.

Clouet (Marguerite), épouse Jeannet, domiciliée à Paris (15e), 77, rue Violet, y décédée le 2 septembre 1942 à Paris (15e).

Nagel (Basile), célibataire, domiciliée à Paris (13e), 19, rue Pascal, décédée le 19 juillet 1941 au Kremlin-Bicêtre.

Turiel (Jacques), époux Abiot (Sarah), domiciliée à Paris (18e), 112 *ter*, rue Marcadet, décédé à Paris (18e), le 30 septembre 1941.

Amar Aoulmi, célibataire, domicilié à Romainville, 177, route de Choisy, décédé le 9 janvier 1942 à Paris (20e).

Fechant (Paul-Honoré-Eugène), veuf Vautier (Suzanne), domicilié à Paris (15e), 36, boulevard du Montparnasse, décédé à Paris (15e), le 11 novembre 1941.

Chatard (Emilie), célibataire, domiciliée à Paris (16e), 41, rue de Boulainvilliers, décédée le 27 décembre 1941 à Paris (15e).

Champieux (Julien), célibataire, domicilié à Paris (3e), 174, rue du Temple, décédé à l'Hôtel-Dieu le 10 janvier 1942.

Malassagne (Léon), veuf Condre (Augustine), domicilié à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédé le 6 juin 1942 à Paris (14e).

Jaca (Marcel), veuf Corradi (Marie), domicilié à Paris (14e), 49 *bis*, rue du Moulin-Vert, décédé à Paris (14e) le 4 février 1945.

Defilhes (Jeanne-Marie), célibataire, domiciliée à Montrouge, 3, rue Camille-Pelletan, y décédée le 26 octobre 1946.

Cochat (Georges-Auguste), époux de Engelbrecht, domicilié à Paris (20e), 148, rue de Bagnolet, décédé à l'hospice Debrousse le 6 mars 1943.

Duchet (Marie-Estelle), divorcée de Pihan (Edmond), décédée en son domicile à l'hôpital Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux, 51, rue Guynemer (Seine), le 3 avril 1941.

Luquet (Jean-Marie), état matrimonial inconnu, décédé à Ainay-le-Château (Allier) le 9 juin 1941.

Trichon (Marie), célibataire, décédée en son domicile à l'hospice d'Ivry, à Ivry-sur-Seine (Seine), le 1er avril 1943.

Rumilly (Ernestine-Marie), épouse de Duguez (Auguste-Louis), domiciliée à Paris, 16, avenue des Gobelins, décédée à l'hôpital Cochin, à Paris (14e), le 15 janvier 1946.

Malgheritt (Louis), époux de Suzanne Jungels, domicilié à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédé à l'hospice de Bicêtre le 26 novembre 1942.

Malet (Paul), état matrimonial inconnu, domicilié à Paris (4e), 2, rue Lobau, décédé à Toulouse (Haute-Garonne), le 10 octobre 1943.

Demerge (Marie), veuve Roy (Jean), domiciliée à Ivry-sur-Seine, 19, rue de l'Avenir, y décédée le 1er mars 1946.

Blay (Louis), époux de Pelt, domicilié à la maison maternelle nationale à Saint-Maurice, y décédé le 2 mars 1943.

Lamory (Adrien), célibataire, domicilié à Paris (14e), 16, avenue d'Orléans, décédé à la maison de retraite La Rochefoucauld, le 10 décembre 1943.

Baron (Benoîte), célibataire, décédée en son domicile à l'hospice d'Ivry (Seine), 7, avenue de la République, le 16 juillet 1944.

Leleu (Victor), veuf de Bocher (Léontine), domicilié à Paris (14e), 33, rue Emile-Debraux, décédé à l'hospice de Bicêtre, le 4 mars 1941.

Quantin (Charles), veuf d'Adam (Jeanne), domicilié à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédé à Garches (Seine-et-Oise), le 20 février 1941.

Tchally (Gérassino), époux d'Alexandrine, domicilié à Paris (5e), 13, rue des Fossés-Saint-Marcel, décédé à l'hôpital Cochin, le 10 décembre 1940.

Barrier (Joséphine-Félicie), veuve Fritz (Jean), décédée en son domicile à la maison de santé Dubois, à Paris (10e,) 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, le 27 mars 1941.

(*Supplément.*)

Herce (Adélaïde), célibataire, décédée en son domicile à la maison de santé Dubois, à Paris (10e), 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, le 31 décembre 1940.

Lafosse (Julie-Louise), célibataire, décédée en son domicile à l'hospice d'Ivry (Seine), 7, avenue de la République, le 9 février 1941.

Weill (Emma), décédée en son domicile à l'hospice d'Ivry, 7, avenue de la République, le 14 décembre 1940 (état matrimonial inconnu).

Bordes (Henri-François), veuf de Chasuel (Marie-Adèle-Jeanne), décédé en son domicile à l'hôpital Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux, 51, rue Guynemer, le 9 décembre 1940.

Eichhorn (Marguerite), veuve Elsen (Eugène), décédée en son domicile à l'hôpital Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux, 51, rue Guynemer, le 6 janvier 1941.

Hujeux (Eugène-Marcelline), veuve Payraud (Théodore-Edouard), décédée en son domicile à l'hôpital Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux, 51, rue Guynemer, le 14 janvier 1941.

Barret (Adeline), épouse de Charles Lesne, décédée en son domicile à la maison de retraite La Rochefoucauld, à Paris (14e), 16, avenue d'Orléans, le 8 février 1943.

Beaslay (Marcelle-Marie), veuve Alexandre (Pierre-Albert), décédée en son domicile à l'hospice d'Ivry (Seine), 7, avenue de la République, le 9 octobre 1942.

Pruvost (Alexandre-Désiré-Joseph), célibataire, décédé en son domicile à l'hospice d'Ivry (Seine), 7, avenue de la République, le 31 mars 1943.

Rapatel (Louis), célibataire, décédé en son domicile à l'hospice d'Ivry (Seine), 7, avenue de la République, le 27 juin 1942.

Munch (Marie), célibataire, domiciliée à Paris (13e), 12, rue Cantagrel, décédée à Paris (12e), le 24 novembre 1943.

Piens (Rose-Claire-Anaïs), célibataire, domiciliée à Issy-les-Moulineaux, hospice Corentin-Celton, y décédée, le 28 mars 1945.

Lafont (Jean-Baptiste-François), célibataire, domicilié à Issy-les-Moulineaux (Seine), 66, rue Ernest-Renan, décédé à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, Paris (4e), le 27 septembre 1945.

Loquet (Zoé), célibataire, décédée en son domicile à la maison de retraite de La Rochefoucault, à Paris (14e), 15, avenue d'Orléans, le 1er janvier 1945.

Kralik (Joseph), célibataire, domicilié à Paris (1er), 7, avenue de l'Opéra, décédé à l'Hôtel-Dieu, à Paris (4e), le 19 février 1945.

Darevsky (Vladimir), veuf de Didioni (Marie-Louise), domicilié à Paris (14e), 29, rue Deparcieux, décédé à l'hôpital Cochin, le 26 janvier 1945.

Thierry (Monique), état matrimonial inconnu, domiciliée à Paris (14e), 6, rue Pernety, décédée à l'hôpital Broussais à Paris (14e), le 18 janvier 1945.

Gueguen (Jean), célibataire, domicilié à Paris (15e), 51, rue d'Alleray, décédé à l'hôpital Broussais à Paris (14e), le 2 mars 1945.

Burillon (Eugène), célibataire, domicilié à Paris (14e), 69, rue de Vanves, décédé à l'hôpital Broussais à Paris (14e), le 13 mars 1945.

Rocher (Jules), époux de Marie (sans autre renseignement connu), domicilié à Malakoff, 31, rue de Turgis, décédé à l'hôpital Broussais à Paris (14e), le 16 janvier 1945.

Simon (Edouard-Lazard), veuf de Tiphagne (Eugénie), domicilié à Montrouge (Seine), 64, Grande-Rue, villa Beausoleil, décédé à l'hôpital Broussais à Paris (14e), le 30 janvier 1945.

Boivin (Jules), veuf de Doriot (Marthe), domicilié à Vanves (Seine), 1, rue Barbès, décédé au sanatorium Clemenceau à Champcueil (Seine-et-Oise), le 21 mars 1945.

Saussevert (Léonie-Jeanne-Marie-Louise), veuve Gueyrie (Jean), décédée en son domicile à l'hospice d'Ivry-sur-Seine, le 29 janvier 1945.

Dossenbach (Léon-Eugène), veuf de Caudron (Augustine-Louise), décédée en son domicile à l'hospice d'Ivry (Seine), le 5 janvier 1945.

Prudommeaux (Hortense-Virginie-Augustine), veuve de Lefebvre (Georges-Frédéric), décédée en son domicile à l'hôpital Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux (Seine), le 5 janvier 1945.

Gruber (Louise), veuve Baudoin (Louis), décédée en son domicile à l'hôpital Corentin-Celton à Issy-les-Moulineaux (Seine), le 10 janvier 1945.

Courtois (Héloïse-Louise), veuve Brunet (Alphonse-Louis), décédée en son domicile à l'hôpital Corentin-Celton, le 17 janvier 1945.

Villot (Blanche), veuve Chretien (Louis-Marie-Guillaume), décédée en son domicile à l'hôpital Corentin-Celton à Issy-les-Moulineaux (Seine), le 20 janvier 1945.

Perrier (Marie-Rose), veuve en premières noces de Jacques Morard, veuve en secondes noces d'Auguste-Charles Rodier, décédée en son domicile à l'hôpital Corentin-Celton, le 2 février 1945.

Jacquelin (Louise-Amélie), veuve de Vaquier (Jean), décédée en son domicile à la fondation Cousin-de-Méricourt, à Cachan (Seine) le 12 février 1945.

Nourtier (Auguste), époux de Larnicol (Catherine), domicilié à Choisy-le-Roi (Seine), 16, voie des Roses, décédé à l'hôpital Cochin, à Paris (14e), le 12 mai 1945.

Dupuy (Anne), célibataire, domiciliée à la fondation Cousin-de-Méricourt, à Cachan (Seine), décédée à l'hôpital Broussais, à Paris (14e), le 19 mai 1945.

Martin (Sophie-Marie), veuve Desarmagnac (Paul-Julien), décédée en son domicile, à l'hôpital Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux, le 14 mai 1944.

Lue (Mathilde-Geneviève-Clémentine), célibataire, décédée en son domicile à la maison de retraite Cousin-de-Méricourt, à Cachan (Seine), le 16 août 1944.

Daniltzeff (Boris), état matrimonial inconnu, domicilié à Montrouge (Seine), sans autre renseignement connu, décédé à l'hôpital Broussais, à Paris (14e), le 23 août 1944.

Mary (Charles), célibataire, domicilié à Paris (5e), 4, rue Maubert, décédé à l'Hôtel-Dieu, à Paris (4e), le 14 mai 1944.

Bos (Louise-Mathilde-Victorine), célibataire, domiciliée à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédée à Vineuil-Saint-Firmin (Oise) le 7 février 1944.

Bossard (Marguerite-Marie), veuve Sauveplane (Henri-Emile), domiciliée à Paris (13e), 18, rue de la Butte-aux-Cailles, décédée le 21 mai 1944 à l'hôpital Cochin, à Paris (13e).

Dery (Simon), célibataire, domicilié à Paris (5e), 19, rue Maître-Albert, décédé à Nevers (Nièvre) le 22 octobre 1946.

Sauvannet (Jean), célibataire, domicilié à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédé à Paris (13e) le 10 octobre 1934.

Par jugement en date du 5 décembre 1947, le tribunal de première instance de la Seine a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 70 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

Juncker (Jean-Marie), veuf Bordier (Marie), décédé en son domicile, à Issy-les-Moulineaux, 51, rue Guynemer, le 24 juillet 1945.

Cochey (Jean-Victor), veuf Denes (Adolphine-Marie), domicilié à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédé à l'hospice d'Ivry le 18 août 1945.

Vanderloock (Louis), célibataire, domicilié à Paris (13e), 29, rue des Cordeliers, décédé à l'hospice de Bicêtre le 15 mars 1945.

Carême (Albert-Paul), veuf de Gailliout (Emilie), décédé en son domicile, à Ivry (Seine), 7, avenue de la République, le 18 mars 1945.

Rieu (Marguerite), veuve de Monchablon (Prosper), décédée en son domicile, à Ivry-sur-Seine (Seine), 7, avenue de la République, le 5 avril 1944.

Monsire (Auguste-Eugène), veuf de Rion (Marie-Yvonne), décédé en son domicile, à Paris (16e), 1, rue Chardon-Lagache, le 12 décembre 1945.

Dupart (Victoire-Marguerite-Ursule), célibataire, décédée en son domicile, à l'hôpital intercommunal de Créteil, le 2 mars 1946.

Valenti (Dominique), célibataire, décédé en son domicile, à l'hôpital intercommunal de Créteil, le 2 mars 1946.

Le Rouen (Louis), célibataire, décédé en son domicile, à l'hôpital intercommunal de Créteil, le 29 juin 1946.

Richard (Marie-Emma), veuve de Nadancourt (Louis), décédée en son domicile, à l'hôpital intercommunal de Créteil, le 8 septembre 1946.

Bingler (Paul-Antoine), veuf de Rousseau (Isabelle-Adèle), décédé en son domicile, à l'hôpital intercommunal de Créteil, le 8 décembre 1946.

Andoire (Jean-Pierre), célibataire, domicilié à Paris, 3, avenue Victoria, décédé à l'hôpital Claude-Bernard, le 14 septembre 1945.

Montret (Edouard), veuf de Bergeron (Blanche-Julie), domicilié à Issy-les-Moulineaux, 1, rue Guynemer, décédé à l'hôpital Necker, le 24 septembre 1945.

Mathieu (Jeanne-Marie), veuve Bernet (Louis-Pierre), décédée en son domicile à Paris (10e), 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, le 29 août 1945.

Voronzak (Jean), célibataire, domicilié à Paris (10e), 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, y décédé le 7 août 1945.

Albitreccia (Antoine-François-Sylvestre), divorcé en premières noces de Loutich (Hélène), époux en secondes noces de Korbel (Stella-Isabelle), domicilié à Paris (1e), 3, avenue Victoria, décédé à l'hôpital Marmottant à Paris (17e), le 21 août 1945.

Vilimann (Stanislas), époux de Parastievi, domicilié à Paris (13e), 16, rue Jenner, décédé à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris (12e), le 18 avril 1945.

Fenaut (Arthur), état matrimonial inconnu, domicilié à Paris (11e), 23, rue Henrion-de-Pansay, décédé à l'hôpital Saint-Antoine à Paris (12e), le 20 février 1945.

Vasset (Marcelle-Gabrielle-Louise), célibataire, décédée en son domicile à l'hospice d'Ivry (Seine), le 26 février 1945.

Baelde (Louise-Pauline), célibataire, décédée en son domicile à l'institution Sainte-Perrine, à Paris (16e), 11, rue Chardon-Lagache, le 8 octobre 1944.

Beaujan (Louise-Céline), veuve Brouart (Francisque-Augustin), décédé en son domicile, à la fondation Cousin de Méricourt, à Cachan (Seine), le 15 avril 1945.

Bouquillon (Louise-Zoé), veuve en premières noces de Protte (Adolphe-Julien), veuve en deuxième noces de Rousseaux (Pierre-Justin-Ernest), décédée en son domicile, à l'hospice Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux (Seine), le 23 novembre 1945.

Delsert (Zoé-Clorie), célibataire, décédée en son domicile à l'hospice Corentin Celton, à Issy-les-Moulineaux (Seine), le 29 novembre 1945.

Mangin (Marie-Jeanne-Louise), veuve de Bertherlet (Paul-Vincent-Eugène), décédée en son domicile à l'hospice d'Ivry-sur-Seine, le 8 décembre 1945.

Jonard (Marie-Antoinette), veuve de Malaud (Joseph), décédée en son modicile, à la maison municipale de santé à Paris (10e), le 12 août 1945.

Laugé (Léon-Lucien-Victor), veuf de Cadat (Marie-Victorine), décédé en son domicile à la maison de retraite La Rochefoucault, à Paris (14e), le 28 août 1945.

Mainfroy (Amélie-Marguerite), veuve de Brunhes (Justin-Antoine), décédée en son domicile, à l'hospice d'Ivry (Seine), le 12 septembre 1945.

Chantret (Charles-Gustave-Marie-Léon), veuf de Girault (Marie-Léonie), domicilié à l'hospice d'Ivry (Seine), décédé à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris (12e), le 25 juillet 1945.

Marcelli (François), veuf de Mosca (Angèle), domicilié à Paris (13e), 137, boulevard de l'Hôpital, décédé à la maison municipale de santé, à Paris (10e), le 28 mars 1945.

Gaye (Marie-Alexandrine), veuve de Dupland (Jules-Laurent), décédée en son domicile à l'hospice Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux (Seine), le 1er février 1945.

Courtois (Héloïse-Louise), veuve de Brunet (Alphonse-Louis), décédée en son domicile à l'hospice Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux (Seine), le 17 janvier 1945.

Duchesne (Marie-Gabrielle), veuve de Dubard (François-Marie-Bernard-Joseph), décédée en son domicile à l'institution Sainte-Perrine, à Paris (16e), le 28 décembre 1946.

Noël (Henry-Marie-Auguste), célibataire, décédé en son domicile à l'institution Sainte-Perrine, à Paris (16e) le 21 mars 1943.

Mastel (François-Antoine), veuf de Landres (Madeleine), domicilié à l'Hospice Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux (Seine), décédé à l'hôpital Tenon, à Paris (20e) le 24 mars 1946.

Malecot (Prudence-Octavie), veuve Richard (Arthur-Gustave), décédée en son domicile à l'hospice Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux, le 23 novembre 1943.

Appert (Théophile-Jules-Eugène), veuf de Benoit (Angélique-Françoise), décédé en son domicile à la fondation Cousin-de-Méricourt, à Cachan (Seine), le 27 avril 1946.

(Supplément. — Fin.)

Perren (Nicolas), célibataire, décédé en son domicile à l'hospice d'Ivry-sur-Seine le 14 juin 1945.

Denis (Eugène), veuve de Bellard (Henry-Eugène-Symphorien), décédée en son domicile à l'hospice d'Ivry-sur-Seine le 5 novembre 1942.

Gauthiez (Pierre-Michel-Alexis), veuf de Jeanne-Cécile Bossière, domicilié à Paris (5e), 6, rue du Val-de-Grâce, y décédé le 29 mai 1945.

Crespin (Marguerite), célibataire, domiciliée à Issy-les-Moulineaux, 50, boulevard Gambetta, décédée à l'hôpital Corentin-Celton le 11 janvier 1945.

Blanc (Annette), épouse de Dauphin (Louis-Camille), domiciliée à Paris (14e), 15, avenue d'Orléans, décédée à l'hôpital Cochin le 1er novembre 1941.

Goulet (Rosalie-Juliette), veuve de Tillette (Charles-Jean-Baptiste-Victor), décédée en son domicile à Paris, 7, rue Valette, le 1er décembre 1945.

Querro (Eugène), veuf de Marguerite Pieu, domicilié à Paris (5e), 69, rue Pascal, décédé à l'hôpital Cochin, le 30 décembre 1935.

Gorde (Marthe), veuve Monori (Paul), domiciliée à Paris (10e), 61, boulevard de Magenta, décédée à l'asile Sainte-Anne le 6 mars 1932.

Augereau (Rosalie), célibataire, domiciliée à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédée à l'hôpital de la Salpétrière le 15 janvier 1942.

Gely (Elisabeth), célibataire, domiciliée à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédée à l'hôpital de la Salpétrière le 29 mars 1942.

Leininger (Julienne), célibataire, décédée en son domicile à la maison de retraite Cousin-de-Méricourt, à Cachan (Seine), le 29 juin 1944.

Rellier (André), célibataire, domicilié à Paris (11e), 5, rue Pernety, y décédé le 27 juillet 1946.

Capdepon (Adelaïde), veuve de Seron (Emile-Albert), domiciliée à Ivry-sur-Seine, 25 *bis*, rue Pierre-Curie, décédée à l'hôpital de la Pitié le 11 janvier 1947.

Theuret (Jean-Baptiste-Désiré), célibataire, domicilié à Paris (4e), 3, avenue Victoria, décédé à la maison municipale de santé, à Paris (10e) le 2 juin 1942.

Successions vacantes en Algérie.

Succession de Decker (Marie-Joséphine), née à Alger le 6 septembre 1891, célibataire, fille de Decker (Isaac-Dayton) et de Paché (Claudine), sténo-dactylographe, retraitée du gouvernement général de l'Algérie, décédée en son domicile, à Alger, rue Rovigo, 47, le 2 octobre 1947. Actif, 110.000 F; passif, 20.500 F.

Succession de Pantchenko ou Patchenko (Georges), né à Krouslave (Russie), le 12 avril 1898, célibataire, de nationalité présumée russe, fils de Schéril et de Barbara, ingénieur, employé à l'Institut Œnophylia, 4, rue Clauzel, à Alger, domicilié dite ville, hôtel de la Concorde, 1 *bis*, rue du Maréchal-Bosquet, et décédé à l'hôpital civil de Rône (Constantine) le 18 octobre 1947. Actif, 4.570 F; passif, 2.800 F.

Succession de Guerrier (Paul-Edouard-Yves), veuf de Mme Sempert (Carméla-Eléonore), né à Blois (Loir-et-Cher) le 17 juillet 1868, fils d'Aquilin-Paul-Jacques et de Chamaillard (Marie-Augustine-Eugénie), receveur honoraire de l'enregistrement, décédé en son domicile à Alger, boulevard Baudin, 23, vers le 1er novembre 1947. Actif, 800.000 F; passif, indéterminé.

Succession de Fortuny (Hubert-Léon), né à Zéralda (Alger) le 1er juin 1899, célibataire, fils d'Auguste-Joseph et de Kanneguiser (Anna), décédés, marin-pêcheur, domicilié à Zeralda-Plage, chez M. Bertino, villa « Pergola », décédé dite commune, le 25 octobre 1947. Actif, 26.936 F; passif, 21.350 F.

Succession de Méalin (Louis), veuf de Pons (Magdelaine), né à Alger le 25 août 1859, fils de Joseph et de Lacombe (Félicia), fonctionnaire en retraite, domicilié à Alger, hôtel Médée, rue Médée, 5, y décédé le 5 janvier 1941. Actif, 5.017 F; passif, indéterminé.

Succession de Fantoni (François), né à Bologne (Italie) le 24 octobre 1902, célibataire, de nationalité présumée italienne, fils d'Hector et de Chiva (Adèle), pâtissier-cuisinier, décédé en son domicile, à Alger, rue de la Consolation, 6, par suite de suicide, le 13 novembre 1947. Actif, 10.230 F; passif, indéterminé.

Succession de Tomas (Léonie-Berthe), née à Constantine le 1er septembre 1884, veuve en premières noces d'Alzina (Joseph), fille de Michel et de Pujatte (Conception-Marie), concierge, domiciliée à Alger, rue Rovigo, 84, maison Ramel, décédée à l'hôpital civil de Mustapha, à Alger, le 29 novembre 1947. Actif, 47.030 F; passif, indéterminé.

Succession de Bertuzzo (Vittorio), né à San Giorgo (Italie) le 4 octobre 1888, de nationalité présumée italienne, fils de Jacinto et de Simioni (Philomène), photographe ambulant, domicilié à Alger, hôtel Victoria, rue Colbert, 6, décédé à l'hôpital civil de Mustapha, à Alger, le 7 décembre 1947. Actif, 29.000 F; passif, 55.000 F.

Succession de Regnaud (Isabelle-Ernestine), divorcée en premières noces de M. Ventre (Aristide), veuve en deuxièmes noces de Lesne (Auguste-Léon), née à Alger le 4 avril 1867, fille de feux Alexandre-Edouard et de Solivères (Francisca-Maria), sans profession, domicilié à Alger, chemin Fontaine-Bleue, 15, chez M. Djouzy, décédée à l'hôpital civil de Mustapha, à Alger, le 6 octobre 1947. Actif, 41.000 F; passif, 20.000 F.

Succession de François (Simone-Julie-Léonie), née à Larguy-sur-Automne (Aisne) le 10 septembre 1913, veuve de Booners (André), sans profession, domiciliée à Alger, hôtel Gloria, rue Balzac, 3, décédée à l'hôpital civil de Mustapha, à Alger, le 20 décembre 1947. Actif: immobilier, néant; mobilier, 1.500 F; passif, 18.000 F.

Succession de Maury (Hermina), née à Méda (Algérie) le 9 décembre 1857, célibataire, fille de feux Jean et de Maury (Anne), concierge, domiciliée à Alger, rue de Paris, 3, décédée à l'hôpital civil de Mustapha, à Alger, le 22 décembre 1947. Actif, 25.870 F; passif, 12.000 F.

Dame Larue (Juliette), veuve Crespiat-Fénelon, demeurant en son vivant à Oran, rue Daupeu, décédée à Oran le 11 mai 1946. Actif net: 68.803,90 F.

Mlle Jauffred ou Joffret (Valentine), institutrice en retraite, décédée à Oran le 8 novembre 1943, sans domicile fixe. Actif net: 16.931,90 F; Terrain à Villemoisson-sur-Ordre: 10.000 F. Total: 26.931,90 F.

Giraud (Antoine), en son vivant forain, demeurant à Oran, 9, rue Schneider, où il est décédé le 7 octobre 1947. Montant approximatif de l'actif: 20.000 F.

Requêtes concernant des militaires, marins et civils, disparus pendant la période comprise entre le 3 septembre 1939 et la date de cessation légale des hostilités.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Colmar, en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de:

Hummel (Victor-Ernest), né le 7 novembre 1919 à Issenheim (Haut-Rhin), fils d'Alphonse-Joseph et de Joséphine Lallemand, cordonnier, marié le 31 décembre 1942 à Hoffotetter (Catherine), incorporé de force dans l'armée allemande; n'a pas reparu à son domicile depuis 1943.

Boschini (Fernand), né le 7 janvier 1921 à Kaysersberg (Haut-Rhin), fils de Marie-Emilie Rauch, tourneur, marié le 3 janvier 1943 à Flandre (Marie-Louise), domicilié à Fréland (Haut-Rhin), incorporé de force dans l'armée allemande; n'a pas reparu à son domicile depuis le 4 août 1943.

Heckly (Florent-Paul), né le 7 novembre 1911 à Kurtzenhausen (Bas-Rhin), fils de Charles Léo et de Marie-Salomé Fritsch, marié le 29 septembre 1944 à Madeleine Kurz, professeur, domicilié à Scherwiller (Bas-Rhin), incorporé de force dans l'armée allemande, n'a pas reparu à son domicile depuis le 15 novembre 1944; dernières nouvelles du 18 novembre 1944.

Simler (Charles-Georges), né le 29 octobre 1921 à Mussig (Bas-Rhin), fils de Joseph et d'Henriette Lesser, cultivateur, célibataire, domicilié à Mussig (Bas-Rhin), incorporé de force dans l'armée allemande, n'a pas reparu à son domicile depuis le 20 décembre 1943; porté disparu à son unité le 31 mars 1944 au Sud de Pleskau (Lettonie).

Bonnet (Michel), né le 18 octobre 1896 à Furth (Bavière), fils de Jean et de Catherine Pachter, négociant, marié le 16 septembre 1922 à Hamberger (Marie-Anne), domicilié à Sélestat (Bas-Rhin), incorporé dans l'armée allemande; n'a pas reparu à son domicile depuis 1943; dernières nouvelles du 18 avril 1944.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal d'Aix-en-Provence, en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Garcia (Nieves-Angel), né à Landette (Espagne) le 5 août 1902, de Garcia (Damas) et de Ruiz (Némésis), marié à Fabre (Sylvie), demeurant à Miramas (Bouches-du-Rhône), lequel serait décédé au début d'avril 1945, près de Lubeck (Allemagne), où il avait été déporté en septembre 1944 après avoir été arrêté à Miramas (Bouches-du-Rhône) le 15 avril 1944.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal d'Avesnes, en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Bosmans (Jules), arrêté le 15 janvier 1944 à Raismes (Nord), né le 23 septembre 1912 à Hestrud (Nord), déporté en Allemagne le 21 juin 1944, se trouvait en mars 1945 au camp de Flossenburg, disparu depuis.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Boulogne-sur-Mer en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Vanheeckhoet (Maurice-Pierre-Alphonse), né à Boulogne-sur-Mer le 14 février 1879, fils de Pierre-Auguste et de Dupont (Coelina-Albertine-Madeleine), docteur en médecine, époux de Rucet (Odette), domicilié à Boulogne-sur-Mer, 78, rue de la Paix, disparu depuis septembre 1944 en cours de déportation en Allemagne.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Bayonne en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de:

Icliksons (Izraélis), né le 31 octobre 1882 à Riga (Lettonie), demeurant à Bayonne, villa Marthe, côte de Caradoc (Basses-Pyrénées), arrêté par la Gestapo le 12 octobre 1942, interné à Drancy et déporté en direction d'Auschwitz le 6 novembre 1942.

Dimemstein (Elizabeth), épouse Icliksons, née le 16 janvier 1894 à Kaunas (Lettonie), demeurant à Bayonne, villa Marthe, côte Caradoc (Basses-Pyrénées), arrêtée par la Gestapo le 19 octobre 1942, internée à Drancy, puis déportée le 6 novembre 1942 en direction d'Auschwitz.

Alcoz (Eloy-Amado), né à Aguilar de Codes (Espagne) le 13 septembre 1897, demeurant à Saint-Martin-d'Arrossa (Basses-Pyrénées), arrêté par les Allemands le 11 novembre 1942, interné au fort du Hâ à Bordeaux et déporté au camp d'Orianembourg dans le courant de l'année 1945.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Chalon-sur-Saône en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de:

Wollenberger (Selma-Gisèle), née le 13 novembre 1924 à Braunsbach (Allemagne), de Israël et de Manasse (Rosa), sans profession, à Blaye-les-Mines, disparue depuis le 23 juin 1943.

Wollenberger (Julius), né le 5 février 1921 à Braunsbach (Allemagne), de Israël et de Manasse (Rosa), garçon boucher à Mervans (Saône-et-Loire), disparu depuis le 26 août 1942.

Bœufnoir (Robert-Albert), né au Creusot le 21 novembre 1921, fils de Jean-Marie et de Tixier (Jeanne), ouvrier bonnetier, marié, domicilié à Montceau-les-Mines, rue du Plessis, disparu depuis le mois d'août 1944 par suite de faits de guerre.

Fogiel (Jacob), né le 13 mai 1901 à Rawa (Pologne), fils de Chaim-Fajwel et de Szepsa (Tyla), tailleur, demeurant à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), 18, rue Duplessis, disparu depuis le 11 novembre 1942.

Chaintreuil (Gilbert), né à Cortevaix le 6 septembre 1923, fils de Henri et de Lamure (Anne-Marie), mécanicien, marié, domicilié à Chalon-sur-Saône, disparu depuis le mois de mars 1945 par suite de faits de guerre.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Charleville en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Célina-Juliette Ladouce, veuve de Docquier, née le 23 février 1867 à Montcy-Saint-Pierre (Ardennes), fille de François-Henri Ladouce et de Louise-Alexisse Lurot, mariée à Docquier, domiciliée à Montcy-Saint-Pierre, 22, rue Edouard-Létrange, et disparue entre le 12 mai et le 4 juillet 1940.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Châteaulin en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Jeffroy (Jean), né à Plonévez-du-Faou le 16 mai 1914, de Jean-Yves et de Hascoët (Marie), cultivateur, soldat au 35e régiment d'artillerie, prisonnier de guerre au stalag D. F. 159, mle 51060 à Rutenan (Silésie), domicilié à Ty-Bol-ar-Stum en Plonévez-du-Faou, disparu en janvier 1945.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Corbeil en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Sautereau (Louis-Vincent), né le 19 janvier 1884 à Paris (18e), fils de Sautereau (Vincent) et de Leroi (Claire-Julienne), époux de Guiseppa Trezzi, domicilié à Périgny (Seine-et-Oise), rue Paul-Doumer, disparu le 2 août 1911.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Douai en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Kuczkynski (Michel), né à Wlokno (Pologne) le 23 août 1895, fils de Kuczynski (Stanislas) et de Pawlak (Sophie), son épouse, ouvrier mineur, domicilié à Hornaing, cité Heurteaux, allée C, n° 25, disparu depuis le 20 mai 1940, au cours de l'évacuation.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Foix en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Wojtacki (Victor-Stéphan), né à Varsovie (Pologne) le 25 juillet 1920, fils de Joseph et de Rek (Wladyslawa), domicilié à Tarascon-sur-Ariège, disparu depuis le 22 mars 1940 par suite de faits de guerre.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Lille en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Rabinowicz (Blunia), épouse Karmiol, née à Lodz (Pologne) le 10 juin 1904, fille d'Aron et de Kazenicka (Zeldu), son épouse, ayant demeuré à Lille, 13, rue Meurein, arrêtée par la Gestapo le 4 avril 1944, déportée à Auschwitz (Pologne) le 26 mai 1944.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Niort en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de:

Lichtenstein (Simon), né le 1er avril 1893 à Nagjvarad (Roumanie), arrêté le 2 février 1944 à Mauzé (Deux-Sèvres), interné à Poitiers, transféré à Drancy, déporté en Allemagne.

Pairy (René), né le 20 mai 1909 à Saint-Vaize (Charente-Maritime), fils de Toussaint et de David (Valentine), domicilié 3, rue Saint-Florent, à Niort, prisonnier de guerre, stalag 1 B, disparu depuis le mois de janvier 1945.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Marseille en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de:

Covo (Haïm), né à Salonique (Grèce) en 1903, fils de David et d'Esther, époux de Barzilaï (Daisy), domicilié à Marseille, 12, rue Corneille, disparu le 23 mars 1943.

Attali (Airans), né à Constantinople (Turquie) le 15 avril 1904, fils d'Uga et Victoria Attali, époux de Cordoya (Reyna), domicilié à Marseille, 84, avenue des Chartreux, disparu le 20 mai 1944.

Vatikiotis (Stéphanos), né à Chios (Grèce) le 15 mars 1896, fils d'Ohanès et de Flora Kaisara, époux de Saragas, domicilié à Marseille, 1, rue Porte-Baussenauer, disparu le 30 janvier 1944.

Yanni (Youda), né à Constantinople (Turquie) le 22 février 1900, fils d'Elie et de Dona, époux de Levy (Vida), domicilié à Marseille, 15, rue Lancerie, disparu le 2 septembre 1943.

Bueno (Raimondo), né à Livourne (Italie) le 14 juillet 1899, fils de Guiseppe et d'Ernesta Oisegni, époux de Clémentine Cattaro, domicilié à Marseille, 2, boulevard des Goumiers, traverse de la Vieille-Chapelle, disparu le 30 mai 1944.

Manolides (André), né à Constantinople le 12 mars 1893, fils de Vlassis et de Vassiliki Lascarides, époux d'Irène Maillis, domicilié à Marseille, 39, rue Coutellerie, disparu en décembre 1943.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Riom, en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Binet (Robert-Marcel), né le 10 février 1912 à Saint-Hilaire-la-Croix (Puy-de-Dôme), prisonnier de guerre, IV A n° 28196, 23e R. A., 10e batterie anti-chars, non rentré ce jour.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Saint-Etienne, en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Meer (Isaac), né le 4 juillet 1901 à Drohobycz (Pologne), ayant demeuré à Saint-Etienne, 12, rue Emile-Loubet, arrêté par la Gestapo le 9 mai 1944, déporté au camp d'Auschwitz (Allemagne).

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Sarreguemines, en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Szczerbowski (Adam), né le 31 octobre 1880 à Mrozno (Pologne), ayant habité à Stiring-Wendel (Moselle), 8, rue Stanislas, qui, arrêté dans la nuit du 8 au 9 mars 1945 à Stiring-Wendel par une patrouille allemande, a disparu depuis cette date et n'a plus donné signe de vie.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Strasbourg, en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de:

Guntz (Lucien), né à Andlau (Bas-Rhin) le 8 décembre 1921, employé en qualité de demi-chef à l'hôtel Maison-Rouge, place Kléber, à Strasbourg (Bas-Rhin), y domicilié avant son incorporation dans l'armée allemande, porté disparu par son unité le 10 janvier 1944, au cours des combats qui se sont déroulés près de Kagarlyk (Russie).

Wolf (Willy), né le 18 février 1914 à Imbersheim (Bas-Rhin), instituteur à Wilhausen (Bas-Rhin), y domicilié, incorporé de force dans l'armée allemande, et porté disparu le 18 juillet 1944 par son unité à Opolschiza (Russie).

De Gockel (François-André), né à Wietze (Allemagne) le 21 janvier 1914, chauffeur d'automobile, domicilié à Haguenau, 5, rue de la Redoute, incorporé de force dans l'armée allemande le 19 avril 1943, porté disparu par son unité le 6 novembre 1943 près d'Uljniki.

Weissgerber (Gustave-Adolphe), né le 26 août 1917 à Mertzwiller (Bas-Rhin), exerçant la profession de garçon boulanger, domicilié à Mertzwiller, 54, rue du Travers, incorporé de force dans l'armée allemande le 19 avril 1943, fait prisonnier et interné par les Russes à Briansk.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour des emplois d'interne en médecine à l'asile national des convalescents de Saint-Maurice (Seine).

Un concours pour trois emplois d'interne en médecine aura lieu à l'asile national des convalescents de Saint-Maurice, 14, rue du Val-d'Osne, à Saint-Maurice (Seine), le 24 juin 1948.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'établissement, qui recevra les inscriptions jusqu'au 5 juin 1948 à midi.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis n° 310 de l'office des changes relatif aux relations financières entre la zone franc et l'Italie.

Le présent avis a pour objet de faire connaître les modifications apportées à l'avis n° 241 de l'office des changes relatif aux relations financières entre la zone franc et l'Italie.

I. — *Autorisations de transfert à destination de l'Italie.*

A. — Les payements énumérés au titre II de l'avis précité pourront faire l'objet de demandes de transfert auprès de l'office des changes, alors même qu'ils seraient échus antérieurement au 1er janvier 1947.

B. — Les intermédiaires agréés pourront également présenter à l'office des changes des demandes d'autorisation de transfert à destination de l'Italie pour les payements entrant dans l'une des catégories indiquées à l'alinéa *a* ci-après et sous réserve des observations figurant à l'alinéa *b*.

a) Intérêts et dividendes, parts de bénéfice des sociétés de capitaux ou de personnes, intérêts hypothécaires ou de titres immobiliers, loyers et fermages, bénéfices d'exploitation des entreprises, de même que toute autre rémunération périodique d'un capital, pour autant que les sommes correspondantes n'aient pas été investies ou immobilisées en compte pour une période supérieure à un an;

b) Les payements énumérés à l'alinéa précédent ne pourront être autorisés que si les deux conditions suivantes sont remplies:

1° L'échéance des payements est postérieure au 31 mars 1948;

2° Les payements sont afférents à des investissements effectués en France, antérieurement au 31 mars 1948, par des personnes physiques ou morales ayant à la date du 1er avril 1948 leur habitation principale ou le siège de leur exploitation en Italie.

II. — *Cours de change.*

1° Le taux de change entre le franc et la lire est fixé à 1 F français = 2,20 lires. Ce cours sera revisé chaque mois compte tenu des variations des cours du dollar U. S. A. sur le marché libre des changes en France et en Italie pendant le mois précédent.

Les cours applicables du 30 mars 1948 inclus au 1er mai 1948 exclus sont les suivants:

a) Cours du « versement » (100 lires):

Achat: 45,35 F. F.
Vente: 45,55 F. F.

b) Cours du « billet de banque » (100 lires):

Achat: 45 F. F.
Vente: 46 F. F.

La Banque de France indiquera dorénavant au début de chaque mois les cours applicables pendant ce mois;

2° Les dettes libellées en une devise autre que le franc et la lire seront converties dans la monnaie du pays créancier par les soins des parties intéressées.

Celles-ci auront donc intérêt, lors de la conclusion d'un contrat en une monnaie autre que le franc ou la lire, à déterminer au préalable le taux de conversion en monnaie du pays créancier de la monnaie de facturation adoptée.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Gouvernement Tunisien

Avis aux porteurs d'obligations 4 1/2 0/0 *de l'emprunt* 1932.

Trente et unième amortissement du 1er juin 1948.

Usant de la faculté qui lui a été réservée lors de l'émission de ses obligations 4 1/2 0/0 de 1.000 F, le gouvernement tunisien a racheté sur le marché le nombre d'obligations nécessaire pour épuiser la totalité de la semestrialité prévue pour les services de l'intérêt et de l'amortissement de l'emprunt du 1er juin 1948.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les numéros des titres amortis aux tirages antérieurs restant à rembourser ont été publiés au *Journal officiel* du 27 novembre 1947.

Compagnie d'Assurances Générales

Accidents, vol, maritimes, risques divers, réassurances.

Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938.

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 125 MILLIONS DE FRANCS
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL: PARIS, 87, RUE DE RICHELIEU
Registre du commerce: Seine 49028.

Liste des 910 parts bénéficiaires sorties au tirage du 31 mars 1948 et remboursables un mois après le présent avis, au siège de la compagnie.

4.551 à 5.460

Compagnie d'Assurances Générales

contre l'incendie et les explosions.

Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938.

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 120 MILLIONS DE FRANCS
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL: PARIS, 87, RUE DE RICHELIEU
Registre du commerce: Seine 49027.

Liste des 6.000 parts bénéficiaires sorties au tirage du 31 mars 1948 et remboursables un mois après le présent avis, au siège de la compagnie.

6.001 à 12.000 inclus.

Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie

Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938.

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 125 MILLIONS DE FRANCS
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL: PARIS, 87, RUE DE RICHELIEU
Registre du commerce: Seine 39802.

Liste des 4.800 parts bénéficiaires sorties au tirage du 31 mars 1948 et remboursables un mois après le présent avis, au siège de la compagnie.

48.001 à 52.800 inclus.

Comptoir Général de Fers et Quincaillerie de Perpignan

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 3 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 29, QUAI VAUBAN, PERPIGNAN
R. C.: Perpignan 2.

Obligations 4 0/0 1943 *de* 1.000 *F.*

Numéros sortis au quatrième tirage du 16 mars 1948.

1 à 10 — 331 à 340 — 751 à 760 — 1.301 à 1.310 — 2.191 à 2.200 — 2.581 à 2.590 — 3.561 à 3.570 — 3.881 à 3.890 — 4.381 à 4.390 — 4.991 à 5.000.

Numéros restant à rembourser sur tirages antérieurs.

2.991 à 2.995 — 4.456 à 4.460

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS HERUBEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.750.000 F
SIÈGE SOCIAL: PETIT-QUEVILLY, PRÈS ROUEN
(SEINE-INFÉRIEURE)
Registre du commerce: Rouen B 742.

Obligations de 2.000 *F* 4 1/4 0/0 1946.

Liste des 36 obligations 4 1/4 0/0 1946 sorties au deuxième tirage d'amortissement du lundi 22 mars 1948 et formant la totalité des 36 obligations à amortir au 1er mai 1948.

593 à 628.

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables, à partir du 1er mai 1948, à 2.000 F aux caisses de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, à Paris, 16, boulevard des Italiens, ainsi que dans ses succursales et agences. En application des décrets des 25 et 26 octobre 1934, les dossiers d'obligations nominatives amorties devront être déposés ou adressés à cet établissement, service Guichet agents et banquiers, 16, boulevard des Italiens, à Paris (9e).

(*Le tableau d'amortissement a été publié au Journal officiel du 23 juin 1946.*)

Liste des titres sortis au tirage antérieur et non encore présentés au remboursement.

Tirage 18 *mars* 1947.

Remboursement 1er mai 1947.

13 à 35.

L'UNION

Compagnie d'assurances contre l'incendie, les accidents et risques divers.

Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 107.647.200 F, DIVISÉ EN 538.236 ACTIONS DE 200 F CHACUNE ENTIÈREMENT LIBÉRÉES

SIÈGE SOCIAL: A PARIS, 9, PLACE VENDÔME
Registre du commerce: Seine 30359.

Parts bénéficiaires (loi du 25 avril 1916).

Nombre de parts amortissables: 104.972 parties en 50 séries dont 28 de 2.099 parts et 22 de 2.100 parts. L'amortissement a lieu à raison d'une série par année.

Valeur unitaire de la part: 4.100 F.

Valeur de rachat totale: 430.385.200 F.

Premier tirage de l'année 1947: le 12 avril 1948. Les tirages suivants auront lieu chaque année le premier jour ouvrable du mois de mai 1948 à 1996 inclus.

Les tirages auront lieu à Paris, 9, place Vendôme, au siège social, à onze heures.

Les 50 séries de parts soumises au tirage sont constituées comme suit:

SÉRIES	NUMÉROS des parts.	SÉRIES	NUMÉROS des parts.
1	1 à 2.099	26	52.476 à 54.574
2	2.100 à 4.198	27	54.575 à 56.673
3	4.199 à 6.297	28	56.674 à 58.772
4	6.298 à 8.396	29	58.773 à 60.872
5	8.397 à 10.495	30	60.873 à 62.972
6	10.496 à 12.594	31	62.973 à 65.072
7	12.595 à 14.693	32	65.073 à 67.172
8	14.694 à 16.792	33	67.173 à 69.272
9	16.793 à 18.891	34	69.273 à 71.372
10	18.892 à 20.990	35	71.373 à 73.472
11	20.991 à 23.089	36	73.473 à 75.572
12	23.090 à 25.188	37	75.573 à 77.672
13	25.189 à 27.287	38	77.673 à 79.772
14	27.288 à 29.386	39	79.773 à 81.872
15	29.387 à 31.485	40	81.873 à 83.972
16	31.486 à 33.584	41	83.973 à 86.072
17	33.585 à 35.683	42	86.073 à 88.172
18	35.684 à 37.782	43	88.173 à 90.272
19	37.783 à 39.881	44	90.273 à 92.372
20	39.882 à 41.980	45	92.373 à 94.472
21	41.981 à 44.079	46	94.473 à 96.572
22	44.080 à 46.178	47	96.573 à 98.672
23	46.179 à 48.277	48	98.673 à 100.772
24	48.278 à 50.376	49	100.773 à 102.872
25	50.377 à 52.475	50	102.873 à 104.972

ENTREPOTS MODERNES DE PANTIN

Société anonyme au capital de 30.250.000 F

Siège social : 31, quai de l'Ourcq, PANTIN

R. C. : Seine n° 33855.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment des émissions, la Société des entrepôts modernes de Pantin a procédé au rachat :

1° Des obligations 4 0/0 1945 dont l'amortissement est prévu pour le 15 juillet 1948. Le tableau d'amortissement a été publié au *Journal officiel* du 23 septembre 1945;

2° Des obligations 4 1/4 0/0 1946 dont l'amortissement est prévu pour le 15 mai 1947. Le tableau d'amortissement est paru au *Journal officiel* du 4 juin 1946.

La totalité de l'annuité prévue pour le service des emprunts ayant été employée en conséquence il n'a pas été effectué de tirage.

Les amortissements précédents ont été effectués par rachats en Bourse.

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE FILATURE ET DE TISSAGE DE JUTE

Société anonyme

au capital de 30 millions de francs

Siège social : BISCHWILLER (Bas-Rhin)

R. C. : Strasbourg n° B 533.

Obligations 500 F 6 1/2 0/0 (émission 1927) sorties au tirage du 2 mars 1948, remboursables au pair le 15 novembre 1948.

5.081	5.091	5.103	5.110	5.113	5.158	5.202
5.214	5.221	5.224	5.227	5.262	5.282	5.283
5.443	5.461	5.472	5.475	5.493	5.496	5.514
5.554	5.594	5.631	5.679	5.697	5.777	5.797
5.875	5.877	5.909	5.933	5.978	5.992	5.993
6.060	6.084	6.171	6.177	6.178	6.215	6.261
6.263	6.264	6.307	6.310	6.323	6.366	6.367
6.368	6.387	6.412	6.438	6.459	6.513	6.542
6.599	6.610	6.758	6.759	6.766	6.769	6.835
6.837	6.879	6.885	6.903	6.904	6.935	6.956
7.010	7.086	7.160	7.283	7.376	7.403	7.404
7.406	7.407	7.409	7.410	7.425	7.441	7.475
7.525	7.549	7.560	7.640	7.645	7.658	7.660
7.668	7.703	7.795	7.979	8.017	8.094	8.110
8.358	8.483	8.486	8.509	8.574	8.582	8.612
8.624	8.627	8.629	8.659	8.670	8.720	8.740
8.741	8.761	8.763	8.769	8.803	8.809	8.817
8.867	8.869	8.890	8.891	8.956	8.968	9.029
9.031	9.065	9.081	9.082	9.100	9.150	9.190
9.254	9.406	9.433	9.460	9.485	9.658	9.665
9.667	9.669	9.671	9.798	9.807	9.816	9.865
9.874	9.906	9.915	9.951	9.954	9.957	9.959
9.961	9.963	9.965	9.970	9.982	10.059	10.116
10.119	10.199	10.213	10.221	10.240	10.244	10.253
10.257	10.259	10.274	10.323	10.331	10.388	10.394
10.951	10.962	10.980	10.985	11.094	11.096	11.099
11.145	11.167	11.170	11.204	11.235	11.319	11.321
11.368	11.369	11.551	11.555	11.564	11.632	11.634
11.656	11.659	11.687	11.740	11.824	11.828	11.864
11.867	11.953	12.021	12.054	12.150	12.206	12.269
12.286	12.299	12.382	12.474	12.597	12.602	12.615
12.665	12.677	12.678	12.696	12.772	12.774	12.775
12.781	12.822	12.826	12.843	12.844	12.845	12.887
12.903	12.916	12.920	12.949	12.985	13.010	13.141
13.143	13.170	13.221	13.280	13.326	13.341	13.367
13.411	13.419	13.420	13.460	13.484	13.494	13.530
13.538	13.540	13.572	13.573	13.574	13 578	13.593
13.716	13.717	13.725	13.902	13.912	13.913	13.916
13.939	13.940	13.948	13.955	13.965	13.976	13.981
14.019	14.025	14.083	14.089	14.091	14.094	14.099
14.158	14.243	14.278	14.300	14.313	14.338	14.393
14.407	14.421	14.423	14.436	14.431	14.492	14.494
14.547	14.536	14.538	14.570	14.571	14.589	14.671
14.695	14.698	14.768	14.852	14.856	14.860	14.863
14.936	14.996					

Obligations 6 1/2 0/0 amorties antérieurement et non présentées au remboursement.

Tirage du 6 février 1947.

(Remboursables le 15 novembre 1947.)

5.009	5.040	5.042	5.047	5.085	5.116	5.119
5.201	5.204	5.211	5.265	5.439	5.473	5.477
5.492	5.511	5.531	5.540	5.696	5.700	5.705
5.797	5.744	5.745	5.790	5.821	5.864	5.937
5.938	5.981	6.141	6.167	6.174	6.212	6.235
6.356	6.508	7.014	7.175	7.176	7.177	7.196
7.219	7.257	7.258	7.276	7.387	7.401	7.417
7.446	7.454	7.456	7.469	7.496	7.504	7.509
7.555	7.604	7.672	7.675	7.743	7.783	8.111
8.162	8.163	8.191	8.192	8.193	8.224	8.250
8.252	8.311	8.379	8.411	8.464	8.467	8.489
8.518	8.559	8.614	8.619	8.669	8.684	8.702
8.711	8.719	8.764	8.815	8.836	8.843	9.189
9.218	9.240	9.265	9.266	9.524	9.541	9.794
9.796	9.894	9.896	9.914	9.919	9.952	9.958
9.968	9.991	9.998	10.168	10.494	10.530	10.624
10.626	10.627	10.630	10.640	10.725	10.729	10.744
10.746	10.747	10.757	10.760	10.761	10.764	10.766
10.771	10.777	10.778	10 787	10.892	10.949	10.958
10.959	11.011	11.034	11.037	11.038	11.060	11.062
11.065	11.085	11.147	11.207	11.209	11.218	11.283
11.285	11.286	11.350	11.385	11.441	11.452	11.474
11.479	11.482	11.505	11.511	11.562	11.565	11.610
11.636	11.704	11.723	11.837	11.855	11.856	11.859
11.961	11.952	12.003	12.071	12.073	12.074	12.099
12.115	12.167	12.199	12.237	12.252	12.257	12.273
12.337	12.401	12.443	12.465	12.528	12.529	12.590
12.591	12.592	12.598	12.594	12.595	12.629	12.649
12.651	12.653	12.659	12.660	12.671	12.700	12.763
12.787	12.796	12.798	12.800	12.859	12.894	12.964
13.009	13.136	13.137	13.183	13.338	13.444	13.468
13.475	13.510	13.579	13.603	14.013	14.196	14.111
14.145	14.214	14.227	14.245	14.321	14.324	14.333
14.337	14.353	14.371	14.409			

Tirage du 3 mai 1946.

(Remboursables le 15 novembre 1946.)

5.006	5.183	5.272	5.363	5.437	5.615	5.628
5.634	5.673	5.746	5.759	5.879	5.936	6.001
6.071	6.145	6.209	6.282	6.305	6.415	6.439
6.465	6.490	6.574	6.607	6.682	6.752	6.764
6.962	7.077	7.203	7.312	7.381	7.398	7.415
7.511	7.546	7.565	7.613	7.636	7.654	7.673
7.786	7.926	8.024	8.113	8.322	8.357	8.407
8.469	8.517	8.545	8.564	8.590	8.665	8.607
8.715	8.730	8.786	8.802	8.840	8.858	8.893
9.012	9.078	9.091	9.114	9.119	9.216	9.289
9.325	9.407	9.510	9.549	9.608	9.631	9.800
9.836	9.943	9.960	9.976	10.019	10.102	10.202
10.214	10.216	10.298	10.374	10.390	10.588	10.600
10.635	10.693	10.733	10.758	10.773	10.784	10.921
11.203	11.287	11.382	11.476	11.493	11.592	11.633
11.709	11.698	11.950	12.221	12.582	12.732	12.819
12.852	12.902	12.923	12.976	13.219	13.418	13.461
13.534	13.590	13.694	13.710	14.020	14.054	14.076
14.097	14.100	14.118	14.234	14.283	14.485	14.672
14.922						

Tirage du 24 janvier 1945.

(Remboursables le 15 mai 1945.)

5.153	5.487	5.929	6.211	6.618	7.502	7.609
7.687	7.974	8.130	8.199	8.289	8.325	8.544
8.639	8.901	9.041	9.151	9.242	9.797	9.994
10.054	10.204	10.515	10.703	10.754	10.775	11.286
11.386	11.711	12.358	12.613	13.169	13.599	13.715
14.495	14.781					

Tirage du 28 juin 1944.

(Remboursables le 15 novembre 1944.)

5.674	5.781	5.784	5.932	6.010	6.313	6.613
6.677	6.741	6.864	7.419	7.618	7.644	7.674
7.930	7.973	8.021	8.145	8.146	8.288	8.455
8.788	9.062	9.154	9.550	10.014	10.474	10.541
10.751	10.776	11.294	11.348	11.517	11.717	12.048
12.379	12.622	12.636	12.814	13.344	14.281	11.408

Tirage du 3 septembre 1943.

(Remboursables le 15 novembre 1943.)

5.151	5.174	5.228	5.782	5.857	5.925	5.939
6.000	6.614	6.804	6.874	7.366	7.420	7.605
7.650	7.960	8.248	8.292	8.477	8.819	9.153
9.227	9.395	9.561	10.017	10.375	10.475	10.668
10.702	10.899	11.063	11.393	11.454	11.842	12.699
12.816	13.342	13.636				

Tirage du 25 juin 1942.

(Remboursables le 15 novembre 1942.)

5.675	5.849	5.934	6.147	6.609	7.249	7.575
7.649	7.652	8.045	8.284	8.459	8.645	9.231
9.353	9.977	10.265	10.384	10.476	10.800	10.903
11.030	11.206	11.353	11.577	11.691	11.748	11.838
12.372	12.498	12.637	12.815	13.343	13.704	46.861
14.157	14.276					

Tirage du 22 décembre 1941.

(Remboursables le 15 mai 1942.)

5.917	6.485	6.674	7.248	7.501	7.617	7.661
8.133	8.903	9.053	9.239	9.396	10.338	10.370
10.799	11.857	12.499	13.337	13.700	13.758	13.862
13.999	14.479	14.523	14.780	14.918		

Tirage du 15 juin 1940.

(Remboursables le 15 novembre 1940.)

6.621	6.622	6.961	7.192	7.252	7.574	7.614
7.657	8.030	8.031	9.633	9.779	10.247	10.701
10.810	11.629	11.703	12.626	12.628	13.461	14.298
14.925						

Tirage du 27 avril 1939.

(Remboursables le 15 novembre 1939.)

5.159	5.787	5.788	5.955	7.032	7.234	7.500
7.606	7.611	7.612	8.134	8.636	11.349	

Tirage du 28 mai 1938.

(Remboursable le 15 novembre 1938.)

8.050

Tirage du 29 mai 1937.

(Remboursable le 15 novembre 1937.)

7.251

Tirage du 28 mai 1935.

(Remboursable le 15 novembre 1935.)

14.223

COMPAGNIE des EAUX et de l'OZONE

(Procédés M.-P. OTTO)

Société anonyme

au capital de 35 millions de francs

Siège social :

4, rue du Général-Foy, PARIS (8e)

Registre du commerce : Seine n° 72522.

Obligations 4 1/4 0/0 1946.

Deuxième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des cinquante-quatre obligations 4 1/4 0/0 1946 formant la totalité des titres à amortir au 1er mai 1948.

En conséquence, il ne sera procédé à aucun tirage au sort.

L'amortissement de l'année 1947 a été couvert par rachat.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 23 mai 1946.*)

TUILERIES de LEFOREST

Ancienne maison ROYAUX fils.

Société anonyme au capital de 6.050.000 F

Siège social : LEFOREST (Pas-de-Calais)

Registre du commerce : 1927.

Suivant la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, cette société a procédé au rachat de 170 obligations de 1.000 F 6 1/2 0/0 1928 dont l'amortissement était prévu le 15 avril 1948. En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Liste des obligations amorties précédemment par tirage au sort et restant à rembourser.

Tirage du 13 mars 1942.

63 81 974 1.200 4.309

Tirage du 12 mars 1943.

87 987 2.346

Tirage du 7 mars 1941.

94 994 1.036 1.204 3.087 3.260 4.220

Tirage du 13 mars 1945.

83 875 979 2.335 2.428 2.731 4.170 4.583
5.093 5.200 5.900

Il est rappelé que les remboursements d'avril 1946 et avril 1947 ont été effectués par voie de rachat en Bourse.

CHARGEURS RÉUNIS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE NAVIGATION A VAPEUR

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 500.000.000 DE FRANCS

3, BOULEVARD MALESHERBES, PARIS

OBLIGATIONS 4 1/2 0/0 EMISSION 1930

Sixième tirage.

Liste des 624 numéros sortis au tirage fait en séance publique, à Paris, le 2 mars 1948. Ces obligations seront remboursées à partir du 15 avril 1948, à 1.000 F net par titre (coupon n° 37 attaché): au Crédit lyonnais; à la Société générale; à la Banque nationale pour le commerce et l'industrie; à la Banque de Paris et des Pays-Bas; à la Banque transatlantique.

152 à 154 — 172 à 177 — 751 à 760 — 781 à 790 — 1.091 à 1.095 — 1.097 à 1.100 — 4.776 à 4.778 — 5.151 à 5.158 — 5.160 — 7.011 — 7.014 à 7.020 — 7.401 à 7.410 — 7.921 à 7.930 — 8.731 à 8.740 — 8.785 à 8.790 — 9.341 — 10.852 — 10.854 — 10.857 à 10.860 — 11.721 à 11.730 — 12.421 à 12.430 — 14.541 à 14.543 — 14.911 à 14.920 — 15.301 à 15.310 — 18.491 à 18.497 — 19.109 et 19.110 — 22.721 à 22.723 — 22.831 à 22.840 — 23.591 à 23.597 — 24.270 — 24.801 — 24.805 à 24.808 — 24.810 — 27.061 à 27.070 — 27.821 à 27.830 — 28.501 à 28.510 — 28.731 à 28.734 — 28.738 à 28.740 — 29.001 à 29.004 — 29.010 — 29.643 et 20642 — 33.096 — 33.982 à 33.990 — 35.081 à 35.084 — 35.088 à 35.090 — 35.431 — 35.453 à 35.460 — 35.441 à 35.447 — 36.701 et 36.702 — 36.705 à 36.707 — 37.288 à 37.290 — 40.231 à 40.240 — 42.091 à 42.100 — 42.808 à 42.810 — 43.611 — 43.614 à 43.620 — 43.991 et 43.992 — 43.998 à 44.000 — 45.951 à 45.960 — 46.791 à 46.795 — 46.797 à 46.800 — 47.131 à 47.137 — 48.351 à 48.359 — 52.498 — 55.313 à 55.317 — 60.771 à 60.780 — 61.701 à 61.709 — 65.191 à 65.193 — 65.196 — 65.200 — 65.404 à 65.408 — 67.584 à 67.590 — 68.551 à 68.560 — 71.341 à 71.343 — 71.771 à 71.780 — 73.901 à 73.910 — 76.441 à 76.450 — 77.671 à 77.680 — 79.176 à 79.180 — 80.121 à 80.130 — 80.812 et 80.843 — 80.846 — 82.601 à 82.610 — 82.831 à 82.840 — 83.571 à 83.578 — 84.361 à 84.370 — 84.902 à 84.907 — 87.041 à 87.045 — 87.151 à 87.153 — 87.155 à 87.160 — 88.001 à 88.008 — 89.571 à 89.580 — 89.981 à 89.989 — 90.811 à 90.820 — 93.674 à 93.677 — 94.593 à 94.597 — 94.599 et 94.600 — 95.031 à 95.040 — 95.543 à 95.550 — 96.601 à 96.605 — 96.801 à 96.805 — 96.810 — 97.611 à 97.620 — 97.741 à 97.750 — 98.691 à 98.700 — 98.778 à 98.780 — 99.065 à 99.070.

Obligations sorties au cinquième tirage remboursables depuis le 15 avril 1947 à 1.000 F (coupon n° 35 attaché).

821 à 830 — 1.151 à 1.160 — 1.176 à 1.180 — 1.628 à 1.630 — 1.801 à 1.810 — 1.921 à 1.930 — 1.941 à 1.950 — 3.291 à 3.296 — 3.298 à 3.300 — 4.499 et 3.500 — 3.511 et 3.512 — 3.514 à 3.520 — 4.391 à 4.395 — 4.399 et 4.400 — 4.911 — 4.943 et 4.944 — 4.948 et 4.949 — 5.811 à 5.817 — 5.849 et 5.850 — 6.121 — 6.123 et 6.124 — 6.127 et 6.128 — 6.841 et 6.842 — 7.601 à 7.609 — 8.026 à 8.030 — 8.491 — 8.496 à 8.500 — 9.621 à 9.625 — 9.629 et 9.630 — 10.305 à 10.310 — 11.084 à 11.090 — 11.581 — 11.583 à 11.590 — 12.061 et 12.062 — 12.064 à 12.067 — 12.681 à 12.690 — 12.871 à 12.880 — 13.331 à 13.337 — 13.441 et 13.442 — 13.841 — 13.845 à 13.850 — 14.615 et 14.616 — 14.618 à 14.620 — 15.090 — 15.091 à 15.093 — 15.100 — 15.554 et 15.555 — 15.621 à 15.627 — 15.886 à 15.890 — 16.404 à 16.408 — 17.338 à 17.340 — 17.489 et 17.490 — 17.521 — 17.524 — 17.701 à 17.704 — 18.311 à 18.320 — 18.974 à 18.980 — 19.140 — 19.852 à 19.870 — 20.361 — 20.361 à 20.370 — 20.411 à 20.420 — 20.531 à 20.537 — 20.539 et 20.540 — 20.657 à 20.660 — 20.881 à 20.887 — 21.061 à 21.070 — 21.341 à 21.343 — 21.347 à 21.349 — 22.041 à 22.043 — 22.046 à 22.050 — 22.321 à 22.330 — 22.331 à 22.340 — 23.501 à 23.510 — 23.571 à 23.580 — 23.611 — 23.618 à 23.620 — 23.671 à 23.677 — 22.805 à 23.810 — 24.311 à 24.320 — 24.321 à 24.328 — 24.330 — 24.641 à 24.649 — 24.661 à 24.670 — 24.721 à 24.729 — 24.911 à 24.920 — 25.009 — 25.311 à 25.320 — 25.451 à 25.460 — 25.642 à 25.650 — 25.851 à 25.860 — 26.565 à 26.569 — 26.771 à 26.775 — 27.321 — 27.323 — 27.326 et 27.327 — 27.330 — 27.531 à 27.540 — 28.631 et 28.632 — 28.650 — 28.947 à 28.950 — 29.931 à 29.939 — 30.341 à 30.350 — 30.676 à 30.680 — 30.691 à 30.699 — 30.961 à 30.964 — 30.966 à 30.970 — 31.131 à 31.140 — 31.374 à 31.376 — 31.379 et 31.380 — 31.461 à 31.463 — 31.470 — 31.652 à 31.660 — 31.881 à 31.884 — 31.890 — 32.521 à 32.526 — 32.831 à 32.840 — 33.016 à 33.020 — 33.431 à 33.434 — 33.437 à 33.440 — 33.811 à 33.820 — 34.111 — 34.115 à 34.120 — 34.901 à 34.910.

35.036 à 35.038 — 35.181 à 35.190 — 35.231 à 35.235 — 35.238 à 35.240 — 35.431 à 35.488 — 35.991 à 35.997 — 36.031 à 36.039 — 36.127 à 36.130 — 36.212 à 36.217 — 36.901 à 36.910 — 37.001 à 37.003 — 37.008 à 37.010 — 37.411 à 37.420 — 37.431 à 37.440 — 37.641 à 37.650 — 37.823 à 37.826 — 37.837 à 37.840 — 37.861 à 37.870 — 37.881 à 37.890 — 38.289 et 38.290 — 38.581 à 38.585 — 38.587 à 38.590 — 38.783 à 38.790 — 39.632 à 39.640 — 40.031 à 40.033 — 40.661 à 40.663 — 40.666 — 40.670 — 41.331 et 41.332 — 41.335 à 41.338 — 41.421 à 41.430 — 42.101 à 42.110 — 42.651 à 42.653 — 42.655 à 42.659 — 42.791 à 42.793 — 42.799 et 42.800 — 43.711 à 43.719 — 44.970 — 45.221 — 45.224 à 45.226 — 45.691 et 45.692 — 45.697 à 45.700 — 45.768 à 45.770 — 46.051 à 46.054 — 46.056 à 46.060 — 46.061 à 46.070 — 46.331 et 46.332 — 46.541 — 46.543 — 46.546 à 46.550 — 47.040 — 47.051 à 47.053 — 47.061 à 47.063 — 47.066 à 47.070 — 47.361 à 47.370 — 47.401 à 47.410 — 47.481 et 47.482 — 47.488 à 47.490 — 47.561 à 47.570 — 47.791 et 47.792 — 47.796 à 47.798 — 47.804 à 47.808 — 47.810 — 47.963 et 47.964 — 47.970 — 48.131 à 48.140 — 49.411 à 49.420 — 49.498 à 49.500 — 50.101 — 50.852 à 50.856 — 50.858 à 50.860 — 51.161 à 51.165 — 51.283 à 51.289 — 51.451 et 51.452 — 51.458 à 51.460 — 51.531 à 51.540 — 51.845 et 51.846 — 52.181 — 52.183 à 53.190 — 52.581 à 52.590 — 53.311 à 53.319 — 53.631 à 53.640 — 53.931 — 54.101 à 54.110 — 54.131 à 54.133 — 54.135 — 54.137 à 54.140 — 54.731 à 54.740 — 54.892 à 54.900 — 55.273 à 55.280 — 55.291 à 55.293 — 55.299 et 55.300 — 55.501 à 55.510 — 56.933 et 56.934 — 57.191 à 57.199 — 57.421 à 57.430 — 58.221 à 58.230 — 58.719 et 58.750 — 59.021 à 59.030 — 59.269 et 59.270 — 60.011 à 60.020 — 60.031 et 60.032 — 60.401 à 60.410 — 60.501 à 60.510 — 61.051 et 61.052 — 61.208 à 61.210 — 61.413 à 61.420 — 61.578 à 61.580 — 61.601 à 61.610 — 61.941 à 61.950 — 62.091 à 62.100 — 62.431 à 62.436 — 62.491 et 62.495 — 62.498 à 62.500 — 63.611 à 63.650 — 63.731 à 63.740 — 63.811 à 63.813 — 63.816 à 63.818 — 64.151 à 64.160 — 64.261 et 64.262 — 64.541 à 64.550 — 64.781 à 64.790 — 65.011 à 65.020 — 65.611 et 65.612 — 65.614 à 65.620 — 66.163 à 66.170 — 67.221 à 67.226 — 67.229 et 67.230 — 67.552 à 67.560 — 68.001 à 68.006 — 68.008 à 68.010 — 68.081 et 68.082 — 68.087 à 68.089 — 68.173 à 68.180 — 69.152 à 69.158 — 69.160 — 69.671 à 69.676.

70.321 à 70.325 — 70.431 à 70.440 — 70.936 et 70.937 — 71.554 à 71.557 — 71.831 à 71.834 — 71.838 à 71.840 — 71.841 à 71.849 — 71.871 à 71.878 — 71.899 et 71.900 — 71.951 à 71.960 — 72.106 et 72.107 — 72.109 — 72.311 à 72.320 — 72.901 à 72.910 — 73.062 à 73.070 — 73.365 à 73.370 — 73.671 et 73.672 — 73.676 et 73.677 — 73.679 et 73.680 — 73.681 à 73.683 — 73.689 et 73.690 — 73.731 et 73.732 — 73.735 à 73.739 — 74.191 à 74.200 — 74.571 à 74.580 — 74.611 — 74.665 à 74.670 — 75.221 — 75.223 et 75.224 — 75.226 et 75.227 — 75.229 et 75.230 — 75.241 à 75.247 — 75.261 à 75.270 — 76.771 à 76.780 — 76.968 à 76.970 — 77.193 à 77.200 — 78.201 à 78.203 — 78.702 à 78.710 — 79.241 à 79.250 — 79.831 à 79.840 — 80.012 à 80.020 — 80.341 à 80.350 — 80.583 à 80.590 — 80.791 à 80.800 — 80.991 à 80.999 — 81.003 à 81.007 — 81.031 à 81.033 — 81.220 — 81.565 à 81.570 — 81.821 à 81.824 — 81.971 à 81.974 — 81.980 — 82.401 à 82.410 — 83.661 à 83.667 — 83.669 et 83.670 — 83.981 à 83.990 — 84.541 à 84.550 — 84.561 et 84.562 — 84.566 et 84.567 — 84.681 à 84.690 — 85.407 à 85.410 — 86.632 — 86.634 à 86.639 — 86.661 à 86.666 — 86.991 — 87.592 à 87.600 — 88.091 et 88.092 — 88.094 à 88.100 — 88.221 à 88.223 — 88.225 — 88.227 à 88.230 — 88.431 à 88.440 — 88.571 à 88.580 — 88.681 à 88.690 — 88.861 à 88.865 — 89.102 et 89.103 — 89.109 et 89.110 — 89.201 et 89.202 — 89.204 — 89.210 — 89.211 à 89.213 — 89.216 — 89.219 à 89.220 — 89.771 à 89.780 — 90.051 et 90.052 — 90.057 à 90.059 — 90.671 et 90.672 — 91.329 et 91.330 — 91.551 à 91.560 — 91.987 à 91.990 — 92.041 et 92.042 — 92.045 à 92.050 — 92.481 à 92.484 — 92.486 à 92.490 — 93.441 à 93.444 — 93.561 à 93.570 — 93.687 à 93.690 — 93.791 à 93.800 — 93.971 à 93.977 — 93.979 et 93.980 — 94.031 à 94.040 — 94.471 à 94.480 — 94.931 à 94.940 — 95.372 à 95.380 — 95.571 à 95.580 — 95.771 à 95.780 — 96.131 à 96.140 — 96.181 — 96.189 — 96.653 — 96.659 et 96.660 — 97.091 à 97.100 — 97.651 à 97.660 — 97.841 à 97.850 — 98.831 à 98.838 — 98.905 à 98.910 — 99.131 à 99.140 — 99.171 à 99.180 — 99.233 à 99.240 — 99.401 — 99.404 et 99.405 — 99.491 à 99.500 — 99.741 à 99.747 — 99.971 — 99.878 à 99.980.

Obligations sorties au quatrième tirage remboursables depuis le 15 avril 1946 à 1.000 F (coupon n° 33 attaché).

466 et 467 — 470 — 471 à 480 — 2.275 — 2.277 et 2.278 — 2.501 à 2.510 — 2.563 à 2.566 — 2.923 — 4.111 à 4.120 — 4.191 à 4.198 — 4.503 à 4.510 — 5.036 — 5.039 — 5.684 — 5.421 — 5.681 à 5.686 — 5.761 à 5.767 — 5.770 — 5.821 à 5.830 — 6.237 — 6.240 — 6.645 — 6.648 et 6.649 — 6.758 à 6.760 — 6.865 à 6.870 — 7.223 à 7.225 — 7.588 et 7.589 — 7.715 à 7.720 — 7.809 et 7.870 — 8.001 et 8.002 — 8.591 à 8.600 — 9.138 à 9.140 — 9.231 — 9.791 à 9.800 — 9.801 à 9.807 — 9.861 à 9.863 — 9.866 — 9.868 à 9.870 — 9.938 à 9.940 — 10.801 et 10.802 — 10.810 — 10.847 à 10.850 — 11.041 à 11.050 — 11.700 — 12.031 à 12.037 — 12.040 — 12.431 à 12.440 — 13.242 à 13.248 — 13.553 à 13.560 — 13.881 à 13.884 — 13.991 à 13.998 — 13.996 à 13.998 — 14.361 à 14.370 — 14.371 et 14.372 — 14.375 à 14.380 — 14.421 à 14.430 — 14.512 et 14.513 — 14.673 à 14.680 — 14.721 à 14.730 — 15.061 à 15.070 — 15.351 à 15.355 — 15.360 — 15.533 à 15.535 — 15.581 — 15.584 — 16.018 — 17.011 et 17.012 — 17.044 à 17.020 — 17.415 à 17.417 — 17.656 à 17.659 — 17.831 — 18.181 à 18.190 — 18.561 à 18.565 — 18.675 à 18.680 — 18.925 — 18.929 et 18.930 — 19.359 — 19.571 à 19.579 — 20.761 à 20.767 — 21.055 à 21.100 — 21.551 — 21.821 à 21.823 — 22.471 à 22.473 — 23.071 — 23.361 à 23.363 — 24.011 — 24.019 et 24.020 — 24.150 — 24.551 à 24.558 — 24.716 à 24.720 — 24.851 à 24.855 — 24.857 — 25.151 à 25.160 — 25.729 — 26.461 — 26.466 — 26.911 à 26.920 — 27.520 — 27.631 à 27.638 — 27.760 — 27.971 à 27.973 — 27.978 à 27.980 — 28.059 et 28.060 — 28.125 — 28.128 — 28.867 à 28.870 — 28.981 à 28.983 — 28.989 et 28.990 — 29.581 à 29.588 — 29.599 et 29.600 — 30.505 à 30.509 — 30.901 à 30.909 — 31.274 à 31.276 — 31.278 — 31.280 — 31.301 à 31.304 — 31.361 à 31.365 — 32.091 à 32.100 — 32.321 — 32.328 et 32.329 — 32.537 à 32.540 — 32.871 à 32.880 — 33.421 — 33.429 et 33.430 — 33.501 et 33.502 — 33.505 — 33.509 et 33.510 — 33.551 — 33.931 à 33.936 — 33.991 à 34.000 — 34.571 à 34.579 — 35.381 — 36.351 à 36.356 — 36.358 — 36.611 à 36.613 — 36.620 — 37.424 à 37.428 — 38.041 et 38.042 — 38.045 — 38.047 à 38.049 — 38.562 à 38.567 — 39.185 à 39.190 — 39.216 à 39.220 — 39.521 à 39.528 — 39.710 — 39.784 à 39.790 — 39.801 à 39.808 — 39.911 et 39.912 — 39.916 à 39.920 — 40.093 à 40.095 — 40.192 — 40.197 à 40.200 — 40.482 à 40.490 — 40.511 à 40.515 — 41.121 à 41.126 — 41.128 à 41.130 — 41.501 et 41.502 — 41.611 à 41.620 — 41.641 à 41.645 — 41.618 à 41.650 — 41.701 à 41.707 — 42.741 à 42.750 — 42.961 à 42.967 — 43.248 à 43.250 — 43.311 à 43.314 — 43.861 et 43.862 — 44.331 à 44.340 — 44.416 à 44.430 — 44.491 à 44.493 — 44.723 — 44.726 à 44.729 — 44.921 à 44.823 — 44.825 et 44.826.

45.331 — 45.340 — 45.701 à 45.705 — 46.668 à 46.670 — 47.824 à 47.828 — 47.900 — 48.191 à 48.193 — 48.266 et 48.267 — 48.490 — 48.901 à 48.910 — 49.081 à 49.090 — 49.231 à 49.238 — 49.240 — 49.258 à 49.260 — 49.291 à 49.293 — 49.593 à 49.599 — 49.766

à 49.768 — 50.001 à 50.005 — 50.009 — 50.112 et 50.113 — 50.251 à 50.255 — 50.311 à 50.320 — 50.321 à 50.325 — 50.625 à 50.630 — 51.852 — 51.857 — 51.859 et 51.860 — 52.116 à 52.120 — 52.751 — 52.771 à 52.780 — 52.781 à 52.790 — 53.242 — 53.491 à 53.500 — 53.731 à 53.740 — 53.951 à 53.953 — 53.957 — 54.081 et 54.082 — 54.308 et 54.309 — 54.370 — 54.636 et 54.627 —56.124 — 56.761 à 56.769 — 57.361 à 57.370 — 57.442 à 57.446 — 57.941 — 58.341 —58.528 à 58.530 — 58.991 à 59.000 — 59.163 à 59.168 — 59.411 et 59.412 — 60.043 et 60.044 — 60.050— 60.331 à 60.336 — 60.411 et 60.412 — 60.414 à 60.417 —60.611 à 60.616 —60.931 à 60.938 —62.043 — 62.047 — 62.105 à 62.110 — 62.981 - 62.989 et 62.900 — 63.891 et 63.892 — 64.020 — 64.031 à 64.040 — 64.133 — 64.301 à 64.305 — 64.491 à 64.500 — 64.651 et 64.652 — 65.432 à 65.434 — 65.439 et 65.440 — 66.282 à 66.285 — 66.287 à 66.290 — 67.101 à 67.110 — 67.371 à 67.376 — 67.380 — 67.381 à 67.385 — 67.389 et 67.390 — 67.451 à 67.460 — 68.209 — 68.561 à 68.565 —68.567 — 68.751 et 68.752 — 68.961 — 68.969 et 68.970 —69.351 à 69.360 — 69.570 — 69.613 à 69.618 — 70.017 — 70.176 à 70.180 — 70.311 à 70.315 —71.432 à 71.435 — 71.811 et 71.812 — 72.473 et 72.474 — 72.811 à 72.820 — 73.129 et 73.130 — 73.461 à 73.470 — 73.531 à 73.540 — 74.201 à 74.209 — 74.420 — 74.900 — 76.610 — 76.911 à 76.916 — 76.919 et 76.920 — 77.050 — 77.061 à 77.064 — 77.849 et 77.850 — 78.081 à 78.086 — 78.537 — 78.539 — 78.666 à 78.670 — 78.781 à 78.787 — 79.131 à 79.133 — 79.140 — 79.151 à 79.155 — 79.191 et 79.192 — 79.196 à 79.199 — 79.621 à 79.629 — 80.196 à 80.200 — 80.211 et 80.212 — 80.220 — 80.361 et 80.362 — 80.681 à 80.684 — 80.688 à 80.690 — 81.671 à 81.677 — 82.091 à 82.096 — 82.245 — 82.248 — 82.311 à 82.320 — 83.286 à 83.289 — 83.591 à 83.597 — 83.600 — 83.601 à 83.609 — 83.613 — 83.618 et 83.619 — 83.891 et 83.892 — 83.951 à 83.960 — 84.491 à 84.500 — 85.361 et 85.362 —85.901 à 85.906 — 86.897 et 86.898 — 87.186 — 87.612 à 87.615 —87.619 et 87.620 — 87.652 à 87.656 — 87.659 et 87.660 — 88.053 à 88.056 —88.058 à 88.060 — 88.674 — 88.676 à 88.680 — 88.901 et 88.902 — 88.904 à 88.907 — 88.910 — 89.721 à 89.730 — 89.881 à 89.890 — 89.971 à 89.975 — 89.979 et 89.980 — 90.168 et 90.169 — 90.661 à 90.664 — 90.668 à 90.670 — 90.950 et 90.860 — 91.341 à 91.346 — 91.371 à 91.375 — 91.377 à 91.380 — 92.041 à 92.045 — 92.032 à 92.036 — 92.038 à 92.040 — 92.645 à 92.647 — 92.661 à 92.669 — 93.283 à 93.290 — 93.691 à 93.699 — 93.910 — 94.041 à 94.050 — 94.587 à 94.590 — 94.911 à 94.920 — 95.085 à 95.088 — 95.231 à 95.234 — 95.237 — 95.240 — 95.331 à 95.336 — 96.145 à 96.150 — 96.241 à 96.245 — 96.461 à 96.465 — 96.591 à 96.600 — 96.911 et 96.912 — 98.341 à 98.348 — 98 801 — 98.807 à 98.810 — 99.891 à 99.900.

Obligations sorties au troisième tirage, remboursables depuis le 15 avril 1945 à 1.000 F (coupon n° 31 attaché).

365 — 481 à 488 — 1.403 à 1.407 — 1.828 à 1.830 — 2.082 à 2.088 — 2.744 — 2841 à 2.843 — 3.711 à 3.720 — 3.968 — 3.970 — 4.003 — 4.981 — 4.984 et 4.985 — 4.990 — 6.117 à .6.120 — 6.370 — 6.387 et 6.388. — 6.395 et 6.396 — 6.523 et 6.524 — 7.143 à 7.150 — 7.397 — 7.672 — 7.675 à 7.679 — 9.201 à 9.210 — 9.281 à 9.290 — 9.711 à 9.719 — 9.816 — 10.062 à 10.070 — 10.121 à 10.127 — 10.461 et 10.462 — 10.685 à 10.690 — 10.781 — 10.788 et 10.789 — 10.991 à 11.000 — 11.331 à 11.340 — 11.731 à 11.733 — 11.740 — 12.005 et 12.006 — 13.131 à 13.140 — 13.763 à 13.766 — 13.769 et 13.770 — 15.711 à 15.716 — 16.337 — 17.405 — 17.516 — 17.981 — 18.322 à 18.327 — 18.330 — 18.661 à 18.665 — 19.038 — 19.046 — 19.813 à 19.817 — 20.151 — 20.160 — 20.281 à 20.284 — 20.432 — 20.677 — 20.981 à 20.986 — 21.352 et 21.353 — 21.356 à 21.360 — 21.693 et 21.694 — 21.921 à 21.930 — 22.077 et 22.078 — 22.171 et 22.172 — 22.386 et 22.387 — 22.561 à 22.570 — 23.181 à 23.190 — 23.661 et 23.662 — 23.667 — 23.670 — 23.751 à 23.755 — 23.995 à 23.999 — 24.021 à 24.030 — 24.031 à 24.040 — 24.281 — 24.538 et 24.539 — 24.903 — 25.171 à 25.176 — 25.180 — 26.511 — 27.139 et 27.140 — 27.388 et 27.389 — 27.463 à 27.466 — 27.591 à 27.593 — 27.641 et 27.642 — 28.272 à 28.275 — 28.277 à 28.279 — 29.159 — 29.173 — 29.175 — 29.179 — 29.281 et 29.282 — 30.254 — 30.431 à 30.434 — 30.459 et 30.460 — 31.823 à 31.830 — 32.187 à 32.190 — 32.433 et 32.434 — 33.343 à 33.350 — 33.376 à 33.380 — 33.608 — 33.881 — 33.929 et 33.930 — 34.887 et 34.888 — 34.979 et 34.980 — 35.014 et 35.015 — 35.020 — 35.199 et 35.200 — 35.950 — 36.422 à 36.430 — 36.658 — 37.529 et 37.530 — 37.552 à 37.560 — 38.461 — 38.611 — 38.613 et 38.614 — 38.942 — 39.051 à 39.056 — 39.581 et 39.585 — 40 046 à 40.050 — 40.713 et 40.714 — 40.811 à 40.816 — 41.281 — 41.287 à 41.290 — 41.313 — 41.397 et 41.398 — 41.601 et 41.602 — 41.636 — 41.638 et 41.639 — 43.408 à 43.410 — 43.426 — 43.609 et 43.610 — 44.431 — 45.256 et 45.257 — 45.285 — 45.287 à 45.290 — 45.551 à 45.560 — 45.779 et 45.780 — 46.551 — 46.556 et 46.557 — 46.560 — 46.562 — 46.564 et 46.565 — 46.568 — 47.701 — 48.171 à 48.180 — 48.404 à 48.410 — 48.611 et 48.612 — 48.616 — 48.813 à 48.815 — 48.822 et 48.823 — 49.559 et 49.560 — 50.081 à 50.083 — 51.061 — 51.516 — 51.519 et 51.520 — 51.575 à 51.579 — 52.613 — 52.619 et 52.620 — 53.236 — 53.421 à 53.423 — 53.427 à 53.430 — 53.661 et 53.662 — 53.665 à 53.667 — 53.670 — 54.042 — 54.541 — 54.771 et 54.772 — 55.219 et 55.220 — 56.531 à 56.540 — 56.950 — 58.181 à 58.185 — 58.634 à 58.640 — 58.824 à 58.830 — 58.857 à 58.860 — 59.582 à 59.588 — 59.950.

60.301 à 60.310 — 60.324 à 60.326 — 61.935 — 61.991 à 61.997 — 62.410 — 62.867 à 62.870 — 63.451 à 63.453 — 63.961 à 63.970 — 64.397 à 64.399 — 64.501 à 64.510 — 64.671 — 64.970 — 65.311 — 65.891 à 65.893 — 66.111 à 66.116 — 66.151 — 66.154 à 66.156 — 66.560 — 66.681 et 66.682 — 66.689 — 66.728 — 67.721 à 67.724 — 67.729 et 67.730 — 68.611 à 66.614 — 68.670 — 68.773 et 68.774 — 68.824 à 68.830 — 68.863 à 68.865 — 69.361 à 69.370 — 69.445 à 69.450 — 69.661 à 69.665 — 69.667 — 69.900 — 70.772 — 70.842 à 70.849 — 71.082 et 71.083 — 71.176 à 71.180 — 71.444 à 71.450 — 71.523 à 71.527 — 71.699 et 71.700 — 71.701 et 71.702 — 72.098 — 72.205 — 72.207 à 72.210 — 72.979 et 79.980 — 73.311 à 73.314 — 73.724 — 74.568 à 74.570 — 74.907 à 74.910 — 74.921 à 74.930 — 76.681 — 77.581 à 77.584 — 77 587 — 78.844 à 78.849 — 78.871 — 78.873 à 78.877 — 78.880 — 79.051 et 79.052 — 79.057 — 79.091 à 79.100 — 79.571 à 79.577 — 79.582 et 79.583 — 79.587 à 79.590 — 79.620 — 80.862 à 80.866 — 80.869 et 80.870 — 81.454 — 81.458 à 81.460 — 81.538 à 81.540 — 82.252 à 82.254 — 82.393 à 82.398 — 82.791 à 82.800 — 83.531 à 83.535 — 83.539 et 83.540 — 83.781 à 83.788 — 84.071 à 84.080 — 84.501 à 84.503 — 84.508 — 84.521 à 84.526 — 84.691 à 84.694 — 85.061 à 85.070 — 85.121 à 85.123 — 85.201 — 85.206 à 85.210 — 85.991 et 85.992 — 86.013 à 86.015 — 86.362 — 86.533 — 87.952 — 87.956 à 87.958 — 88.755 — 88.931 à 88.937 — 89.551 à 89.554 — 89.557 — 89.781 à 89.789 — 90.686 à 90.690 — 92.245 — 92.539 — 93.912 et 93.913 — 93.991 à 93.994 — 95.742 — 95.977 — 96.029 — 96.095 et 96.096 — 96.968 à 96.970 — 96.971 à 96.977 — 98.234 à 98.239 — 98.641 à 98.646 — 98.731 à 98.734 — 98.755 — 99.101 et 99.102 — 99.597 et 99.598.

Obligations sorties au deuxième tirage remboursables depuis le 15 avril 1944 à 1.000 F (coupon n° 29 attaché).

1.162 à 1.164 — 1.167 — 3.485 à 3.487 — 3.721 à 3.724 — 4.378 à 4.380 — 5.751 — 7.681 à 7.683 — 10.271 — 10.421 à 10.426 — 11.656 à 11.660 — 15.701 à 15.710 — 21.478 à 21.480 — 22.581 à 22.588 — 22.664 — 22.801 et 22.802 — 22.901 — 22.903 à 22.910 — 23.654 à 23.660 — 25.301 à 25.310 — 25.769 — 28.145 — 29.261 à 29.263 — 31.169 — 34.567 à 34.570 — 35.221 et 35.222 — 35.986 à 35.990 — 36.238 à 36.290 — 36.581 — 36.585 et 36.586 — 36.861 — 38.361 à 38.366 — 38.881 — 39.165 — 39.312 à 39.320 — 39.351 — 40.108 à 40.110 — 42.380 — 43.017 et 43.018 — 44.732 à 44.737 — 45.628 — 46.388 — 48.421 — 49.264 — 49.461 à 49.464 — 51.740 — 52.337 à 52.340 — 52.917 et 52.918 — 53.131 — 57.211 et 57.212 — 59.453 à 59.457 — 60.441 et 60.442 — 60.481 à 60.485 — 61.555 — 65.261 — 65.491 — 65.491 et 65.495 — 70.126 — 70.276 à 70.280 — 70.291 à 70.300 — 71.904 — 78.461 — 79.725 à 79.727 — 80.748 — 81.835 à 81.846 — 81.909 — 82.751 à 82.753 — 83.201 à 83.209 — 86.431 à 86.440 — 92.701 à 92.708 — 96.671 — 96.883 à 96.890 — 99.580 — 99.581 et 99.582.

Obligations sorties au premier tirage remboursables depuis le 15 avril 1943 à 1.000 F (coupon n° 27 attaché).

3.808 à 3.810 — 14.796 à 14.800 — 18.193 et 18.194 — 18.195 — 18.198 — 38.357 à 38.360 — 40.180 — 60.217 à 60.220 — 70.996 — 72.484 à 72.490 — 83.911 et 83.912 — 90.899 — 98.021.

Caisse nationale d'équipement de l'Electricité et du Gaz
68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS (8e)

Société électrique de la vallée de la Meuse
ANTÉRIEUREMENT
Société électrique du Toulois,
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 18, RUE DU GÉNÉRAL-FOY,
A TOUL (MEURTHE-ET-MOSELLE)
En liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946).

Obligations 5 1/2 0/0 1929 *de la Société meusienne d'électricité* (en liquidation).

1° Liste des 111 obligations sorties au tirage du 8 mars 1948 et remboursables à compter du 1er mai 1948 à 500 F, coupon 1er novembre 1948 attaché.

21	33	70	124	175	189	190	191
214	220	275	284	318	346	439	487
505	538	721	811	816	944	1.014	1.037
1.057	1.250	1.307	1.316	1.339	1.371	1.391	1.393
1.459	1.486	1.556	1.559	1.565	1.574	1.592	1.630
1.644	1.665	1.678	1.689	1.699	1.706	1.720	1.723
1.736	1.800	1.809	1.825	1.828	1.833	1.861	1.897
2.098	2.104	2.126	2.153	2.255	2.324	2.403	2.428
2.540	2.571	2.613	2.647	2.685	2.705	2.744	2.819
2.824	2.830	2.900	2.921	2.936	2.948	2.967	2.968
2.976	2.983	2.994	3.005	3.044	3.063	3.135	3.217
3.225	3.236	3.329	3.377	3.388	3.395	3.409	3.428
3.460	3.514	3.520	3.563	3.576	3.600	3.753	3.764
3.781	3.788	3.809	3.882	3.940	3.977	3.990	

2° Liste des obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement.

Amortissement 1940.

1.748

Amortissement 1941.

3.038

Amortissement 1942.

1.651 2.268 3.476 3.683

Amortissement 1943.

1.345 2.547 3.783

Amortissement 1944.

415	757	1.539	1.546	1.620	1.751	1.923	1.954
2.142	2.241	2.442	2.765	3.141	3.200	3.240	3.362
3.449	3.649	3.679					

Amortissement 1945.

3	556	787	795	817	839	1.136	1.322
1.335	1.340	1.429	1.617	1.769	1.777	2.076	2.094
2.238	2.260	2.319	2.375	2.436	2.527	2.854	2.947
2.978	3.154	3.159	3.551	3.666	3.856	3.921	3.925

Amortissement 1946.

126	133	211	261	263	442	466	492
591	782	925	1.103	1.223	1.683	1.693	1.867
1.925	2.103	2.105	2.141	2.244	2.267	2.315	2.413
2.521	2.608	2.708	2.767	3.151	3.172	3.255	3.434
3.513	3.653	3.790	3.855				

Amortissement 1947.

4	39	314	377	427	565	691	718
766	810	869	933	1.073	1.142	1.187	1.211
1.214	1.266	1.279	1.394	1.434	1.497	1.547	1.623
1.694	1.770	1.786	1.788	1.813	1.914	2.027	2.029
2.072	2.073	2.136	2.263	2.276	2.280	2.347	2.419
2.484	2.498	2.499	2.532	2.603	2.655	2.710	2.715
2.766	2.772	2.781	2.783	2.925	3.145	3.293	3.297
3.328	3.397	3.452	3.454	3.497	3.512	3.546	3.652
3.671	3.684	3.719	3.756	3.774	3.784	3.857	3.869
3.873	3.935	3.937	3.938	3.951	3.953		

Caisse nationale d'équipement de l'Electricité et du Gaz
68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS (8e)

OBLIGATIONS
DE 500, 1.000 ET 5.000 F 4 1/4 0/0 1937
DE LA
Compagnie parisienne de distribution d'électricité

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 420 MILLIONS DE FRANCS DONT LE SIÈGE SOCIAL EST A PARIS, 23, RUE DE VIENNE

En liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946).

TIRAGE DU 9 OCTOBRE 1947

Liste numérique des 23.532 obligations dont 11.570 en coupures unitaires et 11.962 en coupures de 10 numéros, sorties au dixième tirage et remboursables à partir du 1er décembre 1947 au pair, avec le coupon 1er juin 1948 attaché.

Coupures de 500 F.

Coupures unitaires.

96.101 à 200 — 98.501 à 600 — 99.101 à 200.

Titres groupés par 10 numéros, cotés en coupures de 5.000 F.

101.001 à 100 — 114.901 à 115.000 — 134.201 à 300 — 134.601 à 700 — 136.101 à 200 — 138.401 à 500 — 140.501 à 600 — 141.501 à 600 — 146.101 à 200 — 151.301 à 400 — 151.501 à 600 — 158.301 à 400 — 161.201 à 300 — 165.201 à 300 — 165.801 à 900 — 166.701 à 800 — 168.201 à 300 — 172.501 à 600 — 173.601 à 700 — 174.701 à 800 — 178.001 à 100 — 181.301 à 400 — 181.401 à 500 — 182.501 à 600 — 187.901 à 188.000 — 188.601 à 700 — 193.101 à 200 — 194.101 à 200 — 196.901 à 197.000 — 197.001 à 100 — 199.501 à 600 — 201.901 à 202.000 — 202.501 à 600 — 204.901 à 205.000 — 224.101 à 200 — 243.301 à 400 — 243.401 à 500 — 243.701 à 800 — 244.801 à 900 — 248.305 à 366 — 248.701 à 800 — 254.001 à 100 — 257.101 à 200 — 275.801 à 900 — 276.901 à 277.000 — 280.201 à 300 — 284.301 à 400 — 285.901 à 286.000 — 286.701 à 800 — 287.201 à 300 — 291.201 à 300 — 292.001 à 100 — 293.301 à 400 — 297.901 à 298.000 — 311.301 à 400 — 316.901 à 317.000 — 320.101 à 200 — 324.601 à 700 — 325.301 à 400 — 325.701 à 800 — 326.701 à 800 — 340.201 à 300 — 344.501 à 600 — 353.101 à 200 — 355.001 à 100 — 357.301 à 400 — 361.901 à 362.000 — 362.301 à 400 — 365.101 à 200 — 367.801 à 900 — 368.401 à 500 — 372.901 à 373.000 — 374.901 à 375.000 — 376.901 à 377.000 — 383.801 à 900 — 385.301 à 400 — 388.101 à 200 — 389.101 à 200 — 400.101 à 500 — 400.601 à 700 — 400.701 à 800 — 401.801 à 900 — 403.401 à 500 — 405.001 à 100 — 406.501 à 600 — 406.801 à 900 — 407.601 à 700 — 412.201 à 300 — 416.501 à 600 — 419.001 à 100 — 421.501 à 600 — 422.501 à 600 — 438.401 à 500 — 441.401 à 500 — 442.601 à 700 — 446.901 à 447.000 — 447.801 à 900 — 448.601 à 700 — 449.001 à 100 — 450.801 à 900 — 451.801 à 900 — 454.801 à 900 — 458.601 à 700 — 463.201 à 300 — 464.001 à 100 — 464.401 à 500 — 471.201 à 300 — 475.601 à 700 — 479.301 à 400 — 485.901 à 486.000 — 487.501 à 600 — 488.801 à 900 — 491.701 à 800 — 492.401 à 200 — 492.701 à 800 — 495.801 à 900 — 496.001 à 100 — 499.001 à 100 — 499.101 à 200 — 499.801 à 900.

Coupures unitaires.

505.601 à 700 — 511.201 à 300 — 511.601 à 700 — 513.601 à 700 — 516.701 à 800 — 517.101 à 200 — 517.401 à 500 — 523.301 à 400 — 526.701 à 800 — 528.801 à 900 — 529.101 à 200 — 532.401 à 500 — 533.601 à 700 — 537.201 à 300 — 539.501 à 600 — 543.401 à 500 — 547.001 à 100 — 550.601 à 700 — 553.201 à 300 — 556.901 à 557.000 — 559.901 à 560.000 — 564.001 à 100 — 565.201 à 300 — 565.401 à 500 — 566.001 à 100 — 568.501 à 551 — 568.554 à 575 — 572.001 à 100 — 574.601 à 700 — 578.001 à 100 — 584.601 à 700 — 586.501 à 600 — 587.401 à 500 — 588.701 à 800 — 590.701 à 800 — 592.201 à 300 — 592.901 à 593.000 — 593.501 à 600 — 595.501 à 600 — 596.601 à 700 — 597.101 à 200 — 597.401 à 500 — 597.801 à 900 — 598.601 à 700 — 599.701 à 800 — 603.701 à 800 — 610.201 à 300 — 610.801 à 900 — 612.201 à 300 — 617.201 à 300 — 620.801 à 900 — 634.701 à 800 — 635.901 à 636.000 — 641.101 à 200 — 641.201 à 300 — 650.701 à 800 — 651.401 à 500 — 656.001 à 100 — 660.301 à 400 — 661.201 à 300 — 661.301 à 400 — 663.401 à 500 — 663.801 à 900 — 670.701 à 800 — 674.501 à 600 — 677.401 à 500 — 688.401 à 500 — 695.301 à 400 — 698.001 à 100 — 698.401 à 500 — 698.701 à 800 — 699.601 à 700 — 701.401 à 500 — 703.001 à 100 — 704.801 à 900 — 709.701 800 — 712.601 à 700 — 717.301 à 400 — 721.401 à 500 — 724.801 à 900 — 731.701 à 800 — 731.901 à 732.000 — 732.501 à 600 — 734.301 à 400 — 737.501 à 600 — 740.201 à 300 — 743.501 à 600 — 748.301 à 400 — 751.001 à 100 — 753.701 à 800 — 756.701 à 800 — 759.001 à 100 — 763.201 à 300 — 764.901 à 765.000 — 768.001 à 100 — 770.801 à 900 — 771.901 à 772.000 — 773.801 à 900 — 780.101 à 200 — 780.901 à 781.000 — 783.501 à 600 — 789.201 à 300 — 790.701 à 800 — 791.801 à 900 — 795.901 à 796.000 — 797.401 à 500 — 804.001 à 100 — 805.401 à 500 — 811.501 à 600 — 813.101 à 200 — 813.201 à 300 — 814.301 à 400 — 815.201 à 300 — 817.501 à 600.

Liste numérique des 1.414 obligations sorties au dixième tirage et remboursables, à partir du 1er décembre 1947, à 1.000 F avec le coupon 1er juin 1948 attaché.

Coupures de 1.000 F.

11.251 à 300 — 11.801 à 850 — 13.851 à 892 — 13.894 — 13.896 à 900 — 15.851 à 860 — 15.866 à 896 — 17.351 à 360 — 17.367 à 374 — 17.376 à 379 — 17.382 à 391 — 17.397 — 17.399 et 400 — 18.752 à 800 — 19.053 à 093 — 19.098 à 100 — 19.723 à 730 — 19.746 à 750 — 21.851 à 888 — 21.891 à 895 — 21.898 à 900 — 23.801 à 812 — 27.451 à 456 — 27.461 à 465 — 27.468 — 27.477 à 487 — 27.489 à 494 — 29.401 à 450 — 29.709 — 29.714 à 720 — 29.729 à 731 — 29.739 à 743 — 29.747 à 750 — 32.151 à 158 — 32.161 et 162 — 32.169 à 179 — 32.181 à 183 — 32.194 à 200 — 32.701 à 710 — 32.715 — 32.718 à 725 — 32.729 à 737 — 32.745 et 746 — 34.167 à 180 — 34.186 à 200 — 34.901 à 904 — 34.906 à 915 — 34.942 et 943 — 34.946 à 950 — 35.851 à 858 — 35.865 à 869 — 35.895 à 900 — 37.925 à 950 — 39.901 à 950 — 40.820 à 823 — 40.830 à 845 — 40.847 à 850 — 42.851 et 852 — 42.878 à 893 — 42.898 à 900 — 48.554 à 561 — 48.600 — 50.251 à 258 — 50.267 à 273 — 50.287 à 291 — 51.151 et 152 — 51.156 — 51.166 — 51.178 à 188 — 51.190 — 51.192 à 197 — 51.199 et 200 — 53.557 à 565 — 53.576 à 590 — 56.501 à 550 — 59.009 — 59.018 et 019 — 59.021 et 022 — 59.024 à 028 — 59.155 à 158 — 59.161 à 173 — 59.174 à 177 — 59.183 à 197 — 59.810 à 815 — 59.822 à 844 — 59.846 — 64.201 à 223 — 64.226 à 229 — 64.249 et 250 — 64.851 et 852 — 64.857 à 860 — 64.885 à 894 — 66.502 à 506 — 66.511 à 513 — 66.516 à 520 — 66.523 à 526 — 66.540 à 550 — 68.201 à 206 — 68.225 à 250 — 69.459 à 488 — 69.493 à 495 — 71.251 à 259 — 71.262 à 264 — 71.267 à 278 — 71.281 à 292 — 71.295 à 299 — 72.701 à 709 — 72.718 à 729 — 72.731 à 750 — 77.151 à 162 — 77.165 à 200 — 78.551 et 552 — 78.557 à 600 — 79.051 à 068 — 79.070 à 088 — 79.092 à 100 — 81.051 à 100 — 87.401 à 450.

Liste numérique des 234 obligations sorties au dixième tirage et remboursables, à partir du 1er décembre 1947, à 5.000 F avec le coupon 1er juin 1948 attaché.

Coupures de 5.000 F.

142 à 150 — 151 à 153 — 156 — 421 et 422 — 425 et 426 — 429 et 430 — 694 à 700 — 773 à 775 — 778 à 780 — 831 — 834 — 836 et 837 — 840 — 1.218 à 220 — 1.293 — 1.298 à 300 — 1.331 — 1.333 et 334 — 1.336 à 338 — 1.340 — 1.352 et 353 — 1.355 à 357 — 1.821 à 826 — 1.830 — 2.466 — 2.467 à 470 — 2.551 et 552 — 2.555 à 558 — 2.560 2.581 — 2.584 et 585 — 2.588 — 2.590 — 2.701 — 2.704 à 710 — 3.299 et 300 — 4.051 à 054 — 4.056 à 060 — 5.121 à 124 — 5.129 et 130 — 5.803 à 807 — 6.181 à 190 — 6.211 à 214 — 6.217 à 220 — 6.871 à 874 — 6.877 à 880 — 7.002 à 010 — 7.242 à 250 — 7.781 à 790 — 8.141 à 150 — 8.761 à 770 — 9.071 à 080 — 9.251 à 260 — 9.891 à 900 — 10.281 à 290 — 10.291 à 300.

Liste numérique des obligations 4 1/4 0/0 1937 amorties aux tirages antérieurs à 1947 et non encore remboursées.

Coupures de 500 F.

536.301 à 398 — 536.399 — 536.400 — 554.101 à198 — 554.199 — 554.200 — 558.401 à 498 — 558.499 — 558.500 — 572.108 à 114 — 572.156 à 161 — 572.179 — 572.180 — 572.202 à 204 — 573.001 à 011 — 573.012 à 016 — 573.017 à 099 — 573.100 à 141 — 573.142 à 152 — 573.153 à 170 — 573.182 à 199 — 573.200 — 575.863 à 865 — 575.866 à 871 — 575.872 à 876 — 576.698 — 576.699 — 576.700 — 579.501 à 598 — 579.599 — 579.600 — 579.701 à 726 — 581.372 à 374 — 582.201 à 298 — 582.299 — 582.300 — 586.001 à 098 — 586.099 — 586.100 — 588.301 à 398 — 588.399 — 588.400 — 591.501 à 598 — 591.599 — 591.600 à 698 — 591.699 — 591.700 — 591.901 à 998 — 591.999 — 592.000 — 594.248 à 299 — 594.300 — 596.001 à 098 — 596.099 — 596.100 — 598.501 à 598 — 598.599 — 598.600 — 608.001 à 098 — 608.099 — 608.100 — 715.301 à 399 — 715.400 — 716.201 à 299 — 716.300 — 740.601 à 698 — 740.699 — 740.700 — 741.701 à 799 — 741.800 — 745.901 à 998 — 745.999 — 746.000 — 748.401 à 498 — 748.499 — 748.500 — 754.601 à 700 — 757.301 à 398 — 757.399 — 757.400 — 760.501 à 566 — 760.567 à 585 — 760.586 à 599 — 760.600 — 761.801 à 898 — 764.899 — 764.900 — 765.401 à 498 — 765.499 — 765.500 à 598 — 765.599 — 765.600 — 766.001 à 99 — 766.100 à 199 — 766.200 — 769.001 à 098 — 769.099 — 769.100 — 770.301 à 398 — 770.399 — 770.400 — 772.201 à 298 — 772.299 — 772.300 — 778.801 à 898 — 778.899 — 778.900 — 816.501 à 511 — 816.512 à 599 — 816.600.

Coupures de 1.000 F.

12.401 à 450 — 12.501 à 550 — 15.253 à 257 — 15.278 à 289 — 15.290 à 295 — 19.101 à 150 — 21.598 et 599 — 21.849 et 850 — 23.635 à 639 — 26.401 à 410 — 30.001 et 002 — 30.003 — 30.039 — 30.043 — 30.204 à 213 — 30.351 et 352 — 30.361 à 371 — 35.161 et 162 — 42.229 à 232 — 42.231 et 235 — 43.480 et 481 — 43.482 et 483 — 43.484 à 487 — 43.488 à 499 — 43.500 — 52.572 — 54.378 — 55.867 à 869 — 55.870 à 881 — 65.103 à 112 — 72.302 à 305 — 72.320 à 324 — 72.332 — 72.401 à 414 — 72.421 à 427 — 73.337 à 341 — 74.169 à 173 — 74.178 à 181 — 77.701 et 702 — 77.703 — 77.706 — 77.707 à 709 — 77.710 à 712 — 78.312 — 79.157 à 160 — 79.167 à 171 — 79.177 — 79.181 et 182 — 79.401 — 79.402 et 403 — 79.420 à 423 — 79.431 — 80.553 — 81.026 — 81.027 et 028 — 91.951 à 955 — 91.961 à 963.

Coupures de 5.000 F.

14 à 18 — 19 — 783 à 85 — 973 à 75 — 979 et 80 — 1.029 — 3.542 — 4.027 — 4.591 — 4.700 — 4.768 — 5.673 et 674 — 5.977 — 6.674 — 7.461 à 470 — 8.021 à 030 — 9.501 à 510 — 9.561 à 570 — 115.501 à 598 — 115.599 — 115.600 — 118.701 à 798 — 118.799 — 118.800 — 126.301 à 398 — 126.399 — 126.400 — 138.101 à 198 — 138.199 — 138.200 — 148.901 à 999 — 149.000 — 163.701 à 798 — 163.799 — 163.800 — 168.101 à 198 — 168.199 — 168.200 — 169.301 à 398 — 169.399 — 169.400 — 170.101 à 198 — 170.199 — 170.200 — 179.701 à 798 — 179.799 — 179.800 — 189.101 à 198 — 189.199 — 189.200 — 189.701 à 798 — 189.799 — 189.800 — 196.101 à 198 — 196.199 — 196.200 — 196.301 à 398 — 196.399 — 196.400 — 201.601 à 698 — 201.699 — 201.700 — 226.501 à 599 — 226.600 — 227.101 à 198 — 227.199 — 227.200 — 229.601 à 698 — 229.699 — 229.700 — 230.501 à 598 — 230.599 — 230.600 — 242.401 à 498 — 242.499 — 242.500 — 246.101 à 198 — 246.199 — 246.200 — 253.401 à 498 — 253.499 — 253.500 — 323.201 à 299 — 323.300 — 325.201 à 298 — 325.299 — 325.300 — 328.701 à 798 — 328.799 — 328.800 — 330.501 à 598 — 330.599 — 330.600 — 331.601 à 698 — 331.699 — 331.700 — 338.101 à 198 — 338.199 — 338.200 — 343.301 à 398 — 343.399 — 343.400 — 344.901 à 998 — 344.999 — 345.000 — 347.801 à 898 — 347.899 — 347.900 — 354.701 à 799 — 354.899 — 355.601 à 699 — 355.699 — 355.700 — 356.001 à 098 — 356.099 — 356.100 — 356.701 à 798 — 356.799 — 356.800.

Société des Matériaux de Construction de la Loisne

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 84 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 9, AVENUE PERCIER, PARIS (8e)
R. C.: Seine n° 72708.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de l'emprunt de 25 millions de francs 5 1/2 0/0, émission 1948, en obligations de 5.000 F

DATES des remboursements.	NOMBRE de titres en circulation.	NOMBRE de titres à amortir.
15 février 1949.....	5.000	60
— 1950.....	4.940	65
— 1951.....	4.875	68
— 1952.....	4.807	73
— 1953.....	4.734	78
— 1954.....	4.656	82
— 1955.....	4.574	87
— 1956.....	4.487	93
— 1957.....	4.394	98
— 1958.....	4.296	105
— 1959.....	4.191	111
— 1960.....	4.080	118
— 1961.....	3.962	125
— 1962.....	3.837	134
— 1963.....	3.703	141
— 1964.....	3.562	150
— 1965.....	3.412	160
— 1966.....	3.252	170
— 1967.....	3.082	180
— 1968.....	2.902	192
— 1969.....	2.710	203
— 1970.....	2.507	216
— 1971.....	2.291	230
— 1972.....	2.061	243
— 1973.....	1.818	259
— 1974.....	1.559	275
— 1975.....	1.284	293
— 1976.....	991	310
— 1977.....	681	330
— 1978.....	351	351

Tissages Déchelette, Despierres & Cie DECHELETTE ET Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
AU CAPITAL DE 37.800.000 F
SIÈGE SOCIAL:
137, BOULEVARD DU MARAIS, ROANNE (LOIRE)
Registre du commerce: Roanne n° 1896.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de l'emprunt 5,50 0/0 1948 de 15 millions de francs représenté par 3.000 obligations de 5.000 F amortissables en 25 ans.

Nombre de titres à amortir le 20 janvier de chaque année.

1949	59	1962	118
1950	62	1963	124
1951	65	1964	131
1952	69	1965	138
1953	73	1966	146
1954	77	1967	154
1955	81	1968	162
1956	85	1969	171
1957	90	1970	180
1958	95	1971	190
1959	100	1972	201
1960	106	1973	212
1961	111		

Total: 3.000 obligations.

Le tirage au sort s'effectuera de la manière suivante: un numéro sera tiré au sort. Les obligations à amortir seront appelées au remboursement à partir de ce numéro, suivant la suite naturelle des nombres, compte tenu des obligations amorties ou rachetées antérieurement jusqu'à concurrence du nombre d'obligations dont l'amortissement est à effectuer. Pour l'application de ces dispositions, le numéro un sera considéré comme succédant au dernier numéro.

SOCIETE ANONYME LA TOLERIE INDUSTRIELLE

CAPITAL: 12 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL:
65, RUE DU CHEMIN-VERT, PARIS (11e)
R. C.: Seine 68352.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de l'emprunt 5 1/2 0/0 1943 de 12 millions de francs nominal représenté par 2.400 obligations de 5.000 F nominal amortissables en 15 ans.

NUMÉROS d'ordre des tirages.	DATES des remboursements.	NOMBRE de titres à amortir.
1	1er janvier 1949.....	107
2	— 1950.....	113
3	— 1951.....	119
4	— 1952.....	126
5	— 1953.....	133
6	— 1954.....	140
7	— 1955.....	148
8	— 1956.....	156
9	— 1957.....	164
10	— 1958.....	173
11	— 1959.....	183
12	— 1960.....	193
13	— 1961.....	203
14	— 1962.....	215
15	— 1963.....	227
Total.....		2.400

SOCIETE DES MINES DE BAZAILLES

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 60 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL:
12, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD, PARIS
Registre du commerce: Seine n° 73392.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de l'emprunt 5 1/2 0/0 1938 de 25 millions de francs nominal représenté par 5.000 obligations de 5.000 F nominal, amortissables en 30 ans.

NUMÉROS d'ordre des tirages.	DATES des amortissements.	NOMBRE de titres à amortir.
1	1er mars 1949.....	69
2	— 1950.....	73
3	— 1951.....	77
4	— 1952.....	81
5	— 1953.....	86
6	— 1954.....	90
7	— 1955.....	95
8	— 1956.....	100
9	— 1957.....	106
10	— 1958.....	112
11	— 1959.....	118
12	— 1960.....	124
13	— 1961.....	131
14	— 1962.....	138
15	— 1963.....	146
16	— 1964.....	154
17	— 1965.....	163
18	— 1966.....	172
19	— 1967.....	181
20	— 1968.....	191
21	— 1969.....	201
22	— 1970.....	213
23	— 1971.....	224
24	— 1972.....	236
25	— 1973.....	250
26	— 1974.....	263
27	— 1975.....	278
28	— 1976.....	293
29	— 1977.....	309
30	— 1978.....	326
Total.....		5.000

Société de Transports Urbains et Ruraux

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8.250.000 F
SIÈGE SOCIAL:
156, RUE DE VAUGIRARD, PARIS (15e)
R. C.: Seine 229264 B.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

en 25 ans des 5.000 obligations 5 1/2 0/0 de 5.000 F émises en janvier 1948.

NUMÉROS d'ordre des tirages.	DATES des remboursements.	NOMBRE DE TITRES en circulation.	NOMBRE DE TITRES à amortir.
1	15 janvier 1949....	5.000	98
2	— 1950....	4.902	103
3	— 1951....	4.799	109
4	— 1952....	4.690	115
5	— 1953....	4.575	121
6	— 1954....	4.454	128
7	— 1955....	4.326	135
8	— 1956....	4.191	142
9	— 1957....	4.049	150
10	— 1958....	3.899	158
11	— 1959....	3.741	167
12	— 1960....	3.574	176
13	— 1961....	3.398	186
14	— 1962....	3.212	196
15	— 1963....	3.016	207
16	— 1964....	2.809	218
17	— 1965....	2.591	230
18	— 1966....	2.361	243
19	— 1967....	2.118	256
20	— 1968....	1.862	270
21	— 1969....	1.592	285
22	— 1970....	1.307	301
23	— 1971....	1.006	318
24	— 1972....	688	335
25	— 1973....	353	353
Total			5.000

Le tirage au sort s'effectuera de la manière suivante: un numéro sera tiré au sort. Les obligations à amortir seront appelées au remboursement à partir de ce numéro, suivant la suite naturelle des nombres, compte tenu des obligations amorties ou rachetées antérieurement, jusqu'à concurrence du nombre d'obligations dont l'amortissement est à effectuer. Pour l'application de ces dispositions, le numéro un sera considéré comme succédant au dernier numéro.

Société Métallurgique de SENELLE-MAUBEUGE

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 495 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 50, RUE LA BOÉTIE, PARIS (8e)
R. C.: Seine 282985 B.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

des 100.000 obligations 4 1/2 0/0, émission 1947, de 5.000 F, en 30 ans.

15 avril 1948...	1.639	15 avril 1963...	3.173
— 1949...	1.713	— 1964...	3.317
— 1950...	1.790	— 1965...	3.464
— 1951...	1.870	— 1966...	3.620
— 1952...	1.955	— 1967...	3.783
— 1953...	2.043	— 1968...	3.953
— 1954...	2.135	— 1969...	4.131
— 1955...	2.231	— 1970...	4.317
— 1956...	2.331	— 1971...	4.511
— 1957...	2.436	— 1972...	4.714
— 1958...	2.545	— 1973...	4.926
— 1959...	2.660	— 1974...	5.148
— 1960...	2.780	— 1975...	5.380
— 1961...	2.905	— 1976...	5.622
— 1962...	3.036	— 1977...	5.875

Total: 100.000 obligations.

Le numéro 29.425 étant sorti au tirage du 15 mars 1948, les obligations n°s 29.425 à 31.063 inclus pourront être présentées au remboursement à partir du 15 avril 1948, coupon n° 2 (échéance 15 avril 1949) attaché. Elles seront remboursées au pair de 5.000 F.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 10 mars 1948 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à M. Keppel (Frédéric), 292, rue des Ecuries, Lauterbourg, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 20 juillet 1946.

Par ordonnance en date du 10 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à M. Schmidt (Jean), de nationalité allemande, rue Thiergaertel, à Lingolsheim, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 5 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Ross-Ritasso, de nationalité allemande, laissé une agence de renseignements 26, avenue de la Marseillaise, Strasbourg, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 5 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la maison Rowenta G. M. B. H., de nationalité allemande, laissé à Strasbourg, 6, rue de la Nuée-Bleue, une fabrique de machines à café-filtre Weinhand et Cie, Offenbach-sur-Main, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 10 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à: 1° Mme veuve Ernst (Emile), née Bubendey (Caroline-Amélie-Lina); 2° Ernst (Jean-Friedrich); 3° Ernst, tous trois de nationalité allemande, laissé à Haguenau un droit de succession, tous domiciliés en Allemagne, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 9 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à M. Beline (Robert), 11, boulevard des Sablons à Neuilly; 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis, notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par l'ordonnance n° 45-15 du 6 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 9 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à M. Thillier (Charles), 17, rue Jenner à Paris; 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis, notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par l'ordonnance n° 45-15 du 6 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 9 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à Mme Thillier (Charles), née Alice Van den Broock, 17, rue Jenner à Paris; 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis, notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par l'ordonnance n° 45-15 du 6 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 9 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à M. de Tintiniac (Hugues), 97, boulevard Arago à Paris; 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis, notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par l'ordonnance n° 45-15 du 6 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 9 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à la Société à responsabilité limitée Limonax, 17, rue Jenner à Paris; 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis, notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par l'ordonnance n° 45-15 du 6 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 10 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines de la Seine, en qualité d'administrateur des biens et intérêts dépendant de l'indivision de Guiry, anciennement 194, rue d'Aboukir, à Paris (ordonnance de mise sous séquestre), résultant de l'arrêté de la cour de justice du 21 janvier 1947; 2° donné audit séquestre les pouvoirs déférés, notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par les ordonnances des 6 janvier et 2 novembre 1945.

Par ordonnance en date du 9 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites: 1° nommé le directeur des domaines en qualité d'administrateur séquestre des biens et intérêts appartenant à M. Capdeville (Armand), villa des Oliviers, avenue Val-Marie (Barla), à Nice (Alpes-Maritimes); 2° donné audit séquestre les pouvoirs définis, notamment par l'article 17 de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée, complétée et codifiée par l'ordonnance n° 45-15 du 6 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 10 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre au titre des biens ennemis les biens de toute nature appartenant au sieur Loskant (Karl), de nationalité allemande, en fuite, domicilié, en dernier lieu, 31, avenue Hoche, à Paris, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 11 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre au titre des biens ennemis les biens, droits et intérêts revenant aux héritiers de nationalité allemande, domiciliés en Allemagne, dans la succession de la dame veuve Mader, née Vogt (Julienne), en son vivant, domiciliée, 67, rue Montorgueil, à Paris, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 10 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des biens ennemis, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens du sieur Rost (Willy), ayant demeuré en dernier lieu 117, rue Saint-Honoré, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 21 février 1945.

Par ordonnance en date du 11 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des biens ennemis, donné mainlevée du séquestre grevant les biens de M. Walter Kirsberger, demeurant à Paris, 5, cité Bauer, ordonnance de mise sous séquestre du 28 mai 1947.

Par ordonnance en date du 16 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des biens ennemis, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens du sieur Oswald (Max), 6, rue de la Paix, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 9 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 28 février 1948, le président du tribunal civil de Laon a rapporté ses deux ordonnances en date des 9 novembre 1946 et 20 janvier 1947 plaçant sous séquestre les biens, droits et intérêts situés dans l'arrondissement de Laon, appartenant au sieur Baudoux-Ferreux, quincaillier à Montdidier.

Par ordonnance en date du 3 mars 1948, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Dadian (Souraine), ayant demeuré 4, rue de Chantilly, à Paris, et demeurant actuellement 90 *bis*, boulevard Rochechouart, à Paris, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 3 mars 1948, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mlle Bretnacher (Berthe), ayant demeuré 4, rue de Chantilly, à Paris, et demeurant actuellement 188, avenue Jean-Jaurès, à Paris, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 3 mars 1948, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Thilmont (Jean-Victor), né le 7 juillet 1901 à Paris (19e), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 11 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Dietrich (Xaver), domicilié à Munich, Wittelsbacherstrasse 14/1 (Allemagne), sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 12 mars 1948, le président du tribunal civil de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la demoiselle Claire Bauer, actuellement en Allemagne (sans autres indications), sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 12 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux époux Adolphe Markau et Marie, née Oster, domiciliés à Munich, Brudermuhlestrasse, 15/1, sujets ennemis, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 11 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a donné mainlevée du séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Hammer (Charles), petite maison, à Muhlbach, route de Grendelbruch (Bas-Rhin), ordonnance de mise sous séquestre du 28 mars 1945.

Par ordonnance en date du 13 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a donné mainlevée du séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant à la maison Liebschutz, bonneterie, à Marmoutier (Bas-Rhin), ordonnance de mise sous séquestre du 19 mars 1945.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 13 mars 1948 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à Mlle Buflinger (Marie), ayant demeuré 43, route de Mittelhaussbergen, actuellement 2, rue des Glacières, à Strasbourg, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 13 avril 1945.

Par ordonnance en date du 12 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme veuve Seyfried (Hermann), née Crayatte (Emilie), de nationalité allemande, demeurant 3, Erbachergasse, Mayence, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 2 mars 1948 le président du tribunal civil de Draguignan a donné mainlevée du séquestre apposé sur les biens du sien Kiaguine (Alexandre), demeurant à Paris, 150, rue de l'Université, par ordonnance du 29 décembre 1945.

Arrêté concernant la levée de la mise sous séquestre des biens de l'association dite Italia libera, dont le siège est à Paris, 32, rue de Babylone.

Nous, préfet de police,

Vu la loi du 1er juillet 1901 et le décret-loi du 12 avril 1939;

Vu la loi du 5 octobre 1940 et l'arrêté validé du 23 novembre 1940, modifié par l'arrêté du 11 janvier 1946;

Vu la loi provisoirement applicable du 19 janvier 1942;

Vu les arrêtés de M. le ministre de l'intérieur en date des 6 mars 1947 et 17 janvier 1948;

Vu l'arrêté de mise sous séquestre des biens de l'association dite Italia libera pris par nos soins le 9 février 1948.

Vu les instructions de M. le ministre de l'intérieur en date du 1er mars 1948

Arrêtons:

Art. 1er. — L'arrêté en date du 9 février 1948 portant mise sous séquestre des biens et intérêts de l'association dite Italia libera, dont le siège est à Paris, 32, rue de Babylone, est abrogé.

Art. 2. — Les dirigeants de l'association dite Italia libera devront procéder eux-mêmes, dans le délai d'un mois à dater de la notification du présent arrêté, à la liquidation des biens et intérêts de leur groupement.

Paris, le 19 mars 1948.

Le préfet de police,
Signé: LEONARD.

Par ordonnance en date du 2 mars 1948, le président du tribunal civil de Quimper a donné mainlevée du séquestre prononcé par ordonnance du 16 octobre 1944 sur les biens, droits et intérêts appartenant à Gayaud (François), industriel, demeurant au Paludec en Penhars (Finistère)

Par ordonnance en date du 5 mars 1948, le président du tribunal civil de Nancy a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Muller, ressortissant allemand, ex-employé à la Hauptsammellager du Luftwaffe au lycée Henri-Poincaré à Nancy, et a nommé l'administration des domaines, représentée par son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 5 mars 1948 le président du tribunal civil de Nancy a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Poli, épouse Braeh, demeurant à Sarrebruck, et a nommé l'administration des domaines, représentée par son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948 le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Ladner (Huberi) et son épouse Goverdina, née Thauns, de nationalité allemande, ayant demeuré à Thionville, rue Marjoulet, n° 7, et a nommé l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948 le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Dilger (Auguste), de nationalité allemande, ayant demeuré à Rédange-Gare, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la dame veuve Schmer, née Schussler (Marguerite), de nationalité allemande, ayant demeuré à Audun-le-Tiche, 5, rue d'Aumetz, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Bach (Jacques), de nationalité allemande, ayant demeuré à Audun-le-Tiche, 33, rue Sainte-Barbe, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Heinen (Antoine), de nationalité allemande, ayant demeuré à Rédange, 54, rue de Gaulle, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Mosile, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Heppel ,(Guillaume), de nationalité allemande, ayant demeuré à Audun-le-Tiche, 20, rue de la Moselle, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Possmann (Henri-Charles), de nationalité allemande, ayant demeuré à Audun-le-Tiche, 1, rue de la République, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mlle Abel (Marie), de nationalité allemande, ayant demeuré à Audun-le-Tiche, 38, rue du Maréchal-Foch, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Korn (Guillaume), de nationalité allemande, ayant demeuré à Audun-le-Tiche, 9, rue Terres-Rouges, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Melchior (Helmu), de nationalité allemande, ayant demeuré à Uckange, rue de l'Usine, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Fetzer (Wilhem), de nationalité allemande, ayant demeuré à Uckange, rue de l'Usine, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Schultz (Ferdinand), de nationalité allemande, ayant demeuré à Basse-Yutz, 38, rue de la Moselle, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Heinrich (Peter), de nationalité allemande, ayant demeuré à Sérémange, 28, rue Haute, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Kiel (Jean), de nationalité française, ayant demeuré à Nilvange, 1, rue Victor-Hugo, et a nommé l'adminis-

tration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Nitsche (François), de nationalité allemande, ayant demeuré à Thionville, 45, rue Abel, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a prononcé la mainlevé du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à Ballus (Guillaume), de nationalité allemande, ayant demeuré à Thionville, 13, rue de l'École-des-Mines.

Par ordonnance en date du 3 mars 1948, le président du tribunal civil de Colmar (Haut-Rhin), a prononcé la levée du séquestre placé, par ordonnance du 5 avril 1945 sur les biens, droits et intérêts du sieur Schmitt (Jean-Louis), actuellement à Mulhouse, autrefois à Colmar (Haut-Rhin).

Par ordonnance en date du 15 mars 1948, le président du tribunal civil de Thionville a prononcé la mainlevé du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant au sieur Biérot (Joseph), de nationalité française, ayant demeuré à Thionville, 2, rue Claude-Arnould.

Par ordonnance en date du 25 février 1948, le président du tribunal civil de Colmar (Haut-Rhin), a prononcé la levée du séquestre placé, par ordonnonce du 2 avril 1945, sur les biens, droits et intérêts du sieur Deiss (Guillaume), à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin).

Par ordonnance en date du 18 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée de son ordonnance du 9 juin 1945, nommant l'administration des domaines de la Seine séquestre des biens, droits et intérêts appartenant au sieur Gayaud, et situés dans le département de la Seine.

Par ordonnance en date du 20 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de la Société anonyme des vêtements Guirex (anciens établissements René Poussin), 127, avenue Ledru-Rollin, à Paris (ordonnance de mise sous séquestre du 17 janvier 1946).

Par ordonnance en date du 24 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de la société à responsabilité limitée Laiteries des Prairies de l'Orne et Union beurrière de l'Orne réunies, 26, rue Saint-Denis, à Paris (ordonnance de mise sous séquestre du 27 juin 1945).

Par ordonnance en date du 17 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de Della Torre ou Dalla Torre, 43, rue Caulaincourt, à Paris (ordonnance de mise sous séquestre du 16 avril 1945).

Par ordonnance en date du 17 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de Pfenninger (René), 81, rue Caulaincourt, à Paris, et 12, rue Blanche, à Paris (ordonnance de mise sous séquestre du 11 août 1947).

Par ordonnance en date du 20 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de Poussin (René), 127, avenue Ledru-Rollin, à Paris, actuellement même ville, 84, boulevard de Courcelles (ordonnance de mise sous séquestre du 17 juin 1946).

Par ordonnance en date du 23 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de M. Yver (André), 21, allée de la Grotte, à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise) (ordonnance de mise sous séquestre du 14 avril 1945).

Par ordonnance en date du 23 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de la société à responsabilité limitée « Les Bonnes Toiles de France », 6, rue Rougemont, à Paris (ordonnance de mise sous séquestre du 20 octobre 1945).

Par ordonnance en date du 24 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de la Société laitière d'Athis, 77, rue Blanche, à Paris (ordonnance de mise sous séquestre du 27 juin 1945).

Par ordonnance en date du 24 février 1948 le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre, au titre des biens ennemis, les biens, droits et intérêts appartenant à la dame veuve Bruneau, née Hennebergs, de nationalité française, domiciliée à Hambourg (Allemagne), et notamment ses droits dans la succession de dame veuve Bruneau (Joséphine) et de Louis-Pierre Bruneau, dont Me Robineau, notaire à Paris, est chargé du règlement, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 20 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens du sieur Talamona (Edouard), résidant à Paris, 5, rue Quentin-Bauchart (ordonnance de mise sous séquestre du 9 février 1945).

Par ordonnance en date du 18 février 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens du sieur Steinbrecher (Charles), résidant actuellement 36, rue Jeanne-d'Arc, à Saint-Mandé (Seine) (ordonnance de mise sous séquestre du 27 mai 1946).

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a donné mainlevée du séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Wolbert (Joseph), exploitation agricole à Dimbsthal Nr. 43 (Bas-Rhin), (ordonnance de mise sous séquestre du 19 mars 1945).

Par ordonnance en date du 18 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la dame Scherer (Marthe), sujet ennemi, à Pisdorf (Bas-Rhin) et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 3 février 1948, le président du tribunal civil de Bernay a ordonné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Cordier (Charles), demeurant à Bernay, 19, rue Thiers, prononcée par ordonnance du président du tribunal civil de Bernay, du 23 novembre 1945 et situés dans l'arrondissement de Bernay.

Par ordonnance en date du 3 février 1948, le président du tribunal civil de Bernay a ordonné mainlevée du séquestre de la totalité des biens appartenant au sieur Mérimée (Julien), demeurant à la Roussière, prononcée par ordonnance du président du tribunal civil de Bernay du 22 janvier 1948 et situés dans l'arrondissement judiciaire de Bernay.

Par ordonnance en date du 3 février 1948 le président du tribunal civil de Bernay a ordonné mainlevée du séquestre de la totalité des biens appartenant au sieur Jouen (Fernand), demeurant à Larmay, prononcée par ordonnance du président du tribunal civil de Bernay du 22 janvier 1946 et situés dans l'arrondissement judiciaire de Bernay.

Par ordonnance en date du 24 février 1948 le président du tribunal civil de Nantes a levé le séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à Corbet (François), entrepreneur de maçonnerie à Tharon-Plage.

Par ordonnance en date du 12 février 1948 le président du tribunal civil de Briey a ordonné la mainlevée du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant au sieur Noca (Paul), demeurant à Jarny (Meurthe-et-Moselle), lesquels biens avaient été placés sous séquestre par ordonnance du 26 janvier 1945.

Par ordonnance en date du 12 février 1948 le président du tribunal civil de Briey a ordonné la mainlevée du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à dame Ovatoli (Francesca), épouse Brunetta, demeurant à Herserange (Meurthe-et-Moselle), lesquels biens avaient été placés sous séquestre par ordonnance du 17 août 1945.

Par décision du 19 mars 1948, le président du tribunal civil de Draguignan a ordonné la mainlevée pure et simple du séquestre qui frappait les biens de la Société franco-italienne d'agriculture technique dont le siège social est à Lorgues, en vertu de l'ordonnance du 21 février 1945.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 20 mars 1948 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à M. Eckert (Eugène), 30, rue du Kochersberg, Strasbourg, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 15 mars 1946.

Par ordonnance en date du 20 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Kreissig (Georgette), de nationalité allemande, demeurant à Unterscharzach (Bade), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

L'ordonnance du président du tribunal de première instance de Strasbourg du 10 mars 1948 a ordonné la levée du séquestre des biens appartenant à Mme veuve Riff (Sophie), 4, rue des Roses, Mundolsheim, séquestre qui avait été prononcé par l'ordonnance du président du tribunal de Strasbourg en date du 18 décembre 1946.

Par ordonnance en date du 20 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à M. Schwartz (Guillaume-Charles), de nationalité allemande, 4, place Saint-Nicolas, Strasbourg, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des do-

maines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 22 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Vogt (Ernest), sujet ennemi, domicilié à Fribourg-en-Bade (Allemagne) et consistant en la part indivise dans la succession de la dame Schultz-Wettel, née Vogt, à Obernai, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 23 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Vogt (Willi, sujet ennemi, domicilié à Bad-Kissingen (Allemagne) et consistant en la part indivise dans la succession de la dame Schultz-Wettel, née Vogt, décédée à Obernai, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 23 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à la dame veuve Jean Pickartz, née Madeleine Hirtz, sujet ennemi, domiciliée à Köln-Riehl (Allemagne) et consistant en la part indivise dans la succession de Thérèse Hirtz, décédée à Valff, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance du 23 février 1948, le président du tribunal civil de Lyon a donné mainlevée du séquestre concernant les biens du nommé Egger (André), condamné à mort par la cour de justice de Lyon le 19 janvier 1946. L'administration des domaines a été déchargée de sa mission de séquestre.

Par ordonnance en date du 4 mars 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre prononcé par ordonnance du 10 mars 1945 sur les biens, droits et intérêts appartenant à Vacherot (Marcel), demeurant à Paris, 157, rue du Faubourg-Saint-Denis.

Par ordonnance en date du 22 mars 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre prononcé par ordonnance du 17 mai 1946 sur les biens, droits et intérêts appartenant à Juhasz (Georges), domicilié à Paris, 35, rue de Berri et 40 *bis*, rue Saint-Jacques.

Par ordonnance en date du 22 mars 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre prononcé par ordonnance du 3 mars 1945 sur les biens, droits et intérêts appartenant à Castello (Jean-Louis), demeurant à Paris (8e), 33, rue de Washington.

Par ordonnance en date du 8 mars 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre prononcé par ordonnance du 23 février 1946 sur les biens, droits et intérêts appartenant à Guillemaud (René), demeurant à Paris, 150, rue de la Roquette.

Par ordonnance en date du 16 mars 1948, le président du tribunal civil de la Seine a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Prodhon (Jean-Georges), né le 27 mars 1903 à Anrosey (Haute-Marne), demeurant à Paris, 9, rue de Lota, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Seine, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 4 mars 1948, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre prononcé par ordonnance du 10 mars 1945 sur les biens, droits et intérêts appartenant à Vacherot (Ferdinand), demeurant à Paris, 163, quai de Valmy.

Par ordonnance en date du 22 mars 1948, le président du tribunal civil de Sarreguemines a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à M. Jean Hagenbourg, ressortissant allemand, ayant demeuré à Petite-Rosselle, parti en Allemagne, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 22 mars 1948, le président du tribunal civil de Sarreguemines a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à M. Reinstaedler, ressortissant allemand, ayant demeuré à Forbach, parti en Allemagne, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 22 mars 1948, le président du tribunal civil de Sarreguemines a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à M. Wein (Mathieu), ressortissant allemand, ayant demeuré à Petite-Rosselle, parti en Allemagne, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 22 mars 1948, le président du tribunal civil de Sarreguemines a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Mme Wüst (Berthe), ressortissante allemande, ayant demeuré à Neunkirch-lès-Sarreguemines, refoulée en Allemagne, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 22 mars 1948, le président du tribunal civil de Sarreguemines a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à M. Mohr (Jean), ressortissant allemand, ayant demeuré à Petite-Rosselle, parti en Allemagne, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 22 mars 1948, le président du tribunal civil de Sarreguemines a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à M. Weimar, ressortissant allemand, ayant demeuré à Forbach, parti en Allemagne, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 17 mars 1948, le président du tribunal civil de Cormar (Haut-Rhin) a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à M. Fritsche (Ludwig), ressortissant allemand, ayant demeuré à Breitenbach (Haut-Rhin), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Haut-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 18 mars 1948, le président du tribunal civil de Colmar (Haut-Rhin) a placé sous séquestre les biens droits et intérêts appartenant aux nommés:

1° Anne Frossard, épouse Prigge, demeurant à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne);
2° Henri Frossard, à Worms;
3° Florence Frossard, épouse Speidel, à Stuttgart;
4° Alexandre-Edouard Janneck, à Hambourg;
5° Gertrude Janneck, à Anklan (Poméranie), tous en Allemagne,

ressortissants allemands, ayant abandonné des biens à Munster (Haut-Rhin), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Haut-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 28 mars 1948, le président du tribunal de première instance de Saverne a donné mainlevée du séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Uhrig (Paul-Joseph), ayant demeuré à Saverne (Bas-Rhin), ordonnance de mise sous séquestre du 28 mars 1945.

CONFISCATIONS DE PATRIMOINES

(Loi n° 47-520 du 21 mars 1947, art. 19.)

Par arrêt rendu par la cour de justice d'Aix, le 17 mars 1948, la nommée Martimor (Marie-Louise-Joséphine-Françoise-Germaine), épouse Laurans, sans profession, née le 16 septembre 1891 à Habas (Landes), demeurant à Marseille, 100, rue du Commandant-Rolland, a été déclarée coupable d'avoir à Marseille, du 28 novembre 1940 au mois d'août 1944, commis le crime d'indignité nationale et condamnée à dix ans de dégradation nationale et à la confiscation de ses biens présents, avec insertion par extrait dudit arrêt au *Journal officiel*, le tout à ses frais. Ledit arrêt devra être exécuté à la diligence du commissaire du Gouvernement.

Par arrêt rendu par la cour de justice d'Aix, le 17 mars 1948, le nommé Laurans (Henri-Joseph), né le 22 octobre 1882, à Nîmes (Gard), commerçant, demeurant à Marseille, 100, rue du Commandant-Rolland, a été déclaré coupable d'avoir, à Marseille, du 28 novembre 1940 au mois d'août 1944, commis le crime de commerce avec l'ennemi en temps de guerre et condamné à dix ans de travaux forcés, à la dégradation nationale et à la confiscation de ses biens présents, et dispensé de l'interdiction de séjour, avec insertion par extrait dudit arrêt au *Journal officiel*, le tout à ses frais. Ledit arrêt devra être exécuté à la diligence du commissaire du Gouvernement.

Par jugement du tribunal militaire de Dijon en date du 16 octobre 1947, le nommé Coutan (Michel-Marcel), né le 13 septembre 1921 à Courlon (Yonne), fils de René et de Robiot (Marcelle), employé de commerce, demeurant à Paris, 8, rue Henner (9e), a été condamné à la confiscation des biens présents et à venir pour trahison.

Par jugement du tribunal militaire de Lyon, section détachée de Dijon, la nommée Schelzer (Alice), alias Lili Walzer, alias Gisela, ayant demeuré à Bourges, 8, place Agénor-Bardoux, a été condamnée, le 18 décembre 1947, par contumace à la confiscation des biens présents et à venir pour trahison.

Par jugement du tribunal militaire de Dijon en date du 29 octobre 1947, le nommé Gunther (René), né le 12 août 1917 à Colmar (Haut-Rhin), fils de Jeanne Gunther, mineur, demeurant à Onnaing, 13, rue Charles-Ledoux (Nord), a été condamné à la confiscation des biens présents et à venir pour trahison.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Secrétariat d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones.

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

en vue de la conclusion d'un marché sur appel d'offres.

L'administration des postes, télégraphes et téléphones lance un appel d'offres pour la fourniture de:

1.000.000 d'isolateurs en verre modèle 35/3 (20 lots).

Les offres doivent parvenir à la direction générale des télécommunications, 7e bureau, au secrétariat d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones, 20, avenue de Ségur, à Paris (7e), avant le 26 avril 1948, dernier délai.

Pour tous renseignements s'adresser à l'adresse ci-dessus ou au service des recherches et du contrôle technique, 103, boulevard Brune, à Paris (14e).

Demandes de changement de nom

M. Aronovitz (Théodore), né le 28 octobre 1907 à Paris (10e), et demeurant à Paris, 3, rue Labie, sollicite du garde des sceaux l'autorisation de s'appeler désormais Arnaud, ainsi que pour ses enfants mineurs: Aronovitz (Claudine-Pierrette-Mauricette), née à Paris (9e), le 21 janvier 1937, et Aronovitz (Gérard-François-Louis), né à Paris (17e), le 8 janvier 1941.

M. Vincent Lapteff, de nationalité française, né à Lausanne (Suisse), le 9 janvier 1913, résident à Belgrade, 2, boulevard Orvene-Armije (Yougoslavie), demande pour lui et pour son fils mineur, Georges, né le 29 mai 1945 à Paris (16e), l'autorisation de substituer à son nom patronymique celui de Latève.

Mme Levy (Henriette), demeurant 51, rue de Sévigné, Paris, agissant au nom de son fils mineur, François-Pierre-Odilon-Maurice-Charles, né le 30 décembre 1943 à Paris (10e), présente une requête au garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Franc.

M. Mayer Glaigevicht, dit Glaige, né le 13 novembre 1910 à Paris (18e), domicilié à Paris, 53 *bis*, avenue de la Motte-Piquet, dépose une requête auprès du garde des sceaux, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Glaige.

M. Louis-Alfred-Raymond Vivier, 1, villa Ségur, Paris, sollicite du garde des sceaux l'extension à ses enfants mineurs: Christian-Raymond, né le 4 septembre 1940 à Fulher (Angleterre), et Elisabeth-Edith, née le 27 avril 1944 à Wrecclesham (Angleterre), de sa demande en autorisation d'addition de nom pour l'appeler désormais Vivier de Vaugouin.

AVIS DIVERS

Etats-Unis du Mexique

Offre aux porteurs d'obligations des chemins de fer nationaux du Mexique.

Avis aux porteurs des obligations désignées ci-après:

National Railways of Mexico Guaranteed General Mortgage 4 0/0 70-year Sinking Fund Redeemable Bonds, exigibles 1er octobre 1977.
Vera Cruz & Pacific R.R. Co 1st Mortgage 4 1/2 0/0 Gold Bonds, exigibles 1er juillet 1934.
National Railways of Mexico Prior Lien 4 1/2 0/0 50-year Sinking Fund Redeemable Gold Bonds, exigibles 1er juillet 1957.
National Railroad Co of Mexico Prior Lien 4 1/2 0/0 Gold Bonds, exigibles 1er octobre 1926.
National Railroad Co of Mexico 1st Consolidated Mortgage 4 0/0 Gold Bonds, exigibles 1er octobre 1951.
The Mexican International R.R. Co 4 1/2 0/0 Prior Lien Sterling Bonds, exigibles 1er septembre 1947.
The Mexican International R.R. Co 1st Consolidated Mortgage 4 0/0 Gold Bonds, exigibles 1er septembre 1977.
Pan American R.R. Co 1st Mortgage 5 0/0 Gold Bonds, exigibles 1er janvier 1931.
Pan American R.R. Co General Mortgage 5 0/0 Gold Bonds, exigibles 1er janvier 1937.
Mexican Central Railway Co Ltd 5 0/0 Priority Bonds, exigibles 1er juillet 1939.
Mexican Central Railway Co Ltd 5 0/0 Equipment notes & Certificates:
(A) Première série, datées du 1er avril 1897;
(B) Deuxième série, datées du 2 octobre 1899;
(D) Série no 10, datées du 1er janvier 1907.
National Railways of Mexico 6 0/0 Secured Gold Notes, échéant jusqu'au 1er janvier 1917:
(A) Série « B », datées du 1er avril 1914;
(B) A 3 mois, gagées, datées du 1er décembre 1913;
(C) A 3 ans, gagées, datées du 1er janvier 1914;
(D) Série « C », datées du 1er juin 1914.
National Railways of Mexico 6 0/0 Secured Notes, échéant jusqu'au 1er juillet 1916:
(A) A 2 ans, exigibles 1er juin 1915;
(B) A 2 ans, exigibles 1er juillet 1916.

En application des clauses d'un accord en date du 20 février 1946 intervenu entre les Etats-Unis du Mexique, l'administration des chemins de fer nationaux du Mexique et le comité international des banquiers pour le Mexique (comité de 1946) prévoyant la reprise sur une base ajustée du service des obligations désignées ci-dessus, le gouvernement mexicain sera prêt à offrir à partir du 28 avril 1948 aux porteurs respectifs des obligations précitées qui auront été enregistrées pour en constater la propriété non ennemie conformément à un certain décret mexicain en date du 2 août 1942 amendé, le droit ou l'option d'accepter des modalités de l'un ou de l'autre des deux plans désignés respectivement par « Plan A » et « Plan B », cette acceptation devant être constatée par une indication ou par une estampille à apposer par l'un des agents agréés désignés ci-après:

Ci-dessous figure un résumé succinct des modalités du plan A et du plan B.

Le plan A a été établi pour les porteurs d'obligations de chemins de fer qui préfèrent obtenir un revenu courant de leurs titres. Le plan B est destiné aux porteurs qui sont disposés à renoncer à un revenu courant en échange du fonctionnement d'un fonds d'amortissement qui organisera le rachat de leurs obligations de chemins de fer ou leur remboursement à des prix augmentant progressivement, sans intérêt, aux taux indiqués dans le tableau C-2 annexé à l'accord.

Aux termes du plan A les porteurs acceptent d'autoriser le remboursement de leurs obligations de chemins de fer au taux de 1 peso par dollar de montant nominal actuel. Le gouvernement mexicain s'engage à payer intérêt sur ce montant nominal réduit exprimé en pesos, à partir du 1er janvier 1946, à un taux moyen d'environ 4,35 p. 100, les taux effectifs variant quelque peu suivant l'ancienneté des diverses émissions.

Aux termes du plan B les porteurs renoncent aux intérêts postérieurs au 1er janvier 1946 et le gouvernement mexicain s'engage à fournir des annuités suffisantes pour amortir les obligations de chemins de fer admises au plan B suivant les pourcentages indiqués dans le tableau C-2 annexé à l'accord. Ces annuités continueront d'être versées jusqu'à ce que le montant nominal total des obligations de chemins de fer ayant adhéré au plan B aient été amorties conformément au tableau des prix et des montants nominaux figurant au tableau annexé à l'accord.

Tous payements en application de l'accord seront à effectuer soit en pesos, soit, au choix des porteurs, en dollars des Etats-Unis au cours fixe de 4,85 pesos pour un dollar.

Les Cash Warrants indiqués ci-après émis en vertu d'un précédent accord en date du 16 juin 1922, intervenu entre les Etats-Unis du Mexique et le comité international des banquiers pour le Mexique, relatif aux emprunts désignés ci-dessus ne sont pas soumis au nouvel accord et ne doivent pas être présentés avec les titres, mais il peuvent être détachés et présentés à l'un des agents payeurs du comité désignés dans le présent avis en vue de l'encaissement des montants y indiqués:

National Railways of Mexico Guaranteed General Mortgage 4 0/0 70-year Sinking Fund Redeemable Gold Bonds, exigibles le 1er octobre 1977;

Vera Cruz & Pacific R.R. Co first Mortgage 4 1/2 0/0 Gold Bonds, exigibles le 1er juillet 1934;

« Cash Warrants » libellés payables jusqu'au 1er janvier 1925 inclus.

Autres émissions énumérées ci-dessus:

« Cash Warrants » libellés payables jusqu'au 1er juillet 1921 inclus.

Pour constituer des titres de bonne livraison en vue de l'estampillage devant constater l'acceptation de l'une des deux offres alternatives contenues dans l'accord, les obligations à coupons antérieurement déposées en application de l'accord du 16 juin 1922 doivent être déposées accompagnées des Cash Warrants et des Current Interest Scrip échéant postérieurement aux dates indiquées au paragraphe précédent, ainsi que tous les coupons échéant à partir du 1er janvier 1928 inclus. Les documents représentatifs d'intérêts antérieurs au 2 janvier 1946, qu'ils soient attachés ou non, seront rachetés par l'agent financier aux divers taux stipulés dans l'accord.

Des copies d'un mémorandum portant description de certaines dispositions de l'accord du 20 février 1946 et comprenant les détails relatifs au plan A et au plan B et à l'échelle sur laquelle les intérêts seront payés sur les titres adhérant au plan A, ainsi que les payements du fonds d'amortissement à effectuer par le Mexique, sont à la disposition des porteurs sur demande adressée à partir du 28 avril 1948 aux bureaux des agents payeurs désignés conformément à l'accord, dont les noms et adresses au Mexique et en Europe sont les suivants:

Banco de Mexico, ville de Mexico (Mexique);
Central Hanover Bank & Trust Company, Londres (Angleterre);
Banque de Paris et des Pays-Bas, Paris (France);
Banque de Paris et des Pays-Bas, Bruxelles (Belgique);
Banque de Paris et des Pays-Bas, Amsterdam (Pays-Bas);
Crédit suisse, Genève (Suisse).

L'accord du 20 février 1946 peut être consulté aux guichets de chacun des agents précités, ainsi que dans les bureaux de l'International Committee of Bankers on Mexico, 25 Broad Street, New-York 4, N.Y., et chez MM. Hardin, Hess et Eder, conseillers juridiques du gouvernement mexicain et de la Pan American Trust Company, 74 Trinité Place, New-York, 6, N.Y.

Etats-Unis du Mexique:
RAMON BETETA,
ministre des finances.

Etats-Unis du Mexique

Reprise du service de la dette publique mexicaine.

Avis aux porteurs des titres mexicains détaillés ci-après qui ont été enregistrés par la Banque de Paris et des Pays-Bas à Amsterdam, à Bruxelles ou à Paris pour constater la propriété non ennemie en application du décret mexicain en date du 4 août 1942 et des amendements y apportés:

1° Republic of Mexico 5 0/0 Consolidated External Gold Loan of 1899;

2° Republic of Mexico 4 0/0 External Gold Loan of 1940;

3° Republic of Mexico 6 0/0 10-Year Treasury Notes of 1913 (série A £ 6.000.000);

4° City of Mexico 5 0/0 Sterling Loan of 1889;

5° Institution for Encouragement of Irrigation Works and Development of Agriculture (S. A.) 35-Year 4 1/2 0/0 Sinking Fund Gold Bonds, échéant le 1er novembre 1943 (Caja de Prestamos, etc.);

6° United States of Mexico 4 0/0 Gold Bonds of 1904;

7° Republic of Mexico Consolidated 3 0/0 Internal Debt of 1885;

8° United States of Mexico 5 0/0 Internal Redeemable Bonds of 1895;

9° State of Vera Cruz 5 0/0 Bonds échéant le 1er avril 1927;

10° State of Vera Cruz 5 0/0 Bonds datés du 1er janvier 1907;

11° State of Tamaulipas 5 0/0 Bonds datés du 1er juillet 1903;

12° State of Tamaulipas 5 0/0 Bonds datés du 1er janvier 1907;

13° State of Sinaloa 5 0/0 Bonds datés du 1er janvier 1907;

14° Tehuantepec National Railway 5 0/0 Gold Loan, échéant le 30 juin 1953;

15° Tehuantepec National Railway 4 1/2 0/0 Gold Loan, échéant le 30 juin 1953.

Conformément aux termes des accords du 5 novembre 1942 et du 18 octobre 1946 passés entre les Etats-Unis Mexicains et le comité international des banquiers pour le Mexique, le gouvernement mexicain est prêt à assurer le service des intérêts des titres des emprunts désignés ci-dessus dont les propriétaires auront justifié vis-à-vis de la Banque de Paris et des Pays-Bas à Amsterdam, à Bruxelles ou à Paris, de la propriété non ennemie et présenté le 28 avril 1948 ou après cette date, leurs titres pour adhésion aux dispositions stipulées dans ces accords, y compris le droit donné au gouvernement mexicain de rembourser au cours de un peso par dollar du nominal actuel les obligations admises des divers emprunts ainsi qu'il est stipulé dans lesdits accords. L'accord du 5 novembre 1942 dispose en outre les conditions dans lesquelles le gouvernement mexicain rachètera les valeurs représentatives d'intérêts échus antérieurement au 1er janvier 1943.

Les « Cash warrants » désignés ci-après, délivrés en vertu d'un précédent accord en date du 16 juin 1922, passé entre les Etats-Unis du Mexique et le comité international des banquiers pour le Mexique relatif aux emprunts désignés ci-dessus ne sont pas soumis à l'accord du 5 novembre 1942 et ne devront pas être présentés avec les titres, mais ils pourront être détachés et présentés aux guichets des agents payeurs du comité y spécifié en vue de l'encaissement des montants y indiqués:

Obligations Tehuantepec National Railway « Cash Warrants » indiqués payables jusqu'au 1er janvier 1925 inclus;

Autres emprunts désignés ci-dessus « Cash warrants » indiqués payables jusqu'au 1er janvier 1926 inclus.

Pour constituer une livraison régulière aux fins d'estampillage en vertu du Plan, les obligations à coupons antérieurement déposées en vertu de l'accord du 16 juin 1922 devront être munies des « cash warrants » et « current interest scrip » échéant postérieurement aux diverses dates indiquées au paragraphe précédent, ainsi que de tous les coupons échéant le 1er janvier 1928 et postérieurement. Tout titre non livré sous cette forme devra faire l'objet d'un traitement spécial dont les modalités seront communiquées par l'agent financier et les agents payeurs, compte tenu des éléments de chaque cas particulier. Les obligations à coupons non déposées antérieurement, en vertu de l'accord du 16 juin 1922, devront être munies de tous les coupons impayés. Dans chaque cas, les valeurs représentatives d'intérêts échus antérieurement au 1er janvier 1943 seront rachetées par l'agent financier ou par les agents payeurs aux différents taux stipulés dans l'accord.

Le gouvernement mexicain a constitué la Pan American Trust Company, 70 Wall Street, New-York N. Y., son agent financier chargé de l'estampillage pour constater l' « admission » des titres visés par l'offre précitée du gouvernement mexicain et d'effectuer les payements sur les titres « admis » en vertu de cette offre. Le Banco de Mexico S. A., le Crédit suisse, à Zurich, et la Guaranty Trust Company of New York, à Londres, ont été constitués agents payeurs pour opérer au Mexique, en Suisse et en Angleterre respectivement. Le siège social de la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Paris, et ses succursales, à Amsterdam et à Bruxelles, ont été constitués agents payeurs pour recevoir conformément aux termes des accords du 5 novembre 1942 et du 18 octobre 1946 les titres visés par l'offre précitée du gouvernement mexicain, lesquels titres auront été enregistrés par cet établissement à Amsterdam, à Bruxelles ou à Paris, afin de constater la propriété non-ennemie, par application du décret mexicain.

Des exemplaires des accords du 5 novembre 1942 et 18 octobre 1946 précités sont déposés auprès des établissements suivants où ils peuvent être consultés:

Pan American Trust Company, 70 Wall Street, à New York N. Y., agent financier du gouvernement mexicain;

Comité international des banquiers pour le Mexique, 25 Broad Street, à New York N. Y.;

Banque de Paris et des Pays-Bas, à Amsterdam, à Bruxelles et à Paris;

Guaranty Trust Company of New York, 32 Lombard Street, à Londres, agents payeurs.

Les agents payeurs à Amsterdam, à Bruxelles et à Paris fourniront, le 28 avril 1948 ou après cette date, sur demande, copies du memorandum contenant les principales modalités des accords du 5 novembre 1942 et du 18 octobre 1946 (y compris le barème suivant lequel seront payés les intérêts sur les titres admis) ainsi que les lettres de transmission nécessaires devant être exécutées par les porteurs des titres susmentionnés qui entendent accepter l'offre du gouvernement mexicain stipulée dans lesdits accords. Les demandes de ces formules devront spécifier si les titres devant faire l'objet de l'opération furent ou non déposés en vertu de l'accord du 16 juin 1922.

Etats-Unis de Mexique:
RAMON BETETA,
ministre des finances,

HARDIN, HESS & EDER,
74 Trinity Place, New York,
avocats conseils des Etats-Unis du Mexique.

Société Nationale des Chemins de Fer Français

Service des titres.

Les lundis 3 mai 1948, à neuf heures, et 24 mai 1948, à quatorze heures, il sera procédé publiquement dans la salle des titres de la Société nationale des chemins de fer français, à Paris, 88, rue Saint-Lazare, aux tirages au sort des titres désignés ci-après:

Tirage du 3 mai 1948.

12.240 S. N. C. F. 4 0/0 1947 de 5.000 F.
690 S. N. C. F. 4 0/0 1947 de 50.000 F.
77.640 Est 3 0/0 nouvelles.

Tirage du 24 mai 1948.

9.800 Nord 5 0/0.
18.200 Orléans 4 0/0.
115 Ouest algérien 3 0/0 1877.
1.700 Ouest algérien 3 0/0 1884.

COMPANIA MINERA UNIFICADA DEL CERRO DE POTOSI

MM. les actionnaires sont avisés que l'assemblée générale ordinaire aura lieu dans les bureaux de la compagnie à Buenos-Ayres, le 30 avril 1948, à quinze heures trente:

1° Approbation des comptes de l'exercice 1947;
2° Questions diverses.

Crédit Foncier Franco-Canadien

MM. les actionnaires du Crédit foncier franco-canadien sont convoqués pour le mardi 25 mai 1948, en assemblée générale ordinaire aux termes des articles 51 et 53 des statuts, tels que modifiés par la loi 8, Geo. VI, chap. 82.

L'assemblée générale se compose, conformément à l'article 49 desdits statuts, modifiés par la loi 8, Geo. VI, chap. 82, des actionnaires possédant au moins dix actions, soit nominatives, soit au porteur. Tout propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux ou par un actionnaire membre de l'assemblée. Toute action donne droit à une voix.

Les titulaires de certificats nominatifs ayant le droit de faire partie de cette assemblée recevront, à partir du 25 avril 1948, une carte d'admission indiquant le lieu où se tiendra la réunion.

Le dépôt des actions au porteur devra s'effectuer au plus tard le 24 avril prochain, soit à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, soit à Montréal, au siège de la société, 5, rue Saint-Jacques-Est, où les cartes d'admission seront délivrées.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne
(Décret du 29 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

8 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE FRIVILLE-ESCARBOTIN. But: organiser le fonctionnement de l'école Sainte-Thérèse. Siège social: rue Henri-Barbusse, Friville-Escarbotin.

8 mars 1948. Déclaration à la préfecture de la Vienne. ASSOCIATION FAMILIALE DE SAINT-SAUVANT. But: grouper, de quelque milieu qu'elles soient, toutes les familles constituées par le mariage. Siège social: mairie de Saint-Sauvant.

8 mars 1948. Déclaration à la préfecture de Nancy. AMICALE COOPÉRATIVE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE. But: développer l'esprit d'entr'aide et de coopération. Siège social: école de garçons d'Haraucourt.

8 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. SOCIÉTÉ DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE FÉMININE DE TRIEUX. But: éducation catholique de ses membres. Siège social, cité 301, Trieux.

8 mars 1948. Déclaration à la préfecture de police. AMICALE DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS ASEA-VIM-HILLAIRET. But: développer les liens d'amitié entre les membres de ces trois sociétés; organiser des fêtes et conférences, et, éventuellement, venir en aide à certains de ses membres. Siège social: 2, rue Paul-Cézanne, Paris.

8 mars 1948. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION SPORTIVE SAINT-CHARLES. But: éducation physique, sports. Siège social: 5, rue Lebouteux, Paris.

8 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. BARDOTZEKO-GAZTEAK. But : éducation physique, sports. Siège social: Bil-Toki, Bardos.

9 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Montagne. LA BONNE ENTENTE AIGLONNE. But: entraînement des pigeons voyageurs; organisation des concours; progrès du sport colombophile et amélioration de la race du pigeon voyageur. Siège social: chez M. Kervaon, 16, rue de la Gare, l'Aigle.

9 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. LES DAMES DE L'OUVROIR DES PAUVRES DE CHALON-SUR-SAÔNE. But: travailler à des layettes distribuées à des mères nécessiteuses. Siège social: 2, rue de l'Evêché, Chalon-sur-Saône.

10 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. SECTION LOCALE DE LA FÉDÉRATION DES HOT-CLUBS FRANÇAIS. But: faire connaître et apprécier la musique de jazz; défendre les intérêts de cette musique et de ses amateurs; répandre dans le public, par tous ses moyens d'action, les connaissances techniques indispensables se rapportant à cette musique. Siège social: brasserie du Sud, 36, rue de la Lampe, à Boulogne-sur-Mer.

11 mars 1948. Déclaration à la préfecture de la Vienne. CHALANDRAY-SPORT. But: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: salle Russeil, à Chalandrey.

11 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Verdun. AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE VILLERS-SUR-MEUSE. But: procurer des distractions saines à la jeunesse. Siège social: école publique, Villers-sur-Meuse.

12 mars 1948. Déclaration à la préfecture de Draguignan. SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAINT-TROPEZ. But: encouragement à la navigation de plaisance. Siège social: tour du Portalet, Saint-Tropez.

12 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély. ASSOCIATION LOCALE DES AIDES FAMILIALES RURALES. But: aider la mère de famille dans sa tâche au foyer; fixer à la terre et épanouir dans leur travail les jeunes filles ayant une vocation familiale de terrienne. Siège social: chez M. Le Guillou, secrétaire, place du Temple, Matha.

15 mars 1948. Déclaration à la préfecture de la Charente. FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA FAMILLE RURALE DE LA CHARENTE. But: défense des droits de la famille. Siège social: 56, rue de l'Arsenal, à Angoulême.

15 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE PERRECEY-LÈS-FORGES. But: administrer l'école privée et œuvres annexes. Siège social: école privée de Perrecey-les-Forges.

16 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. ASSOCIATION LOCALE DES PRISONNIERS DE GUERRE DE BOESCHÈPE. But: maintenir entre ses membres l'union et la camaraderie qui les ont unis pendant la guerre et la captivité; défense de leurs intérêts matériels et moraux. Siège social: café A la Porte-d'Or, Grand'Place, Boeschèpe.

17 mars 1948. Déclaration à la préfecture de Caen. ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES LYCÉES DE CAEN. But: discuter en commun ou pour chacun des deux lycées tout ce qui peut concerner l'intérêt des enfants. Siège social: M. Bourdon, Lion-sur-Mer.

18 mars 1948. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. S. A. M. CLUB FRONTIGNANAIS (sports, arts, musique). But: organiser dans un but de bienfaisance des rencontres sportives, des pièces de théâtre jouées par ses adhérents, etc, etc. Siège social: 4, route de Montpellier, Frontignan.

19 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoudun. CERCLE GYMNIQUE D'ISSOUDUN. But: développer les forces physiques par l'enseignement de la gymnastique et de l'éducation physique. Siège social: café de la Cognette, à Issoudun.

22 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. ASSOCIATION DES CHASSEURS DE CASTELHAS. But: chasse, location et garde des terrains sur l'ensemble du domaine de Castelhas, commune de Montredon. Siège social: 2, quai de l'Escoute, Narbonne.

22 mars 1948. Déclaration à la préfecture de Lille. AMICALE D'ANCIENNES ET ANCIENS ÉLÈVES, DES PARENTS D'ÉLÈVES ET DES AMIS DES ÉCOLES DE MONCHEAUX. But: aider et défendre les écoles publiques de la commune; s'intéresser à tout ce qui se rattache à l'éducation sociale. Siège social: rue de Lestrez, Moncheaux.

22 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Largentière. Association de pêche et de pisciculture LA FRÉTILLANTE RUOMSOISE. But: lutte contre le braconnage et la pollution des rivières; destruction d'animaux nuisibles et repeuplement des cours d'eau. Siège social: local du Sporting-Club ruomsois, rue Nationale, Ruoms.

23 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE. But: défense des intérêts. Siège social: mairie de Billy-Berclau.

24 mars 1948. Déclaration à la préfecture de Carcassonne. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'AIROUX. But: défense de la famille. Siège social: mairie d'Airoux.

24 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. AMICALE DES DÉPORTÉS POLITIQUES DE LA RÉSISTANCE. But: défense des droits légitimes. Siège social: 2, rue Amiral-Courbet, à Narbonne.

27 mars 1948. Déclaration à la préfecture de Carcassonne. Association CINÉ-CLUB CARCASSONNAIS. But: faire connaître les classiques du cinéma. Siège social: café du Helder, boulevard Commandant-Roumens, Carcassonne.

27 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. Société GROUPE GAIETYS JEUNESSE. But: organiser des excursions en groupe et faire de l'éducation physique. Siège social: 63, rue de la Falaise, Saint-Pierre-sur-Dives.

27 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE MARILLET. But: gestion financière et soutien de l'école libre. Siège social: au presbytère de Marillet.

31 mars 1948. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. SOCIÉTÉ DES FÊTES DU CENTRE-VILLE. But: organisation de fêtes. Siège social: café du Commerce, le Mans.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 décembre 1947: page 12108, 3e colonne, 7e insertion, RING MUNICIPAL THIAISIEU, au lieu de: « 9 décembre 1947 », lire: « 9 novembre 1947 ».

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

22 novembre 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Béthune le 11 mars 1948.) UNION DES ÉCLAIREURS POLONAIS EN FRANCE, section d'Auchel. But: éducation de la jeunesse, jeux, exercices physiques, camps, etc. Siège social: maison Pawlik, café, rue Jean-Jaurès, Marles-les-Mines.

APPRENEZ LE DROIT par correspondance

POUR devenir journaliste, Fonctionnaire, Expert, Avocat, Avoué, Notaire, Assureur, Conseil juridique, Magistrat, ou obtenir facilement Doctorat, Licence, Capacité. Guide grat. N° 593. Ecole au Foyer, 3e, rue D.-Rochereau, Paris-5e. (21 ans de succès)

FILMS

DOCUMENTAIRES - TECHNIQUES
D'ENSEIGNEMENT
DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE PROPAGANDE

LES FILMS J.-K. RAYMOND-MILLET
7, rue Mazarine, 7
PARIS - ODEON 93-52

Etudes et Devis sur simple demande

19e ANNEE HAUTES REFERENCES

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTION
ACHAT, VENTE, ECHANGE, EXPERTISES
Catalogue général F.C. 2.750 Clichés
224 pages - Franco 90 fr.
H. THIAUDE 24, rue du 4-Septembre PARIS-OPERA

Avez-vous une bonne instruction ?
Voulez-vous vous créer rapidement dans une carrière nouvelle une
brillante situation
vous assurant une vie agréable dans une confortable aisance ?
DEVENEZ EXPERT FISCAL
On compte à peine quelques centaines d'experts fiscaux pour des centaines de mille d'entreprises recherchant leur collaboration. Et cette considération n'est pas unique, il y en a d'autres ; notre brochure vous les révèlera. Elle vous documentera aussi sur nos cours de fiscalité par correspondance. — DEMANDEZ-LA
Préciser brochure D 6 Envoi gratuit
Administration du TABLEAU FISCAL
65 et 67, r. de la Victoire, Paris 9e

DICTIONNAIRE FISCAL PERMANENT
— Un seul volume.
— Tous les impôts.
— Toujours à jour.
— Clair et simple à consulter.
L'ouvrage sous reliure cartonnée « Tim » 2.000 F
Mise à jour pour l'année 1948..... 800 F
Les commandes sont à adresser aux
EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES
Service L., 94, rue d'Alésia, PARIS
C. C. P. n° 6070.92, Paris. Tél. Vau. 75-41
Prospectus détaillé envoyé franco.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.